



■ Dans « aden » :
tout le cinéma
et une sélection
de sorties

Demandez notre supplément

La faiblesse de l'euro commence à peser sur l'industrie

LA FAIBLESSE de l'euro ne fait pas seulement le bonheur des entreprises qui exportent. La lente glissade de la monnaie européenne, qui a perdu près de 30 % de sa valeur face au dollar depuis janvier 1999, inquiète les dirigeants des groupes industriels. Dans un grand nombre de secteurs dits de transformation, comme la chimie, le papier, l'ameublement, la sidérurgie et la mécanique, les entreprises subissent de fortes hausses du cours des matières premières et des produits semi-finis libellés en dollars. Les groupes se disent déterminés à repercuter ces augmentations dans leurs prix de vente, mais craignent de nourrir une spirale inflationniste. A la veille de la réunion, jeudi 2 novembre, du conseil de la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE), l'euro regagnait un peu de terrain, autour de 0,85 dollar.

Lire page 16

« Ievoli-Sun » : pourquoi était-il en mer ?

- Le chimiquier italien, qui a coulé, mardi, au large du Cotentin, était en mauvais état
- Construit en 1989, mais mal entretenu, il avait un indice de sécurité très faible
- Ce naufrage relance la polémique sur la sécurité maritime et sur le retard pris par l'Europe

LE NAUFRAGE du *Ievoli-Sun*, chimiquier italien, mardi 31 octobre, au large de l'île anglo-normande d'Aurigny, non loin de la presqu'île du Cotentin, suscite une vive polémique politique. A droite comme

à gauche, on s'étonne que les leçons de l'*Erika* n'aient pas été tirées plus rapidement et que la réglementation européenne promise sur la sécurité du transport maritime n'ait pas encore vu le jour,

alors que la France assure la présidence de l'Union. Jacques Chirac s'est rendu sur place, mercredi 1^{er} novembre au matin. La veille, il avait demandé à Romano Prodi, président de la Commission euro-

péenne, et à Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen, d'accélérer la procédure sur le contrôle du trafic maritime. Jean-Claude Gaysot a estimé que le *Ievoli-Sun* « aurait dû être banni » si la réglementation proposée par la France était déjà en vigueur. Construit en 1989, le navire était fort mal entretenu. Il avait reçu un mauvais indice de sécurité et avait été retenu pour anomalies dans un port hollandais. Selon Dominique Voynet, ce naufrage est « une catastrophe écologique ». La récupération des 6 000 tonnes de produits toxiques de la cargaison, dont 4 000 de styrène, s'avère particulièrement délicate. Le bâtiment reposerait par 90 mètres de fond à l'envers, la quille vers le haut. Seule une traînée irisée, qui proviendrait du fioul de propulsion, a pour l'heure été observée. Mais une forte odeur de styrène était signalée, mercredi matin, au-dessus de l'épave.

Lire pages 2 et 3, notre éditorial page 15 et la chronique page 30



HALLOWEEN

Trouille et citrouilles

Invention commerciale pour la période creuse qui précède les fêtes de fin d'année, Halloween remporte un succès croissant auprès des jeunes. Le « fais-moi peur », le gore et autres vampires sont à la mode. Et font vendre : des bonbons, des déguisements, des livres, des films... Pas de quoi s'inquiéter : selon les psychanalistes, la « culture du frisson » n'est pas traumatisante.

Notre enquête p. 13 et l'analyse p. 15

Les femmes et les sciences

PLUSIEURS études récentes montrent que la longue lutte pour l'égalité des sexes n'a pas encore vraiment porté ses fruits dans les milieux de la recherche. Moins d'un chercheur français sur trois est une chercheuse, et cette sous-représentation des femmes se double d'une progression de carrière plus lente, même si quelques-unes occupent des postes de responsabilité. Les parents, le système scolaire et les filles elles-mêmes ont souvent du mal à surmonter le poids des traditions. Mais la cause des femmes progresse : elles sont mieux représentées dans les jeunes générations de chercheurs et atteignent la parité dans certaines disciplines. Enquête, témoignages et analyses.

Lire pages 20 et 21

Les dérèglements climatiques font de la météo un placement financier à la mode

LONDRES

de notre correspondant à la City

Longtemps, on a pris Chris Corbyn pour un doux dingue. Normal, cet astrophysicien londonien est l'inventeur d'un modèle de prévisions météorologiques à long terme, fondé sur l'étude des taches solaires, qui contredit systématiquement les prévisions du Met Office britannique. Mais, depuis les intempéries qui se sont abattues fin octobre sur le nord-ouest de l'Europe, le président fondateur du bureau de prévisions climatiques Weather Action est devenu l'interlocuteur obligé vers lequel se tournent tous ceux dont l'activité économique dépend des vicissitudes du climat.

Même les spéculateurs se sont mis à découvrir les délices du dernier-né des produits financiers, le contrat-météo. C'est un placement rémunérateur, explique Corbyn : « La météo Atlantique est très changeante, avec des extrêmes, et offre des occasions de pari financier. Spéculer sur la météo n'est plus un placement folklorique. Du fait du réchauffement de la Terre, les dérèglements climatiques deviendront de plus en plus fréquents. Les tempêtes et les inondations de ces der-

niers jours soulignent que, si l'on est un peu joueur, le rendement peut être spectaculaire. »

Les dix plaies d'Égypte ont toujours fait le bonheur des spéculateurs. Les événements climatiques extrêmes annoncés pour les décennies à venir, avec leur cortège de victimes et de dégâts matériels, de naufrages et de pollution, ne peuvent qu'attirer les requins de la finance qui peuplent les places boursières. Et comme plus de deux tiers du négoce mondial dépend du temps, chaque trader sent s'éveiller en lui un « Monsieur Météo ». La consommation d'énergie est, en effet, l'un des éléments essentiels de la composition du prix de revient de nombreux secteurs dont l'activité est étroitement liée au temps.

Effet de serre aidant, cette nouvelle forme d'investissement connaît un développement spectaculaire aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Imprégnés du sentiment qu'il y a quelque chose de pourri dans le climat, les intervenants parient sur tout : la force du vent, la pluie, les chutes de neige ou la hauteur des vagues. Et le contrat-météo s'avère moins coûteux et plus adaptable qu'une assurance-catastrophes traditionnelle.

« La volatilité croissante de la météo est plus grande que celle des devises ou des matières premières comme le pétrole. Ce placement fait partie d'une politique de diversification du risque dans un portefeuille équilibré », insiste Robert Preston, directeur du courtier spécialisé Speedwell.

Le refus des analystes financiers de considérer le mauvais temps comme une excuse lors de mauvais résultats, la déréglementation tous azimuts du secteur de l'énergie et la recherche par les professionnels de placements sortant des sentiers battus alimentent l'engouement pour ce nouveau type d'investissements. Les récentes perturbations de la météo, avec la tempête la plus importante en Grande-Bretagne depuis treize ans, sont aussi une bonne affaire pour les bookmakers londoniens. Cette mode des paris climatiques fait sourire Chris Corbyn, qui, depuis 1988, joue chaque mois chez le bookmaker William Hill contre les prévisions du Met Office : « Je gagne à tous les coups. D'ailleurs, William Hill refuse de me permettre d'accroître ma mise. »

Marc Roche



VOYAGES

New York côté galeries

Alternative au tourisme traditionnel, la découverte de New York au fil de ses galeries d'art. Les plus anciennes se concentrent sur Madison Avenue et la 57^e Rue. Elles présentent surtout de l'art ancien et moderne. Les plus jeunes se consacrent à l'art contemporain et ont investi des lofts, hier à Soho, aujourd'hui à Chelsea (photo) ou à Williamsburgh, un quartier de Brooklyn. p. 22-23

Optimisme au Kosovo



BERNARD KOUCHNER

AU LENDEMAIN des élections au Kosovo, le haut représentant de l'ONU, Bernard Kouchner, dit au *Monde* son optimisme devant les processus démocratiques en cours à Belgrade et à Pristina. Mais il reste prudent sur une évolution qui ne saurait être que progressive.

Lire page 5

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1102 - 7,50 F



www.lesouvriers.com

3 ans d'agence,
3 ans de délectation

LES OUVRIERS DU PARADIS • AGENCE DE PUBLICITÉ

- 3 ans Hervé ! C'est magnifique, libres, créatifs, efficaces, quel accomplissement.

- Calme toi Thierry, ça ne va tout de même pas faire la une du monde.

POINT DE VUE

J'aurai beaucoup appris par Dominique Strauss-Kahn

UN an. Il y a un an, je démissionnai parce que j'étais accusé, injustement, d'avoir effectué, en ma qualité d'avocat, une prestation fictive pour la MNEF et d'avoir voulu la masquer par des faux. Je démissionnai parce que l'idée que j'ai de la fonction que j'occupais ne m'autorisait pas à continuer à l'exercer en étant l'objet d'accusations de cette nature ; je démissionnai aussi parce que je ne voulais pas qu'à travers moi le gouvernement de Lionel Jospin soit sans cesse attaqué. Pas une seconde depuis, je ne l'ai regretté.

Cette année a été difficile. Difficile, parce que les attaques se sont multipliées. Je pensais, il y a un an, qu'il serait dur de quitter une fonction qui me passionnait en raison d'accusations injustes. Je ne pensais pas que d'autres suivraient. Pendant les prochains mois, je vais livrer bataille pour faire lièvre de chacune de ces accusations.

S'agissant de la MNEF, il est maintenant établi par la justice que ma prestation était réelle et ma rémunération incontestable. Sur ce point, un non-lieu a été prononcé. Un an pour en arriver là ! Mais, entre-temps, quelle place dans la presse ! Combien d'articles ! Combien de « unes » ! Et

aujourd'hui, maintenant que je suis lavé de cela, quels commentaires ? Combien de lignes ? Comme aucune des parties n'a subi de préjudice, j'ai du mal à comprendre pourquoi je suis renvoyé devant un tribunal. La jurisprudence sur les faux est constante : un faux n'est punissable que s'il cause préjudice. La régularisation a posteriori de mon contrat n'en a causé aucun. Je ne peux m'empêcher de penser que, pour d'autres, cette jurisprudence aurait suffi à clore l'affaire, me dispensant ainsi de l'étape spectaculaire de l'audience à venir.

Par ailleurs, Elf - premier groupe industriel de l'époque -, en sa qualité de fondateur, a fait l'avance, pendant quelques mois, du salaire de la secrétaire à mi-temps du Cercle de l'industrie, association alors en formation, qui continue de remplir avec efficacité sa mission de défense de l'industrie française à Bruxelles. Cette secrétaire avait été précédemment ma collaboratrice.

Lire la suite page 14 et nos informations page 6

Dominique Strauss-Kahn, ancien ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.



LE MOIS DE LA PHOTO

Paris à l'honneur

Pour la vingtième édition du Mois de la photo, soixante et une expositions ont été sélectionnées autour d'un thème : Paris. Au Musée Carnavalet, « Paris en 3D » présente les images en relief de la ville au XIX^e siècle. La galerie Michel Durand-Dessert expose Victor Burgin (photo : Nietzsche's Paris, 1999). Copiée par une vingtaine de métropoles dans le monde, la biennale est aujourd'hui le premier festival de France. p. 26-27

International.....	2	Entreprises.....	16
France.....	6	Tableau de bord.....	17
Société.....	8	Aujourd'hui.....	20
Carnet.....	12	Météorologie-Jeux.....	25
Abonnements.....	12	Culture.....	26
Horizons.....	13	Radio-Télévision.....	29

CATASTROPHE Le *Ievoli-Sun*, chimiquier italien, a coulé, mardi 31 octobre, au large de l'île anglo-normande d'Aurigny, avec sa cargaison de 6 000 tonnes de produits

hautement toxiques, dont 4 000 de styrène. Ce tanker affichait un indice de sécurité et de fiabilité très faible et avait été récemment retenu dans des ports européens en raison

d'anomalies. ● EN FRANCE, ce naufrage a relancé la polémique sur la sécurité maritime et a provoqué de vives tensions à l'Assemblée nationale. ● JACQUES CHIRAC a deman-

dé à Romano Prodi, président de la Commission européenne, et à Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen, d'accélérer la procédure législative pour mieux contrôler le

trafic maritime. ● LES ASSURANCES devront prendre en charge les indemnisations, car il n'existe pas de fonds international. (Lire aussi notre éditorial page 15.)

Le naufrage du « Ievoli-Sun » relance la polémique sur la sécurité maritime

Le tanker italien, qui gît par 90 mètres au large du Cotentin, avait récemment été retenu dans des ports européens en raison d'anomalies.

Se pose désormais la question de la délicate récupération des 6 000 tonnes de produits chimiques

LE VOYAGE du *Ievoli-Sun*, son remorquage et son naufrage, suscitent une série de questions auxquelles les enquêtes techniques, administratives ou éventuellement judiciaires, françaises, italiennes ou britanniques devraient apporter des débuts de réponse.

● **Quel était l'itinéraire du navire italien ?** Après avoir chargé une partie de ses cuves près de Rotterdam, le chimiquier avait complété sa cargaison à Fawley, en Grande-Bretagne, et devait se rendre vers un port de Yougoslavie. La route normale et la plus courte passe au large du phare des Casquets à l'ouest du Cotentin, puis d'Ouessant, en suivant des itinéraires précis et obligatoires, appelés « zones de séparation de trafic ». Le navire, au moment où il a lancé son message de détresse, lundi 30 octobre, à 4 h 30, s'apprêtait à entrer sur le rail d'Ouessant, réservé aux bâtiments qui viennent du Nord. Il s'était déjà signalé aux autorités maritimes françaises, en passant au large d'Aurigny et le Cross (Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage) de Corseron (Finistère), ainsi que la préfecture maritime de Brest, connaissaient sa « carte d'identité » et la nature de son chargement.

● **Comment se sont déroulées les opérations de sauvetage et de remorquage ?** Dès réception par le Centre opérationnel de la marine, à Brest, du message de détresse, les moyens de sauvetage ont été mis en œuvre. Affrété par la marine nationale, le remorqueur de haute mer *Abeille-Flandre* de la société Abeilles International a aussitôt appareillé d'Ouessant pour se rendre sur zone. L'hélicoptère de l'équipage, avec un Super Frelon arrivé à 8 h 05, était achevé à 9 h 20, dans des conditions difficiles, puisque les vents soufflaient par rafales allant jusqu'à 150 km/h. Le chimiquier a été pris en remorque à 16 h 47, après avoir dérivé vers l'est d'environ 20 km.

● **Vers quel refuge se diriger ?** Depuis le comité interministériel de la mer au mois de juin, le préfet maritime a le pouvoir de désigner un port refuge. Une polémique s'était en effet déclenchée à l'occasion du naufrage de l'*Erika* puisque, en détresse, le pétrolier maltais n'avait pas été autorisé à regagner Donges-Saint-Nazaire. Vu la météo, la localisation du chimiquier italien et le type de navire, il a été décidé, lundi après-midi, de le tracter vers le nord-est, avec vent arrière, à une vitesse de

2 ou 3 nœuds. Aller à Brest ? C'eût été une opération très périlleuse, à cause des nombreux rochers dans les parages du Finistère nord. Se diriger vers la baie de Saint-Brieuc ? Il n'y a là aucun port capable de recevoir ce type de na-

9 heures.

● **S'est-il délibérément dirigé vers la fosse centrale de la Manche (profonde de 120 mètres à 170 mètres) pour y engloutir le tanker ?** Cette supputation a peu de fondements. La

avaient déjà doublé la fosse en question. Le bateau repose aujourd'hui à 3 kilomètres à l'est de la faille. Le ministère des transports affirme qu'il n'existe aucun risque que le courant puisse faire ripper l'épave vers cette fosse.

● **Le Ievoli Sun était-il un navire-poubelle ?** Dans l'état actuel des informations, ce navire, âgé de onze ans, long de 108 mètres, avait 20 citernes en acier inox, un double fond et avait été construit selon les règles de la convention Marpol de 1973, révisée en 1978 et 1992. Entre mars 1997 et octobre 2000, il a cependant été retenu trois fois par des autorités portuaires. (lire ci-dessous)

● **Fallait-il laisser partir le bateau, malgré l'annonce de la tempête ?** Aucune règle internationale ne peut contraindre un capitaine à ne pas prendre la mer pour des raisons météorologiques. Les autorités peuvent cependant décider la fermeture temporaire d'un port. D'où la situation paradoxale connue lundi pour les ferreries assurant la traversée transmanche. Le port de Douvres était fermé, pas celui de Calais. Les bateaux partis de France ont donc dû faire demi-tour en mer ou attendre devant les côtes anglaises dans une mer déchaînée.

● **Où est la cargaison ?** Selon les premières observations aériennes, les produits chimiques seraient toujours emprisonnés dans ses flancs. Une irisation de 700 mètres à 900 mètres de longueur et de 10 mètres à 20 mètres de largeur était observée au-dessus de l'épave sans qu'il soit encore possible de déterminer s'il s'agit du carburant de propulsion (170 tonnes de fioul et 45 de gazole).

● **Quel dispositif de surveillance ?** Un périmètre de sécurité de 2 milles nautiques a été établi autour de l'épave. Le rail maritime des Casquets a été déplacé, le secteur étant fréquenté chaque jour par plus de 500 cargos et balayé de fort courant. Le chasseur de mines Céphée va surveiller l'épave au sonar et un autre bâtiment, équipé d'un robot, viendra inspecter l'état de la coque, en attendant que soit déterminé un moyen de récupérer la cargaison. Le plan Polmar-terre est en préalerte et une unité de la sécurité civile est arrivée sur Cherbourg avec des barrages flottants.

François Grosrichard et Benoît Hopquin, avec Jean-Pierre Buisson (à Cherbourg)

Le « chimiquier » avait un indice de sécurité et de fiabilité très faible

« SI ON PEUT appeler cela un bateau... », a commenté Jean-Claude Gayssot à propos du *Ievoli-Sun*, le chimiquier qui a coulé mardi 31 octobre. Le tanker n'avait pourtant rien d'un raffiot, mangé par les années et la rouille. Construit en 1989, il aurait encore dû être dans son bel âge, la durée de vie d'une tel bâtiment pouvant atteindre, selon les spécialistes, près de vingt ans. Mais il était depuis plusieurs années dans le collimateur des autorités portuaires, en raison de son mauvais état. Son indice de sécurité et de fiabilité, dit Sirenac, était de 32 sur 50 – la meilleure note étant 1. Le *Ievoli-Sun*, précédemment baptisé *Gennaro-Ievoli*, avait subi six contrôles d'escale depuis 1998. Par trois fois, il avait été retenu en raison d'anomalies.

Le 30 septembre, il avait été vérifié en cale sèche, à Augusta, en Sicile. A l'issue de cette inspection, la société de classification Rina avait délivré un certificat de navigabilité. Mais, le 26 octobre, des contrôleurs du port hollandais de Mordijk relevaient encore douze déficiences et retenaient le bateau trois jours.

Si les nouveaux critères de sécuri-

té maritime, actuellement en discussion au niveau de l'Union, avaient été opérationnels, « ce bateau aurait été banni des ports européens », assure M. Gayssot. Pourquoi le *Ievoli-Sun* a-t-il ainsi vieilli de manière prématurée ? L'équipage, formé de douze Italiens et deux Espagnols, avait les compétences pour en assumer la maintenance. Les autorités françaises s'interrogent sur les moyens mis par l'armateur, Marnavi, basé à Naples. Depuis 1989, les compagnies d'assurances relèvent que cette société a déjà connu deux pertes totales et un sinistre majeur sur d'autres bateaux, en raison d'incendie ou d'explosion à bord.

Marnavi n'a pas cherché à fuir ses responsabilités. Sitôt après le naufrage, l'armateur a offert son concours, contrairement à ce qui s'était passé, en décembre 1999, avec le pétrolier *Erika*, où il fallut plus d'une semaine avant de démêler l'écheveau des sociétés fantômes et de trouver le vrai propriétaire. Les enquêtes permettront sans doute de mieux définir les responsabilités.

B. H.

La Commission veut plus de fermeté

BRUXELLES
de notre bureau européen

Dès connu, le naufrage du *Ievoli-Sun* a soulevé une double polémique, mardi 31 octobre, sur le rythme du travail législatif communautaire et sur sa qualité. L'opposition française reproche au gouvernement de ne pas avoir imposé l'adoption de textes sur la sécurité maritime, alors que la France préside l'Union depuis juillet. Le président Jacques Chirac a demandé au président de la Commission, Romano Prodi, ainsi qu'à la présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine, d'accélérer la procédure législative. Or M. Prodi adresse au conseil une critique également vive en lui demandant d'approuver les propositions de la Commission « sans les affaiblir ». Loyola de Palacio, vice-présidente de la Commission, chargée des transports, ajoute que « la Commission n'est pas prête à revoir à la baisse ses exigences ».

Trois mois après la catastrophe de l'*Erika*, en décembre 1999, pour répondre aux demandes du conseil et du Parlement européen, la Commission publie (le 22 mars) un premier ensemble de trois projets de lois susceptibles, selon elle, d'être mis en œuvre rapidement. Le premier propose d'interdire dans les ports de l'Union les navires de plus de quinze ans, et de cibler les contrôles sur les bateaux potentiellement dangereux. Le deuxième propose que les Etats membres transfèrent à la Commission leur pouvoir d'agrément des sociétés de contrôle des navires. Le troisième, qui serait le plus coûteux pour les armateurs, recommande la généralisation de l'interdiction des pétroliers à simple coque, en fonction d'un calendrier analogue à celui des Etats-Unis (de 2005 à 2015).

Au mois de juin, le gouvernement français souhaite que le paquet soit adopté avant le mois de décembre.

Or les trois textes doivent être votés dans les mêmes termes par le conseil des ministres des transports des Quinze et le Parlement européen. Le Parlement, censé se prononcer le premier, ne devrait le faire qu'en décembre. M^{me} Fontaine, avant l'appel de M. Chirac, a annoncé, mardi, qu'elle demanderait aux groupes politiques d'avancer le vote à la fin du mois de novembre.

SONNETTE D'ALARME

Françoise Grossetête, vice-présidente du groupe du Parti populaire européen (PPE, droite), estime que le travail parlementaire aurait pu avancer plus vite « si le ministre communiste des transports, Jean-Claude Gayssot, l'avait demandé ». De l'avis général, le rapporteur du texte sur les simples coques, Konstantinos Hatzidakis (grec, PPE), sensible aux intérêts des armateurs de son pays, a certes cherché à retarder l'entrée en vigueur du texte, en le truffant d'amendements, mais pas son adoption.

Au sein du conseil, les pays qui disposent d'une flotte importante (Grèce, Royaume-Uni, Pays-Bas, Danemark) demandent que des normes moins sévères déclenchent l'inspection des navires et trouvent que le calendrier de la Commission sur l'élimination des navires à simple coque est trop ambitieux.

La Commission a déjà tiré la sonnette d'alarme en septembre, et annonçait, pour la fin de l'année, un second ensemble législatif, destiné à revoir le système d'indemnisation des victimes de pollutions et la responsabilité financière des affréteurs pétroliers, et à créer une agence européenne de la sécurité maritime chargée de vérifier l'efficacité des contrôles nationaux. M. Chirac vient de demander la présentation rapide de ces textes.

Rafaële Rivais

Les précédentes catastrophes chimiques de la côte Atlantique

● **13 mars 1989** : un conteneur de 5 tonnes d'un pesticide hautement toxique, ainsi que 1,6 tonne d'insecticides puissants, restent introuvables après le naufrage du cargo panaméen *Perintis*, au large de Guernesey.

● **21 octobre 1989** : 150 fûts contenant des acides sont perdus au large de l'île d'Ouessant par un cargo, l'*Eal-Ruby*, battant pavillon libérien.

● **28 octobre 1989** : naufrage, au nord du Cotentin, du *Murree*, cargo pakistanais transportant des produits chimiques. La plupart des fûts sont repêchés.

● **9 décembre 1993** : le cargo français *Sherbro* perd, au large du Cotentin, 91 conteneurs avec de la nitrocellulose et des pesticides. Des dizaines de milliers de sachets de pesticides se répandent sur le littoral du Pas-de-Calais et de la Manche.

● **19 décembre 1993** : quelque 20 000 détonateurs pyrotechniques dangereux, perdus par le cargo chypriote *Mary-H*, s'échouent pendant un mois et demi sur toute la façade atlantique.

Alors que l'opposition charge M. Jospin, M. Chirac presse l'Europe de renforcer les contrôles

LE IEVOLI-SUN a sombré à 9 heures. L'AFP a diffusé la nouvelle à 9 h 50. La bataille politique a commencé à 11 h 19. A cet instant, mardi 31 octobre, le conseil des ministres est à peine achevé, mais l'Elysée a déjà fait connaître, par un communiqué, la « très vive préoccupation » du président de la République après ce naufrage qui « rappelle celui de l'*Erika* ».

« Tout doit être mis en œuvre pour éviter une nouvelle catastrophe écologique », y écrit Jacques Chirac. Puis ses services informent qu'il « s'est assuré que les autorités civiles et militaires compétentes étaient mobilisées » et qu'il « se tient directement informé de la situation sur place ». Concernant la cargaison, le chef de l'Etat « souhaite que toutes les informations nécessaires soient rapidement réunies et rendues publiques ». Enfin, il est précisé que « la présidence française de l'Union (...) veillera » à la mise en œuvre rapide des « propositions » faites après la catastrophe de l'*Erika*. A 11 h 20, Lionel Jospin est fixé : Jacques Chirac n'a pas oublié que

pour Dominique Voynet, l'*Erika* n'était « pas une catastrophe écologique » ; il est déjà au poste de pilotage ; il prône la transparence ; il incarne la présidence française. Bref, « l'autre tête de l'exécutif » veut montrer qu'il est aux commandes.

DÉSAMORCER LES ACCUSATIONS

A la sortie du conseil des ministres, Marylise Lebranchu, nouvelle garde des sceaux et élue du Finistère, est déléguée pour désamorcer les éventuelles accusations « d'incurie » déjà lancées par Philippe de Villiers (MPF). La présidence française a fait des propositions pour mieux réglementer le transport maritime de produits dangereux. « Certaines ont déjà été acceptées. Certaines ne l'ont pas été. Il faut qu'on aille beaucoup plus vite », explique-t-elle. Le ministre des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne, se dépêche d'annoncer que, contrairement à décembre 1999, Dominique Voynet va immédiatement rejoindre Jean-Claude Gayssot à Cherbourg.

Dans la soirée, elle déclarera : « Cette nouvelle catastrophe est un risque sérieux, sévère pour l'environnement. »

Dans l'après-midi, l'opposition relaye Jacques Chirac pour faire pression sur le premier ministre. « Faudra-t-il un troisième naufrage pour qu'enfin le gouvernement passe à l'action ? », interroge le groupe

Démocratie libérale. Lors des questions au gouvernement, l'UDF Edouard Landrain (Loire-Atlantique) attaque le premier. Le ton est vif : « Depuis trois ans, vous parlez beaucoup, mais avez peu fait. Les populations maritimes en ont marre ! Qu'allez-vous enfin décider ? » Lionel Jospin prend la mouche, et le micro. Il défend ses ministres : l'ac-

Londres ne dramatise pas l'accident

Reconnaissant que le *Ievoli-Sun* « a coulé dans les eaux britanniques » et qu'il gît maintenant à 60 mètres de profondeur « hors des eaux territoriales » de l'île anglo-normande d'Aurigny, « mais à l'intérieur de sa zone de pêche des 12 milles », l'Agence maritime et des gardes-côtes britannique (MCA) se félicitait, mardi, d'avoir laissé les Français, « dont les intérêts sont plus menacés » que ceux du Royaume-Uni, « prendre la direction opérationnelle » des efforts anti-pollution.

Selon l'Agence, qui a interrogé des scientifiques français et britanniques, « les 1 027 tonnes métriques de méthyl éthyl ketone et les 996 tonnes d'alcool propylique ne représentent pas de dangers pour l'environnement marin et se dissiperont immédiatement dès leur exposition » à l'air libre. Les 4 000 tonnes de styrène, toujours prisonnières dans les réservoirs, « représentent une menace différente, quoique limitée » pour l'environnement, selon la MCA, qui précise que, compte tenu de la température en vigueur au fond des eaux, le styrène « se solidifiera probablement dans les vingt à quarante jours ». – (Corresp.)

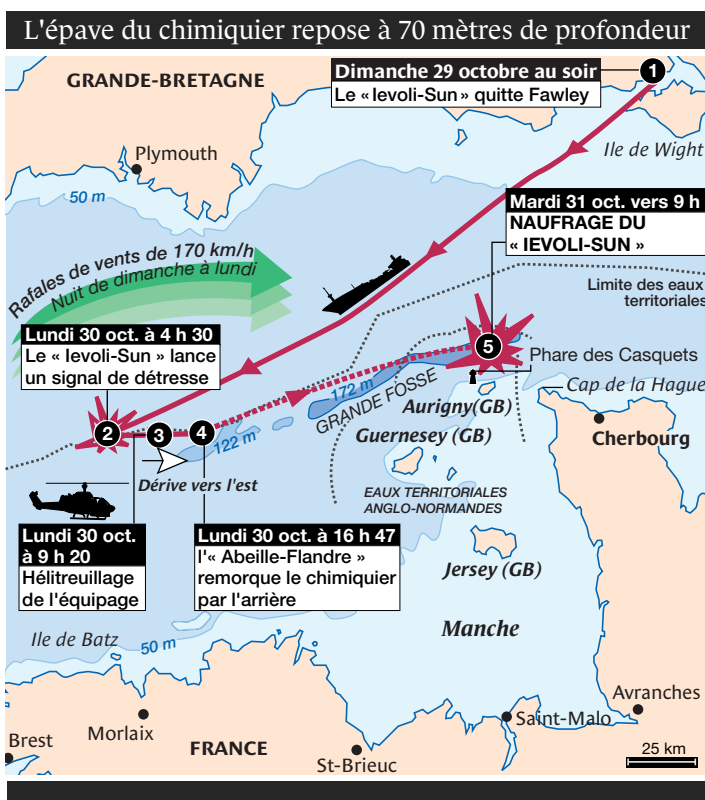
tion de Jean-Claude Gayssot et Dominique Voynet, « tant aux niveaux national qu'euro-péen, devrait susciter de votre part plus d'intérêt et plus de respect. Un certain nombre de mesures que nous avons proposées à nos partenaires européens et qu'ils ont acceptées n'auraient pas à être prises si vous les aviez fait adopter ». Puis le premier ministre détaille les opérations. Des bancs de l'opposition fuse l'accusation : « C'est du bla-bla ! » « Non, c'est de l'action pratique, riposte M. Jospin, excédé. Mettez votre combinaison, M. le député, et rendez-vous sur place, à la nage, peut-être ! » Il conclut : « Le gouvernement fait face à l'urgence, et il prépare le moyen terme. »

Comme Edouard Landrain avant lui, Didier Quentin (RPR, Charente-Maritime) demande si « ce tanker aurait été volontairement treuillé jusqu'à la fosse des Casquets ». Lionel Jospin bout : « Je juge de vos préoccupations à l'aune d'une imputation que vous avez osé faire : l'idée que ce bateau menacé aurait pu être volontairement tiré [vers la fosse] par l'équipage qui ve-

nait à son secours (...) Que vous osiez, représentants du peuple, ce genre d'imputation à l'égard d'hommes qui ont risqué leur vie (...) donne la mesure de votre qualité d'âme ! » L'opposition gronde encore lorsque Jean-Claude Gayssot, tout juste de retour des lieux du naufrage, décrit la situation.

Une heure plus tard, la porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna, informe que Jacques Chirac, « en sa qualité de président en exercice du Conseil européen », a demandé à Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen, que celui-ci « examine les projets en instance selon une procédure d'urgence », et à Romano Prodi, président de la Commission, que les mesures préparées « soient finalisées et transmises le plus vite possible au Conseil ». « Aucun retard ne peut être justifié », ajoute M. Chirac. Dans la soirée, l'Elysée annonce qu'il se rendra à Cherbourg mercredi matin. « En sa qualité », cette fois, de président de la République.

Cécile Chambraud



Renflouement ou transvasement de la cargaison nécessiteront des précautions extrêmes

LA CARGAISON du *Ievoli-Sun* comportait 6 000 tonnes de produits toxiques – 3 998 tonnes de styrène monomère transportées pour le compte de Shell Chemicals, plus 1 000 tonnes de méthyle trichlorosilane et 1 000 tonnes d'alcool isopropylique transportées pour Exxon Mobil. En cas de fuite, ces deux derniers composants, extrêmement solubles dans l'eau et peu toxiques, devraient rapidement être dispersés par les courants. En revanche, le comportement du styrène, qui entre dans la fabrication de matières plastiques, et dont Shell France reconnaît qu'il « peut être nocif pour la santé humaine », préoccupe davantage les experts.

Ce liquide visqueux inflammable, dont les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air – mais pas avec l'eau –, est classé B dans l'échelle internationale Marpol à quatre degrés (de A pour les produits les plus dangereux à D). C'est un cancérigène pour l'animal. Chez l'homme, son inhalation à forte dose peut occasionner des céphalées, des vertiges, voire le coma, tandis que l'exposition prolongée peut causer des troubles neurologiques, des désordres digestifs, des irritations des voies respiratoires et des muqueuses oculaires. En ce qui concerne son caractère cancérigène, « malgré plusieurs cas de leucémies rapportées chez des ouvriers, il n'est pas possible de conclure quant au rôle de ce solvant », indique la fiche toxicologique rédigée par l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS).

LE PRÉCÉDENT CHINOIS

En cas de fuite des cuves du *Ievoli-Sun*, le styrène, très faiblement soluble dans l'eau, remonterait à la surface, où 50 % à 100 % devraient se volatiliser dans l'atmosphère et disparaître en un à deux jours. La portion restant en surface sera rapidement dégradée par des bactéries, à moins qu'elle ne forme des filaments plastiques inertes après réaction chimique. Le risque d'explosion, réel lorsque le navire était en surface, semblait écarté. Une réaction de polymérisation – formation de plastique – qui s'accompagne généralement d'un fort

dégagement de chaleur et pourrait endommager les cuves par augmentation de la pression reste cependant possible : le produit inhibiteur de cette réaction « n'est plus efficace en l'absence d'oxygène », indique la fiche de l'INRS.

En ce qui concerne la santé humaine, tout dépendra donc de la durée et de l'intensité de fuites éventuelles, qui pourraient engendrer un panache de styrène volatil, susceptible de gagner les régions côtières. Météo France modélise actuellement le comportement d'un tel nuage. En 1995, un déversement portuaire de 200 tonnes de ce composé organique en mer de Chine avait nécessité l'évacuation de chantiers voisins avant de disparaître en une dizaine d'heures. « Les demandes d'indemnités avaient plus porté sur le manque à gagner que sur les aspects sanitaires », indique Bruno Barnouin, responsable de l'environnement littoral à l'Institut français de recherche pour l'exploration de la mer (Ifremer).

Selon lui, le risque principal en cas de fuite concerne la vie marine. Même faible, la dissolution du styrène peut, en effet, rendre temporairement impropres à la consommation les organismes vivants aux abords de l'épave. « Il suffit de quelques parties par million (ppm) pour rendre poissons et coquillages inconsommables au plan du goût, sans pour autant qu'ils soient toxiques », indique le chercheur. Contrairement au fuel de l'*Erika*, le styrène se biodégrade dans le milieu aqueux, si bien que « la décontamination des débris pollués intervient en environ une semaine ».

Le renflouement ou le transvasement des produits toxiques nécessiteront des précautions extrêmes. Si le solvant s'échappe des cuves, les autorités devront faire face à un dilemme. Tenter de colmater ou accélérer le processus, manière de répondre à une question politique : faut-il craindre des fuites de faible intensité mais susceptibles d'entraver durablement la pêche dans cette zone poissonneuse, ou « espérer » un relargage massif mais bref, au risque de voir un panache toucher terre ?

Hervé Morin

Les organisations écologistes demandent un contrôle plus strict des substances chimiques

Le NAUFRAGE du *Ievoli-Sun* intervient alors que la préoccupation internationale relative aux effets environnementaux des produits chimiques se réveille. La semaine dernière, s'est tenue à Copenhague une conférence sur la pollution chimique, à l'initiative de l'Organisation européenne des consommateurs et du Bureau européen de l'environnement. Alors qu'on estime que la production de produits chimiques organiques s'élevait, en 1930, à 1 million de tonnes dans le monde, elle dépasse aujourd'hui 400 millions de tonnes. L'Union européenne fournit 33 % de ce total, et la croissance de la production chimique dépasse même celle du produit intérieur brut depuis 1993, comme le relève l'Agence européenne de l'environnement.

Cette situation est préoccupante à double titre : d'une part, la diffusion de produits chimiques dans l'environnement a des effets mal connus sur les écosystèmes et la santé. Par exemple, on observe en Europe occidentale une augmentation constante des cas d'asthme et d'allergie qui seraient liés, en plus de la pollution de l'air, aux particules chimiques. D'autre part, les connaissances toxicologiques et écotoxicologiques sur les produits chimiques sont très insuffisantes : alors que l'inventaire européen des substances chimiques (Eines) listait près de 100 000 produits en 1981 – dont plus de 50 000 commercialisés au

jour d'hui –, seules quelques centaines sont évaluées précisément.

La législation européenne est complexe et incomplète : dans un rapport publié en 1998 sur l'application des directives 67/548 et 92/32 relatives à la classification des substances dangereuses, la Commission européenne notait

Une convention pour prévenir la pollution maritime

La convention Oskar pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est interdit le rejet en mer de nombreuses substances chimiques ainsi que celui d'autres déchets. Signée en 1992 par quinze pays riverains, Oskar (pour Oslo et Paris, du nom de deux conventions antérieures fusionnées) vise à prévenir et limiter la pollution de l'océan. Elle prévoit notamment l'interdiction de l'immersion de nombreux produits chimiques (dont le styrène et le méthyle trichlorosilane) « sauf cas de force majeure dû aux intempéries ou à toute autre cause lorsque la sécurité de la vie humaine ou d'un navire ou d'un aéronef est menacée ». L'immersion dans un tel cas doit être immédiatement signalée à la Commission « avec des renseignements complets sur les circonstances, la nature et les quantités de matières immergées ». La convention Oskar est surtout connue en France pour l'interdiction des rejets radioactifs, qu'elle prévoit à l'horizon 2020 (Le Monde du 1^{er} juillet 2000).

que seulement 1 047 notifications de telles substances lui avaient été communiquées, et que 9 Etats membres « envoyaient leur notification après que la substance eut été introduite sur le marché ». Quant au programme de l'OCDE pour évaluer les substances chimiques, il n'a traité entre 1992 et 2000 que 350 produits, l'objectif étant d'arriver à 1 000 en 2004.

Par ailleurs, la convention de Rotterdam tente de contrôler l'usage des produits les plus dangereux : le 30 octobre, elle en a allongé la liste, qui compte désormais 24 pesticides et 5 produits chimiques industriels. Mais la convention n'a été ratifiée que par 11 pays, alors qu'elle n'entrera en

non dégradables dans l'environnement, et l'interdiction d'ici à 2020 du rejet dans l'environnement des substances dangereuses.

Cette charte manifeste la pression grandissante des ONG sur la question chimique. Mais ce sont sans doute des actions plus visibles qui feront bouger les autorités et l'industrie. Une bataille est ainsi engagée depuis plusieurs années contre les phthalates, des additifs ajoutés au plastique pour l'assouplir, et qui pourraient avoir des effets cancérigènes. De même, l'interdiction du TBT (tributyltin), une peinture de bateau toxique pour les organismes marins, est demandée de longue date. Le PVC (chlorure de polyvinyle, un plastique très courant) est aussi sous le feu des écologistes en raison des dioxines que relâche leur combustion. Face à la pression, l'industrie tente d'éviter des réglementations contraignantes : le 24 octobre, les chimistes européens ont ainsi déclaré qu'ils préféreraient des engagements volontaires de recyclage des PVC et de diminution de l'usage des phthalates qu'une réglementation européenne.

application qu'après la 50^e ratification.

Pour tenter de secouer cette inertie, la conférence de Copenhague a adopté le 27 octobre une charte des produits chimiques demandant notamment une date limite pour que tous les produits chimiques commercialisés aient subi une évaluation de leur toxicité, une élimination des produits

Hervé Kempf

Le sinistre pourrait coûter une vingtaine de millions d'euros aux assureurs

ERIKA, Amoco-Cadiz, Tanio... il faut ajouter le nom du chimiquier italien *Ievoli-Sun* dans la triste liste des catastrophes qui ont pollué les côtes françaises. Comme pour le pétrolier *Erika*, le *Ievoli-Sun* est assuré pour le navire lui-même, la marchandise, et les dommages à l'environnement. Le sinistre pourrait coûter une vingtaine de millions d'euros aux assureurs et réassureurs, indiquaient mardi 31 octobre plusieurs spécialistes interrogés, en précisant qu'il s'agissait de données provisoires, dépendant notamment des opérations de sauvetage en mer à mener. Ce montant est « faible », notamment au regard des potentiels dommages écologiques, qui, eux, ne sont pas encore chiffrables. Il reste que dans ces cas de catastrophes, il est souvent difficile de départager les responsabilités. Les discussions

durent souvent des années, et sont souvent placées sur le terrain judiciaire.

Le corps du navire *Ievoli-Sun* est assuré par le marché italien, principalement l'UMS, une filiale de l'assureur italien Generali, à hauteur d'environ 15 millions d'euros. La cargaison de produits chimiques, soit 6 000 tonnes (4 000 pour Shell, et 2 000 pour Exxon-

Mobil) est couverte à hauteur de 2 à 4 millions d'euros. Cette couverture est souvent assortie d'une garantie de frais de retrait du fond de la mer, qui comprend une franchise pouvant être élevée.

Autre volet de l'assurance, la responsabilité de l'armateur, plus difficilement chiffrable. L'assurance de responsabilité est placée auprès de clubs P & I (Protection and Indemnity). Ces armateurs réunis en mutuelles sont nés au début du

XIX^e siècle, essentiellement sur le marché de Londres, pour assurer les propriétaires de navires. Ces P & I couvrent aujourd'hui près de 90 % de la flotte mondiale. Chaque « club » dispose de plafonds dans ces garanties. Au-delà, ce sont des conventions internationales qui s'appliquent.

LE FIPOL PAS CONCERNÉ

Pour mémoire, dans le cas du naufrage du pétrolier maltais *Erika*, le 12 décembre 1999, le sinistre a coûté 21,6 millions de dollars au marché de l'assurance, dont 6 millions pour le corps du navire, 3,8 millions pour la cargaison de pétrole et 11,8 millions de responsabilité du propriétaire du navire. Cette indemnisation est complétée par le Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par hydrocarbures (Fi-

pol). Ce fonds est financé par les Etats adhérents, dont la France.

Dans le cas du *Ievoli-Sun*, le Fipol ne s'applique pas, puisque, comme son nom l'indique, ce fonds ne concerne que le pétrole. Les produits chimiques relèvent d'autres conventions, notamment une convention écrite en juillet 1996 sur la responsabilité des transporteurs de matières dangereuses en mer, qui fixe des plafonds de responsabilité à 20 millions d'euros, mais qui ne s'applique pas encore. C'est la convention de Londres – signée dans le cadre de l'Organisation maritime internationale (OMI) – de 1969, modifiée en 1984 et 1992, qui devrait s'appliquer. Elle stipule que la responsabilité des dommages à l'environnement et leur indemnisation incombent au propriétaire du navire et non au chargeur (le propriétaire de la cargaison) ou à l'affréteur (la société qui a loué le bateau). Cette convention fixe des limites de responsabilité. Mais ses conditions ne sont guère favorables.

La sécurité maritime s'est améliorée, rappellent les professionnels de l'assurance. « Il y a dix fois plus de pétroliers et dix fois moins de pollution qu'il y a dix ans », soutient Vianney de Chalus, directeur général de Groupama Transport, spécialisé sur ce type de risque. « Il faut être intransigeant sur les armateurs pirates, mais le risque zéro n'existe pas », poursuit-il. « La sécurité maritime s'est améliorée », relèvent des professionnels du réassureur Scor, qui appellent qu'en mer du Nord, au cours du seul hiver... 1820, plus de 2 000 navires ont fait naufrage, provoquant la mort de 20 000 personnes.

Jean-Yves Nau

Pascale Santi

De l'« Erika » au « Ievoli-Sun », la tentation des raccourcis hâtifs

FAUT-IL INVOQUER la fatalité, les éléments déchaînés, l'imprévisibilité des uns et la négligence des autres, le laisser-aller des transporteurs, la primauté des

ANALYSE

Le transport maritime diffère pour les produits chimiques et pétroliers

gains escomptés par les géants de la pétrochimie sur la préservation de l'environnement ? Ces questions sont posées par une opinion publique exaspérée ou désabusée chaque fois qu'un avion s'écrase, qu'un poids lourd provoque un accident, qu'un train déraile ou qu'un navire fait

naufrage. Et la disparition du chimiquier italien vermillon dans les eaux de la Manche fait revenir sur toutes les lèvres les interrogations qu'avait provoquées la perte du pétrolier maltais *Erika* le 12 décembre au large de Pen-march.

Certains, médiocres connaissances du transport maritime, adeptes du « y'a qu'à... ! », ou exploitent d'un accident avec des arrière-pensées politiciennes, n'ont pas tardé dès lundi 30 octobre à enchaîner les comparaisons hâtives et approximatives avec la catastrophe de l'*Erika*. Certes, les similitudes existent : les deux accidents ont eu lieu par très mauvais temps, aux abords d'Ouessant, l'une des zones maritimes les plus dangereuses du monde, où passent chaque jour, sur des

sortes d'« autoroutes » bien balisées, plusieurs centaines de navires de tous types. L'armateur, dans les deux cas, est italien ; et c'est la même société de classification, le RINA, qui était chargée des contrôles techniques. Le *Ievoli Sun* avait lui aussi fait l'objet de vérifications et de blocages dans des ports européens. Il était affrété par deux grands groupes, Exxon-Mobil et Shell, l'*Erika*, lui, naviguant pour le compte de Total. Hier comme aujourd'hui, les hommes de la marine nationale à bord de leurs hélicoptères, comme l'équipage de l'*Abeille-Flandre* ont, dans des conditions périlleuses, sauvé la vie de tous les marins, avec un professionnalisme avéré.

Mais les incantations simplificatrices et l'amalgame facile, en

l'absence d'éléments tangibles qu'apportent les enquêtes, s'arrêtent là. D'autant que le droit international qui s'applique au transport maritime des produits chimiques, comme les conditions techniques de construction de ces navires très spécialisés et très coûteux, diffèrent sensiblement de l'acheminement du fuel lourd numéro 2 ou du kérosène. Seul les rapproche le fait que, dans un cas comme dans l'autre, le marché (notamment européen) est entre les mains des multinationales du pétrole – les majors – et de leurs filiales pétrochimiques.

On sait bien que la motivation première de ces groupes est la recherche du profit maximal, en jouant, parfois au détriment de la sécurité, sur le maillon du

transport maritime. On sait aussi qu'un navire immobilisé dans un port par une météo exécrable jusqu'à l'arrivée de l'accalmie permettant d'appareiller, c'est un capital inutilisé et des profits perdus. Et puisque le naufrage du tanker napolitain a eu lieu dans les eaux territoriales de Sa Gracieuse Majesté, on rappellera ce mot de William Shakespeare, dans *Henri IV* : « Nous nous savions aventurés sur une mer dangereuse, mais l'espoir du profit possible étouffait la peur du péril probable... ».

Ce nouveau drame de la mer intervient, malencontreusement ou heureusement, à un moment où l'Europe est engagée, à l'initiative de Paris, non seulement dans une politique de renforcement de la sécurité maritime qui

devrait être examinée au sommet des chefs d'Etat de Nice, mais aussi dans un redéploiement des modes de transport. Pour soulager les axes routiers nord-sud très encombrés, une relance du cabotage maritime est non seulement unanimement souhaitée (le groupe AtoFina, par exemple, s'y est résolument engagé), mais des crédits spécifiques ont été mis en place. La pitoyable fin du *Ievoli Sun*, au bord de la falaise sous-marine des Casquets – où gisent des explosifs et des déchets de tout acabit – ne peut que donner le signal d'une reprise énergique, par les Quinze, d'une politique commune des transports digne de ce nom.

François Grosrichard

Al Gore, « W » Bush et la redistribution des fruits de la croissance

A une époque où les Américains s'inquiètent davantage de leur protection sociale ou de leurs écoles, le programme économique des démocrates semble le plus populaire. Mais leur candidat ne parvient pas à en tirer profit

A six jours de l'élection présidentielle aux Etats-Unis, l'euphorie semble un peu retombée dans le camp Bush. Les sondages continuent à anticiper un scrutin serré. L'économie est plus que jamais au cœur du débat.

Mardi 31 octobre, M. Bush, s'est rendu en Californie. Au cœur de la Silicon Valley, il a rencontré des cadres de la high tech, dont le PDG de Cisco Systems, John Chambers, qui lui a apporté son soutien. M. Bush a accusé son

rival démocrate de chercher à « effrayer les personnes âgées » en caricaturant son programme de privatisation partielle du système de retraites. Le vice-président, qui était aussi en Californie, a de son côté accusé M. Bush

de mettre en place les conditions d'une « lutte des classes pour le compte des millionnaires » en proposant un programme de réductions d'impôts qui profite essentiellement aux riches.

WASHINGTON

de notre correspondant

Comme tous les ans à cette époque, le président Clinton et le Congrès, dominé par les républicains, se livrent une



J-6

avant le 1^{er} octobre, l'Amérique vit au rythme de centimes additionnels reconduits au jour le jour à moins d'une semaine des élections. Après la volte-face des républicains sur un compromis portant sur les crédits de l'éducation, Bill Clinton a mis son veto à ceux du Trésor, qui incluent le financement du Congrès et de la Maison Blanche. Les amis de George W. Bush dénoncent la duplicité d'un président dont le colistier est Al Gore. Bill Clinton réplique qu'il ne peut « en conscience » ratifier un texte augmentant le salaire des élus de 3 800 dollars « avant de financer nos écoles ».

Ce débat budgétaire témoigne de l'ampleur des divergences entre démocrates et républicains sur les enjeux économiques et sociaux – au cœur de la campagne – et des dérives démagogiques suscitées par un surplus budgétaire estimé à 4,6 trillions (milliers de milliards) de dollars sur dix ans. Les principaux candidats tirent de grosses traites sur ce qui n'est encore qu'un excédent potentiel susceptible d'être remis en cause par un ralentissement de l'économie toujours possible. MM. Bush et Gore jurent qu'ils ne toucheront pas aux 2,4 trillions réservés au paiement des retraites (Social Security). Mais le coût de leur plan est respectivement

évalué à 1,9 et à 1,4 trillion d'ici à 2010.

Le problème est que le Congrès, pourtant tenu par la loi de voter un budget en équilibre, a déjà commencé à dévorer ce surplus, rendant la tâche plus difficile au vainqueur du 7 novembre. Par le biais de mesures dites exceptionnelles qui visent souvent à satisfaire des intérêts électoraux et de 240 milliards de dollars de cadeaux fiscaux destinés surtout aux entreprises, c'est près d'un tiers du surplus hors retraites qui a déjà été alloué par les républicains. Comme l'a titré le *Washington Post*, « Good-bye Surplus ».

BAISSES D'IMPÔTS

C'est sur la santé, les retraites et les baisses d'impôts que s'opposent surtout les candidats. Au projet de remboursement partiel des ordonnances des personnes âgées protégées par l'assurance publique Medicare présenté par Al Gore pour un coût de 340 milliards de dollars, « W » a répondu en proposant 198 milliards. Par-delà ce choc des chiffres, le vice-président s'appuie sur le système actuel pour prendre en charge 50 % des frais et le gouverneur du Texas fait plus confiance à la concurrence du secteur privé, les HMO, organismes de gestion de santé, fort impopulaires. Il propose aussi des crédits d'impôts remboursables pour aider les pauvres à se payer une couverture médicale afin de n'être pas en reste par rapport au plan du candidat démocrate intitulé « Prospérité pour les familles américaines », qui promet d'assurer les millions d'enfants non couverts.

Al Gore se montre aussi plus généreux pour la Social Security tout en ne remettant pas en cause les structures existantes, qui offrent aux retraités un filet de sécurité mi-



nimal. Il propose aux salariés qui épargneraient pour leurs vieux jours un coup de pouce financier qui devrait coûter fort cher. « W », lui, incite les jeunes à placer en Bourse une partie de leurs cotisations sociales pour obtenir un meilleur rendement ; ce qui aboutirait à une privatisation partielle du système. Mais, en dehors du risque financier, alors que Wall Street joue aux montagnes russes, il s'est refusé à expliquer comment il financerait le manque à gagner de la Social Security.

George W. Bush a enfourché le vieux cheval de bataille républicain de réduction d'impôts et propose de rendre 1,3 trillion de dollars à tous les contribuables : « Je n'accepte pas que l'on puisse dire qu'il serait risqué de laisser plus d'argent entre les mains des contribuables. Ce qui l'est, c'est de laisser gérer ce surplus par les politiciens ni que l'on

fasse de discrimination entre riches et pauvres », martèle-t-il.

Pour ne pas être en reste, Al Gore a présenté ses propres allègements fiscaux (575 milliards) offerts aux « classes moyennes laborieuses », la base des démocrates, des crédits d'impôts, une aide pour envoyer leurs enfants à l'université (payante)... Il accuse « W » de favoriser les « puissants » et ce 1 % de riches qui se partageront le gros du pactole. En cette période de prospérité, les Américains sont plus soucieux d'une meilleure éducation pour leurs enfants que de voir baisser leurs impôts, contrairement aux années 80.

Issu d'un Parti démocrate longtemps réputé dépensier, Al Gore – suivant la politique commencée par Bill Clinton – fait preuve de rigueur financière et promet de rembourser toutes les dettes de l'Etat d'ici à 2012. Et d'accuser d'irres-

ponsabilité « W », qui privilégie les baisses d'impôts au lieu d'apurer les créances accumulées sous Reagan et George Bush père. Les deux candidats se retranchent derrière le président de la Réserve fédérale, le respecté Alan Greenspan : il soutient nos réductions d'impôts, disent les républicains ; il souhaite que l'Amérique paie ses dettes, répliquent les démocrates. Mais l'Académie des actuaires, organisme professionnel de statistiques financières, estime que le coût du plan Bush rend impossible l'élimination de la dette et risque de faire revenir le déficit budgétaire en 2015.

DEUX PHILOSOPHIES

C'est donc à un choix entre deux philosophies très différentes que l'on assiste. George W. Bush se veut le défenseur du secteur privé, du libre choix des Américains et du moins d'Etat, même s'il propose une augmentation des dépenses publiques sans précédent pour un républicain, et il accuse Al Gore d'être un adepte du « Big Government ». Ce dernier insiste plus sur le rôle de l'Etat et de la législation fédérale et veut promouvoir plus d'égalité dans les faits en ciblant ses programmes sur ceux qui en ont le plus besoin.

Mais le paradoxe de cette campagne électorale est que le programme démocrate est plus populaire que celui des républicains et que le vice-président ne parvient pas à en tirer profit. Les électeurs continuent de penser qu'en dépit de sa compétence et de ses huit années aux côtés de Bill Clinton, dont ils reconnaissent le rôle dans la prospérité actuelle, Al Gore ne devrait pas être meilleur gestionnaire que le gouverneur du Texas.

Patrice de Beer

Volte-face diplomatiques

Un porte-parole du vice-président Al Gore a critiqué, mardi 31 octobre, les variations de position de George W. Bush sur l'engagement des forces américaines dans les Balkans. « La dernière volte-face de George W. Bush montre qu'il n'est pas prêt à être le commandant en chef » des forces armées, a déclaré Doug Hattaway, le porte-parole, dans un communiqué. « D'abord, il a annoncé un programme qui ferait beaucoup de mal à l'alliance de l'OTAN. Puis il a appelé l'OTAN pour dire « Pardon, je plaisante ». Pas étonnant que beaucoup d'électeurs se demandent si George W. Bush est prêt à être président. »

Le secrétaire général de l'OTAN, Lord Robertson, venait d'indiquer le même jour que des conseillers de M. Bush l'avaient appelé pour lui dire que, si le gouverneur du Texas était élu, il maintiendrait la participation américaine aux forces de paix dans les Balkans. — (AFP)

Depuis qu'il est décédé, Mel Carnahan a des chances d'être élu dans le Missouri

NEW YORK

de notre correspondante

S'il est des régions de France où les morts votent, aux Etats-Unis, il en est où l'on peut élire les morts. C'est la curieuse situation à laquelle sont confrontés les électeurs de l'Etat du Missouri depuis que leur cher gouverneur, le démocrate Mel Carnahan, soixante-six ans, a été tué dans un accident d'avion le 16 octobre, aux côtés de son fils aîné et d'un de ses collaborateurs.

Très populaire, le gouverneur était candidat à l'un des deux sièges de sénateur du Missouri, jusqu'ici occupé par un influent républicain, John Ashcroft, qui se représentait pour un nouveau mandat. A trois semaines du scrutin, la mort subite de Mel Carnahan a naturellement bouleversé tous les plans des états-majors de campagne, les uns se retrouvant sans candidat, les autres sans adversaire. Pour ajouter à l'étrangeté de la situation, les autorités du Missouri ont annoncé que les bulletins de vote étaient déjà imprimés, que le délai légal de déclaration des candidatures était passé depuis quatre jours, et que le jour de l'élection, les habitants du Missouri auraient donc légalement la possibilité de voter pour un candidat mort et enterré.

A Washington, au quartier général du Parti

démocrate, on faisait grise mine, et pas seulement parce que le parti venait de perdre un homme de valeur : Mel Carnahan avait de bonnes chances d'être élu sénateur, et cette victoire permettait aux démocrates d'espérer faire basculer la majorité au Sénat américain en leur faveur. L'air de rien, l'enjeu de l'élection sénatoriale du Missouri était considérable.

LA VICTOIRE EN HÉRITAGE

Par décence, le sénateur John Ashcroft a décidé d'interrompre sa campagne pendant huit jours, en signe de deuil. Mais les instituts de sondage, eux, n'ont pas fait de pause, et ce qu'ils ont constaté pendant cette période de deuil a de nouveau tout bouleversé : malgré sa mort, le gouverneur restait un candidat très compétitif, devançant le sénateur républicain de 2 % dans les sondages. Le vice-gouverneur a alors lancé un ballon d'essai et fait savoir qu'il lui était légalement possible, en cas d'élection du défunt, de nommer à sa place sa veuve ou l'un de ses enfants jusqu'à 2002. L'effet a été immédiat : en cas de remplacement par sa veuve, Mel Carnahan ne menait plus par deux, mais par cinq points, dans les sondages.

Après un week-end de réflexion et de consultations familiales, la veuve du gouverneur, Jean Carnahan, soixante-six ans, a donc annoncé

lundi 30 octobre, à huit jours du scrutin, qu'elle occuperait le siège de son mari au Sénat, si d'aventure il était élu. « Une voix pour Mel Carnahan est une voix, a-t-elle déclaré. Les électeurs ont encore un choix. » M^{me} Carnahan n'a pas d'expérience politique directe mais, précise son entourage, elle a toujours travaillé aux côtés de son mari et est l'auteur de trois livres, dont l'un sur l'histoire de la résidence du gouverneur, dans lesquels elle évoque son rôle de collaboratrice.

Reprenant sa campagne dans des circonstances quelque peu inconfortables, le sénateur Ashcroft tente de rester philosophe : « Cela a été une campagne pas comme les autres, observait-il lundi, une campagne tragique. » Derrière lui, moins magnanime, l'appareil républicain fait donner ses juristes et met en doute la constitutionnalité d'une loi locale qui risque de lui coûter un siège stratégique au Sénat.

Trois veuves siègent actuellement au Congrès, où elles ont pris la succession de leur mari défunt, à la faveur d'élections partielles ; parmi elles figure Mary Bono, qui a repris le siège du chanteur Sonny Bono, de Sonny and Cher, lorsqu'il s'est tué dans un accident de ski il y a trois ans.

Sylvie Kauffmann

Les Européens menacent les Etats-Unis de représailles contre leurs subventions illégales aux exportations

« ÉVITER toute escalade inutile », dans la guerre commerciale transatlantique qui mine depuis quelques années les relations entre les Etats-Unis et l'Europe : c'est le souhait formé par le chef de l'Etat français dans une lettre adressée mi-octobre à Bill Clinton. Jacques Chirac répondait à son homologue américain qui suggérait de « chercher de façon urgente à résoudre au moins un des gros contentieux commerciaux comme [celui de] la banane ou [du] bœuf aux hormones », cela dans le but de faire du sommet euro-américain qui aura lieu le 18 décembre à Washington un succès. Le président américain, dont ce sera « le 15^e et dernier sommet » de ce type, espère ainsi faire progresser les relations transatlantiques dans les domaines « où nous pouvons faire la différence d'ici à la fin de l'année », c'est-à-dire les domaines commerciaux.

L'objectif, louable, est loin d'être

atteint. Les deux contentieux évoqués par Bill Clinton et qui, selon lui « ont déjà duré trop longtemps », sont sans commune mesure avec ceux qui se profilent à l'horizon. L'affaire des Foreign Sales Corporation (FSC), qui touche un des maillots essentiels du dispositif législatif américain mis en place depuis les années 70 sous diverses formes pour favoriser les ventes à l'étranger, n'est pas la moindre. Cette disposition autorise les entreprises américaines à créer des filiales étrangères fantômes, généralement basées dans des paradis fiscaux. Elles y font transiter fictivement leurs opérations à l'exportation et bénéficient ainsi d'avantages fiscaux qui faussent la concurrence internationale. Un quart des exportations américaines profitent de cette disposition. L'Union européenne évalue à 4 milliards de dollars le montant de ces subventions déguisées.

L'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui a jugé ces exemptions illégales, a fixé au 1^{er} novembre le délai accordé aux Etats-Unis pour mettre sa législation en conformité avec les règles du commerce mondial. Le projet déposé depuis septembre devant le Congrès n'était toujours pas voté mardi 31 octobre. Il est attaché à un projet d'allègement d'impôts de 240 milliards de dollars sur dix ans auquel Bill Clinton est hostile.

RISQUE D'ESCALADE

Le commissaire européen au commerce, Pascal Lamy, qui doit rencontrer les responsables américains au lendemain de l'expiration du délai, a déjà prévenu que le texte n'était qu'une opération cosmétique qui avait peu de chances de satisfaire l'Union européenne. Pour compenser l'abrogation des FSC, le nouveau texte prévoit d'offrir 4 à 6 milliards de réduction d'impôt

par an aux grands exportateurs comme Boeing ou Microsoft, entre autres, qui utilisent largement le dispositif.

Les risques d'une escalade existent donc bien. Dans tous les cas de figure, les quinze sont décidés à demander à l'OMC l'autorisation de riposter en bloquant des milliards de dollars d'importations américaines. Si le texte est voté, ils laisseront le soin à l'OMC de dire s'il est compatible avec les règles internationales et gèreront leur demande d'autorisation. S'il n'est pas voté, ils lanceront le processus de sanctions.

L'arbitre international n'est pas près d'être au chômage technique. Les contentieux se multiplient. Piéqué par une loi fourre-tout dont l'objet principal était le vote du budget de l'agriculture, le président Clinton a signé, samedi 28 octobre, un amendement antidumping sur l'acier qui risque de « déclencher

une nouvelle guerre commerciale avec l'Union européenne, le Japon et le Canada », comme l'ont assuré les représentants des trois zones.

Le texte, proposé par le sénateur démocrate Robert Byrd, accorde aux sidérurgistes américains et à d'autres entreprises le produit des taxes frappant leurs concurrents européens, japonais et canadiens accusés de vendre leurs produits à un prix inférieur à leur valeur réelle. Selon des estimations gouvernementales américaines, ces taxes atteindraient environ 40 millions de dollars (38 millions d'euros) par an. Début septembre, l'OMC avait carrement accusé Washington de protectionnisme et lui avait demandé de modifier la loi antidumping en vigueur depuis... 1916. Les Etats-Unis viennent de franchir un cran supplémentaire dans leurs pratiques unilatérales.

Babette Stern

Le « calme rétabli » par la visite de M. Poutine à Paris partage la presse russe

LA PRESSE russe a constaté, pour s'en féliciter ou pour le déplorer, que l'Europe s'est « calmée » sur la Tchétchénie, alors que le président russe achevait, mercredi 1^{er} novembre, par une visite au cimetière russe de Sainte Geneviève des Bois (Essonne) un séjour en France de trois jours, assorti d'un sommet Union Européenne-Russie. « Malgré tout ce qu'a écrit la presse française sur la Tchétchénie, l'Union européenne a traité le problème d'une manière extrêmement formelle, dans le genre : « on nous a demandé de vous poser sévèrement une question sur la Tchétchénie, nous l'avons fait » » écrivait, mardi, le quotidien *Vremia Novostei*, parodiant l'embaras des dirigeants européens qui recevaient un homme accusé de crimes de guerre par des organisations de défense des droits de l'homme.

Les rapports à ce sujet de la FIDH (Fédération internationale des droits de l'homme) et de Human Rights Watch, publiés à la veille de la visite de M. Poutine, ont été repris par certains médias russes, notamment l'influent quotidien *Kommersant*, appartenant à l'oligarque Boris Berezovski. Son correspondant à Paris n'ayant pas été accrédité pour la visite du président russe, *Kommersant* en a rendu compte par des reprises de quotidiens étrangers – notamment de la *Repubblica* et du *Corriere della Sera* –, mettant l'accent sur les manifestations parisiennes hostiles à la guerre menée par M. Poutine au moment où ce dernier

« échangeait des paroles de miel avec Romano Prodi ». Ces quotidiens évoquaient aussi une nouvelle hypothèse autour de l'assassinat, le 16 décembre en Géorgie, du journaliste italien Antonio Russo. Ce dernier « n'enquêtait pas seulement sur la Tchétchénie et les armes prohibées utilisées par Moscou » rapporte *Kommersant* citant ses confrères italiens, « mais aussi sur une Russe vivant en Géorgie qui serait la vraie mère de Vladimir Poutine, reniée par celui-ci : « Des gens du KGB sont venus me prendre toutes les photos de Volodia », déclare une vieille femme édentée sur une cassette vidéo disparue du domicile d'Antonio » selon le journal.

Le quotidien russe reproduit aussi le texte signé du président tchéchène, Aslan Maskhadov, qui fut publié par *Le Monde* dans son numéro daté des 29 et 30 octobre, bravant ainsi une interdiction édictée par le Kremlin de citer tout propos de « terroriste ». Mais la défense de la liberté de la presse en Russie ne semble pas avoir été abordée par les interlocuteurs de M. Poutine à Paris et la Tchétchénie, à en croire le principal site internet émanant du Kremlin, *stranu.ru*, « fut seulement [abordée] à l'initiative russe ».

Selon l'hédonimade *Expert*, à la défense du peuple tchéchène, les dirigeants européens préfèrent « la reprise de la croissance russe » — soulignée mardi par M. Poutine devant les patrons du Medef, dont une cinquantaine sont attendus du 8 au 10 novembre à Moscou —, ou « la menace d'une crise énergétique en Europe », qui a poussé Gaz de France à signer avec le russe Gazprom un contrat de 1 à 2 milliards de dollars, selon M. Poutine mardi (annonce fortement relativisée côté français) ou encore « la politique étrangère ferme de l'équipe Poutine ».

Le commentateur de la première chaîne russe ORT, Mikhaïl Leonov, expliquait, lundi, que Moscou doit « aider Jacques Chirac, qui est moralement faible et influençable, à résister au chantage interneur dont il fait l'objet, en utilisant des méthodes aussi grossières que les soi-disant intellectuels français – c'est-à-dire en développant des thèmes comme la saisie des comptes russes en France ou celui de la petite Macha » — une fille de couple franco-russe divorcé que sa mère russe réclame. ORT n'a d'ailleurs pratiquement parlé que de Macha, au soir du deuxième jour de la visite à Paris de M. Poutine.

Sophie Shihab

Bernard Kouchner, haut représentant des Nations unies au Kosovo

« Douze heures de vote démocratique ne tirent pas un trait sur douze siècles d'affrontements »

Dans un entretien exclusif au « Monde », le haut représentant de l'ONU au Kosovo, Bernard Kouchner, dresse un bilan des élections municipales qui

PRISTINA
de notre envoyé spécial
« Quel bilan tirez-vous des élections municipales du 28 octobre au Kosovo ?

– On nous avait mis en garde contre ces élections, nous prédisant qu'elles seraient violentes, imprécises, déstabilisatrices. Il n'est pas inutile de rappeler que leur organisation et la date ont été décidées par le Conseil de sécurité des Nations unies. Aucun pays ne s'y était opposé, ni même ne s'était abstenu, tout simplement parce que cela découle de l'application de la résolution 1244 des Nations unies. Il est faux de dire que ces élections sortent de ce cadre, établissant l'autonomie substantielle du Kosovo. Je ne connais d'ailleurs pas d'autre moyen que des élections pour instaurer une démocratie. Seize mois après la fin de la guerre, ce scrutin s'est déroulé dans le calme. Mieux que cela, samedi fut le jour le plus calme de tous depuis que nous sommes entrés au Kosovo. C'est un résultat que je juge très encourageant, caractérisé par l'obstination, l'enthousiasme, la maturité et la modération.

» Il fallait voir tous les gens glisser le bulletin dans l'urne les larmes dans les yeux. En une journée, ils ont retrouvé leur dignité, après dix ans d'apartheid et des siècles de confrontation. Les dirigeants politiques du Kosovo ont bien compris qu'ils sont maintenant engagés dans une course à la démocratie avec Belgrade. C'est à celui qui donnera le plus de signes démocratiques. Ils sont conscients que le moindre accroc peut leur être dommageable. Enfin, si les résultats du vote sont une victoire pour Ibrahim Rugova [dirigeant historique et non violent de la Ligue démocratique du Kosovo], ce n'est pas pour autant une défaite pour Haschim Thaci [ancien chef de l'Armée de libération du Kosovo, président du Parti démocratique, ou PDK]. Les 27 % de voix obtenus par le PDK sont un bon score. Peu d'anciens chefs de guérilla dans le monde ont réussi le passage de la clandestinité à la vie démocratique. Et, surtout, le principal vainqueur des élections de samedi est la population du Kosovo.

– **Seize mois après la fin des bombardements et votre nomination, avez-vous le sentiment du devoir accompli, en ayant organisé ces élections ?**

se sont déroulées le 28 octobre dans la province et qui ont été remportées par le parti modéré (LDK) d'Ibrahim Rugova. A Belgrade, le nouveau pré-

– Avoir passé ce cap de cette manière est un très grand soulagement pour mon équipe, qui va maintenant se séparer, après un an et demi à deux ans de travail commun. C'était l'action de militants, une grande aventure. C'est la fin d'un cycle. La fin d'une certaine époque pour l'action de la communauté internationale au Kosovo, caractérisée, au début, par l'imprécision de nos moyens d'action. Nous avançons dans le brouillard. Maintenant, les choses se clarifient et on peut raisonnablement envisager un calendrier pour les prochaines élections. Les

Avoir passé ce cap est un très grand soulagement pour mon équipe, qui va maintenant se séparer après un an et demi de travail. C'est la fin d'un cycle. La fin d'une certaine époque pour l'action de la communauté internationale au Kosovo

organisations du Kosovo et Kostunica reconnaissent la résolution 1244 des Nations unies, c'est plus confortable.

» Rappelons-nous le paysage à la fin des bombardements : les dirigeants albanais refusaient de se voir et de se parler, les combattants prenaient le contrôle des villes, les Serbes étaient chassés, Milosevic était au pouvoir... Aujourd'hui, seize mois plus tard, nous saluons la victoire des modérés [au Kosovo], et celle de la démocratie de l'autre côté.

» Il faut à présent appliquer sur le terrain le résultat des élections. L'idée est de responsabiliser les Kosovars à la gestion de leur territoire. L'administration internationale restera comme un garde-fou, mais je ne veux plus ramasser les ordures à Pristina, ce n'est pas mon travail ! Il faut maintenant appliquer les lois dans les municipalités. Je sais que ce sera difficile, parce qu'il faudra vaincre le poids des traditions, des familles, des mafias... A Pristina, le fonctionnaire qui a ordonné la destruction de quatre bâtiments construits illégalement a été assassiné en septembre.

– **Certains pensent que la résolution 1244, nécessaire pour arrêter le conflit, est maintenant**

obsolète. Pensez-vous qu'il faille la modifier pour que la communauté internationale poursuive son action dans la province ?

– Je ne suis pas persuadé qu'il faille y toucher. Elle doit au moins rester en vigueur jusqu'aux prochaines élections [législatives, probablement organisées au printemps 2001] et la mise en place d'une véritable autonomie. Certains avancent l'idée d'un Kosovo comme la troisième République yougoslave, aux côtés de la Serbie et du Monténégro. La réflexion n'en est pas à un stade très avancé. Quant à moi, j'ai toujours re-

fusé de parler d'indépendance, de débattre du statut final. Il faudra probablement organiser une conférence internationale sur le statut final du Kosovo, mais pas cette année, ni avant les élections. Ce qui nous intéresse, pour le moment, c'est d'appliquer sur le terrain le résultat des élections municipales et de modifier les institutions pour tenir compte du nouveau rapport de forces politique local. Tous les problèmes ont une solution ici. Nous ne sommes pas à Jérusalem ! Mais la discussion sur le statut final dépendra de toute façon de la manière dont évolue la situation à Belgrade.

– **L'élection de Vojislav Kostunica facilitera-t-elle la résolution du statut du Kosovo ?**

– Avec le départ de Milosevic, les choses ne seront plus jamais comme avant à Belgrade. A Pristina non plus. Il faut que Belgrade tienne compte des évolutions au Kosovo. Pour cela, laissons le temps à Vojislav Kostunica, dont l'élection ne remonte qu'à environ cinq semaines. Mais nous n'en sommes pas quittes avec l'oppression seulement parce qu'on salue la victoire de la démocratie en Serbie.

» Ce n'est pas parce que nous

avons remporté, avec beaucoup de chance et d'obstination, ce petit succès [des élections libres et démocratiques] que l'on doit s'arrêter là. Restons très attentifs, car il n'y aura pas de stabilité dans les Balkans si des tensions demeurent au Kosovo. Or il existe encore des risques de confrontation. Il faut donc tout faire pour éteindre définitivement ce foyer. Nous venons seulement de démarrer la machine à faire la paix. La besogne est inachevée. Douze heures de vote ne tirent pas un trait sur douze siècles d'affrontements !

– **L'action de la communauté internationale au Kosovo a-t-elle fait avancer la cause des missions de maintien de la paix et du droit d'ingérence ?**

– Les Etats sont maintenant plus réalistes, en ce qui concerne les missions de maintien de la paix et le temps viendra où l'on pourra parler sans rougir de droit d'ingérence pour protéger des minorités. Nous avons parfois tendance à oublier qu'il nous a fallu des siècles pour construire nos démocraties, qui ne sont pas toujours parfaites. Au Kosovo comme au Timor-Oriental, nous reconstruisons des Etats, nous remettons en place des hôpitaux, une administration... On se dirige vers une nouvelle définition de la souveraineté des Etats. Pour moi, le droit d'ingérence est un droit préventif. Malheureusement, nous n'en sommes pas encore là. Des accords de Dayton à la conférence de Rambouillet, on a agi trop tard. C'est vrai aussi pour la Somalie, le Timor, les Kurdes... Et le jour où les dictateurs, ou bien ceux qui ne dirigent pas leur pays démocratiquement, auront conscience qu'ils risquent d'être punis un jour, alors ils commettront sans doute moins de crimes. Petit à petit, au Kosovo et à Timor, nous commençons à prouver qu'il est possible d'éveiller une conscience mondiale pour protéger les minorités. N'est-ce pas là l'une des dernières grandes aventures ? La défense des droits de l'homme ne consiste pas uniquement à dénoncer les abus dans des rapports. C'est aller débusquer l'endroit où il faut intervenir avant d'en voir les images sur CNN. »

*Propos recueillis par
Christophe Châtelot*

Une ONG palestinienne indépendante met en cause les méthodes de l'armée israélienne

JÉRUSALEM-EST

de notre envoyé spécial

Le docteur Mustapha Barghouti, président de l'Union des comités d'entraide médicale palestiniens (ONG indépendante de l'Autorité palestinienne, dont elle a beaucoup dénoncé les abus), a présenté, le 30 octobre, un premier bilan des victimes palestiniennes portant sur les quatre premières semaines de l'Intifada Al-Aqsa. Un bilan réalisé avec l'aide de l'association israélienne Médecins pour les droits de l'homme et de l'ONG américaine US Physicians for Civil Rights.

Du 29 septembre au 27 octobre, 138 Palestiniens sont morts sous les balles ou les roquettes israéliennes, et plus de 5 000 ont été transportés, blessés, dans les hôpitaux palestiniens. Selon le juriste Mohamad Abou Hartieh, de l'ONG Al Haqi, il y a eu, en vingt-huit jours, autant de morts que durant les six premiers mois de l'Intifada en 1987, et autant de blessés qu'en un an.

Parmi les tués, 92 % l'ont été par balles (les autres par intoxication aux gaz ou manque de soins immédiats). M. Barghouti a recensé deux cas de tortures, dont celui d'Issam Judeh, 47 ans, de Ein Safa, près de Ramallah, capturé le 9 octobre par l'armée et emmené dans une colonie juive, dont la trace a ensuite été officiellement « perdue ». L'homme fut retrouvé

le lendemain dans sa voiture, mort après avoir été torturé, les photos – abominables – faisant foi. Sur les personnes décédées, 66 (soit 48 %) ont été touchées à la tête ou au cou, et 53,4 % à la poitrine ou à l'abdomen. « *L'armée israélienne a indiqué que ses*

pour les mères palestiniennes qui nous obligent à tirer sur leurs enfants ». Selon ses statistiques, les moins de 15 ans (49 % de la population des territoires) ne constituent que 13 % des victimes palestiniennes. 20 % ont de 16 à 18 ans, 50 % de 19 à 29 ans, et 17 % de 30 à

De nouveaux morts avant une rencontre entre M. Arafat et M. Pérès

Six Palestiniens ont été tués, mardi 31 octobre, par l'armée israélienne, qui a annoncé se préparer à un conflit prolongé. De son côté, le Fatah, la principale faction de l'OLP, à laquelle appartient le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a répété que l'Intifada se poursuivrait jusqu'à la « fin de l'occupation israélienne ». C'est dans le nord de la bande de Gaza que les affrontements entre les Palestiniens et l'armée israélienne ont été les plus violents. Un journaliste de la chaîne d'information en continu américaine CNN, Ben Wedeman, a été également blessé par balle alors qu'il couvrait ces affrontements. L'ancien premier ministre Shimon Pérès, aujourd'hui ministre de la coopération régionale dans le gouvernement d'Ehoud Barak, doit rencontrer très prochainement M. Arafat pour tenter de renouer le dialogue. – (AFP, Reuters.)

soldats agissent avec une attention extrême, a ajouté le docteur Barghouti. C'est parfaitement exact : les chiffres sont là : ils visent avec beaucoup d'application le haut du corps. »

Le médecin palestinien a dénoncé les propos tenus samedi à Berlin par le ministre israélien des affaires étrangères, Shlomo Ben Ami, qui a déclaré « avoir honte

59 ans. « *Là encore, les chiffres parlent. L'image des mères envoyant leurs enfants à la mort est une absurdité. Toute la population est dans la rue, et vous ne pouvez jamais empêcher les jeunes de participer aux manifestations, pas plus chez nous que dans vos banlieues en Occident* », nous déclarait-il à l'issue de sa présentation. De son côté, la section palestinienne de

l'ONG Defense for Children International a recensé à ce jour 44 mineurs tués, 5 hospitalisés en état de mort clinique et 1 600 blessés, parmi eux 18 ayant perdu la vue.

M. Barghouti indique également que, selon ses données, 25 % des victimes sont mortes lors de tirs israéliens effectués hors de tout affrontement entre militaires et manifestants. Parmi eux, la petite Sarah Hassan, dix-huit mois, tuée par des colons ayant ouvert le feu sur la voiture de son père, le 1^{er} octobre, ou Mohamed Houssana, de Bethléem, dix ans, tué par un sniper israélien au retour de l'école, que la photo montre son sac d'écolier encore sur le dos. Un ambulancier a été tué à Gaza, 75 ont été blessés et 30 ambulances palestiniennes ont été endommagées suite à des tirs israéliens.

Le docteur Barghouti a enfin présenté les balles prétendument en caoutchouc utilisées par son armée (des balles réelles recouvertes d'une fine pellicule de plastique), qui éclatent à l'intérieur du corps, et surtout celles, d'un imposant calibre et de dix centimètres de long, retrouvées sur le terrain. Il a cité le cas d'un homme qui a eu les deux genoux broyés par ce type de projectile, lequel a ensuite perforé les deux portes de la voiture derrière laquelle il se cachait.

Sylvain Cypel

L'Espagne et Bruxelles serrent les rangs contre l'ETA

MADRID. Comme après chaque assassinat de l'ETA, plusieurs centaines de milliers d'Espagnols ont manifesté, mardi 31 octobre, dans les villes espagnoles pour dénoncer le terrorisme de l'organisation séparatiste basque, qui a commis la veille dans la capitale son attentat le plus meurtrier de ces derniers mois, tuant un juge militaire et ses deux accompagnateurs, et faisant 66 blessés. Le président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, entouré de nombreux dirigeants, a pris la tête à Madrid d'une marche silencieuse de 250 000 personnes. Son ministre de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, a appelé les Espagnols à se préparer au pire. « *Ils appuient sur l'accélérateur. Rien ne leur ferait plus plaisir que de nous faire perdre notre calme* », a-t-il dit au micro d'une radio. Par solidarité, à Bruxelles, les membres de la Commission européenne et les chefs des représentations des pays de l'Union se sont également rassemblés pour une cérémonie silencieuse autour du secrétaire général du Conseil, l'Espagnol Javier Solana. – (Reuters.)

Les moutons britanniques pourraient être affectés par l'ESB

LONDRES. La fameuse « tremblante » qui affecte le cheptel ovin depuis deux siècles, sans jamais avoir empoisonné d'hommes, masque-t-elle l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) chez le mouton ? Les symptômes étant très similaires, la nouvelle agence de sécurité alimentaire britannique, la Food Standard Agency (FSA), a recommandé, mardi 31 octobre, au gouvernement de prendre « *d'urgence* » de nouvelles mesures de contrôle. Un test visant à déterminer si oui ou non le mouton est atteint de l'ESB existe déjà, mais il est tellement compliqué que quelques centaines de bêtes seulement ont jusqu'ici été examinées. La FSA invite les autorités à mettre rapidement au point un marqueur biologique simple qui permettrait de tester rapidement le cheptel. Par ailleurs, la FSA entend également recommander aux autorités d'étendre l'interdiction du « *cannibalisme* » à toutes les bêtes d'élevage destinées à la consommation humaine, y compris les volailles et les poissons de pisciculture. – (Corresp.)

L'Expo 2000 ferme ses portes sur un semi-échec

HANOVRE. L'Exposition universelle de Hanovre attendait 40 millions de visiteurs. Elle en aura accueilli 18 millions. L'Expo 2000 a fermé ses portes mardi 31 octobre. Ouverte le 1^{er} juin, la manifestation laisse une ardoise salée aux contribuables allemands : près de 1,2 milliard d'euros de déficit, soit six fois plus que les prévisions. Les visiteurs ont tardé à se presser à la première exposition universelle jamais organisée en Allemagne. La manifestation était placée sous le thème « Homme, Nature, Technique ». Les premières semaines ont été particulièrement catastrophiques, et l'affluence des derniers mois n'a pas permis d'inverser la tendance. Le chancelier Gerhard Schröder a préféré minimiser l'échec financier. « *Que d'un point de vue financier toutes les prévisions ne se soient pas réalisées n'entache pas le succès de l'exposition* », avait-il estimé la semaine dernière. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : l'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International a pressé, mardi 31 octobre, le gouverneur du Texas George W. Bush, candidat républicain à la Maison Blanche, de faire tout son possible pour suspendre l'exécution d'un condamné à mort mexicain, prévue pour le 9 novembre. Le procès contre le Mexicain Miguel Flores est « truffé d'erreurs », a affirmé l'organisation dans un communiqué. Mexico a également demandé à M. Bush la suspension de l'exécution de Flores qui n'a jamais été informé de son droit de recevoir une assistance consulaire. – (AFP)**

■ **Un groupe de 17 sénateurs républicains s'est opposé, dans une lettre rendue publique mardi, à ce que la Corée du Nord soit retirée de la liste des pays dont Washington considère qu'ils soutiennent le terrorisme. Les signataires, qui comprennent le chef de file de la majorité républicaine au Sénat Trent Lott et le président de la commission des affaires étrangères Jesse Helms, estiment que la Corée du Nord n'a rien fait pour mériter d'être retirée de cette liste et ne voient « aucune raison » qui justifierait que sa présence sur cette liste soit « réexaminée ». – (AFP)**

■ **YUGOSLAVIE : le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté mardi 31 octobre, à l'unanimité, une résolution recommandant à l'Assemblée générale l'admission de la Yougoslavie aux Nations unies, où elle ne siège plus depuis 1992. L'Assemblée générale devrait formellement voter mercredi l'admission de la République fédérale de Yougoslavie (RFY), ont affirmé les diplomates. La résolution sera présentée par l'Union européenne. « C'est un grand jour pour la démocratie dans les Balkans, en Europe, c'est un grand jour pour les Nations unies », s'est félicité l'ambassadeur américain Richard Holbrooke. La résolution 1326 a été adoptée sans vote par les quinze membres du Conseil après que le Comité des admissions eût recommandé un peu plus tôt l'admission de la RFY. – (AFP)**

■ **TUNISIE : l'avocat Mokhtar Trifi, 50 ans, a été élu dans la nuit de lundi à mardi 31 octobre président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) par les 25 membres du comité directeur. Le nouveau président, militant de longue date au sein de la LTDH, également ancien journaliste, est un défenseur de l'autonomie de son organisation et du libre accomplissement de sa mission. Il bénéficie du soutien de nombreuses organisations internationales de défense des droits de l'homme. L'ensemble des membres élus se sont engagés, autour d'un manifeste commun, à consolider d'abord l'autonomie de la Ligue, dans un contexte marqué par une « dégradation de l'état des libertés et de graves atteintes aux droits de l'homme ». – (AFP)**

■ **ARMÉNIE : l'organisateur d'une manifestation contre le président arménien, Robert Kotcharian, qui a rassemblé lundi près de 12 000 personnes à Erevan, a été condamné mardi à dix jours de prison, a-t-on appris auprès du ministère arménien de l'intérieur. « La marche organisée lundi par l'association 21st siècle n'était pas autorisée », a expliqué un porte-parole du ministère. Le président de l'association, Arkadi Vardanian, entrepreneur d'origine arménienne, naturalisé russe, sera emprisonné pour « délit administratif », et son avocat, Karo Karapetian, pendant sept jours pour le même délit. – (AFP)**

■ **IRAK : un avion irlandais transportant de l'aide humanitaire a atterri mardi 31 octobre à Bagdad. Un député européen irlandais, Niall Andrews, des députés et des hommes d'affaires irlandais se trouvaient à bord du petit avion, de type Jet-Star. L'appareil transportait des médicaments et des produits alimentaires. Il s'agit du premier vol en provenance d'Irlande depuis 1991. – (AFP)**

■ **IRAN : les dix juifs iraniens condamnés pour « espionnage » au profit d'Israël ont tous demandé l'annulation de leur condamnation, a annoncé mardi le porte-parole de la justice. « Tous les dix ont déposé une requête d'annulation auprès du procureur général », a affirmé Hossein-Ali Amiri, dans une déclaration à Radio-Téhéran. « Si le procureur juge les requêtes fondées, il demandera à la Cour suprême d'organiser un nouveau procès », a ajouté le porte-parole. – (AFP)**

GAUCHE Le Parti socialiste est parvenu à faire accepter par ses partenaires de la majorité « plurielle » l'ordre du jour du « sommet » qui se tiendra, comme prévu, mardi 7 novembre.

Un document devrait être adopté à cette occasion, qui recensera les points d'accords et de désaccords au sein de la majorité et multipliera les engagements. ● LES

VERTS sont embarrassés par le vote, dimanche 29 octobre, d'une motion interne qui fait de l'introduction de la proportionnelle dans le mode de scrutin législatif un « préalable » à

un accord avec le PS pour les élections de 2002. ● LE BUDGET DE LA « SÉCU » a été adopté en première lecture par les députés de la majorité, mardi. ● L'OPPOSITION est ten-

tée de profiter des discussions au sein de la majorité pour déposer une motion de censure. Les députés RPR, UDF et DL n'ont toutefois pas encore décidé de son éventuel objet.

Les alliés du Parti socialiste acceptent de rentrer dans le rang

Le PS, le PCF, les Verts, les radicaux de gauche et les chevènementistes sont tombés d'accord sur l'organisation d'un « sommet » de la majorité « plurielle », mardi 7 novembre. François Hollande a fait accepter son ordre du jour et sa méthode

LE SUSPENSE aura duré trois minutes. A l'issue du premier tour de table, aucun des représentants des cinq formations (PS, PCF, PRG, MDC et Verts) présentes à la réunion préparatoire, mardi 31 octobre, n'a émis d'objection à la tenue du sommet de la gauche « plurielle » : « François », « Robert », « Jean-Pierre », « Jean-Luc » et « Jean-Michel » se retrouveront, mardi 7 novembre, dans les Salons de l'Aveyron, à Paris. Ils parapheront une déclaration commune d'une dizaine de pages, comprenant un chapeau (général), quelques engagements (petits), une liste d'intentions (conséquence) et des points de désaccords (majeurs). La veille, le 6 novembre, une ultime réunion de concertation se tiendra au siège du PS, rue de Solférino, avec les responsables des différents groupes de travail.

Malgré des avancées plutôt modestes obtenues après trois heures de discussions, tous les négociateurs affichaient, mardi, en fin de matinée, au siège des Verts, le sourire des bons jours. « On a échappé à deux périls : tenir un sommet hypocrite où l'on aurait nié nos différences ; donner une mauvaise image de la gauche en ne pointant que nos divergences », explique Jean-Yves Autexier, vice-président du Mouvement des citoyens (MDC). Denis Baupin, porte-parole des Verts,

juge que sur « les trois objectifs de [son] parti – l'augmentation des minima sociaux, des mesures en faveur de l'énergie et des transports, l'introduction d'une dose de proportionnelle –, il y a des avancées sur deux d'entre eux ». Le PS observe qu'il n'« y a pas eu de blocage » et que l'« on a avancé sur la quasi-totalité des points ». « Il y a des avancées, même si ce n'est pas encore cela », reconnaît Jean-Paul Magnon, coordinateur du collège exécutif du PCF.

NOUVELLE SYNTHÈSE

Sur les cinq thèmes de travail retenus (institutions, Europe, transports et énergie, croissance et emploi, jeunes), les trois premiers ne posent guère de problème. Le statut futur de la Corse, l'inversion du calendrier électoral pour 2002 ou encore l'instillation d'une dose de proportionnelle dans le mode de scrutin législatif seront mentionnés, le 7 novembre, dans les points de désaccords. Les négociateurs du PS sont en revanche chargés de rédiger une nouvelle synthèse des deux textes économiques et sociaux qui sera rediscutée à la veille du sommet.

A la recherche d'« un signe concret » sur ces dossiers, M. Magnon réclame d'emblée « une augmentation de 3 % du SMIC, au 1^{er} janvier 2001 ». La situation se débloque quand le PCF accepte de ne

plus faire d'une hausse chiffrée du SMIC le préalable à tout accord. Les partenaires s'entendent alors sur « une meilleure indexation du SMIC sur la croissance ». Quelques minutes auparavant, les socialistes avaient accepté que figure, dans le texte commun, « une augmentation d'ici à la fin de l'année des minima

de travailler à un projet de loi de refondation sociale de l'Unedic ». Ou quand il préconise d'« encourager les entreprises à créer des emplois en allégeant de manière sélective les charges du crédit », ce qui est incompatible avec les engagements européens de la France. « Le problème, c'est que le PC n'ayant pas de

Le niveau des salaires en débat

Le sujet préoccupe la gauche, à la recherche d'une « solution » pour éviter que ne montent les impatiences sur la répartition des fruits de la croissance. « Au moment où la croissance dure, où le chômage diminue, le problème des salaires est posé », a reconnu, mardi 31 octobre, le président (PS) de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, Jean Le Garrec. Interrogé dans les couloirs du Palais-Bourbon, quelques heures avant la réunion préparatoire du sommet de la majorité « plurielle », il a estimé qu'« il faudra bien qu'évolue le concept du SMIC ». « Est-ce que le principe du "coup de pouce" gouvernemental doit être maintenu ? Peut-être faudra-t-il donner à ce "coup de pouce" une orientation plus pérenne », en le faisant moins dépendre du bon vouloir du gouvernement, a expliqué M. Le Garrec. Aujourd'hui, « c'est aux entreprises d'agir » pour augmenter les salaires, mais une hausse du SMIC « pourrait déclencher la spirale », a-t-il ajouté.

sociaux, qui leur permettrait de rattraper le niveau du seuil de pauvreté ». De même, le principe d'une « représentation des chômeurs » doit être inscrit dans l'accord final, sans plus de précision.

Sur plusieurs points, le PCF a été obligé de battre en retraite, apparaissant hors sujet lorsqu'il propose

« travailler à un projet de loi de refondation sociale de l'Unedic ». Ou quand il préconise d'« encourager les entreprises à créer des emplois en allégeant de manière sélective les charges du crédit », ce qui est incompatible avec les engagements européens de la France. « Le problème, c'est que le PC n'ayant pas de

« travailler à un projet de loi de refondation sociale de l'Unedic ». Ou quand il préconise d'« encourager les entreprises à créer des emplois en allégeant de manière sélective les charges du crédit », ce qui est incompatible avec les engagements européens de la France. « Le problème, c'est que le PC n'ayant pas de

éclipse par la polémique autour du naufrage de l'evolvi-Sun, la situation en Côte d'Ivoire et la politique de recherche, exposée par le ministre chargé de ces dossiers, le radical de gauche Roger-Gérard Schwartzberg. Avant qu'Alain Bergounioux, secrétaire national à la communication, ne présente l'état d'avancement des discussions au sein de la majorité « plurielle », François Hollande réaffirme brièvement que ce sommet doit être « utile », dégager des « orientations » pour 2002 et ne pas passer sous silence le bilan des trois ans et demi au pouvoir.

UN « GESTE » SUR LE SMIC

Après une semaine de tangage au sein de la majorité, le premier secrétaire se félicite que les réunions bilatérales et multilatérales aient permis d'« apaiser les esprits », tout en écartant les « surenchères » venant notamment du PCF. Depuis mardi, « beaucoup de progrès ont été faits », reconnaît-il, et il se dit « confiant » sur l'issue du sommet du 7 novembre. « Nous devrions sortir un texte » qui ne sera « ni de l'affichage politique, ni un programme », mais « la définition d'orientations et de propositions jusqu'en 2002 ».

Le SMIC ? « La proposition du PCF sur un affichage quantitatif a été repoussée au profit de l'affirmation

d'un principe : trouver un meilleur lien entre croissance, emploi et pouvoir d'achat ». Les minima sociaux ? Ils doivent être revalorisés à la fin de l'année et « il y aura un geste, parce que la croissance est là », confirme M. Hollande, qui plaide aussi pour une attention particulière « aux bas salaires, à ceux qu'on appelle les "travailleurs pauvres" ou aux bénéficiaires de petites pensions ». Il faudra peut-être prolonger dans les années à venir l'effort qui a été fait sur le minimum vieillesse, suggère-t-il.

Quant aux emplois-jeunes, le dirigeant du PS s'interroge : dans un contexte de reprise de l'emploi, notamment chez les moins de 25 ans, faut-il « faire du chiffre » en respectant à l'unité près l'engagement pris en 1997 par la gauche d'en créer 350 000 ? Ou ne serait-il pas préférable de mettre l'accent sur la pérennisation des 276 000 contrats déjà signés ? M. Hollande évoque déjà l'après-sommet. Il souhaite que le texte qui en sortira définisse aussi une « méthode » pour l'élaboration du programme proprement dit de la majorité dans la perspective des élections législatives et présidentielle de 2002. Celle que les partenaires du PS viennent d'accepter lui convient parfaitement.

Alain Beuve-Méry et Jean-Michel Bezat

Les Verts « piégés » par leur base sur la question du mode de scrutin

C'EST un vrai clivage entre base et sommet. En adoptant, dimanche 29 octobre, par 60 % des suffrages, une motion qui fait de la réforme du mode de scrutin législatif, avec l'introduction d'une dose de proportionnelle, comme prévu dans l'accord Verts-PS de 1997, « un préalable à la conclusion de tout accord avec la gauche pour les législatives de 2002 », les militants Verts ont placé en porte-à-faux leur direction et une partie de leurs élus. Au premier rang desquels Dominique Voynet, qui affirmait le même jour ne pas « croire une seule minute » à « un arrangement bricolé » sur le sujet avant 2002. Pourtant, lors de leurs assemblées générales décentralisées, cette demande d'« une réforme maintenant » est arrivée en tête dans 16 régions. Elle traduit l'impatience des militants.

En Ile-de-France, ni les admonestations d'Yves Cochet, député du Val-d'Oise, ni celles d'Alain Lipietz, député européen, tous deux fidèles de la ministre de l'environnement, n'ont suffi à convaincre la base. Par 385 voix contre 318, la motion a été adoptée, car, comme elle l'énonce elle-même, « aucune considération pratique ne s'oppose [à cette réforme] d'ici l'été 2001 ». M. Cochet a en vain mis en garde contre « le caractère tout ou rien » de cette motion et évoqué « le risque considérable » que ce texte fait peser en cas d'échec des négociations avec le PS, car les Verts risqueraient alors « de retourner à la marginalité dont ils sont sortis en 1997 ». Le vice-président de l'Assemblée nationale était partisan d'une motion plus prudente, qui réaffirmerait l'attachement des Verts

aux scrutins de type proportionnel mais qui, en même temps, souhaitait le maintien des circonscriptions détenues par les Verts dans le cadre du scrutin majoritaire en vigueur.

Plus divisés que les voynetistes « sur ce sujet, les animateurs du courant « Dynamiques » étaient aussi dans l'ensemble hostiles à l'adoption de cette motion. Noël Mamère a voté « contre », la jugeant « irréaliste », voire « virtuelle ». A l'été 1997, le député de la Gironde avait préconisé que les Verts fassent de la réforme du mode de scrutin un casus belli avec le PS. Mais « aujourd'hui, dire que l'on veut la proportionnelle avant 2002 équivaut à vouloir quitter le gouvernement. Cela n'est pas de cette manière qu'on changera notre rapport au PS. On risque simplement d'apparaître comme le parti de la surenchère », explique-t-il. Proche de Guy Hascoët, Marie-Hélène Aubert, députée d'Eure-et-Loir, a en revanche estimé que « quand on veut, on peut. Le quinquennat a été torché en trois mois. Et la proportionnelle faisait partie des engagements de 1997 ».

LA REVANCHE DES « PETITS » COURANTS

Au sein des Verts, ce vote traduit une revanche des « petits » courants, contre les deux « gros ». « La proportionnelle est un élément fondateur de l'autonomie de notre mouvement », a rappelé Maryse Arditi, chef de file du courant environnementaliste. De même, pour Martine Billard, une des responsables d'« Autrement les Verts » (ALV), qui forme l'aile gauche du parti, ce vote indique que les tenants d'« un accord coûte que coûte avec le

PS » ne sont pas majoritaires chez les Verts et que, « s'il devait y avoir une majorité au congrès de Toulouse, cela serait autour de notre revendication sur la proportionnelle ».

De même, Marie-Christine Blandin ne boudes pas son plaisir quant au choix fait par les militants. Pour elle, « c'est la motion la plus dure, celle qui ne s'autocensure pas » qui a été votée, mais il y a chez les Verts « des dirigeants qui confondent pragmatisme et reddition ». L'élue nordiste estime que « si les Verts ont eu leurs premiers députés par concession de circonscriptions, ils ont depuis très bien travaillé et se sont montrés très loyaux. Désormais est venu le temps de leur émancipation politique » vis-à-vis du PS. « Notre turbulence est notre force, mais nous ne sommes pas irresponsables », précise la conseillère régionale de Nord-Pas-de-Calais.

Face à cet état de fait, maniant l'euphémisme, Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national du mouvement, a reconnu que ce choix des militants « ne simplifie pas les relations dans la majorité plurielle ». Mardi 7 novembre, lors de la réunion de la « gauche plurielle », la question de l'introduction d'une dose de proportionnelle fera parti des « points de désaccord » inscrits dans le volet institutions de la déclaration commune qui sera remise à l'issue de la rencontre. Mardi 31 octobre, le PS a en effet fait valoir son « accord sur le principe » de la proportionnelle, mais a jugé « irréaliste que cela se fasse avant 2002 ».

A. B.-M.

La majorité se réconcilie sur le budget de la « Sécu »

LE TEMPS des remerciements est venu. « Je veux souligner la contribution essentielle d'un certain nombre de parlementaires de la majorité, notamment ceux du groupe communiste », a déclaré, dans l'hémicycle, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou. « Eh oui, ils ont gagné au loto cette semaine ! », l'a interrompu Bernard Accoyer (RPR, Haute-Savoie). Mardi 31 octobre, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) a été adopté sans trop de difficultés en première lecture à l'Assemblée nationale, par 284 voix contre 237 et 30 abstentions. « C'est une affaire qui roule, nous avons fait mieux que la loi de finances. On ne peut pas nous reprocher d'être habiles », s'est félicité, à la sortie, le président (PS) de la commission des affaires sociales, Jean Le Garrec.

Les communistes, comme ils l'ont toujours fait depuis 1997, se sont abstenus, à l'exception de deux députés, André Gérin

(Rhône) et Georges Hage (Nord), qui ont voté « contre ». Tout en maintenant son appréciation sur un texte « sans souffle et sans ambition », la porte-parole du PCF, Jacqueline Frayssé (Hauts-de-Seine), a salué « les efforts du gouvernement, plus attentif aux aspirations et demandes du groupe communiste ».

La revalorisation du minimum vieillesse ou le relèvement du plafond de ressources de la couverture maladie universelle ont ainsi été salués. Le « refus » du gouvernement de « faire contribuer les revenus des placements financiers des entreprises », tout comme la non-modification de l'assiette des cotisations employeurs restent cependant une pomme de discorde. Aussi, Maxime Gremetz (PCF, Somme) a-t-il préféré, au moment du vote, s'éclipser pour aller consulter le médecin de l'Assemblée. « Un peu d'hypertension », expliquait-il, aussitôt après.

Au nom du groupe Radical-citoyen-Verts (RCV), qui a voté en

faveur du texte, Noël Mamère (Verts, Gironde) a dressé la liste des mesures positives tout en réclamant « ardemment » le futur projet de loi de modernisation de la santé.

A droite, en revanche, le PLFSS a fait l'unanimité contre lui. Tour à tour, les élus du RPR, de l'UDF et de DL ont fustigé un projet qui « confirme l'étatisation » de la « Sécu » et « ne prépare pas l'avenir ». « Le gouvernement impose sa volonté, y compris à sa majorité plurielle », a souligné Jean-Luc Préel (UDF, Vendée), dont le groupe « n'approuve pas le bricolage » opéré sur l'allègement progressif sur la contribution sociale généralisée (CSG) en faveur des bas salaires, qui « transforme la CSG en premier étage de l'impôt sur le revenu ». « Sans excès de conviction, vous avez présenté un projet bâclé », a conclu François Goulard (DL, Morbihan), le dernier orateur.

Isabelle Mandraud

L'opposition saisie par la tentation de la censure

ET SI on se faisait une petite belote ? C'est à peu près sur ce ton que les présidents des groupes de l'opposition ont annoncé, mardi 31 octobre, à l'Assemblée nationale, leur intention de déposer, un jour, une motion de censure. Bien sûr, les dirigeants des partis de la majorité hésitaient encore, pour cause de divergences, à maintenir leur sommet du 7 novembre. Bien sûr, l'opposition veut exister. Mais la frivolité avec laquelle ses responsables ont songé engager une procédure quelque peu solennelle laisse perplexes.

Le coup est venu du plus récent des trois présidents de groupes, le député (DL) des Bouches-du-Rhône, Jean-François Mattei, qui en avait parlé, le matin, à ses collègues Jean-Louis Debré (RPR) et Philippe Douste-Blazy (UDF). « Il est clair que nous sommes dans un rapport de forces aujourd'hui tel que l'opposition serait, de mon point de vue, bien inspirée de déposer, dans les semaines qui viennent, sur

un sujet qui aurait pu être la politique de santé, mais qui pourrait être un autre sujet, une motion de censure à l'égard du gouvernement », a déclaré M. Mattei, en début d'après-midi, en estimant qu'« il est temps de cesser de ronronner ». Depuis le début de la législature, en 1997, l'opposition a déposé deux motions de censure : le 29 avril 1998 sur la politique économique du gouvernement et le 25 mai 1999 sur la Corse. Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) aurait pu, en effet, donner l'occasion à la droite de censurer le gouvernement, mais l'article 49-2 de la Constitution prévoit un délai de quarante-huit heures entre le dépôt de la motion, signée par un dixième au moins des membres de l'Assemblée nationale, et le vote. Le délai était donc passé.

M. Douste-Blazy a évoqué, pour sa part, « l'absence de financement des retraites » ou encore « le problème posé par la baisse de la

CSG ». Quelque peu agacé par cette improvisation, M. Debré s'est borné à confirmer que l'opposition réfléchit à « l'opportunité » de déposer une motion de censure. « Je ne peux pas dire quand, ni sur quel sujet. Nous allons en reparler entre nous. Nous en avons parlé ce matin, mais c'est une éventualité qu'il ne faut pas exclure », a précisé le président du groupe RPR. Pour tenter de faire oublier la bévue, le porte-parole du mouvement gaulliste, Patrick Devedjian, s'est à son tour employé à expliquer, après les questions au gouvernement, que l'opposition est « d'accord sur le principe de la motion » et que bien des sujets peuvent s'y prêter. M. Devedjian a notamment cité « la question de l'environnement, dramatiquement mise en lumière par le naufrage du chimiquier italien, la question des 35 heures dans les PME ou celle du pouvoir d'achat ».

Jean-Louis Saux

Les indépendantistes font le difficile apprentissage du nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie

« Patron » tout-puissant du territoire, Jacques Lafleur joue des divisions du FLNKS

Lors d'un premier déplacement en Nouvelle-Calédonie, du 23 au 25 octobre, le nouveau secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Christian Paul, a

pu constater les difficultés de mise en œuvre du nouveau statut du « Caillou ». Face à Jacques Lafleur, président tout-puissant mais vieillissant

du Rassemblement et « patron » incontesté du territoire, les indépendantistes ne parviennent pas à surmonter leurs divisions.

NOUMÉA

de notre envoyé spécial

C'est fort prudemment que Christian Paul a fait ses premiers pas de secrétaire d'Etat à l'outre-mer lors d'un déplacement en Nouvelle-Calédonie, du 23 au 25 octobre : « Nous sommes à un moment où, à l'évidence, les principales forces politiques en présence font le choix d'une approche très apaisée du travail à accomplir en commun », a-t-il déclaré à Nouméa. Il est vrai que, deux ans et demi après la signature de l'accord de Nouméa dotant l'ancien territoire d'outre-mer d'une large autonomie, l'apprentissage du nouveau statut par les Calédoniens est complexe.

« Fruit de compromis à tous les étages », comme le souligne le délégué du gouvernement, Thierry Lataste, « usine à gaz », selon l'expression de Dominique Bussereau, député (DL) de Charente-Maritime venu en mission à Nouméa, l'appareil institutionnel instauré par l'accord de Nouméa suscite des controverses sur le territoire. Le principal débat porte sur la collégialité du nouvel exécutif. Afin de ne pas marginaliser le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), il a été décidé que les membres du gouvernement seraient élus à la proportionnelle par les membres du Congrès, et que le gouvernement serait « chargé collégialement et solidairement des affaires de sa compétence ».

Cette volonté d'institutionnaliser le dialogue entre les deux principales composantes du paysage politique calédonien n'a pas résisté au rapport de forces qui prévaut sur le « Caillou ». Majoritaire, le Rassemblement (ex-RPCR) de Jacques Lafleur a choisi de se pas-

ser des services du FLNKS en s'appuyant sur quelques voix de dissidents du mouvement indépendantiste auxquels il a confié la vice-présidence du gouvernement, détenue par Léopold Jorédié. « Le RPCR ne respecte pas l'accord de Nouméa. Nous avons espéré pouvoir gérer les affaires du pays ensemble, mais Lafleur nous a immédiatement écartés du pouvoir. La collégialité n'a plus de sens », déplore le président du FLNKS, Roch Wamytan, qui a introduit plusieurs recours devant le tribunal administratif contre des délibérations du

rouages du pouvoir politique et économique en Nouvelle-Calédonie. Tandis que le FLNKS est représenté au gouvernement par son président, M. Wamytan, le député du Rassemblement en est absent, la présidence de l'exécutif calédonien étant assurée par le maire de Nouméa, Jean Lèque (Rassemblement). A charge pour ce dernier d'en référer à M. Lafleur pour toutes les décisions de nature politique. « Lafleur considère le gouvernement comme un simple service », déplore M. Wamytan.

Le président du Rassemblement

« On nous avait promis une politique de réconciliation, on a une politique de domination, qui va nous mener de nouveau vers des problèmes »

Congrès et des arrêtés du gouvernement. « Le discours de Wamytan est empreint de démagogie », réplique M. Lafleur pour justifier que son choix se soit porté sur M. Jorédié. Ce dernier n'est pas en reste : « Le FLNKS est resté ancré dans le problème kanako-kanak. L'indépendance est un slogan qui est dépassé », explique-t-il sans ambages. Cette petite guérilla masque deux phénomènes plus profonds : le décalage entre les systèmes politique et institutionnel d'une part, et de l'autre la crise larvée que connaissent actuellement les deux principaux partis calédoniens.

Le principe de collégialité au sein du gouvernement, voire l'existence même d'une telle instance, s'accorde mal de la mainmise de M. Lafleur sur la plupart des

peut d'autant plus facilement imposer ses vues, qu'en face, le camp indépendantiste est mal en point. L'absence de leader charismatique et d'innombrables divisions internes ont affaibli le FLNKS, gênant sa nécessaire mutation d'instrument de lutte en parti gestionnaire. « Depuis les accords de Matignon [signés par MM. Lafleur et Tjibaou en 1988], ce sont les jeux de pouvoir qui ont pris le dessus », admet M. Wamytan, qui déplore que l'Union calédonienne, principale composante - qu'il préside - du FLNKS, soit devenue une « machine à exclure ». « Dans tout mouvement révolutionnaire de libération, renchérit M. Jorédié, on se bat pour mettre l'ennemi à la porte. Une fois qu'il est parti, on se bat pour le pouvoir. » M. Lafleur se paie le luxe

d'affirmer qu'il « travaille à aider [les indépendantistes] à faire l'unité au sein d'un mouvement qui est plein de contradictions et qui s'affaiblit de jour en jour ». En fait de main tendue, le président du Rassemblement se borne à distribuer les bons points (au président de la province nord, Paul Néaoutyine) et les mauvais points (à M. Wamytan).

La poigne avec laquelle M. Lafleur dirige son propre mouvement le met à l'abri de telles déconvenues. Tout au moins en apparence. Personne ne paraît en mesure, au sein du Rassemblement, de le contester publiquement. Evoquer dans ces cercles ne serait-ce que la perspective d'un « changement de génération » ne peut se faire que sous couvert d'anonymat : « Si vous me citez, je suis crucifié », dit l'auteur de ce propos, qui évoque timidement, au sujet de M. Lafleur, un « exercice du pouvoir un peu solitaire ».

Ce n'est donc qu'à l'extérieur que des voix s'élèvent. Ainsi celle de Didier Leroux, anti-indépendantiste qui a quitté le RPCR en dénonçant les « méthodes mafieuses et clientélistes » de son président. « On nous avait promis une politique de réconciliation, on a une politique de domination qui va nous mener de nouveau vers des problèmes », affirme M. Leroux. Les piètres résultats électoraux enregistrés par ce dernier semblent toutefois indiquer que l'évolution ne pourrait venir que de l'intérieur. Selon différents observateurs, la guerre de succession serait d'ailleurs déjà ouverte au sein du Rassemblement, dirigé depuis près d'un quart de siècle par M. Lafleur.

Jean-Baptiste de Montvalon

Les sénateurs pour la gratuité de la « pilule du lendemain »

LE SÉNAT a largement adopté, mardi 31 octobre, en première lecture, la proposition de loi sur la « pilule du lendemain » (NorLevo), déjà votée par l'Assemblée nationale le 5 octobre. Sous l'impulsion du sénateur RPR de la Loire et « père de la pilule », Lucien Neuwirth, et en dépit de fortes réticences à droite, les sénateurs ont modifié ce texte sur plusieurs points. Ils ont prévu la « gratuité » du NorLevo afin que les jeunes filles puissent se le procurer quand les établissements scolaires sont fermés et pendant les périodes de vacances scolaires. Ils ont également rappelé que la « pilule du lendemain » peut être « prescrite ou délivrée aux mineures désirant garder le secret ». Le Sénat, contrairement à l'Assemblée nationale, a estimé que le NorLevo n'est pas « soumis à prescription obligatoire ». Il a enfin prévu « la mise en œuvre d'un suivi médical » des élèves concernées.

Élection présidentielle : le Sénat corrige le texte adopté à l'Assemblée

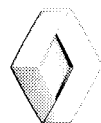
LES SÉNATEURS ont adopté à l'unanimité, mardi 31 octobre, le projet de loi organique sur l'élection du président de la République déjà voté par l'Assemblée nationale en première lecture le 10 octobre. Suivant l'avis de leur commission des lois (Le Monde du 27 octobre), et avec l'accord du gouvernement qui a jugé qu'il s'agit d'un « bon compromis », les sénateurs ont rétabli le pouvoir d'appréciation du Conseil constitutionnel pour le contrôle des comptes de campagne des candidats à l'élection présidentielle. Les députés avaient supprimé cette faculté d'appréciation du Conseil constitutionnel, qui est le juge de l'élection présidentielle. Les sénateurs ont cependant « encadré » ce pouvoir du Conseil constitutionnel de façon plus stricte en précisant que la méconnaissance éventuelle de la législation par un candidat devrait être « non intentionnelle et de portée très réduite ».

DÉPÊCHES

■ **CORSE** : le chef de file nationaliste Jean-Guy Talamoni a indiqué, mardi 31 octobre à l'AFP, qu'il demandera au ministre de l'intérieur Daniel Vaillant, lors de sa rencontre avec les élus de l'île, vendredi à Ajaccio, des « gestes de bonne volonté » en faveur des détenus corses, et plus généralement le « respect scrupuleux de la lettre et de l'esprit des accords de Matignon ». Par ailleurs, José Rossi, président de l'Assemblée de Corse, a indiqué, mardi, qu'une session de cette assemblée sera consacrée, les 7 et 8 décembre, à l'examen de l'avant-projet de loi sur le statut de l'île.

■ **PARIS** : Philippe Séguin (RPR), candidat de la droite à la mairie de Paris, a assuré, mardi 31 octobre sur RTL, qu'« il irait évidemment jusqu'au bout » de la campagne municipale et s'est dit « serein et confiant » sur l'issue du scrutin, en dépit de sondages actuellement défavorables. De son côté, le président du RPF, Philippe de Villiers, a déclaré, mardi à Sud-Radio, que « ce n'est pas parce qu'on a été un bon maire d'Epinal [l'ancien mandat de M. Séguin] qu'on a le droit de revendiquer la première ville de France ».

■ **PRÉSIDENT** : Patrick Devedjian a vivement répliqué à Arnaud Montebourg, député PS de Saône-et-Loire, et aux attaques très vives de ce dernier, notamment contre Jacques Chirac et le Conseil constitutionnel (Le Monde du 31 octobre). Le porte-parole du RPR a jugé, mardi, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, que M. Montebourg multiplie les « calomnies » et mène « une campagne contre les institutions et finalement contre la démocratie ».



CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

RENAULT

Assistance au Freinage d'Urgence

Des tests prouvent qu'en cas d'urgence, plus de 70% des conducteurs n'exploitent pas totalement le potentiel de freinage de leur véhicule en relâchant trop vite la pédale de frein. L'AFU permet de renforcer la puissance de freinage et de maintenir la pression exercée par le conducteur sur sa pédale. Ce système développe instantanément sa puissance maximale et peut vous faire gagner 1/5^e de seconde, soit 6 mètres à 120 km/h. 1/5^e de seconde c'est peu, mais ça peut sauver une vie. Et une vie c'est beaucoup. www.renault.fr

Au freinage, on ne comptera plus en kilomètres à l'heure, mais en mètres par dixième de seconde.

JUSTICE Au procès Festina, devant le tribunal correctionnel de Lille, Hein Verbruggen, président de l'Union cycliste internationale, a été longuement entendu, mardi 31 octo-

bre. ● **MIS EN CAUSE** par plusieurs coureurs, il a estimé n'être « nullement responsable, ni coupable » du dopage et a renvoyé la faute sur les coureurs, qui, selon lui, ont « le

choix ». ● **ASSURANT** avoir tenté d'organiser la profession afin de combattre le fléau, M. Verbruggen a mis en avant « un petit groupe de tricheurs » et ceux qui les suivent

car « sinon, ils se sentent dévalorisés ». ● **DEPUIS 1997**, les coureurs sont soumis à des tests sanguins afin de détecter un éventuel abus d'EPO, mais les équipes ont mis au point

des méthodes pour en fausser les résultats. ● **MÉDECIN FÉDÉRAL** régional, François Poyet raconte la course aux produits en vigueur chez les amateurs et chez les jeunes.

Festina : le patron du cyclisme rend les coureurs responsables du dopage

Mis en cause depuis le début du procès, Hein Verbruggen, président de l'Union cycliste internationale (UCI), a mis en avant les efforts accomplis, selon lui, par les instances sportives pour lutter contre l'abus de substances dopantes

LILLE
de notre envoyé spécial
Hans Verbruggen, cinquantenaire, président de l'Union cycliste internationale (UCI) depuis 1993, souhaite prêter serment. Or la procédure pénale ne l'y oblige pas : l'UCI s'est constituée partie civile

car elle s'estime victime d'une dégradation de l'image du cyclisme international, statut que la défense lui a contesté et sur lequel le tribunal aura ultérieurement à se prononcer. Mais Hans Verbruggen insiste. Il tient au serment. On lui accorde. Comme il tient, faisant fi de l'interprète franco-néerlandais, à s'expliquer en français.

Après une semaine de procès, riche en descriptions édifiantes au pays des « chaudières » (dopés, en jargon cycliste), la comparution des dirigeants des hautes instances cyclistes est des plus attendues. Plusieurs coureurs, dont le champion du monde Luc Leblanc, et d'autres professionnels du cyclisme, les ont clairement mis en cause dans la généralisation du dopage, allant jusqu'à les traiter vertement de « bande d'hypocrites ».

« C'est vers 1993 que nous avons pris conscience de l'utilisation par les coureurs d'EPO [érythropoïétine], dit le président de l'UCI. En 1994,

on voyait des choses bizarres dans les courses. Plusieurs coureurs d'une même équipe en tête, par exemple. » Le président s'étonne. Le retrait, en plein Tour 1992, de la totalité de l'équipe néerlandaise - PDM -, officiellement pour cause d'intoxication alimentaire. Et bien avant, la mort suspecte de sept Néerlandais, dont Bert Oosterbosch, à la fin des années 80, n'aurait-elle pu permettre de s'inquiéter plus rapidement ? En France, le docteur Jean-Pierre de Mondenard suspectait déjà l'EPO. « Sur ces sept morts, explique Hans Verbruggen, quatre ont été expliquées médicalement après enquête de la Fédération néerlandaise, trois sont restées indéterminées ».

Aussi, le dirigeant se défend de toute inertie. A partir de 1992, des commissions ont été installées à l'UCI pour plancher sur la question. En 1995, un programme de recherche concernant le dépistage de l'EPO a été lancé. « Nous avons pris nos responsabilités. Au plan international, il n'y a aucune coordination sur ce sujet au niveau politique. D'autres fédérations nous appellent pour voir ce que nous faisons. Ça me fait un peu mal d'entendre les critiques. Pour nous, ça fait beaucoup d'argent. » Concrètement, indique-t-il, 1,8 million de francs en cinq ans, le budget de l'UCI avoisinant pour cette période 250 millions.

Le président semble trouver la quote-part modique. Hans Verbruggen : « On pourrait aussi se



demandeur si c'est à une association comme l'UCI de payer la recherche ! »

Le président observe que les sponsors, parrains des équipes, « n'ont guère été sollicités » : environ 16 000 francs par formation et par an pour mettre en place, à partir de janvier 1997, un système de prélèvements sanguins, destinés à détecter une éventuelle prise d'EPO. Le président : « Festina dépensait 400 000 francs chaque année pour l'achat des produits dopants ! J'ignorais qu'ils dépensaient autant d'argent ! »

Et le juge de trouver « excellent »

le projet de charte de l'UCI, finalement non établie, qui suggérait en 1998 de faire financer la lutte contre le dopage par les sponsors des équipes cyclistes à hauteur de 1 % de leur budget. « Pour Festina, observe-t-il, cela aurait représenté 400 000 francs. » Un rééquilibrage, en somme. Puis l'audience s'enlise sur la question de la fiabilité des tests, urinaires, capillaires ou sanguins, et l'éventualité d'en disposer de nouveaux, qui doivent de toute façon, en France, selon la loi antidopage de mars 1999, impérativement être validés par un laboratoire précis.

Toujours prêt à sortir une coupure de presse appropriée pour attester la volonté des instances de lutter contre le dopage et d'organiser la profession en responsabilisant les employeurs », Hans Verbruggen apparaît cependant moins sûr de lui lorsqu'on lui présente les courriers adressés aux coureurs par Léon Schattenberg, médecin de l'UCI. Dans une lettre, datant d'août 1998, constatant un recours inquiétant à l'EPO dans le peloton, ce médecin prévient qu'« un usage incontrôlé [d'EPO] peut nuire à la santé », ou encore, que « l'utilisation abusive d'EPO doit être éradiquée ».

« C'est l'abus de dopage et non le dopage qui est visé », fait remarquer le président. Toute l'audience a déjà montré comment, souvent, le but, pour les coureurs, résidait dans une prise d'EPO, dont les effets respectaient les limites autorisées.

« Comment appréciez-vous la liberté des coureurs face au dopage ? »

« C'est le coureur qui est le premier responsable, estime le patron de l'UCI. Il a le choix. Je ne me sens nullement coupable, ni responsable, si un coureur se dope et si un soigneur l'aide. »

Ainsi, pour Hans Verbruggen, il existe « un petit groupe de tricheurs, et un groupe plus grand de ceux qui se sentent obligés de se doper parce que, sinon, ils se sentent défavorisés. D'autres se bourrent de médicaments autorisés, et un très petit nom-

bre ne fait rien ». M^r Thibault de Montbrial, avocat de Bruno Roussel, lui rappelle qu'il avait affirmé vouloir démissionner si 80 % du peloton était dopé. Réponse, sans ciller : « Il faut le prouver. » Sur ce, après les six heures de déposition de son prédécesseur à la barre, Roger Legeay, ancien coureur, ancien président de la Ligue du cyclisme professionnel et directeur sportif de l'équipe Crédit agricole, vient dire sa vérité : « Il y a du dopage, c'est certain. Mais c'est une erreur de dire que cela touche tout le monde. »

Le président voit rouge : « Qu'est-ce que ça veut dire ? » Et de lire les dépositions du témoin, devant la police, qui indiquait : « On ne peut que savoir la généralisation du dopage. »

Avouant avoir été « positif » à

« C'est le coureur qui est le premier responsable, estime le patron de l'UCI. Il a le choix. Je ne me sens nullement coupable ni responsable »

vingt-quatre ans - à l'entendre, une erreur de jeunesse -, Roger Legeay affirme avoir changé. Face au dopage, il assure « prendre toutes ses dispositions », « informer les coureurs des dangers », « passer des contrats avec les médecins ».

Cependant, Bruno Roussel, son collègue de Festina, se lève du banc des prévenus. Roger Legeay a travaillé avec des médecins « controversés », dit-il, dont l'un était réputé pour être « l'apôtre du rééquilibrage hormonal ». « Sa position, indique Bruno Roussel, est typique de ces anciens coureurs ambigus, qui en ont pris, et qui sont devenus directeur sportif, en fermant les yeux. »

Ainsi close, l'audience devrait se poursuivre, jeudi 2 novembre, avec l'audition de Daniel Baal, président de la Fédération française du cyclisme (FFC), particulièrement échaudé d'avoir attendu, sans pouvoir être entendu, comme le prévoyait le calendrier. « Restez calme ! », lui a intimé le président Delegeo, en le voyant à plusieurs reprises gesticuler sur sa chaise, tapant ostensiblement sur sa montre, désireux, au plus vite, comme un écorché vif, d'en finir à son tour avec les critiques.

Yves Bordenave

Jean-Michel Dumay

L'expert Pascal Kintz défend la fiabilité des contrôles capillaires

Pascal Kintz, docteur dans un laboratoire d'institut médico-légal de Strasbourg, est venu témoigner mardi en qualité d'expert sur la fiabilité des contrôles capillaires mis en œuvre par deux établissements en France : le sien et le Toxlab de Paris.

Ces tests, mis au point en 1979 aux Etats-Unis, permettent de mettre au jour des traces de produits stupéfiants et de substances pharmacologiques dans les cheveux ou sur les poils pubiens.

A l'instar des analyses d'urine, ils ne décèlent ni l'EPO ni les hormones de croissance, mais présentent l'avantage de pouvoir dater la prise effective de produits. Toutefois, ces tests sont plus coûteux que les tests urinaires - entre 30 % et 40 % en plus - et ne sont pas reconnus par le CIO.

LILLE
de notre envoyé spécial

Les moyens mis en œuvre par les instances cyclistes pour lutter contre le dopage sont-ils suffisants ? Les témoignages des responsables du cyclisme international, qui se succèdent depuis mardi 31 octobre 2000, placent cette question au centre du procès. Hein Verbruggen, président de l'Union cycliste internationale (UCI), l'a rappelé à la barre du tribunal : « Depuis le 1^{er} janvier 1997, nous avons mis en place un premier système de contrôle sanguin, visant à mesurer l'hématocrite [taux de globules rouges] des coureurs. » Ces contrôles inopinés ne mettent pas directement au jour une prise d'érythropoïétine (EPO), mais ils alertent les médecins d'une concentration anormalement élevée de globules rouges. En accord avec les représentants de coureurs, l'UCI avait fixé à 50 % le seuil de tolérance maximal, sachant qu'un organisme affiche normalement des valeurs oscillant entre 38 % et 43 %. « Le docteur Rijckaert nous a dit qu'à 50 % il n'y avait aucun risque », indiquait Richard Virenque à l'audience. Mais ledit contrôle n'ayant pas pour vocation de dépister l'EPO, le constat d'un hématocrite supérieur à 50 % n'entraîne aucune procédure disciplinaire ; juste un arrêt de travail de deux semaines. Entreprises dès les premières épreuves de la saison 1997, ces opérations se déroulent générale-

La revue des différents systèmes de contrôle

ment le matin, plusieurs heures avant le départ de la course. L'échantillon sanguin prélevé est ensuite analysé à l'aide d'une centrifugeuse.

Au nombre des coureurs « piégés » par ce système, on compte notamment le Français Erwan Menthéour, entendu comme témoin la semaine dernière à Lille - contrôlé avec un taux de 58 % avant le départ de la course Paris-Nice en mars 1997 - et l'Italien Marco Pantani surpris le 5 juin 1999 avec 52 % au matin de l'avant-dernière étape du Giro alors qu'il occupait la première place du classement général.

LIMITES DE L'EFFICACITÉ DU PROCÉDÉ

L'efficacité de ce procédé n'a pas tardé à démontrer ses limites. Les médecins-dopeurs ont très vite découvert qu'une injection d'eau glucosée quelques minutes avant le prélèvement sanguin provoquait instantanément une baisse sensible d'hématocrite. Ces « recettes » ont mis à mal la véricité des résultats obtenus à l'issue de ces contrôles sanguins.

Ce n'est qu'en janvier 1999 que le suivi médical longitudinal est entré en vigueur. Confrontés au scandale Festina, les autorités cyclistes internationales ont alors défini un protocole aux exigences jugées insuffisantes par les instances françaises. Pressée par le ministère de la jeunesse et des sports, la FFC a adopté une méthode de sur-

veillance sanitaire destinée à l'ensemble des coureurs professionnels et des amateurs de l'élite. Un examen biologique bi-annuel est réalisé à l'effort sur un plateau technique et quatre bilans sanguins établissant une douzaine de paramètres doivent détecter des pathologies conséquentes à des abus éventuels de substances illicites. Plus que sur le choix des paramètres, la polémique entre la FFC et l'UCI a porté sur l'autorité chargée de mener à bien cette surveillance. Pour l'UCI, ce devait être les médecins des équipes professionnelles placés sous le contrôle de l'institut médico-légal de Lausanne ; pour la FFC, seuls des laboratoires indépendants accrédités en étaient capables.

Si les points de vue scientifiques se sont rapprochés, l'opposition demeure sur la structure chargée des opérations. « Si je vous suis, chez Festina c'est le docteur Rijckaert qui aurait été responsable du suivi, alors qu'il était un dopeur », a lancé le président du tribunal à l'adresse de Hein Verbruggen. Quant aux tests d'urine capables de détecter directement des traces d'EPO exogène, mis au point récemment par l'équipe du professeur Jacques De Ceaurriz, ils gèlent toujours dans les frigos du laboratoire de Châtenay, en attendant l'approbation du CIO.

François Poyet, médecin fédéral régional d'Auvergne

« La pression des familles est clairement un facteur de dopage »

« Le dopage chez les jeunes cyclistes est-il un phénomène possible à mesurer ? »

On ne peut supposer qu'un certain nombre de choses, car - en dehors des cadets et juniors appelés dans les sélections nationales, c'est-à-dire une infime minorité - les jeunes coureurs ne bénéficient pas d'un suivi médical. Dans le comité d'Auvergne, il n'y a que cinq ou six contrôles antidopage par an pour le cyclisme, toutes catégories d'âge confondues. C'est très peu, mais quand nous nous en plaignons on nous répond que les contrôles coûtent cher et qu'il n'y a pas que le cyclisme.

« Que sait-on de la nature du dopage chez les amateurs ? »

Les amateurs n'ont pas tout à fait recours aux mêmes produits que les professionnels. Dans les petites catégories, les corticoïdes tiennent la vedette. Et cela peut démarrer très tôt : en tant que médecin fédéral régional, je reçois régulièrement - une dizaine par an,

alors que l'Auvergne est un petit comité - des ordonnances d'injections de Kenacort, médicament qui sert normalement à traiter les allergies prescrites à des juniors. Alors que pour traiter une allergie, on commence en général par une injection de Kenacort 40 et l'on attend de voir. Le protocole prescrit d'entrée, ici, est souvent de plusieurs injections de Kenacort 80. On voit des jeunes traités au Kenacort six mois de l'année, avec les risques d'insuffisance rénale et de dépendance que cela comporte. Et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg : la nandrolone s'est répandue dans les rangs amateurs depuis qu'on la trouve en comprimés et qu'il est devenu facile de s'en procurer.

« Des produits plus « sophistiqués » sont-ils également utilisés ? »

L'EPO n'a pas trop touché les petites catégories au niveau régional. Mais il y a quelques années mon fils, qui était coureur ama-

teur, avait disputé le Tour du Val d'Aoste, en Italie, et en était revenu effaré : il avait vu de jeunes Italiens, certainement sous EPO, monter les cols quasiment sans respirer, et pas seulement ceux qui possédaient une morphologie de grimpeurs. Quant à l'hormone de croissance, il est tellement facile de s'en procurer via Internet... On se connecte sur des sites américains ou canadiens et, la semaine suivante, le colis arrive. Ce n'est même pas très cher : avec un colporteur à 400 francs, un coureur peut se traiter pendant quinze jours.

« Le rôle des familles pose question : au lieu de protéger les jeunes coureurs, elles semblent souvent les accompagner vers le dopage... »

Quand on est médecin et que l'on évolue dans le cyclisme, la pression des familles est la première chose que l'on ressent. Cette pression - ainsi que celle émanant du club - pousse le jeune à obtenir des résultats rapidement et est donc

clairement un facteur de dopage, et ce d'autant que le cyclisme est l'un des rares sports où l'on voit des jeunes de 15 ans totalement sacrifier leur scolarité. Ils n'ont déjà plus rien d'autre que le vélo pour espérer réussir. Par ailleurs, on trouve une proportion énorme de coureurs dont les pères ont eux-mêmes été coureurs cyclistes...

« Le procès Festina peut-il avoir des vertus pédagogiques ? »

Je suis très pessimiste quant à l'avenir du cyclisme. Dès que les vagues du procès seront retombées, ça repartira comme si rien n'était arrivé. Tel qu'il fonctionne actuellement, le cyclisme court à sa perte. Il ne pourra renaitre qu'avec des hommes nouveaux, pas avec les coureurs et dirigeants actuels. La seule solution que je vois, c'est un moratoire d'une année, avec suspension des courses, pour remettre tout à plat. »

Propos recueillis par Gilles van Kote

Les temps forts de l'audience

● **L'aveu.** Au deuxième jour du procès, mardi 24 octobre, Richard Virenque, coureur vedette de l'équipe Festina, qui niait depuis deux ans, reconnaît finalement avoir eu recours à des médicaments prohibés. Il explique que tout le monde pratiquait de même et qu'il ne pouvait « sauter du train en marche ». Il nie cependant avoir incité ses coéquipiers à se doper, seul fait pénalement répréhensible pour lequel il est renvoyé. Willy Voet, l'ex-soigneur de l'équipe, assure que, chez Festina, « tous les Tours de France ont été faits sous EPO depuis 1993 ».

● **La mise en cause.** Mercredi 25, Luc Leblanc, champion du monde sur route en 1994, reconnaît à son tour avoir eu recours au dopage et met en cause l'Union cycliste internationale (UCI), qui représente, dit-il, « une dictature ». Selon lui, ses dirigeants « se servent des coureurs, [...] pour faire rentrer de l'argent ». « C'est tout un système qu'il faut remettre à plat », conclut-il.

● **La confirmation.** Erwan Menthéour et Thomas Davy

confirmer, jeudi 26, la généralisation des pratiques du dopage. La veille, sur le banc des parties civiles, car s'estimant « victime », Pascal Hervé, coéquipier de Richard Virenque, a fini par reconnaître lui aussi s'être dopé.

● **Les « chaudières ».** Jeudi 26, le tribunal dissèque la liste des médicaments que le docteur Eric Rijckaert prescrivait aux coureurs de Festina. Une douzaine, tous combinés : érythropoïétine (EPO), hormone de croissance (hGH), corticoïdes, stéroïdes anabolisants, bêta-stimulants, fluidifiants sanguins, vasodilatateurs, antidépresseurs, caféine, amphétamine, barbiturique... En jargon cycliste, un dopé est une « chaudière ».

● **Les classements faussés.** Faute de recul, les experts en toxicologie ne se prononcent pas sur les conséquences médicales à long terme pour les coureurs. Ils affirment, cependant, que les classements des épreuves ont été faussés, chaque performance dépendant de la plus ou moins bonne « préparation » des coureurs.

L'affaire Omar Raddad relancée par une expertise

Selon les graphologues, l'inscription en lettres de sang « Omar m'a tuer » pourrait ne pas avoir été tracée par la victime, Ghislaine Marchal

UNE BRÈCHE pourrait être ouverte dans les certitudes judiciaires sur le dossier d'Omar Raddad, condamné en 1994 pour le meurtre de son employeuse, Ghislaine Marchal, qu'il a toujours nié. La commission de révision des condamnations pénales de la Cour de cassation, saisie de la requête déposée par l'ancien jardinier marocain, a reçu les conclusions d'une expertise graphologique selon laquelle l'inscription en lettres de sang « Omar m'a tuer », sur laquelle s'était notamment fondée l'accusation contre lui, pourrait ne pas avoir été écrite par la victime, Ghislaine Marchal. Révélée sur l'antenne d'Europe 1, mardi 31 octobre, et confirmée de source proche du dossier, cette information a été accueillie comme un « très grand pas en avant » par l'avocat de M. Raddad, M^{re} Jacques Vergès.

Le corps de M^{re} Marchal avait été découvert le 24 juin 1991, dans le sous-sol de sa villa, la Chamade, à Mougins (Alpes-Maritimes). Son agresseur l'avait frappée à l'aide d'un chevron en bois et d'une arme blanche qui n'a jamais été retrouvée. Sur la porte de la cave à vin, figurait l'inscription « Omar m'a tuer », écrite avec du sang. Sur celle de la chaufferie figurait une autre inscription : « Omar m'a t ». L'unique porte d'accès à ce sous-sol étant bloquée de l'intérieur par divers objets, les gendarmes en avaient conclu que la victime s'était barricadée après le départ du meurtrier. Leurs soupçons s'étaient portés sur Omar Raddad, qu'un conflit financier aurait opposé à Ghislaine Marchal.

Condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle, le 2 février 1994, à l'issue d'un procès controversé, Omar Raddad a bénéficié d'une grâce présidentielle partielle avant d'être libéré, le 4 septembre 1998. Le 27 janvier 1999, M^{re} Vergès déposait une requête en révision auprès de la Cour de cassation, afin d'obtenir un nouveau procès. Pointant les erreurs et les lacunes de l'enquête judiciaire, l'avocat

avait appuyé sa requête sur plusieurs témoignages des proches de la victime, sur des éléments mettant en doute la datation du crime ainsi que sur une série de contre-expertises en écritures. Comparant l'inscription « Omar m'a tuer » avec des grilles de mots croisés laissées par M^{re} Marchal, onze experts graphologues, français et étrangers, avaient conclu qu'elles n'étaient pas du même auteur.

Sans être aussi catégoriques, les conclusions reçues par la Cour de cassation vont dans le même sens. Dans un rapport de 150 pages, remis vendredi 27 octobre à la commission de révision, deux experts en écritures estiment qu'il n'est pas certain que l'inscription accusatrice soit de la main de M^{re} Marchal. Qualifiée de « capitale » par M^{re} Vergès, cette contre-expertise fragilise la thèse de l'accusation, qui avait essentiellement fondé la culpabilité d'Omar Raddad sur l'idée que la victime avait désigné son assassin. « Nous sommes en pleine erreur judiciaire, a commenté M^{re} Vergès. Car si ce n'est pas M^{re} Marchal qui a écrit cette phrase, cela ne peut-être que l'assassin qui a désigné Omar pour se disculper. C'est la thèse que je défends depuis des années. »

LE CORPS INCINÉRÉ

Pour l'heure, l'instruction de la commission de révision se poursuit. Des expertises sur les traces de sang ont été commandées par les magistrats. Elles sont toujours en cours et devraient permettre de vérifier si l'inscription a bien été tracée avec le sang de Ghislaine Marchal. Le travail de la commission de révision, qui doit apprécier s'il existe bien un fait nouveau « de nature à faire naître un doute sur la culpabilité » du condamné, n'est toutefois pas aisé. De nombreuses investigations élémentaires avaient été négligées dans les premiers jours d'enquête et le corps de la victime a été incinéré.

Cécile Prieur

Le meurtre d'un ouvrier saisonnier portugais secoue un village provençal

La justice privilégie la thèse de l'agression raciste

Quatre jeunes gens du village des Mées (Alpes-de-Haute-Provence) ont été mis en examen, à la fin de septembre, après le meurtre d'un ouvrier agricole portugais. Si

l'enquête dévoile un enchaînement de faits à forte connotation raciste, la population est divisée sur les causes du drame, que certains cherchent à minimiser.

LES MÉES (Alpes-de-Haute-Provence) de notre envoyé spécial

Un mois après la mort de Guillermo Dos Santos, ouvrier agricole portugais renversé par une voiture dont les occupants avaient proféré, quelques instants plus tôt, des injures racistes au cours d'une altercation dans un bar, le village des Mées reste sous le choc. Si la justice écarte la thèse de l'accident et semble privilégier celle du meurtre xénophobe, les gendarmes chargés de l'enquête relativisent en invoquant un « mélange » détonnant : « Un peu l'alcool, un peu la xénophobie ». Accusé par un comité de femmes – majoritairement portugaises – d'avoir négligé la veuve de la victime, repartie au Portugal peu après le drame, le maire (PCF) des Mées, Raymond Philippe, évoque simplement un « drame regrettable après une bagarre de bistro » et dit ne pas vouloir « jeter de l'huile sur le feu ». Une subvention de 10 000 francs doit être votée par le conseil municipal pour aider la famille. D'ici là, dit-il, « ce n'est pas à moi d'affirmer qu'il s'agit d'un crime xénophobe ».

L'enchaînement des faits paraît pourtant assez clair, nourri des dépositions concordantes des témoins, des constatations des enquêteurs et des déclarations des mis en examen. Le dimanche 24 septembre, quatre jeunes hommes, tous natifs des Mées, avaient passé l'après-midi ensemble au village, parlant et buvant d'abondance. Vers 1 heure, Thierry Hameau, 29 ans, échafaudeur, Chafirk Zeghdani, 28 ans, chauffeur-livreur, Jean-Marc Philippe, 28 ans, électricien et Xavier Avargues, 29 ans, légionnaire en permission, s'étaient rendus dans un bar du hameau voisin de Dabisse, lieu de détente habituel des ramasseurs de pommes portugais. « Zeghdani et Avargues avaient l'intention de s'en prendre aux Portugais », a clairement indiqué Jean-Marc Philippe aux gendarmes.

« Ils nous prennent notre boulot, nos femmes et notre air », aurait lancé l'un des jeunes gens. « Ils nous bouffent trop l'air », aurait renchéri un autre. Les témoins ont rapporté que leurs deux voitures contenaient une batte de base-ball, peut-être un couteau – jamais retrouvé –, un rot-tweiller sans muselière ainsi qu'un drapeau sudiste orné d'une tête de mort casquée. « Ils étaient agressifs », a raconté le patron du café. Ils commençaient à ennuyer les Portugais qui étaient au bar. « Il va y avoir du baston », avait alors prévenu une cliente. Vers 21 heures, l'ambiance dégénérait. Alertés, les gendarmes accouraient, tentaient d'empêcher une bagarre et demandaient des renforts. Dans leur souci de « calmer le jeu », explique le capitaine des gendarmes, ils laissaient néanmoins repartir les quatre jeunes gens surexcités, dont l'un aurait pourtant crié : « Demain il va y avoir des morts, je vais m'en payer quatre ou cinq. »

« ON VA TOUS VOUS CREVER »

Après leur départ, les riverains verront revenir l'une des deux voitures, conduite par Thierry Hameau. Repassant par la place où se trouvaient encore les saisonniers, Chafirk Zeghdani menaçait alors par la fenêtre ouverte : « On va revenir, on va tous vous crever. » A peine 250 mètres plus loin, Guillermo Dos Santos, qui n'avait pas pris part à l'altercation et avançait au bord de la route avec quatre autres Portugais circulant à vélo, était violemment heurté par l'un des deux véhicules. Projeté à 20 mètres, il est mort quelques heures plus tard. « Lorsque j'ai vu le groupe cycliste, je me suis mis bien dans leur axe », a crûment déclaré le conducteur aux gendarmes. De retour aux Mées, les agresseurs coupaient les fils de contact de leur voiture pour simuler un vol, puis rentraient se coucher.

Michel Samson

Le tribunal de Paris remet en liberté Omar Saïki, soupçonné d'appartenir au GIA

OMAR SAÏKI a été remis en liberté, mardi 31 octobre, par le tribunal correctionnel de Paris devant lequel il comparait devant vingt-trois autres personnes pour leur appartenance à un réseau islamiste, qui avait été démantelé par la police, le 26 mai 1998, à la veille de la Coupe du monde de football en France. A l'issue de l'audience, le président a ordonné la remise en liberté sans contrôle judiciaire du prévenu, contre lequel le parquet avait requis une peine de six ans d'emprisonnement. Le jugement a été mis en délibéré au 12 décembre.

Agé de trente et un ans, M. Saïki était présenté comme l'un des animateurs de ce réseau réputé proche de l'émir du groupe islamiste armé (GIA), Hassan Hattab. Il avait été interpellé à Cologne, en Allemagne, et restait la seule personne incarcérée dans ce dossier instruit par le juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière. Au total, cinquante-trois personnes avaient été arrêtées en France, lors d'une opération faite pour « donner un coup de pied dans la fourmière », indiquaient à l'époque des sources policières (Le Monde du 27 mai 1998). Il s'agissait de prévenir d'éventuelles menaces d'attentat qui auraient pu peser sur l'organisation de la Coupe du monde de football, même si rien n'indiquait alors que des actions de ce type fussent en préparation.

Après quelques mois de détention provisoire, toutes les personnes avaient été remises en liberté, à l'exception d'Omar Saïki. « C'est peut-être le signe d'un retour de flamme contre les abus du juge Bruguière et de son équipe », a estimé M^{re} Isabelle Coutant-Peyre, l'avocate de M. Saïki, à l'issue du procès. En marge de l'audience, les avocats de la défense n'ont cessé de dénoncer « un dossier vide », accusant la « justice spectacle » des juges antiterroristes et un coup de filet destiné à l'époque à « impressionner l'opinion ».

PREFECTURE DU GARD PREFECTURE DE VAUCLUSE AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet : Travaux de construction de la ligne à 2 circuits 400 000 Volts TAVEL TRICASTIN et ses travaux connexes

Enquête complémentaire sur le tronçon compris entre les lieux-dits « la Grange de Canne (Commune de MONDRAGON) et « le Grand Moulas (Commune de MORNAS)

Maître d'ouvrage : R.T.E. - Service d'Electricité de France
Communes concernées : VENEJAN (Gard), MONDRAGON et MORNAS (Vaucluse)

En exécution de la condition subordonnant l'avis favorable émis par la commission d'enquête sur les travaux de construction de la ligne à 2 circuits 400 KV Tavel Tricastin lors de l'enquête publique menée en mars et avril 2000, il sera procédé à une enquête publique complémentaire pour le tronçon de ligne situé entre les lieux-dits « la Grange de Canne » (Mondragon) et « le Grand Moulas » (Mornas).

Cette enquête vaudra enquête publique menée en application de l'article L.123.1 du code de l'environnement et enquête préalable à la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes de Vénéjan, Mondragon et Mornas.

Les pièces du dossier de travaux et des mises en compatibilité des P.O.S., ainsi que des registres d'enquête, seront déposés pendant 31 jours consécutifs, du 20 novembre au 20 décembre 2000 inclus dans les mairies des communes de VENEJAN (Gard), MONDRAGON et MORNAS (Vaucluse), où ils pourront être consultés aux heures normales d'ouverture des bureaux.

Les observations concernant ces enquêtes pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur, domicilié en mairie de MONDRAGON, désignée comme siège de l'enquête.

Monsieur Raymond BLOUVAC, ingénieur en génie nucléaire au centre d'études nucléaires de la vallée du Rhône, retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Montpellier. Il recevra personnellement le public intéressé : le 20 novembre 2000 de 9h à 12h en mairie de MONDRAGON le 27 novembre 2000 de 15h à 18h en mairie de VENEJAN le 13 décembre 2000 de 15h à 18h en mairie de MORNAS et le 20 décembre 2000 de 15h à 18h en mairie de MONDRAGON

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant une durée d'un an en préfectures du Gard et de Vaucluse ainsi que dans les mairies concernées.

Fait à NIMES,
le 20 octobre 2000
Le préfet,
Michel GAUDIN

Fait à AVIGNON,
le 23 octobre 2000
Le préfet, pour le préfet
le secrétaire général
Jean CASTEX

Syndrome du Golfe : 9 000 militaires français aurait pris un produit dangereux

ANCIEN commandant des forces françaises dans le Golfe, le général Michel Roquejeoffre a livré des informations inédites, mardi 31 octobre, devant la mission de l'Assemblée nationale chargée d'étudier les risques sanitaires liés au « syndrome de la guerre du Golfe ». Il a affirmé que 9 000 soldats français de la division Daguet ont reçu l'ordre d'absorber, en février 1991, lors de l'offensive terrestre contre l'Irak, des comprimés de pyridostigmine (un antidote utilisé contre certains toxiques chimiques). Aujourd'hui à la retraite, le général Roquejeoffre a ajouté que cet ordre avait été donné par le général Bernard Janvier, qui commandait alors le contingent de l'armée de terre engagé dans la division Daguet.

Prenant le contre-pied des propos rassurants du ministère de la défense, ces affirmations donnent une tout autre dimension à la prise de cette substance à la dangerosité aujourd'hui avérée. Le Service de santé des armées (SSA) avait ainsi assuré que la pyridostigmine n'avait été consommée que de « manière occasionnelle » par les militaires français (Le Monde du 21 juillet). Dans un document confidentiel daté du 9 juin, le SSA a souligné que l'utilisation de cette substance avait été beaucoup plus massive dans les troupes américaines que dans les troupes françaises. « La politique adoptée par les armées françaises reposait sur la prise, sur ordre du commandement et en cas de menace avérée, de cette chimioprophylaxie. Les circonstances ont voulu que cet ordre n'ait jamais été donné », a certifié le SSA.

Cette position officielle a été appuyée par le ministre de la défense, Alain Richard. Les militaires « n'ont pas reçu d'antidote préventif aux armes chimiques, alors

qu'un début de consensus se dégage pour dire que ces produits étaient dangereux », a déclaré M. Richard, dans Le Figaro du 30 août. Il n'y aurait ainsi pas eu d'ordre massif d'utilisation de pyridostigmine.

Or, le général Roquejeoffre affirme le contraire, dans son audition par la mission d'information parlementaire. A l'entendre, le général Janvier a ordonné à l'ensemble des soldats de l'armée de terre placés sous son commandement d'absorber de la pyridostigmine à des fins préventives contre d'éventuelles armes chimiques irakiennes. « La prise de ce prétraitement a été ordonnée le 23 février 1991 par le général commandant de la division Daguet. Il y a 9 000 hommes qui, en principe, ont pris de la pyridostigmine », a précisé le général Roquejeoffre. Les soldats auraient consommé ce produit pendant quatre jours, à raison d'un cachet toutes les huit heures.

SATISFACTION DES VICTIMES

Ces révélations ont été accueillies avec satisfaction par l'association des victimes de la guerre du Golfe (Avigolfe). « Elles confirment notre enquête auprès de 55 militaires français affirmant souffrir de troubles et pathologies depuis leur retour d'opérations. 42 d'entre eux ont déclaré avoir dû avaler, sur ordre, de la pyridostigmine, rappelle l'Avigolfe. Mais certains assurent en avoir absorbé des quantités beaucoup plus importantes et pendant bien plus longtemps que les trois jours de l'offensive. » Les intéressés se plaignent de « lésions cérébrales » et de « problèmes neurologiques », ajoute l'association, en citant des études américaines attestant les effets dangereux de la pyridostigmine sur le cerveau.

Erich Inciyan

Enquête sur la mort de Diana : non-lieu pour les photographes

LA CHAMBRE d'accusation de la cour d'appel de Paris a confirmé, mardi 31 octobre, le non-lieu accordé aux neuf photographes et au motard de presse dans l'enquête sur l'accident qui a coûté la vie à la princesse Diana, dans la nuit du 30 au 31 août 1997, à Paris. Suivant les réquisitions du parquet général, la chambre d'accusation a rejeté les demandes d'annulation de non-lieu déposées par les avocats de Mohamed Al Fayed, père de Dodi, l'ami de la princesse, et de la famille du chauffeur Henri Paul.

Les avocats de M. Al Fayed ont annoncé leur intention de se pourvoir en cassation. La cour d'appel a confirmé l'analyse des juges d'instruction Hervé Stéphan et Marie-Christine Devidal, qui avaient justifié, en 1999, l'abandon des dix mises en examen prononcées pour « homicides et blessures involontaires » et « non-assistance à personnes en danger » en imputant la responsabilité de l'accident à Henri Paul. L'enquête avait démontré que le chauffeur, qui présentait un taux d'alcoolémie de 1,8 gramme et était sous antidépresseurs, roulait à grande vitesse quand sa Mercedes s'est encastrée dans un pilier du tunnel de l'Alma.

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRES** : en 1993, Jacques Chirac, alors maire de Paris, aurait lui-même « donné l'ordre » à son chef de cabinet de « trouver une solution » pour un emploi destiné à Xavière Tiberi, affirme Le Canard enchaîné, dans son édition de mercredi 1^{er} novembre. L'épouse du maire de Paris doit comparaître à partir du lundi 6 novembre devant la cour d'appel de Paris pour avoir bénéficié d'un emploi présumé fictif.

■ **JUSTICE** : le conseil de l'Ordre des avocats de Paris a suspendu « provisoirement », mardi 31 octobre, Alain Guilloux. Cette décision fait suite à la mise en examen, début juillet, de l'avocat fiscaliste pour « abus de confiance » et « blanchiment aggravé ». Cette suspension professionnelle est sans lien avec l'affaire de la cassette de Jean-Claude Méry pour laquelle M^{re} Guilloux est poursuivi pour « violation du secret professionnel ».

■ **PAPON** : les enfants de Maurice Papon, incarcéré depuis le 22 octobre 1999, ont porté plainte avec constitution de partie civile, lundi 30 octobre, contre la directrice de l'administration pénitentiaire, Martine Viallet. Ils considèrent que « la présence d'un homme de quatre-vingt-dix ans dans un établissement pénitentiaire est contraire au plus élémentaire respect de la personne humaine ». La plainte vise notamment des faits de « mise en danger délibérée d'autrui » et « délaissement d'une personne hors d'état de se protéger ».

■ **JUSTICE** : la cour d'appel de Nancy (Meurthe-et-Moselle) a retenu, mardi 31 octobre, la « faute inexcusable » de la société Sacilor dans le décès, en 1996, d'un ancien salarié, suite à un cancer de la plèvre lié à une exposition prolongée à l'amiante. La victime, Roland Fafet, avait manipulé, entre 1949 et 1971, des plaques contenant de l'amiante. Sacilor a été condamnée à verser 5 000 francs d'amendes et la caisse d'assurance-maladie (CPAM) de Longwy devra payer 150 000 francs de dommages et intérêts à la veuve de l'ancien sidérurgiste.

DISPARITIONS

Henri Pichette

« L'homme de la plus longue enfance »

LE POÈTE Henri Pichette est mort lundi 30 octobre à Paris, des suites d'un cancer à l'âge de soixante-seize ans.

« Vous aviez le visage que j'attendais : celui d'un jeune barbare sonore bien acquis à réveiller le bruit lui-même », lui écrivait Max-Pol Fouchet en 1948, peu de temps après la création des *Epiphanies*, ce détonnant « *mystère profane* » qui a marqué la poésie française de la deuxième moitié du siècle. L'œuvre d'Henri Pichette avait été créée par Georges Vitaly au Théâtre des Noctambules le 3 décembre 1947. Gérard Philipe, Roger Blin et Maria Casarès étaient sur scène. Tandis qu'André Breton salue ce très singulier héritier du premier surréalisme et qu'Adrienne Monnier publie une étude dans *Le Mercure de France*, une partie du public, dérangée dans son confort, accuse Pichette d'être un « *avant-gardiste attardé* ». Jean-Jacques Gautier ne voit dans les *Epiphanies* que folie douce, fumisterie et provocation.

« *Mon théâtre est un théâtre furieux, je veux dire : venu par fureur d'inspiration, jailli brûlant. Et ordonné par la suite avec les attentions ferventes de l'artisanat, qui voudrait ne rien laisser au hasard.* » Le poème dramatique est divisé en cinq chapitres : « La Genèse », « L'Amour », « La Guerre », « Le Délire », « L'Accomplissement ». A ce défi poétique énorme où Monsieur Diabole affronte le Poète blessé, Pichette donne une langue somptueuse, baroque et parfaitement maîtrisée, exactement calculée.

Très tôt, Henri Pichette était rentré en rébellion. Toute sa vie, il demeurera un homme fervent, ombrageux, exigeant, subvertissant les conformismes, cultivant l'esprit de réaction, dans les domaines politique et spirituel. « *La poésie est une salve contre l'habitude* », clamait-il : il sut pousser très loin cette affirmation. « *Je veux des miracles. Le miracle, c'est un homme qui ne porte pas de carcan.* »

Né le 24 janvier 1924 à Châteauroux, Harry Paul Pichette - il

francisera son nom en 1945 - était le fils d'une Nîmoise et d'un Québécois d'origine naturalisé Américain. Enfance et adolescence instables. Etudes dérangées par d'autres aspirations. Premiers poèmes. A vingt ans, il déserte des Chantiers de jeunesse et se trouve à Marseille, auprès des FFI, le jour de la Libération. En 1945, il commence ses *Apoèmes*, fruits d'une écriture « *rhétorique-barbare* » ; ils seront publiés deux ans plus tard aux éditions Fontaine. En 1946, démobilisé, Pichette rencontre Antonin Artaud à Ivry-sur-Seine.

Une seconde tentative théâtrale, *Nucléa*, au Théâtre national populaire (TNP) en mai 1952, toujours avec la complexité de son ami Gérard Philipe, est un échec. A partir de 1954, il collabore à la revue *Esprit*. Au cours de ces mêmes années 50, Henri Pichette enregistre *Une saison en enfer* d'Arthur Rimbaud, et *La Messe sur le monde* de Teilhard de Chardin. En 1961, il publie chez Gallimard ses *Odes à chacun* - dont une à Charles Péguy - et un *Tombeau de Gérard Philipe*, mort deux ans plus tôt : « *Ephémère inoubliable / Une rose lui battait dans la poitrine. / Le matin où la foudre est tombée sur ce cœur / La pluie a ressemblé aux larmes du soleil.* » Au début des années 60, il effectue un long séjour au Québec, terre natale de son père.

A son retour, il entend de réviser ses œuvres déjà publiées, tout en travaillant sur *Le Livre populaire et savant du rougegorge familier*. En 1969, paraît, dans la collection Poésie/Gallimard l'édition définitive des *Epiphanies* ; dix ans plus tard, ce sera celle des *Apoèmes*, puis du *Tombeau de Gérard Philipe* et des *Odes à chacun* (tous chez Gallimard). A ces volumes, il joindra des « *Lexiques* » qui démontrent que sa « *furieuse* » inspiration n'allait jamais sans une rigoureuse conscience de son art.

Tout en se retirant dans une solitude de plus en plus farouche, il donne, à partir des an-

nées 70, plusieurs lectures publiques de ses poèmes. En 1984, il refuse de se voir décorer par l'ordre des Arts et des Lettres. Cinq ans plus tard, la célébration du bicentenaire de la Révolution française éveille en lui ce qu'il appelle son « *âme de chouan* ». Une âme qui ne connaissait ni le repos ni l'apaisement de la vieillesse. Dans la dernière décennie, il participa à l'élaboration de « *Cahiers Henri Pichette* ».

Rebelle perpétuel, dans la lignée de Rimbaud et de Lautréamont, mais aussi de Bloy, de Péguy et d'Agrippa d'Aubigné, Henri Pichette ne se consola sans doute jamais de sa jeunesse, cette « *jeunesse qui a des siècles en poupe* ». Il écrivait aussi : « *Le poète serait l'homme qui resterait le plus longtemps et le mieux enfant au-delà de son enfance. Il est l'homme de la plus longue enfance.* » Son œuvre, lorsqu'elle ne cède pas à l'esprit de système ou à la fièvre politique, est le reflet de cette volonté. Ses beautés sont dans la mesure. Mais plus encore dans ce mouvement vital où le langage cherche à embrasser la vie, à lui être toujours fidèle.

Patrick Kéchichian

■ SYDNEY SALKOW, réalisateur américain, est mort à Los Angeles le 18 octobre à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Sorti de l'école de droit d'Harvard, il avait préféré s'orienter vers le cinéma. Après plusieurs mises en scène de théâtre, il réalise une série de courts métrages dont plusieurs avec Bing Crosby. Il reste par la suite cantonné dans des séries B où s'affirme un véritable talent d'artisan bridé par des scénarios souvent très limités. *Les Aventures de Martin Eden* (1942) d'après le roman de Jack London, *Je suis une légende* d'après Richard Matheson, et *Sitting Bull* (1954), un western qui prenait le point de vue des Indiens, font partie des rares réussites d'une carrière inégale. Sydney Salkow dirigeait depuis le début des années 70 le département cinéma de l'Université de l'Etat de Californie à Northridge.

le comité de coordination des sciences de la planète et de l'environnement au ministère de la recherche.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 1^{er} novembre sont publiés :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française et l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) relative à la sûreté des installations liées au grand collisionneur de hadrons (LHC) et au super-synchrotron à protons (SPS), signée à Genève le 11 juillet 2000 ;

un décret portant publication de l'accord concernant l'établissement de règlements techniques mondiaux applicables aux véhicules à roues ainsi qu'aux équipements et pièces qui peuvent être montés et/ou utilisés sur les véhicules à roues, fait à Genève le 25 juin 1998.

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

- Après quinze ans de réflexion,

Anne-Marie DUFOURMENTEL et Jean-Michel MEYSSIGNAC

ont le bonheur de faire part de leur mariage, qui a eu lieu dans l'intimité le 23 octobre 2000.

Décès

- La Société du Rorschach et des méthodes projectives de langue française a le regret et la grande tristesse de faire part du décès, le 23 octobre 2000, de

Colette MERCERON,

psychologue clinicienne de grande expérience, qui a consacré sa carrière au développement et à l'enseignement des techniques projectives, et avec qui nous avons entretenu une collaboration de plusieurs années.

- Marc Himbert, directeur.

Et tous les membres de l'Institut national de métrologie (BNM-INM). Ses collègues du Conservatoire national des arts et métiers, Ses amis métrologues français et étrangers, ont la grande tristesse de faire part de la disparition soudaine, le 27 octobre 2000, de

Yves MILLERIOUX, ingénieur de recherches,

dont les obsèques seront célébrées le 2 novembre, à 11 heures, en l'église de Machault (Seine-et-Marne).

Ils prennent part à la peine de ses proches et assurent sa famille de leur profonde sympathie.

- Christine,

sa fille, Alexandra, Jérôme, Laurent, Véronique, ses petits-enfants, Et ses amis, ont la grande peine de faire part du décès du poète

Henri PICHETTE,

survenu à Paris, le 30 octobre 2000, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 2 novembre, à 15 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple, Paris-3^e.

1, place de la République, 75003 Paris. (Lire ci-contre)

- Les familles Sator, Mahieddine, Chérif-Zahar, Boudherba, Kazi-Tani, Bencheneb, Parents, alliés et amis, font part du décès de

M^{me} Hamida SATOR, née MAHIEDDINE,

survenu, en son domicile parisien, le 30 octobre 2000, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La levée du corps a eu lieu le mardi 31 octobre.

85, boulevard Pasteur, 75015 Paris.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

- Toulouse.

M. Jacques Godfrain, président du conseil d'administration, Le professeur Patrick Benard, directeur de l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse, ont le regret d'informer du décès de

M. Guy QUEINNEC, professeur honoraire de zootechnie-économie rurale, chevalier des Palmes académiques,

survenu le 26 octobre 2000.

Les obsèques auront lieu le vendredi 3 novembre, à 15 heures, en l'église de Goulade (Gironde).

- M. et M^{me} Jean-Michel Sol, Jean-François et Isabelle, leurs enfants et leurs petits-enfants, M. et M^{me} Jean-Louis Sol, Hélène Sol et Robert Mochkovitch, et leurs enfants, Emmanuel et Zoé.

Les familles Laurens, Andréani, Catoulic, Vigier, Thirion, Fabre de Morlhon, Mochkovitch, Sol, Frédéric, Bonnafoux, Génésio, Ejarque, Olivier, Jaubert, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Jeanne SOL, née JULIA,

survenu le 30 octobre 2000, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques seront célébrées le 2 novembre, à 14 h 15, en l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, à Montpellier.

- M^{me} Michelle Weil, son épouse, Ses enfants, beaux-enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Gilbert WEIL,

survenu aux Etats-Unis d'Amérique, le mardi 24 octobre 2000, dans sa soixante-dix-huitième année.

Selon sa volonté, ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité, à Cincinnati, le 27 octobre.

Un office religieux aura lieu ultérieurement à Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

Anniversaires de décès

- In memoriam.

M. Spiru MITTELMANN, 17 mars 1912 - 2 novembre 1992.

Sa femme, Ses enfants, Son petit-fils.

- Il y a dix ans,

Marc PAOLOZZI

disparaissait.

Il nous manque.

Marie-Anne PORCHERON-CONTE, 1^{er} avril 1929 - 2 novembre 1980.

Pensées, prières.

- Il y a deux ans, le 2 novembre 1998, disparaissait

M. Lionel PREJGER.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent et pensent à lui.

Sa femme, Noëlle Prejger.

- A ma douce mère,

Francette SÉGALA.

Hommage et reconnaissance.

« *Maximos dolores, Recardatione, Confut.* »

Cicéron.

- Le 2 novembre 1998,

Pierre SORIA

nous quittait.

Son souvenir accompagne nos vies.

Séminaires

L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES SUR LA JUSTICE

consacre son séminaire annuel à « La justice au cœur de la révolution libérale » (ouvert à tous publics).

Conférences de 18 heures à 20 heures.

- Lundi 20 novembre : P. Rosanvallon, « La justice est-elle un facteur de démocratisation dans une société libérale ? ».

- Lundi 4 décembre : L. Jaume, « Les origines philosophiques du libéralisme politique ».

- Lundi 18 décembre : A. Garapon, « La justice à l'épreuve des sentiments moraux ».

- Lundi 8 janvier : D. Rousseau, M. Troper, Ph. Lauvaux, « Quel contre-pouvoir pour le pouvoir judiciaire ? ».

www.enm.justice.fr/ihj

Tél. : 01-40-51-02-51.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

NOMINATION

CNRS

Gérard Mégie a été nommé président du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) lors du conseil des ministres de mercredi 31 octobre (*Le Monde* du 1^{er} novembre).

[Né le 1^{er} juin 1946 à Paris, ancien élève de l'Ecole polytechnique, docteur ès sciences, Gérard Mégie a commencé sa

carrière en 1968 au Centre national d'études spatiales (CNES), avant d'appartenir, de 1974 à 1988, au CNRS, où il est devenu directeur de recherche en 1982. Directeur adjoint du service d'aéronomie de 1985 à 1995, il était directeur de ce service depuis 1995.

Professeur à l'université Paris-VI depuis 1988 et directeur de l'Institut Pierre-Simon-Laplace des sciences de l'environnement global à Versailles depuis 1994, Gérard Mégie préside, depuis mars 1999,

Chaque lundi avec

Le Monde
DATÉ MARDI

retrouvez

LE MONDE ECONOMIE

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. M^{me} Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{TTT}/min)

"Le Monde" (USPS=0099729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to LMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

SORTIR.

LE GUIDE DE VOS SORTIES EN FRANCE :

CINÉMA, EXPOSITIONS, FESTIVALS,
MUSIQUE, OPÉRA-DANSE, THÉÂTRE.

sortir.lemonde.fr

Histoires de trouilles et de citrouilles

LE soir, pour convaincre Eloïse, sept ans, de se mettre au lit, mieux vaut éviter de promettre la mignonne histoire du petit Indien ou du gros ours. En ce moment, elle aime « ce qui fiche la trouille ». Avec cet extrait, issu du numéro spécial Halloween de la collection « Chair de poule » (Bayard poche), on se taillera un franc succès. Pétrifié, le héros vient de découvrir un sarcophage dans le sous-sol de la maison familiale. « Mon cœur s'arrête de battre. Je fis demi-tour en hurlant et remontai les escaliers quatre à quatre, sans un regard en arrière. Mais la porte de la cave était fermée ! Kim l'avait claquée derrière moi ! Et la momie arrivait ! » Selon ses parents, Eloïse dort très bien la nuit.

Question frissons, ils sont servis, nos chers enfants ! Depuis trois bonnes semaines, les citrouilles grimacent sur les affiches publicitaires, les fantômes flottent sur les étals des hypermarchés et les vampires se bousculent sur les boîtes de petits gâteaux. Invention commerciale destinée à meubler la période creuse qui s'étire entre la fin des grandes vacances et les fêtes de Noël, la païenne fête de Halloween flatte aussi – et pas seulement chez les enfants – une sensibilité très dans l'air du temps. Le syndrome du « fais-moi peur » garnit les bibliothèques, remplit les salles de cinéma, fait exploser les ventes de déguisements et de sucreries. Sans parler de la publicité, qui s'en est emparée. Bref, la « trouille » fait vendre.

Cet automne, tout le monde ou presque a sacrifié au nouveau rite. Une véritable déferlante. Le célèbre sourire des non moins célèbres Choco-BN se tord en un rictus pour devenir celui d'un vampire, le shampooing P'tit Dop est disponible en version « extra-diabolique », le géant du jouet Hasbro édite un jeu de société (Le bal des survivants) et une figurine (Prof. Gangrène) dont surgissent « d'immondes boyaux verts » lorsque l'on presse son abdomen. Jusqu'au 5 novembre, Disneyland Paris organise son « quatrième festival de la bonne humeur macabre et de la joyeuse angoisse ». Après la fermeture du parc, « trois soirées de frayer », prolongées jusqu'à 2 heures du matin, étaient prévues les 27, 28 et 31 octobre. Quant aux Jardinières de Gally, elles invitent les parents dans « un terrifiant décor de sorcières qui fera pâlir [leurs] bambins », alors que, dans la même veine, Jardiland propose « une monstrueuse Halloween party ». Les industriels du bonbon jubilent et les ventes de masques et de déguisements explosent. Le chiffre d'affaires réalisé lors de Halloween par le groupe français César est passé de 600 000 F (91 000 €) en 1996 à 77 millions (11,73 millions d'euros) l'an passé. Véritable must aux Etats-Unis, la fausse chaise électrique (elle vibre lorsque l'on s'assied dessus...) n'est pas – encore ? – disponible en France.

« Pas de drame. Cette fameuse peur n'est que potentielle. Les enfants savent que ces fantômes et ces morts-vivants appartiennent à un

« Les enfants ne dévorent pas en cachette "Chair de poule" ou les aventures de Harry Potter. Ils le font avec la bénédiction de leurs parents »

univers purement fictif, assure Cécile Velasco du cabinet de consultants lyonnais Junior City. Les enfants ne dévorent pas en cachette "Chair de poule" ou les aventures de Harry Potter. Ils le font avec la bénédiction de leurs parents. » D'après les éditeurs, ces mises en scène « d'enfer », souvent jugées moins impressionnantes que les images suggérées des bonnes vieilles histoires et des contes de fées, seraient même un excellent outil pédagogique. « Ce folklore bon enfant, qui n'évoque pas de peur métaphysique, est vécu comme un jeu. Mais un jeu capable de faire découvrir et aimer la lecture

aux enfants, notamment issus des milieux populaires », assure Marie-Hélène Delval, directrice de collection chez Bayard, éditeur de la série à succès « Chair de poule » (12 millions d'exemplaires vendus en France), qui doit faire face à une concurrence très active. « Au début, pour vaincre les bibliothécaires, les enseignants et les libraires. Leurs réserves se sont, depuis, dissipées. » Nombre d'instituteurs utilisent ce genre d'ouvrage et exploitent le thème de Halloween.

Les psychanalystes n'instruisent pas le procès de cette culture du frisson qui fait surgir des sorcières de tout les placards. Les monstres, disent-ils, permettent aux enfants de vivre par procuration des sentiments négatifs, de canaliser leurs peurs (de l'inconnu, de la séparation, de la sexualité) en les attribuant aux personnages de ces mondes imaginaires, éloignés – a priori – de l'environnement quotidien. « Halloween répond à une demande de fête collective et, comme le carnaval au Moyen Age, donne aux enfants le droit de se dévouer », résume la psychanalyste Anne Debarède. « Vous savez, ajoute-t-elle avec un sourire, si les enfants avaient les moyens d'assumer vraiment leurs pulsions, ce serait un véritable carnage. Dans le meilleur style du cinéma gore. »

L'industrie du cinéma et de l'audiovisuel, justement, a parfaitement reçu le message. La thématique du mystère ou de l'angoisse fleurit sur tous les supports. Le « cœur de cible », ce sont les adolescents et les jeunes adultes. La chaîne M6 programme ses « Jeudi de l'angoisse » (« X-Files », « Buffy contre les Vampires ») et, cet automne, France Télévision édite un « Belphegor », la série télévisée culte créée en 1965, en version dessin animé. Paramount diffuse simultanément *Les Contes terrifiants des Razmoket* pour les petits et un coffret *Vendredi 13* pour les grands. Date de lancement : le vendredi 13 octobre, évidemment.

UNE clientèle plutôt jeune se plonge avec ravissement dans des univers glauques et angoissants, où alterne épouvante tendance grand guignol et intense suspense psychologique, tout en nuances. Depuis sa sortie, en janvier, *Sixième sens* est troisième au hit-parade des films vus en France, avec plus de 7,7 millions d'entrées. *Scream 3* (2,7 millions d'entrées) et *Sleepy Hollow* (2,4 millions) sont de francs succès. En quelques semaines, *Les Rivières pourpres* (1,6 million d'entrées) et *Apparences* (1,3 million), films très tourmentés, ont réalisé d'excellents scores.

Christophe, un collégien de quatorze ans, bien sous tous rapports, adore raconter avec force détails les scènes les plus impressionnantes qui ont marqué ses dernières sorties cinématographiques. Les sourcils au milieu du front, il narre avec beaucoup de conviction comment une malheureuse victime s'est fait étriper, vite fait bien fait, par un tueur en série aussi impitoyable qu'excentrique. L'instant suivant, il éclate de rire.

« Pour que ça me plaise, dit-il, il faut de la peur, mais aussi de l'humour. L'un sans l'autre, ça ne marche pas. » Ces films, dont la sortie coïncide avec la fête de Halloween, constituent autant de défis pour Christophe. « A chaque fois, je me demande si je vais avoir vraiment peur. Le plus terrible, c'est lorsqu'il y a peu de victimes.

Halloween est de retour. Cette invention commerciale, qui fait désormais florès en France, flatte le goût prononcé des adolescents pour le « gore », les vampires et autres joyeux monstres du « fais-moi peur ». Livres, films, paquets de bonbons et jeux vidéo : gare aux cœurs sensibles, la culture frisson est partout

L'attente devient alors insoutenable. Certains films, je n'ai pas pu les voir jusqu'à la fin. Un meurtre, finalement, ça détend l'atmosphère... »

Les films cultes des années 2000 seront drôlement angoissants. En cela, ils diffèrent sensiblement des canons classiques du cinéma d'épouvante. Moins sanguinolents et plus humoristiques, moins systématiquement liés aux effets spéciaux et plus « psychologiques » (le méchant n'est pas toujours celui que l'on croit !), ils cultivent fréquemment l'art de la dérision. Les producteurs rêvent de trouver le bon « concept » : un personnage terrorisant que l'on pourra décliner en plusieurs épisodes. Le film d'épouvante est sorti de son ghetto. Le public en redemande.

« Le cocktail peur-rire est une combinaison ultragagnante. Ces films ne coûtent pas très cher et ils drainent un public important, souvent jeune, et qui se déplace en groupe, constate Jean Labadie, président de Bac Films, qui distribue en France la série des *Scream*, immortalisés par l'incontournable et abominable masque grimaçant du personnage éponyme. Ces spectateurs connaissent les codes du cinéma d'horreur et ils adorent qu'on les détourne. Tout repose là-dessus. » Depuis le 25 octobre, Bac Films commercialise *Scary Movie*, un film qui se pré-

sente comme une parodie totalement débridée des grands classiques du genre (*Scream, Halloween, Souviens-toi de l'été dernier, Blair Witch Project...*), et propose, comme il se doit désormais, une vaste panoplie de produits dérivés.

« Au départ, nous pensions que cette nouvelle vague de films d'angoisse séduirait surtout les 25-35 ans. En fait, nous touchons très largement les 15-25 ans », constate de son côté Eric Legay, directeur du marketing chez Paramount-France. Selon lui, le revival d'un genre cinématographique, pourtant largement ressassé, mais qui dope les ventes de cassettes vidéo à l'occasion de Halloween, repose sur deux éléments principaux. « D'abord, dit-il, il y a un effet de génération ; ces jeunes ne sont pas mécontents de se distinguer de leurs parents qui, en général, apprécient moins cette culture empreinte d'un humour noir très radical. Ensuite, ces films, où les effets spéciaux sont plus vrais que nature, font écho au

« Notre société manque de rites, en particulier pour les jeunes garçons. Ils jouent à se faire peur pour franchir des étapes »

monde des jeux vidéo dans lequel baignent tous les ados, ou presque. » Première grande héroïne virtuelle, Lara Croft, issue du jeu *Tomb Raider*, fera ses débuts l'an prochain sur grand écran, interprétée par Angelina Jolie. Quelques mois plus tard, le film sera disponible en DVD, avec une formule interactive qui, selon Eric Legay, permettra au joueur de littéralement « rentrer dans le film ». Un croisement entre l'univers du jeu et celui du cinéma.

EN attendant, le jeu sur console ou sur ordinateur personnel apparaît comme l'un des terrains les plus prisés des amateurs de sensations fortes. L'efficacité des effets spéciaux facilite le processus d'identification et alimente toujours aussi souvent une forme de violence. On « casse » allégrement du robot et l'on s'offre quelques « bastons » avec des humanoïdes récalcitrants. Concession aux bonnes manières : lorsque les victimes sont humaines, elles versent un ersatz de sang généralement de couleur verte. « Toutefois, l'élargissement du public des jeux vidéo a eu pour conséquence une recherche d'atmosphères plus sophistiquées », considère Luc Lefebvre, scénariste chez Cryo, l'un des plus importants créateurs de jeux électroniques. *Jekyll & Hyde*, le dernier jeu auquel il a collaboré, dépeint un univers très travaillé, baroque, où les ambiances musicales jouent un rôle essentiel. Un peu comme au cinéma. A la différence qu'ici, c'est le joueur qui doit se mettre dans la peau du personnage, épouser tantôt la psychologie de Jekyll, tantôt celle de Hyde. « Ces jeux un peu inquiétants ressemblent au grand huit de la fête foraine ; il faut oser y être monté, avoir ressenti le frisson, estime Luc Lefebvre. Notre société manque de rites, en particulier pour les jeunes garçons. Ils jouent à se faire peur pour franchir des étapes. » Un écho à la « génération glisse » et au débordement de ses « sports extrêmes » ?

« Dans cette quête, il y a une forme de cynisme adolescent. Mais un cynisme rigolard, bouffon, pas du tout désespéré », plaide Maurice, un publicitaire. « La peur est un nouveau produit de grande consommation, une de ces formes de transgression contenue qui plaît à une société sûre d'elle-même, persuadée que libérer ses pulsions est forcément créateur. » « Le danger, tempère cependant la psychanalyste Christine Brunet, ce serait que ce jeu finisse par mettre en valeur le goût du risque, la provocation pour la provocation. Et, finalement, masque des peurs quotidiennes, bien plus réelles. Celle du chômage, qui est loin d'avoir tout à fait disparu, ou celle de la différence. »

Jean-Michel Normand
Dessin James King



Etats-Unis : la défaite des moralistes

par Alan Wolfe

QUEL que soit le vainqueur de l'élection présidentielle américaine de novembre, la droite religieuse a déjà perdu.

Jarry Fallwell et Pat Robertson, qui ont jadis insufflé une énergie à la révolution républicaine de Newt Gingrich se trouvent relégués au second plan dans ce scrutin, et il y a de bonnes chances qu'ils n'exercent pas d'influence en politique avant quelque temps.

En Amérique, les affrontements qui se déroulent au sein des partis ont souvent autant d'importance que ceux qui les opposent entre eux. Bill Clinton restera à jamais le démocrate qui a évité à son parti de trop pencher à gauche, ce qui n'aurait pas permis à des candidats d'être un jour élus aux fonctions suprêmes. George W. Bush a fait de même pour les républicains en neutralisant les appels de l'extrême droite.

Il y a deux ans encore, l'image du Parti républicain se forgeait sur la volonté de mettre en accusation le président Clinton. Convaincus qu'une majorité partageait leur sentiment que l'Amérique avait connu un grand déclin moral, les instigateurs du processus de destitution à la Chambre des représentants espéraient rendre la conduite du président emblématique d'une société qui ne croit plus aux notions chrétiennes traditionnelles de vertu et de vice. Au lieu de cela, ils ont découvert que leurs concitoyens

tenaient beaucoup au respect de la vie privée, aux droits de l'individu et à la tolérance. Les Américains n'approuvaient pas la conduite du président mais ils n'estimaient pas que son comportement dans le privé exigeait des sanctions publiques exceptionnelles.

Saisissant bien l'humeur de l'opinion publique, George W. Bush, après avoir évincé son adversaire John McCain, a fait en sorte d'isoler la droite républicaine. Le parlementaire Henry Hyde, qui a mené la campagne d'« impeachment », n'a pas obtenu de rôle important lors de la convention républicaine ; la diversité et la tolérance ont marqué cette assemblée, non le conflit et la discorde.

Une fois acquise sa nomination, le gouverneur Bush a fait campagne en tenant pour acquis les Etats conservateurs comme l'Arizona et le Texas et en cherchant à séduire les électeurs hésitants des Etats à conquérir de l'Ohio et de la Floride : l'éducation et les soins de santé, non pas l'avortement et la décadence morale, sont devenus ses thèmes favoris. Enfin, décision stratégique majeure dans sa campagne, M. Bush a choisi, à la différence des deux précédents candidats républicains à la présidence, de ne pas participer au congrès de la coalition chrétienne fin septembre.

L'élection présidentielle de l'an 2000 marque ainsi l'enterrement

officiel du concept de « majorité morale ». Il n'est plus possible de croire, comme tout récemment les militants chrétiens conservateurs, que les élites – souvent qualifiées de « nouvelle classe » – sont responsables de la prétendue décadence morale de l'Amérique. Si le pays a, du point de vue des conservateurs, mal tourné, c'est

Clinton et voir un républicain élu président, des militants comme Fallwell et Robertson ont demandé à leurs troupes d'oublier les doutes que leur inspire la rhétorique modérée de Bush. « *Faites-nous confiance*, leur disent-ils pour l'essentiel ; nous savons que la politique est l'œuvre du diable mais, en cas de victoire, Bush devra

La direction des affaires, au contraire de la campagne, pousse toujours les hommes politiques vers le centre. Même Ronald Reagan, lorsqu'il eut choisi d'être un président populaire, tint de moins en moins compte des questions sociales et culturelles, si importantes pour la droite chrétienne

parce que l'écrasante majorité des Américains préfèrent une société qui favorise la liberté individuelle et qu'ils considèrent avec suspicion accusations et jugements catégoriques.

Que les moralistes conservateurs ne représentent plus une majorité ne les fait pas disparaître de la scène politique. Mais cela influera sur leur comportement. M. Bush a beau éviter les traditionalistes, ils le soutiennent activement, encore qu'à peu près calmement. Prêts à tout pour battre Bill

bien nous récompenser, par exemple en prenant en considération nos positions quand il nommera, s'il le fait, de nouveaux membres à la Cour suprême des Etats-Unis. »

Pourtant, si le gouverneur Bush l'emporte, il ne sera très vraisemblablement pas en position de récompenser la droite chrétienne de son soutien. Il y aura peu de changements dans la composition du Congrès, ce qui laisse supposer que, s'il souhaite voir les lois passer, M. Bush n'aura, à la présidence, guère de choix, sinon de pour-

suivre la politique de compromis et d'accommodement avec les modérés. La direction des affaires, au contraire de la campagne, pousse toujours les hommes politiques vers le centre. Même Ronald Reagan, lorsqu'il eut choisi d'être un président populaire, tint de moins en moins compte des questions sociales et culturelles, si importantes pour la droite chrétienne.

La situation des chrétiens conservateurs sera encore plus critique si le vice-président Gore remporte l'élection. Rien ne laisse penser que ces intégristes, qui croient que l'avortement est un meurtre et veulent que la prière entre dans les écoles, aient modéré leur point de vue. Il semble que plus ils se reconnaissent comme une minorité, plus il y a de chance qu'ils se considèrent en martyrs d'une cause perdue. Tenus au silence en échange d'une promesse de pouvoir, ils ne verront plus, si leur candidat est battu, aucune nécessité de réfréner leurs passions.

Il y a toujours eu, dans la politique américaine, un moyen pour que s'expriment les passions d'une minorité : un troisième parti. Les Etats-Unis ont deux « troisièmes » partis pour le scrutin 2000, dont aucun, cependant, ne peut absorber l'énergie de la droite chrétienne. Le parti Vert, qui a nommé Ralph Nader, représente l'extrême gauche en Amérique et, bien que tout soit possible, l'idée paraît quelque peu fantaisiste que

les chrétiens conservateurs se retrouvent aux côtés des hippies du Vermont. Le Parti réformateur, fondé par Ross Perot et qui a séduit en son temps des indépendants comme le gouverneur du Minnesota Jesse Ventura, semble mieux convenir à la droite chrétienne, surtout depuis qu'il s'est donné pour candidat à la présidence Patrick Buchanan, un conservateur. Buchanan, cependant, a conclu un pacte digne de Faust qui mine sa crédibilité de leader moral, car l'unique raison qui l'a poussé vers le parti était d'avoir accès aux financements de la campagne fédérale.

Quel que soit le résultat des urnes, la droite chrétienne se trouvera, selon toute vraisemblance, isolée. L'Amérique est devenue une société trop éprise de tolérance et de diversité pour apporter un soutien solide à ceux qui veulent absolument que les vérités de Dieu soient éternelles et fassent autorité.

Convaincue que les Américains sont en train de se perdre, la droite conservatrice, qui ne sait où aller en politique, pourrait choisir de s'exprimer dans la rue. L'élection de l'an 2000 représente un triomphe de modération, mais on peut également y voir une victoire des extrémismes dans les marges.

Alan Wolfe est sociologue.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Sylvette Gleize.

J'aurai beaucoup appris

Suite de la première page

Cette secrétaire avait été précédemment ma collaboratrice. Qu'on veuille m'en imputer à tort la prise en charge par Elf me semble secondaire ; je crois que l'essentiel c'était qu'Elf trouve un véritable intérêt économique dans le Cercle de l'industrie. Dès lors, cette prise en charge est-elle critiquable ?

Enfin, il ne peut y avoir de débat judiciaire autour du dossier fiscal de M. Lagerfeld, en dépit des tentatives de quelques journalistes dont j'espère que les écrits traduisent plus la légèreté que l'engagement partisan. Je me suis parfaitement conformé à la procédure fiscale. La décision finale, que j'ai approuvée, a été élaborée en accord avec la direction générale des impôts et dans l'intérêt du Trésor public. La justice dispose de toutes les pièces qui le prouvent : faut-il en venir à déplorer que le secret de l'instruction ne soit trahi que lorsqu'il est à charge ? Quant à la cassette de Jean-Claude Méry, avant sa diffusion par France 3 l'autre soir, je ne l'avais jamais regardée ni fait regarder. Cela paraît incroyable à beaucoup. C'est qu'ils ont peu idée de ce qu'est l'emploi

Cette année m'a rapproché de la vraie politique : celle où l'on ne veut s'intéresser qu'aux idées

du temps de tout ministre des finances ou qu'ils ont piètre idée de ce qui peut m'intéresser.

Il faut que je règle tout cela, et je n'ai fini ni de le faire ni d'en souffrir. J'aurai toutefois beaucoup appris. Il y a des choses que je ne ferai plus comme avant, et il y a des hommes et des femmes que je ne regarderai plus de la même manière. D'une certaine façon, cette année m'a rapproché de la vraie politique : celle où l'on ne veut s'intéresser qu'aux idées. Car, au-delà de tout cet acharnement, si je mène ce combat, ce n'est pas seulement pour mon honneur ou ma dignité personnelle. C'est aussi parce que je veux gagner ces batailles afin d'avoir, un jour, le droit de proposer à nouveau aux Français les options qui sont les miennes, les réformes qu'il faut conduire et les orientations nouvelles dont, avec d'autres, je me sais porteur.

Dominique Strauss-Kahn

Pourquoi les Américains ne sont pas heureux

par Robert D. Putnam et Thad Williamson

L'ÉCONOMIE américaine est plus prospère qu'elle ne l'a jamais été en une génération et à l'origine de bien bonnes nouvelles ces dernières années. Le revenu moyen des familles croît régulièrement depuis 1993 et le salaire moyen a, en 1997, commencé d'augmenter pour la première fois depuis près d'un quart de siècle.

Si l'écart des rémunérations a continué de se creuser, les bas salaires ont, eux aussi, récemment progressé en Amérique. Les chiffres du chômage sont à leur plus bas niveau national depuis 1969, de même que la pauvreté, inférieure en 1999 à ce qu'elle est depuis plusieurs dizaines d'années. Cette forte progression économique qui se prolonge a profondément transformé les finances publiques, passant de déficits qui paraissaient sans fin à des excédents qui semblent, eux aussi, ne pas devoir finir. En outre, le taux de criminalité a diminué de plus d'un tiers depuis 1993, le nombre des grossesses est en baisse chez les mineures et la stabilité des mariages en hausse. Ces signes tangibles d'une amélioration matérielle de la vie de la population sont à prendre en considération. La prospérité, publique et privée, est une condition nécessaire au progrès social. L'on pourrait, en fait, imaginer que d'aussi bonnes nouvelles donnent à un pays entière satisfaction à la fois de son gouvernement et des heureuses perspectives qui s'offrent à lui. Mais cette conjoncture économique favorable s'accompagne, en Amérique, d'un mécontentement qui couve dans l'opinion publique. Les mesures d'évaluation du bonheur donnent en fait des chiffres inférieurs aujourd'hui à ce qu'ils étaient il y a une génération, lorsque le revenu réel par tête d'habitant s'élevait à peine aux deux tiers de son niveau actuel. Les Américains estiment, pour la plupart, que le « climat moral » de la nation est sur la « mauvaise pente ». Les chiffres des dépressions cliniques ont été multipliés par dix en l'espace de deux générations. Le pays est profondément inquiet de l'état de ses communautés et de son sens moral. Ainsi, les dirigeants en poste sont-ils en bien plus mauvaise posture que si l'opinion publique se souciait seulement d'économie.

Oui, les Américains travaillent plus et consomment plus que jamais ils ne l'ont fait. Et cela au détriment du temps passé les uns avec les autres – dans des actions politiques ou civiques, des activi-

tés sociales organisées ou spontanées, et même à la table du dîner. Cet élément est crucial pour comprendre le pourquoi d'un tel mécontentement en période de prospérité économique. Somme toute, le bonheur des individus est davantage lié à la solidité des rapports sociaux (famille, amis, liens communautaires) qu'à tout autre facteur (y compris le revenu). L'étude détaillée des habitudes et des activités quotidiennes des Américains est révélatrice des changements spectaculaires qui se sont produits en trente ans.

Ainsi, la participation de la population à la politique s'est réduite. Le nombre des Américains qui consacrent du temps à un parti politique a chuté de près de moitié entre 1968 et 1996. Le nombre de ceux qui ont pris part à une réunion publique ou à un rassemblement politique a diminué de plus d'un tiers de 1974 à 1994. Le nombre, enfin, des Américains qui ont signé une pétition ou écrit à un représentant du Congrès a baissé de plus de 20 % pendant la même période. La participation électorale a, elle aussi, diminué de quelque 25 % en trente ans – en grande partie du fait que les jeunes générations ont beaucoup moins voté que celles nées dans les années 20 et 30.

Les Américains s'impliquent également à un moindre degré dans d'autres formes d'activités civiles. Au cours des années 1975-1976, hommes et femmes participaient en moyenne à douze réunions d'association par an – soit une par mois. Ce chiffre a diminué de plus de moitié, de sorte qu'en 1999 ils ne prenaient plus part qu'à cinq de ces rencontres chaque année. Les informations fournies d'après les agendas personnels montrent qu'en moyenne, en 1965, 7 % d'Américains donnaient de leur temps à une organisation communautaire. Or ce chiffre est, en 1999, tombé à 3 % à peine. La fréquentation des offices religieux a, elle aussi, baissé de 10 à 12 % depuis le milieu des années 70.

Les Américains se réunissent moins entre eux que par le passé. On reçoit moins chez soi (une chute de 45 % environ depuis les années 70) ; et les visites rendues aux amis se sont réduites. D'autres activités sociales informelles comme les parties de cartes ou la fréquentation des bars ont aussi enregistré une baisse marquée, de même que la pratique des sports d'équipe.

La vie familiale a souffert. Les Américains dînent en famille un tiers de fois moins souvent que

dans les années 70 et, comparée à la génération précédente, la probabilité que les parents partent en vacances, regardent la télévision ou simplement bavardent avec leurs enfants s'est réduite d'un tiers.

Ces changements représentent, d'un point de vue collectif, une baisse du « capital social » américain. Le capital social est constitué des réseaux existant au sein de la société et des règles de réciprocité et de confiance qu'ils engendrent – bref, du degré de relation entre les gens. Le capital social a des effets sur la société, qui vont du bon fonctionnement des institutions politiques à la durée de vie des individus. Son déclin représente une menace pour la démocratie – et pour la

La rapide croissance économique est peut-être ce qui empêche que se bâtisse le capital social quand plus d'Américains profitent de la prospérité pour faire des heures supplémentaires ou décrocher plusieurs emplois

qualité de vie des citoyens – tout aussi grave qu'une déperdition brutale du capital physique ou financier. Supposons, en fait, que les Etats-Unis soient entrés en récession économique en 1975 et n'en soient jamais sortis. Ce type de déclin continu est une bonne métaphore de ce qui s'est produit pour le capital social américain en un quart de siècle.

La réponse à lui apporter devrait être une priorité du débat politique dans le pays – et nous doutons que la question de la consolidation des rapports sociaux puisse longtemps être passée sous silence par les autres démocraties. Il est, cependant, une solution qui peut dès le départ être écartée en Amérique : la prospérité et l'argent à eux seuls ne renouent pas les liens de la famille, des amis et de la communauté. En vérité, la rapide croissance économique est peut-être ce qui empêche que se bâtisse le capital social, quand plus d'Américains profitent de la prospérité pour faire des heures supplémentaires ou décrocher plusieurs emplois. Le nombre moyen de semaines travaillées

par famille et par an est passé de 68,3 en 1969 à 82,6 en 1999, année durant laquelle près de 8 millions de nos concitoyens cumulaient deux emplois ou plus. Vouloir combattre le déficit en capital social par une croissance économique accrue serait un emplâtre sur une jambe de bois.

Un vrai débat public sur les moyens à mettre en œuvre pour reconstituer les réserves en capital social doit dépasser la conception étroite de l'expansion économique comme objectif absolu. Ce débat doit porter sur la façon de :

- réorganiser le travail afin que soient respectés et valorisés les salariés et que des engagements soient pris à l'égard de la famille et de la communauté ; faire en sorte que le temps de tra-

cieux réseaux sociaux existants et l'organisation communautaire dans les villes, grandes et petites.

Chacun de ces sujets brûlants (et ce ne sont pas les seuls à être importants) mérite un débat public précis – auxquels participeraient savants, journalistes, mais aussi candidats et élus. Nous sommes, en effet, convaincus qu'un échange sérieux sur ces thèmes à l'occasion des forums liés à la campagne présidentielle, par exemple, pourrait contribuer à corriger une autre tendance encore de la démocratie américaine qui donne à réfléchir. Il s'agit du déclin, d'à peu près 20 % depuis les années 70, de l'intérêt des citoyens pour les affaires publiques. Notre avis est que les électeurs américains seraient plus intéressés d'entendre les candidats à la présidence traiter sérieusement de ce type de questions que d'être noyés sous le déluge de statistiques et de projections économiques déversées par Al Gore et George W. Bush au cours de leurs derniers débats.

S'attaquer de front au déclin du capital social de l'Amérique serait, à coup sûr, innover du point de vue du discours politique – un pas qui pourrait s'avérer politiquement risqué pour certains candidats. Mais il est vrai qu'une relative prospérité économique constitue un moment très propice à l'élargissement du débat public. La bonne santé politique, sociale et même économique des Etats-Unis sur le long terme dépend peut-être de la rapidité avec laquelle des hommes de pouvoir se présenteront, désireux de passer moins de temps à discuter de la taille de l'économie américaine et davantage à débattre en toute honnêteté de la valeur de la démocratie. Rien d'étonnant qu'à l'instar des gens bien portants les démocraties ne vivent pas seulement de pain – une vérité de toujours que cette année électorale vient confirmer dans le malaise paradoxal d'une Amérique en pleine prospérité.

Robert D. Putnam est *Malkin professor de science politique à l'université Harvard.*

Thad Williamson prépare un doctorat de sciences du gouvernement à Harvard.

Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Sylvette Gleize.

Les technologies en procès

LE PERSONNAGE de Frankenstein, né en 1817 dans l'imagination fertile de la romancière anglaise Mary Shelley, et le mythe de l'apprenti sorcier, que l'on retrouve sous diverses formes à travers les âges, ont plané avec insistance sur le douzième forum *Le Monde-Le Mans* qui s'est tenu du 27 au 29 octobre au Palais des congrès et de la culture du Mans. « *Le XX^e siècle a été le siècle de la science et de la technologie, mais aussi celui de l'apparition d'une méfiance sans précédent envers l'une et l'autre* », constatait un des participants, le philosophe Luc Ferry. Les tracts et les cris lancés par des militants hostiles aux organismes génétiquement modifiés (OGM), dimanche après-midi, lors de la dernière séance du forum, ont montré que cette méfiance pouvait prendre un tour résolument activiste. Les tracts dénonçaient, entre autres, la façon dont *Le Monde* avait rendu compte, dans son édition du 8 août 1945, de l'explosion d'une bombe atomique américaine deux jours plus tôt au-dessus d'Hiroshima. Le titre de première page était informatif, mais il était surmonté d'un surtitre singulièrement désinvolte : « *Une révolution scientifique* »...

La question posée au Mans était : « *Où nous emportent les techniques ?* » Rares ont été les réponses vraiment rassurantes, tant il est vrai que l'équivalence proclamée par les philosophes du XVIII^e siècle (à l'exception notable de Rousseau) entre découvertes scientifiques et progrès moral ne fait désormais plus recette. Depuis douze ans, *Le Monde*, la ville du Mans et l'université de Maine organisent ces forums, qui traitent de sujets très variés, mais sur un mode volontairement philosophique, fidèle au principe posé par Bergson : « *Il n'y a pas d'idée philosophique, si profonde ou si subtile soit-elle, qui ne puisse et ne doive s'exprimer dans la langue de tout le monde.* »

Le soupçon se développe chez nos contemporains que les techniques engendrées par l'accroissement des connaissances créent à leur tour des dangers nouveaux pour l'humanité. L'inquiétude est d'autant plus grande que les problèmes les plus graves suscités par les innovations techniques n'ont presque jamais été prévus. Dominique Bourg, professeur à l'université de technologie de Troyes, a cité l'exemple des gaz CFC, inventés en 1928, utilisés massivement dans l'industrie à partir des années 50, et dont on a découvert seulement dans les années 70 qu'ils détruisaient la couche d'ozone de l'atmosphère et étaient ainsi en partie responsables de l'effet de serre, et donc du réchauffement de la planète. Personne, en 1928, ne pouvait anticiper un tel résultat.

Les manipulations génétiques constituent un autre sujet de

crainte. La reproduction humaine risque de plus en plus de ressembler à un supermarché. Dans dix ou vingt ans, les couples développeront plusieurs dizaines d'embryons à partir d'ovules fécondés et pourront choisir de faire vivre celui qui paraîtra le « meilleur », le moins susceptible d'avoir des maladies, le mieux doté de longévité, explique Jacques Testart, de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale. Pour éviter cet avenir eugéniste, ou du moins le contrôler, Jacques Testart propose la multiplication de « conférences de citoyens », à l'instar de celle qui avait été formée en 1998 à propos des OGM. Dans de tels domaines, on ne peut laisser les experts décider seuls. Puisque les scientifiques se disent souvent incapables d'aboutir à des conclusions, il faut que de simples citoyens, dûment et longuement informés, puissent donner leur avis. Des éléments affectifs, intuitifs, voire esthétiques, pourront ainsi être pris en compte.

Certes, il a été rappelé au Mans que la technophobie pouvait aboutir à des absurdités. La dénonciation radicale des chemins de fer, prononcée devant l'Assemblée nationale au siècle dernier par le poète Lamartine après un accident de train meurtrier, fait sourire aujourd'hui. Mais l'apparition de pathologies nouvel-

les comme les maladies à prions, les dangers que présentent les dioxines, l'amiaante ou les déchets nucléaires ne font rire personne. Du coup, le soupçon porte sur des objets récemment apparus, comme les OGM ou les téléphones portables, dont on ne sait pas si, à terme, ils ne vont pas provoquer des maladies inconnues jusqu'ici.

« LA FIN DE L'HISTOIRE »

Même un partisan enthousiaste des nouvelles technologies comme Joël de Rosnay, directeur de la prospective et de l'évaluation à la Cité des sciences de La Villette, à Paris, se veut circonspect. Il distingue les risques individuellement choisis et ceux qui sont socialement imposés. Si je m'expose trop au soleil, j'augmente en toute connaissance de cause mes chances d'avoir, trente ans plus tard, un cancer de la peau. Mais si je mange de la viande dont je ne sais pas qu'elle contient des prions, c'est l'industrie agroalimentaire qui me met en danger.

Le philosophe Dominique Lecourt a constaté que la vision d'Auguste Comte, caractéristique du XIX^e siècle, d'une classe nouvelle (les ingénieurs) qui allait faire passer dans la pratique – pour le plus grand bonheur de l'humanité – les découvertes de la science,

n'avait plus cours. En 1999, deux voix font entendre un son inquiétant. Aux Etats-Unis, Francis Fukuyama revient sur la thèse qu'il avait exposée dix ans plus tôt. Si nous assistons bien à « *la fin de l'histoire* », comme il l'avait annoncé, ce n'est pas à cause du triomphe de la démocratie libérale mais en raison des découvertes biologiques qui signalent la fin de l'espèce humaine telle que nous la connaissons. En Bavière, au château d'Elmau, le philosophe Peter Sloterdijk proclame, en juillet 1999, la mort de l'humanité et envisage la possibilité, pour l'humanité, de « *passer du fatalisme des naissances à la naissance optionnelle et à la sélection prénatale* ». Il évoque une « *réforme génétique des propriétés de l'espèce* ».

Peter Sloterdijk, présent au forum *Le Monde-Le Mans*, a brossé un tableau de l'histoire de l'humanité depuis les silex taillés de l'âge de pierre jusqu'aux touches de l'ordinateur, en insistant sur le fait que les nouvelles technologies ne reposaient plus sur un rapport avec la matière. C'est l'homme lui-même qui est devenu, selon Peter Sloterdijk, le matériau par excellence de la technique.

Dominique Dhombres

Chronique américaine, par Patrick Artinian



CONTACT PRESS IMAGES



Dee Ketchum est un Indien. Un vrai. C'est même le Grand Chef de la tribu des Delaware, basée plus au sud, en Oklahoma, avec laquelle il a l'intention de créer à Lawrence un immense complexe regroupant un hôtel cinq étoiles, un centre de conférences, un musée et un casino. Et justement, le casino, ici, personne n'en veut. Ce matin, il vient plaider sa cause une dernière fois devant la chambre de commerce de la ville.

Avec l'aide du quotidien *Lawrence Journal World*

Halloween : néopaganisme ou mercantilisme ?

SQUELETTES et sorcières, fantômes et potirons sont ressortis des cartons. Dans le calendrier des supermarchés et des écoles, Halloween revient désormais sûrement que les œufs de Pâques ou la galette des rois. Cette inflation de rites collectifs, pseudoreligieux ou commerciaux, ne laisse pas d'étonner dans une société qu'à longueur de colonnes sociologiques et anthropologiques décrivent comme individualisée et sécularisée. Coïncidant avec les fêtes de la Toussaint et des morts (les 1^{er} et 2 novembre), risquant même de les supplanter, le succès d'Halloween fait le bonheur des marchands et panique les hommes d'Eglise.

Faut-il le mettre au compte d'une simple vogue commerciale exploitant la crédulité des enfants, leur besoin de merveilleux et de féerie ? Ou d'un nouvel assaut surnois de l'impérialisme culturel américain, s'il est vrai que débarquée outre-Atlantique dans les bagages des immigrants irlandais, la vieille croyance celte d'Halloween revient en force sur ses terres européennes d'origine ? Ou faut-il interpréter son succès comme le symptôme de sociétés néopaiennes, de spiritualités sauvages et archaïques, de croyances parallèles et superstitieuses, qui font leur lit dans des pays de vieille chrétienté ?

« *Pour les croisades, l'évêque de Clermont a déjà donné* » : ainsi s'exprime, humour en prime, Hippolyte Simon, actuel évêque de Clermont-Ferrand, lointain successeur d'Urban II, qui avait lancé la première croisade. S'il refuse les batailles d'arrière-garde, son récent ouvrage à

succès – *La France néo-paienne*, chez Cana – reflète l'inquiétude d'hommes d'Eglise qui voient dans l'effacement de la mémoire des fêtes religieuses un signe de paganisation de la société. A entendre Mgr Simon et ses confrères, Halloween est l'un des signes d'une « *resacralisation du temps* » qui tente de combler les besoins de symboles, de rites et de liturgies, laissés inassouvis par le déclin des références religieuses.

Ainsi Halloween supplanterait-elle la Toussaint, dont les plus jeunes générations notamment, faute de transmission religieuse, ne connaissent plus la signification. Comme la Fête de la musique a remplacé les feux de la Saint-Jean. Comme le week-end a fait oublier le jour du Seigneur. La Journée du patrimoine revient aussi avec la régularité de l'équinoxe de septembre. Et ce dernier 14 juillet, le pique-nique géant de la Méridienne combinait l'héritage révolutionnaire de la France et un héritage chrétien sécularisé marqué par le rite « eucharistique » du repas pris en communautaire.

Mais Halloween ne serait pas seulement un détournement de rites, pervers selon la hiérarchie catholique. En exploitant la terreur du squelette, même sous la forme ludique des costumes et des masques, cette « fête » macabre inverserait des signes aussi sensibles que le sens de la mort et de la vie. Car Halloween était bien une manière, pour les Celtes, à la saison où la nature s'enfonçait dans la nuit de l'hiver, d'exorciser leurs craintes de la mort. Les psychiatres diraient aujourd'hui qu'ils avaient érigé en

culte la névrose de la peur de la mort, que le christianisme, par la foi en la Résurrection des corps, a ensuite, d'une certaine façon, humanisée et civilisée.

Dans le calendrier chrétien, le 2 novembre, lendemain de la Toussaint, est le Jour des morts. Les familles vont garnir les tombes de leurs disparus. C'est une réminiscence de ces siècles où les cimetières étaient aménagés autour des églises pour montrer que le chrétien, croyant en la résurrection, ne craint pas la mort. Or Halloween réinvestit aussi ce rite, ce qui en dit long, souligne le psychiatre Tony Anatrella, sur l'état d'une société qui a perdu sa mémoire chrétienne et qui, « *à force d'évacuer la mort, fait renaître chez les vivants la terreur des morts* ». Paradoxalement, l'Eglise n'a pas peu contribué à délaisser la mort dans sa pastorale et sa prédication sur les fins dernières de l'homme.

RITES PRÉCHRÉTIENS

Autrement dit, la France déchristianisée laisserait aujourd'hui le champ libre à des rites préchrétiens, à des peurs ancestrales, dont Halloween serait le témoin, certes modeste, mais typique d'un néopaganisme rampant. Mais une telle analyse est loin de faire l'unanimité, dans le milieu de la sociologie religieuse en particulier, beaucoup plus inquiet par l'intrusion, dans la sphère de l'école publique, de la stratégie marketing des promoteurs d'Halloween. Pour Danièle Hervieu-Léger, auteur de *La Religion pour mémoire*, cette fête n'a aucun caractère religieux, au sens où une fête religieuse a pour but d'inscrire le

fidèle dans une lignée croyante, ce qui n'est manifestement pas le cas d'Halloween.

Elle y voit plutôt le « *croisement* » d'un besoin confirmé de grandes fêtes collectives, marquées par des rites, des calendriers, avec une logique de marché qui envahit le champ de l'enfance et qui, débordant Noël, cherche à s'étaler dans le temps. A cet égard, Halloween et le renouveau du Carnaval de février à l'école s'inspireraient des mêmes ressorts pour un public cultivé : « *Dans une société fortement individualisée, nous avons besoin de fêtes pour nous prouver, même artificiellement, que nous formons un "nous"* », explique Danièle Hervieu-Léger.

Ceux qui, dans la hiérarchie catholique, agitent la menace paienne se feraient-ils donc d'inutiles frayeurs ? Le vrai constat, à propos d'Halloween, c'est que l'Eglise a perdu le monopole de l'initiative festive et celui de l'approvisionnement en symboles religieux des fêtes collectives. Depuis longtemps, on sait que les symboliques religieuses ne sont plus les seules disponibles. L'univers des enfants, qui approvoient sorcières et dragons, est gouverné par bien d'autres registres. Il reste que, chez l'enfant précisément, confronté à d'autres images – celles-là bien réelles – de guerres et de morts, une telle exploitation mercantile de fêtes dont la mémoire religieuse est effacée laisse la place à toutes sortes d'imaginaires. Pour le meilleur et pour le pire.

Henri Tincq

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télfax : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'Europe de la mer

C'ÉTAIT un gros temps d'automne, des creux de six à huit mètres, comme on en connaît depuis longtemps dans la majesté de ces lieux, au large du cap de la Hague ; ce qu'on appelle là-bas une forte tempête de saison. Le parcours du navire était connu : ce passage-là, entre Cotentin et côtes britanniques, est un boulevard à cargos. Le chargement était réputé pour être dangereux, notamment le styrène, l'un des trois composants chimiques en soute. Bref, dans le naufrage du chimiquier italien *levoli-Sun*, au large de l'île anglo-normande d'Aurigny, l'élément de surprise n'existe pas. Impossible de mettre en cause « la faute à pas de chance », d'évoquer le mauvais temps ou le risque inhérent au transport maritime.

Sans compter qu'il y avait encore, dans toutes les mémoires, l'avertissement *Erika*, le drame de l'*Erika*, qui, nous avait-on assuré, avait, depuis, mobilisé l'Etat et l'Union européenne pour que pareils crimes ne se reproduisent plus. Plus jamais cela. Plus jamais un bâtiment en plutôt mauvais état, transportant des matières dangereuses pour l'homme, la nature, l'environnement, certifié dans des conditions plutôt douces, disons à moindres frais, et cabotant au large des côtes de l'Europe et, en l'espèce, de celles de la France. Et bien si. La même société de classification italienne, la Rina (Registro italiano navale), qui, de manière irresponsable, avait donné son certificat de navigation à l'épave flottante qu'était l'*Erika* l'a accordé au *levoli-Sun*, navire plus récent et mieux équi-

pé, mais dont nombre de témoignages disent que l'état de son entretien était affligeant, inacceptable, dangereux.

Alors pourquoi, comment ? La réponse n'est pas simple, mais tiendrait en une phrase : trop peu d'Europe et, surtout, trop lentement. Par définition, la sécurité du trafic maritime au large de nos côtes est une affaire européenne : l'efficacité est à ce seul niveau. A l'indemnité de l'*Erika*, les deux pays qui ont présidé l'Union, le Portugal puis la France, ont mis la pression pour que soit adopté un triple renforcement de la réglementation : plus de contrôle sur les bâtiments dans les ports ; plus de contrôle sur les sociétés de classification ; enfin, plus de moyens financiers. Dans ces trois domaines, les Etats-Unis donnent l'exemple, qui ont su assurer la protection de leurs côtes avec des règlements drastiques.

Seulement, c'est l'Europe : il faut traiter le dossier à quinze, même si la décision relève de celles qui se prennent à la majorité ; il n'y a pas de procédure d'urgence prévue pour l'adoption d'une directive ; bref, il n'y a pas assez de délégation de souveraineté pour aller vite quand il le faut. On imagine la situation à vingt et un membres ! Il y a, dans le transport maritime, un besoin urgent et criant d'Etat, d'une réglementation publique impitoyable qui ne peut être satisfait qu'au niveau de l'Europe. Quand le styrène menace de ravager une région, on n'a plus envie de tolérer ces débats théologiques et absurdes sur le dosage de fédéralisme acceptable dans les institutions de l'Union. On a envie d'agir, vite.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royonnet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jaraud (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le dogme de l'Assomption de la Vierge

AUJOURD'HUI 1^{er} novembre, à midi, toutes les cloches de Paris ont sonné pour annoncer aux fidèles la grande nouvelle de la définition du dogme de l'Assomption de la Vierge, solennellement proclamé trois heures plus tôt par Pie XII devant quarante cardinaux, six cents prélats et cinq cent mille fidèles rassemblés sur la place Saint-Pierre.

Ainsi se trouve désormais consacrée une nouvelle étape dans le développement du culte marial, dont l'importance, au cours des âges, n'a cessé de grandir à l'intérieur de l'Eglise romaine. Après la définition par le concile d'Ephèse, en 431, de la maternité divine de la Vierge, après la reconnaissance par Pie IX, dans sa bulle *Ineffabilis*, en 1854, de l'Immaculée Conception, l'Eglise admet aujourd'hui comme vérité faisant partie du dépôt de la révélation la croyance répandue et

célébrée depuis le Moyen Age en l'élévation au ciel avec son âme et son corps de la mère du Christ.

Ce qui compte pour le croyant, dans le nouveau dogme, ce n'est pas seulement que la Vierge ait vu son corps échapper à une corruption dont son Immaculée Conception la mettait à l'abri, c'est aussi qu'il existe déjà un témoin de la splendeur divine qui soit en possession de son corps glorieux. Ainsi la grande Médiatrice est-elle en même temps l'Annonciatrice de la Résurrection.

La plupart des évêques se trouvant actuellement à Rome, aucune cérémonie particulière n'a été prévue dans les églises de France, si ce n'est la célébration de la grand-messe du 15 août au lieu et place de celle de la Toussaint.

André Fontaine
(2 novembre 1950.)

Le Monde SUR TOUTS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

MONNAIE La faiblesse de l'euro face au dollar ne fait pas seulement le bonheur des entreprises qui exportent. ● LA LENTE GLISSADE de la monnaie européenne, qui a perdu

près de 30 % de sa valeur face au dollar depuis janvier 1999, commence à inquiéter les dirigeants des groupes industriels. ● DANS UN GRAND NOMBRE de secteurs dits de

transformation, comme la chimie, le papier, l'ameublement, la sidérurgie et la mécanique, les entreprises ont du mal à répercuter la hausse des coûts de production imposée par les

produits importés en dollar. ● À LA VEILLE de la réunion, jeudi 2 novembre, du conseil de la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE), l'euro regagnait un

peu de terrain, autour de 0,85 dollar. ● LES OPÉRATEURS redoutent une nouvelle intervention des banques centrales sur le marché des changes pour soutenir la devise européenne.

La faiblesse de l'euro pèse sur les coûts de production des entreprises

Les industriels européens subissent de fortes hausses du prix des matières premières et des produits semi-finis en raison de la hausse du dollar. Ils craignent, en augmentant rapidement leurs prix, de nourrir une spirale inflationniste

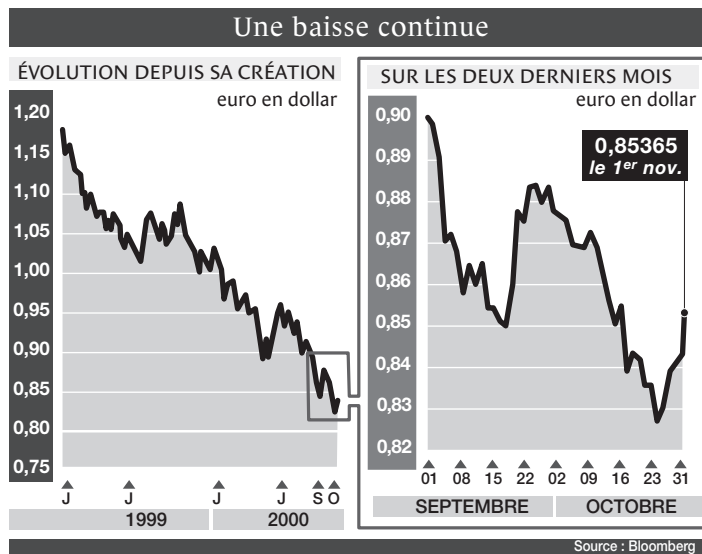
LES VIEUX RÉFLEXES sont revenus. Vingt-deux mois après l'avènement de l'euro, les chefs d'entreprise ont retrouvé l'habitude, comme au temps du franc, de suivre au jour le jour les variations monétaires. Désormais, la plupart savent au dixième de point près la valeur de la monnaie européenne face au dollar. La lente glissade de l'euro, proche de ses plus bas historiques, commence à les effrayer. Depuis sa création, l'euro a perdu près de 30 % de sa valeur. « Pour les industriels, on est rendu à la limite où les effets négatifs deviendraient supérieurs aux effets positifs », estimait, la semaine dernière, le PDG d'Air liquide, Alain Joly.

Au fur et à mesure que le temps passe, la baisse de l'euro face au dollar et au yen n'a plus les mêmes attrait. Tout ce qui a pu être engrangé comme commandes à l'exportation l'a été. « Que le dollar soit à 0,82 ou à 0,85 ne change pas réellement notre compétitivité sur les marchés extérieurs. Notre outil productif a été conçu pour atteindre l'équilibre avec un dollar à 5,50 francs. Au-delà de 6,50-7 francs, la situation financière est très confortable. Mais cela n'augmente pas toujours les positions, car il faut pouvoir aussi répondre à toutes les de-

mandes », constate un économiste d'entreprise.

Les avantages d'un euro faible sont d'autant moins mis en avant désormais que tous les groupes n'ont pas le sentiment d'en profiter : 60 % des exportations françaises sont faites au sein de l'Europe, donc en euros. En revanche, tous les industriels ont noté que l'essentiel de leurs approvisionnements est libellé en dollars. L'addition des hausses du pétrole et de la hausse du dollar commence à se faire douloureuse. En un an, la tonne de fioul lourd est passée de 945 à 1 500 francs. Le gaz suit la même pente. « Sans l'euro, ma facture énergétique serait 30 % moins cher », constate un chef d'entreprise.

Les augmentations ont gagné les autres matières premières et produits semi-finis. Les industriels de l'ameublement subissent des hausses allant de 5-6 % pour les bois et les colles à 25 % et plus pour le cuir, le verre, les films plastiques et PVC. Les pièces détachées pour motos ou mécanique, importées d'Asie, elles, ont enregistré des hausses allant jusqu'à 30 % Les papetiers ont fait le calcul : compte tenu des augmentations du prix de la pâte à papier et du dollar, la tonne de pâte aujourd'hui vaut 10 % plus cher en



francs qu'en 1995, quand la pâte avait atteint les 1 000 dollars, son plus haut niveau historique. Au total, selon l'Insee, l'indice des prix industriels a augmenté de 1,1 % en septembre et de 6,7 % en un an.

Les grands groupes très internationalisés ne perçoivent pas ces inconvénients. Les prix des matières premières et même de l'énergie ne représentent qu'une part infime de leurs coûts de production. Bé-

néficiant de très importantes bases à l'étranger, de marques fortes, ils profitent à plein, à l'image d'un L'Oréal ou d'un LVMH, des effets de change. Pour les autres, la situation est plus tendue. Un papetier comme Exacompta Clairefontaine a enregistré une baisse de 68 % de ses bénéfices au premier semestre. Le chimiste Rhodia a annoncé, la semaine dernière, une chute de 46 % de ses résultats au troisième se-

mestre, en raison de la hausse des matières premières.

Au fil des mois, les effets risquent de s'amplifier. La plupart des firmes ont encore les bénéfices de couvertures de change négociées à la fin de 1999 et qui leur permettent de profiter d'un dollar autour de 0,95 voire 1 euro. Les directions financières sont en train de renégocier leurs instruments de change pour l'an prochain. Les offres qu'elles trouvent ne sont plus du tout au même niveau. « On est plus proche des 0,85 que des 0,90 euro pour un dollar », explique un responsable financier. Cette dégradation va se répercuter dans les comptes.

SPIRALES INFLATIONNISTE

Dans les filiales étrangères, les variations monétaires deviennent aussi un sujet de préoccupation. Les entreprises japonaises sont de plus en plus soucieuses face à la baisse de l'euro et engagent des révisions douloureuses. Après Toyota, le constructeur automobile Honda qui avait prévu de construire une nouvelle voiture compacte pour les marchés européens dans son usine de Swindon, dans l'ouest de l'Angleterre, vient de renoncer à son projet en raison du coût de la monnaie anglaise par rapport à l'euro. Les groupes

américains, qui jusqu'à présent n'avaient jamais consolidé leur chiffre d'affaires en Europe dans une seule monnaie, commencent eux aussi à prendre conscience de l'existence d'un risque de change avec l'euro. Les relations entre filiales et maison mère deviennent plus compliquées. Les obligations d'achat au sein du groupe comme les coûts de transfert internes donnent lieu parfois à des discussions mouvementées. Certains redoutent que des maisons mères, tentées par des réorganisations européennes, ne profitent de ces variations monétaires pour accentuer les difficultés de filiales, afin de les fermer plus facilement.

De l'avis de patrons, les entreprises ne pourront pas continuer à supporter seules les hausses des coûts de production, imposées par les produits importés. Beaucoup se disent déterminés à les répercuter dans leurs prix de vente. Cette mesure, cependant, les inquiète. Après la hausse brutale de l'essence et du gaz, de nouvelles augmentations de produits ne vont-elles pas inciter les salariés à demander à leur tour des hausses de salaire ? La crainte de créer une spirale inflationniste hante les esprits.

Martine Orange

L'industrie des hautes technologies a trouvé son bouc émissaire

L'EURO FAIBLE a été montré du doigt par plusieurs groupes américains de haute technologie pour expliquer la dégradation de leurs résultats au cours des derniers mois. « La faiblesse de l'euro a renchéri le prix des produits informatiques et la hausse des prix du pétrole a entamé le moral des consommateurs et des entreprises », explique Gilles Granier, directeur général d'Intel pour la France. La rentrée des classes est traditionnellement une période de forte croissance pour les entreprises du secteur en Europe. Cette année, le mois de septembre n'a pas été bon pour les constructeurs. « Les consommateurs ne se sont pas rués pour mettre un ordinateur dans leur chariot. Jusqu'à présent, ils étaient habitués à obtenir plus, chaque année, pour moins d'argent. Ce n'est plus le cas », ajoute-t-il. Les constructeurs Dell et Apple ont eux aussi mis en avant les mêmes causes pour expliquer le ralentissement de leur activité. Eric Meurice, vice-président de Dell Europe, précise son analyse : « Il semble que les entreprises européennes aient réduit leurs achats d'ordinateurs, après les efforts importants consentis en 1998 et 1999 pour le passage de l'an 2000, et que la hausse du dollar ait

rogé les budgets informatiques, exprimés en euros », explique-t-il.

Ces explications ne convainquent guère les analystes. Certes, les entreprises de hautes technologies réalisent une part importante de leur chiffre d'affaires en euros : plus de 25 % pour Apple, Dell, Sun et IBM, plus de 30 % pour Compaq et Hewlett-Packard. Conséquence : les revenus et les profits rapatriés dans la maison mère en provenance de l'Europe fondent à vue d'œil. Pour la première fois, les entreprises américaines prennent conscience de leur forte exposition au risque de change en Europe, alors qu'avant la création de l'euro leurs revenus en francs, en deutschemarks et en livres s'équilibraient au gré des ajustements entre monnaies intra-européennes.

« L'ÉNORME VAGUE » D'ACHATS

Pour les filiales européennes des groupes américains, il est quelquefois difficile d'expliquer à la maison mère que les objectifs commerciaux ne seront pas atteints, à cause de la faiblesse de l'euro. Les analystes de la banque d'affaires Merrill Lynch font toutefois remarquer que la quasi-

totalité des entreprises couvre le risque de change. En termes de profits pour les groupes, ces mêmes analystes estiment l'impact de la baisse de la monnaie unique quasi nul, compte tenu de la bonne tenue des autres zones géographiques (Amérique du Nord et Asie).

Enfin, le secteur des hautes technologies a beau jeu d'incriminer l'euro, alors que, selon certains experts, il est en partie responsable de sa faiblesse. Le rapport de la Conférence des Nations-Unies pour le commerce et le développement (Cnuced), publié en octobre, relève « l'énorme vague » d'achats de sociétés américaines de haute technologie par les Européens en 1999. Selon ce rapport, les sociétés ayant leur siège dans l'Union européenne ont investi 510 milliards de dollars à l'étranger en 1999, soit presque les deux tiers du total mondial. Cette sortie nette de capitaux européens vers les Etats-Unis est l'une des raisons fondamentales de la faiblesse de la monnaie unique européenne sur les marchés des changes, notamment face au dollar.

Christophe Jakubyszyn

Les autorités monétaires font planer la menace d'une intervention

L'EURO reste sous pression, à l'approche du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE), qui doit se tenir jeudi 2 novembre, à Francfort. Il s'échangeait autour de 0,85 dollar, dans les premières transactions, mercredi 1^{er} novembre. S'ils s'attendent à un statu quo sur les taux d'intérêt, les opérateurs redoutent une nouvelle intervention des banques centrales sur le marché des changes, destinée à soutenir l'euro.

Cette hypothèse a été relancée vendredi dernier, lorsque la monnaie unique s'est redressée face au billet vert, à la suite de la publication de statistiques semblant confirmer le ralentissement économique outre-Atlantique. Les professionnels jugent qu'une des conditions du succès d'une intervention est de la réaliser au moment d'une amorce de rebond de la devise. Selon eux, le mouvement de hausse de l'euro survenu vendredi à la suite des chiffres américains rendait propice une telle action. Moins fortes que prévu (une augmentation de 2,7 % en rythme annuel au 3^e trimestre, alors que les analystes tablaient sur 3,5 %), les données sur la progression du produit intérieur brut avaient permis à l'euro de dépasser les 0,85 dollar. « Globalement, le scénario de « soft landing » se confirme, ce qui devrait permettre une stabilisation de l'euro, mais pas

encore une remontée », estime Catherine Unal, économiste au CIC. La différence de rythme de croissance entre l'Europe et les Etats-Unis est l'un des motifs les plus souvent avancés de la faiblesse de l'euro.

« C'EST CALME POUR LE MOMENT »

Les marchés sont en particulier suspendus à l'attitude des Américains, dont la participation est nécessaire pour qu'une action des banques centrales destinée à faire remonter l'euro soit couronnée de succès. Or, à quelques jours des élections présidentielles, celle-ci n'est pas assurée. Tout en réitérant sa préférence pour un dollar fort, Larry Summers, le secrétaire d'Etat au Trésor, a déclaré, mardi, que « bien sûr une intervention peut jouer un rôle à certains moments, mais le point-clé se concentre sur les fondamentaux entre les Etats-Unis et les autres pays, et c'est ce qui est important pour les marchés ». Du côté européen, le président de la Bundesbank, Ernst Welteke, a continué à entretenir les incertitudes, en déclarant, dans un entretien à l'hebdomadaire économique allemand *Wirtschaftswoche* à paraître jeudi, que « nous observons de près l'évolution sur les marchés des changes et interviendrons encore une fois si cela s'avère nécessaire ».

Du coup, dans les salles de marchés, les opérateurs n'osent pas

vendre massivement de l'euro. Ils craignent d'être pris à contre-pied par une éventuelle initiative, à l'instar de celle décidée contre toute attente le 22 septembre. La séance de lundi sur le marché des changes a été caractéristique du climat actuel. La monnaie unique était montée jusqu'à 0,8553 dollar (contre 0,8392 dollar vendredi avant les statistiques américaines). « Nous continuons à attendre une nouvelle intervention des banques centrales pour soutenir l'euro », estimait, lundi matin, les analystes de Morgan Stanley Dean Witter. Mais en l'absence d'initiative des banques centrales, l'euro est revenu dans la journée autour du seuil de 0,84 dollar.

Les observateurs n'attendent en revanche rien de spectaculaire du conseil des gouverneurs de la BCE, jeudi. Après la dernière hausse des taux - un quart de point, le 5 octobre -, celle-ci pourrait maintenir le statu quo monétaire. « C'est calme pour le moment », indique un expert francfortois. Les signes d'un ralentissement de la croissance en Europe peuvent inciter les gardiens monétaires à une certaine prudence.

Cependant, la BCE ne cache pas qu'elle reste attentive aux tensions inflationnistes. « La politique monétaire veillera à ce que l'évolution des prix à l'importation n'engendre pas des tendances inflationnistes plus du-

rables », a dit Wim Duisenberg, le président de la BCE, à l'issue du dernier conseil. L'inflation, qui a atteint 2,8 % en rythme annuel en septembre, continue d'être alimentée par les cours du pétrole et le niveau de l'euro. L'agrégat monétaire M3, un des principaux baromètres de l'institut d'émission, amorce certes un léger repli, mais les conditions de liquidité restent « accommodantes » aux yeux des gardiens monétaires.

« Le président de la BCE, Wim Duisenberg, devrait continuer à tenir un discours haussier en raison de la faiblesse de l'euro, de la croissance de la masse monétaire M3 et de l'inflation au-dessus de la référence qu'elle s'est fixée. Pour que la BCE adopte une position plus neutre, il faudrait qu'elle ait de nouveaux témoignages d'un ralentissement économique en Europe », notent les économistes de Goldman Sachs.

Par conséquent, la plupart des analystes penchent pour un nouveau resserrement monétaire dans les prochains mois. Vingt et un des trente-six analystes du panel AFP/AFX attendent une hausse des taux avant la fin de l'année 2000. Le conseil des gouverneurs de jeudi devrait donner de précieuses indications sur les intentions de la BCE, et le rythme qu'elle entend adopter.

Cécile Prudhomme et Philippe Ricard (à Francfort)

Bertelsmann offre la respectabilité à Napster

NAPSTER, le site d'échange de musique sur Internet, poursuivi en justice pour incitation au piratage par l'industrie du disque, a fait un grand pas vers la respectabilité. Il a annoncé mardi 31 octobre une alliance... avec un de ses plus farouches adversaires, le groupe de communication allemand Bertelsmann, un des cinq grands de l'édition musicale. Les deux partenaires vont développer un système d'échange de musique sur Internet par abonnement et ont invité d'autres membres de l'industrie du disque à se joindre à leur initiative.

La surprise a été d'autant plus grande que BMG, la filiale américaine de Bertelsmann, se trouve parmi les éditeurs qui ont entamé des poursuites afin d'obtenir la fermeture du site. Napster, créé en 1999 par un étudiant de dix-huit ans, Shawn Fanning, fait figure d'épouvantail pour l'industrie du disque. Le site, qui avait 15 millions d'utilisateurs dans le monde au mois de mai en revendique aujourd'hui 38 millions. Ils peuvent s'échanger gratuitement sur Internet de la musique comprimée au format numérique MP3. Mais la gratuité, c'est fini.

Napster proposera à l'avenir « un service sécurisé (...) préservant l'expérience Napster tout en assurant une rémunération des droits d'auteur ». « C'est un jour très passionnant. (...) Napster va devenir une sorte de service par abonnement. Il ne fait pas de doute que l'échange de fichiers aura à l'avenir sa place dans l'industrie du divertissement », s'est félicité le PDG de Bertelsmann, Thomas Middelhoff, lors d'une conférence de presse à New York. Selon les termes de l'accord, la filiale musicale de Bertelsmann, BMG, basée aux Etats-Unis, retirera sa plainte contre le site et lui donnera accès à son catalogue de musique dès que celui-ci aura mis en place son système payant. Le montant de l'abonnement sera de l'ordre de 4,95 dollars par mois. Bertelsmann va accorder également un prêt à Napster pour développer le nouveau service et pourra prendre à

terme une participation dans le capital du site.

L'annonce a fait l'effet d'une bombe alors que Napster se débat devant les tribunaux pour survivre. L'industrie du disque américaine, réunie au sein de l'association RIAA, réclamant sa fermeture au nom du respect de la propriété intellectuelle. Une cour d'appel de San Francisco doit se prononcer dans les prochaines semaines.

PERSPECTIVES MIROBOLANTES

Si Napster par cette alliance se donne peut-être les moyens de survivre en rentrant dans la légalité, pour Bertelsmann, les perspectives commerciales sont mirobolantes. Le groupe allemand manquait, à la différence de certains concurrents (comme Time Warner avec AOL ou Universal avec Vivendi), d'un solide tremplin dans l'Internet. Il espère bien capitaliser sur l'énorme communauté de plusieurs dizaines de millions d'amateurs de musique à laquelle il accède d'un coup.

« Il n'y a pas d'autre issue que de développer un modèle économique autour de l'échange de fichiers », affirme M. Middelhoff. Napster a initié un phénomène, celui de l'échange de fichiers de « pair à pair » (peer-to-peer ou P2P), qui s'applique pour l'instant surtout à la musique, mais pourrait s'étendre à l'avenir à de multiples domaines, des films aux jeux vidéo.

Reste à savoir comment le reste de l'industrie du disque va réagir. Pour l'instant, elle ne semble pas décidée à abandonner les procédures en cours. L'association américaine RIAA s'est félicitée de l'alliance mais a souligné que la procès contre le site n'était pas pour autant terminé. « Il y a d'autres plaignants que BMG. (...) La cour doit montrer clairement que, contrairement à ce que Napster affirme, des sociétés comme Napster ont besoin d'avoir une permission » pour développer des activités relevant des droits d'auteur, a déclaré la présidente de la RIAA, Hilary Rosen.

Eric Leser (avec Reuters)

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **CHRYSLER : le constructeur automobile américain** va fermer sept usines pendant une semaine aux États-Unis et au Canada, pour essayer de réduire ses stocks, selon le site Internet Autoactu.com. Début octobre, Chrysler avait l'équivalent de 71 jours de ventes de voitures en stock. Quelque 20 000 ouvriers vont être touchés par cette mesure et recevront seulement 95 % de leur salaire pendant cette période.

● **AUTOMOBILE : les immatriculations de véhicules neufs** ont progressé de 6,5 % en octobre au Japon sur un an, à 318 352 unités, cet accroissement du marché automobile reflétant l'introduction d'une série de nouveaux modèles, a indiqué l'Association des concessionnaires JADA.

● **GLAXOSMITHKLINE : la fusion entre SmithKline et Glaxo**, qui doit donner naissance au numéro un mondial de la pharmacie, « est toujours prévue d'ici à la fin de l'année », a déclaré, mardi 31 octobre, le directeur général, Jean-Pierre Garnier, qui prendra la tête de l'ensemble. La fusion a été par deux fois reportée, les autorités de la concurrence américaines réclamant notamment des informations supplémentaires sur les produits de sevrage pour les fumeurs.

SERVICES

● **MORTGAGE.COM, un des leaders américains des prêts immobiliers sur Internet**, a annoncé mardi l'arrêt de toutes ses opérations de prêts, estimant qu'il est impossible de faire un profit en l'état actuel des choses sur ce créneau.

● **AVENIR TÉLÉCOM : le fournisseur de services de télécommunications** a cédé mardi le réseau de distribution Phone Shop à la Société française de distribution, filiale du deuxième opérateur français Cegetel. Créée en 1996, l'enseigne Phone Shop emploie 800 salariés dans 160 points de vente dans l'Hexagone, pour la plupart situés dans des centres commerciaux et qui commercialisent majoritairement des produits de SFR, la branche mobile de Cegetel.

● **VIACOM : le groupe de médias américain**, notamment propriétaire des chaînes CBS, MTV et des studios Paramount, a conclu un accord avec sa filiale Infinity

(187 stations de radio aux États-Unis) pour acheter les 35,6 % qu'il ne détenait pas encore, grâce à une augmentation de son offre d'échange. Selon un communiqué diffusé mardi 31 octobre, la transaction est valorisée à quelque 13 milliards de dollars et la fusion doit être achevée au premier trimestre de 2001.

● **VNU : le groupe de presse**, qui a racheté en août le mensuel Yahoo Internet Life à son concurrent Ziff-Davis, a décidé d'arrêter la parution de ce magazine. Lancé il y a près d'un an, le dernier numéro de Yahoo Internet Life, version française du mensuel américain a succès (vendu à près d'un million d'exemplaires), sortira en novembre en kiosque.

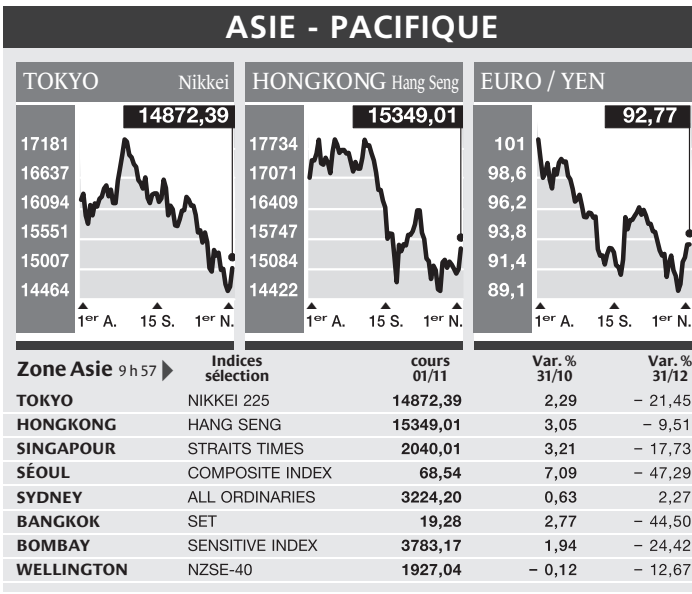
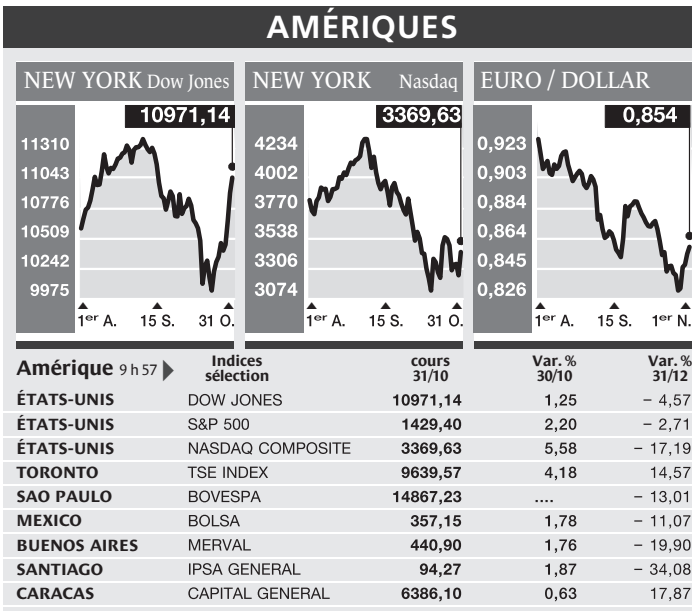
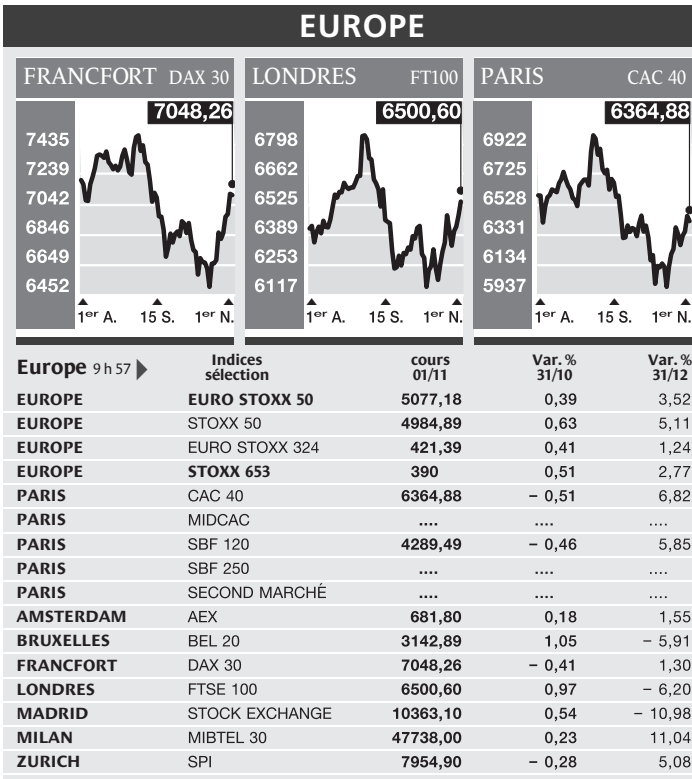
● **TF1 : la chaîne de télévision** fermera son bureau en Allemagne le 31 décembre, affirme Le Canard enchaîné paru mercredi. Selon l'hebdomadaire, la chaîne privée compte désormais couvrir l'actualité allemande au coup par coup, sur consigne de son directeur de l'information, Robert Namias, qui invoque un surcroît de dépenses cette année. Interrogé par l'AFP, le bureau de Berlin de TF1 a confirmé l'information. L'information n'a en revanche été ni confirmée ni infirmée au siège de la chaîne.

FINANCE

● **DEUTSCHE BANK : la première banque privée allemande** s'est dégagée d'un prêt douteux de plus de 1 milliard de dollars avec l'entreprise de télécoms américaine MainStream PCS Holding, affirme mercredi le quotidien Handelsblatt. Des rumeurs, non confirmées, selon lesquelles l'américain ne serait pas en mesure d'honorer sa dette avaient fortement fait chuter le titre Deutsche Bank pendant plusieurs jours au début du mois d'octobre.

● **STANDARD AND POOR'S : l'agence de notation financière**, l'une des deux plus importantes au monde, a acheté mardi son homologue canadienne Canadian Bond Rating Service (CBRS) en vue de fusionner leurs activités au Canada.

● **AXA : le premier groupe d'assurances mondial** veut continuer à faire des acquisitions, a indiqué son président, Henri de Castries, dans une interview à l'hebdomadaire allemand Witschaftswoche à paraître jeudi. Depuis le début de l'année, Axa a déjà réalisé des acquisitions pour une valeur de 22 milliards d'euros, a souligné M. de Castries.



ÉCONOMIE

Recul de la confiance des consommateurs aux Etats-Unis

L'INDICE de confiance des consommateurs aux États-Unis a reculé à 135,2 en octobre après 142,5 en septembre, a annoncé, mardi 31 octobre, le Conference Board, l'institut de conjoncture privé de New York. Les analystes tablaient dans leur majorité sur une très légère baisse de cet indice à 140. Il s'agit du niveau le plus bas de la confiance des consommateurs depuis octobre 1999. « Tous les composants de l'indice de confiance des consommateurs ont nettement reculé en octobre, en réaction au ralentissement de la croissance et aux inquiétudes suscitées par la hausse des cours du pétrole ainsi que la volatilité des marchés financiers », a expliqué Lynn Franco, directrice du centre de recherche sur la consommation du Conference Board. Elle a toutefois noté que l'indice demeurait à un niveau élevé historiquement.

■ **Les ventes de logements neufs aux Etats-Unis ont enregistré** en septembre une hausse de 9,2 %, sur un total annualisé de 946 000 unités, a annoncé, mardi, le département américain du commerce. Il indique en outre avoir révisé en baisse le total des ventes d'août, à 866 000, contre 893 000, ce qui porte à 5,8 % l'ampleur de la baisse par rapport à juillet, contre 3 % annoncé précédemment.

■ **L'économie américaine pourrait avoir réalisé un atterrissage en douceur** mais la hausse des prix pétroliers et l'évolution des cours boursiers ces derniers mois ont créé des incertitudes, a estimé, mardi, John Auten, responsable du bureau des analyses macroéconomiques du Trésor. « La décélération de l'expansion au 3^e trimestre paraît confirmer que l'économie américaine connaît désormais un rythme de croissance encore soutenu mais plus en rapport avec le potentiel des capacités de production », a-t-il dit dans un discours au Trésor.

■ **ZONE EURO : le volume des ventes du commerce de détail a augmenté de 2,4 %** dans la zone euro et de 3 % dans l'ensemble de l'Union européenne en août 2000 par rapport à août 1999, a annoncé, mardi, Eurostat, l'Office européen des statistiques. Comparées à juillet 2000, les ventes de détail ont augmenté de 0,3 % dans la zone euro et de 0,4 % dans l'Union européenne.

■ **Les réserves nettes en devises de l'Eurosystème ont baissé** de 800 millions d'euros, à 276,8 mil-

liards d'euros, à l'issue de la semaine qui s'est terminée le 27 octobre, a annoncé mardi la Banque centrale européenne.

■ **ALLEMAGNE : les prévisions d'embauche des entreprises allemandes** sont au plus haut depuis la réunification, et le nombre de sociétés prévoyant de licencier au plus bas depuis 1991, a estimé mardi la Fédération des chambres de commerce et d'industrie allemande (DIHT).

■ **ITALIE : les prix à la production ont progressé de 0,9 %** sur un mois en septembre par rapport à août. Ils ont augmenté de 6,7 % sur un an, a annoncé, mardi, l'institut national de la statistique italienne, l'Istat.

■ **Le gouverneur de la Banque d'Italie, Antonio Fazio, a estimé, mardi, que le taux d'inflation du pays serait « légèrement supérieur à 2,5 % en 2000 »**, tandis que le ministre du Trésor, Vincenzo Visco, a confirmé les prévisions officielles d'un taux de 2,3 %. « Pour l'année 2000, se profile une augmentation moyenne des prix à la consommation à peine supérieure à 2,5 % », a déclaré M. Fazio au cours d'une conférence sur l'épargne. « A moins d'une brusque chute des cours du brut, l'inflation descendra difficilement au-dessous de 2 % en 2001 », a-t-il ajouté.

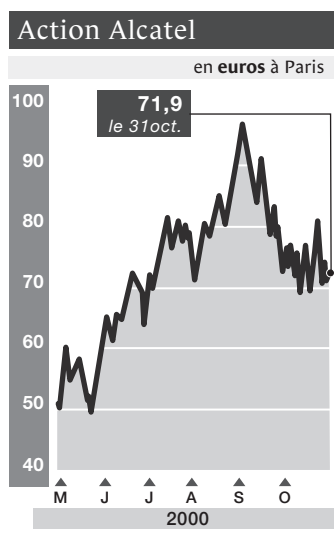
■ **FINLANDE : le produit intérieur brut (PIB) s'est accru en août de 6,6 %** par rapport au mois correspondant de l'an dernier, a indiqué, mardi, l'office national des statistiques. La production s'est accrue dans tous les secteurs de l'économie, a ajouté l'office.

■ **RUSSIE : les 10 % des Russes les plus riches ont perçu 34,3 % des revenus du pays** sur les neuf premiers mois de l'année, en très légère baisse par rapport à la même période de 1999 (35,5 %), selon les chiffres du Comité d'Etat aux statistiques, publiés mardi. Parallèlement, les 10 % les plus pauvres n'ont touché que 2,4 % des revenus du pays, soit encore moins que sur la période de janvier à septembre de l'année précédente (2,5 %), selon les données provisoires du comité.

■ **Les dépôts des Russes dans les banques du pays**, en roubles et en devises, ont progressé de 31,7 % depuis le début de l'année, et se sont montés au 1^{er} septembre à 420 milliards de roubles (15 mds de dollars), selon les chiffres, publiés mardi, par le Comité d'Etat aux statistiques. En un an, les dépôts des particuliers russes (sous toutes leurs formes) ont progressé de plus de 50,5 %, précise le comité..

VALEUR DU JOUR

Alcatel chahuté par les rumeurs



Dans un premier temps, les investisseurs ont salué les résultats publiés mardi matin par l'équipementier de télécommunications. Alcatel a annoncé, pour le troisième trimestre, un résultat opérationnel de 619 millions d'euros, un bénéfice supérieur aux estimations des analystes. Mais, au fur et à mesure de la séance, les gains de l'action se sont réduits. Le titre a pâti de la vente massive de fonds américains. Un mouvement qui était amplifié par des rumeurs selon lesquelles une importante banque d'affaires anglo-saxonne s'apprêtait à dégrader le titre après qu'Alcatel eut « lissé » son activité entre le quatrième et le troisième trimestre. Dans une conférence téléphonique destinée aux analystes américains, Serge Tchuruk a précisé que le groupe avait simplement procédé à un « lissage de la saisonnalité » de son activité qui permet d'éviter de trop brusques écarts de

J. Mo.

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE DE PARIS a entamé la séance du mercredi 1^{er} novembre sur une hausse. L'indice CAC 40 progressait de 0,43 % à 6 425,45 points lors des premiers échanges. Mardi, l'indice vedette de la place parisienne avait fini sur un gain de 1,60 % à 6 397,66 points.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX était en progression de 0,23 % mercredi, dans les premiers échanges, l'indice DAX affichant 7 093,84 points. Mardi, la Bourse de Francfort avait fini en hausse de 2,18 %. L'indice Dax avait franchi le seuil des 7 000 points à la faveur de la bonne tenue de Wall Street pour terminer à 7 077,44 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIÉ des cent principales valeurs de la Bourse de Londres a débuté la séance de mercredi en progression de 0,75 % à 6 486,6 points. Mardi, il avait terminé en hausse pour la troisième séance consécutive. Il avait gagné 0,78 %, à 6 438,4 points.

TOKYO

LA BOURSE japonaise a vivement monté mercredi. L'envolée de l'indice Nasdaq mardi a revitalisé de grandes valeurs technologiques nipponnes comme Sony qui avait récemment reculé à ses plus bas de l'année. L'indice Nikkei a terminé sur un gain de 2,29 %, à 14 872,39 points.

NEW YORK

L'INDICE NASDAQ a bondi de 5,58 %, à 3 369,56 points, mardi 31 octobre. Il a enregistré la dixième plus forte hausse en points et en pourcentage de son histoire. Les actions des équipementiers de réseaux, qui avaient fait plonger l'indice des valeurs de croissance américaines dans le rouge lundi, ont emmené la tendance, aidées par les valeurs dans le secteur des semi-conducteurs, des biotechnologies et de l'Internet. L'indice Dow Jones a gagné 1,25 %, à 10 971,14 points.

TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'établissait à 5,35 %, mercredi 1^{er} novembre, en début de matinée. Celui du Bund allemand de même échéance s'inscrivait à 5,21 %. Mardi, outre-Atlantique, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 10 ans s'était tendu à 5,75 %. La hausse du rendement d'une obligation traduit une baisse de son prix.

MONNAIES

L'EURO s'est hissé au-dessus des 85 cents mercredi matin, après la publication, mardi, d'un indice de confiance des consommateurs aux États-Unis en baisse, qui laisse présager un ralentissement de la croissance américaine. La devise européenne s'échangeait à 0,8538 dollar, contre 0,8489 dollar mardi soir, et elle se traitait à 92,83 yens. Le billet vert cotait 108,73 yens, contre 108,97 yens mardi à New York.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAIS.....	0,78756	PUNT IRLANDAIS.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324

Cours de change croisés						
01/11 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,92085	0,85405	0,13020	1,45410	0,56052
YEN	108,59500	92,77000	14,14000	157,92000	60,87500
EURO	1,17089	1,07793	0,15245	1,70210	0,56620
FRANC	7,68055	7,07150	6,55957	11,16590	4,30720
LIVRE	0,68771	0,63330	0,58755	0,08955	0,38550
FRANC SUISSE	1,78405	1,64265	1,52390	0,23230	2,59395

Taux d'intérêt (%)			Matif			
Taux 31/10	Taux j.j.	Taux 30 ans	Cours 9h57	Volume 01/11	dernier prix	premier prix
FRANCE	4,85	4,88	5,35	266,40
ALLEMAGNE	4,88	5,09	5,23	57,20	86,54	86,53
GDE-BRETAG.	5,69	6,01	5,17	NC	NC	NC
ITALIE	4,88	5,04	5,81
JAPON	0,31	0,38	1,82
ÉTATS-UNIS	6,63	6,37	5,75
SUISSE	2,65	3,33	3,85
PAYS-BAS	4,82	5,04	5,36

Matières premières		
En dollars	Cours 31/10	Var. % 30/10
MÉTALUX (LONDRES)
CUIVRE 3 MOIS	1856	-0,22
ALUMINIUM 3 MOIS	1496,50	-0,03
PLOMB 3 MOIS	505,50	+0,30
ETAİN 3 MOIS	5263	+0,06
ZINC 3 MOIS	1080,50	+0,05
NICKEL 3 MOIS	7070	+0,71
MÉTALUX (NEW YORK)
ARGENT A TERME	4,78	+0,10
PLATINE A TERME	158865,00	+1,17
GRAINES DENRÉES
BLÉ (CHICAGO)	255,75	+0,39
MAÏS (CHICAGO)	202,25
SOJA TOURTEAU (CHG.)	169,60
SOFTS
CACAO (NEW YORK)	755	-0,26
CAFÉ (LONDRES)	695	-0,43
SUCRE BL. (LONDRES)	172,90	+7,90

En euros		
En dollars	Cours 31/10	Var. % 30/10
BRENT (LONDRES)	31,10	+1,11
WTI (NEW YORK)	0,33	+0,86
LIGHT SWEET CRUDE	32,70	-0,49

Or		
En euros	Cours 31/10	Var. % 30/10
OR FIN KILO BARRE	10000
OR FIN LINGOT	10060	-0,10
ONCE D'OR (LO) \$	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F.	57,20	+0,18
PIÈCE SUISSE 20 F.	57,20	+0,53
PIÈCE UNION LAT. 20	57,20	+0,53
PIÈCE 10 DOLLARS US	206
PIÈCE 20 DOLLARS US	399,75
PIÈCE 50 PESOS MEX.	368	-1,60

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».

www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

Le titre Metro a perdu mardi 31 octobre 2,66 %, à 47,50 euros, victime de prises de bénéfice après une hausse attendue de 7,8 % de son chiffre d'affaires sur neuf mois. L'action DaimlerChrysler a rebondi mardi de 4,88 %, à 58,76 euros, après avoir perdu 6 % la semaine dernière à la suite de résultats du troisième trimestre jugés décevants. Le titre Alliance & Leicester s'est envolé mardi de 5,56 %, à 589 pence. Le marché a bien réagi à la nouvelle stratégie d'économies annoncée par la banque. L'action Billiton a bondi de 7,57 %, à 263 pence. Elle a profité de la reprise des cours de l'aluminium. D'autres compagnies mi-

nières ont bénéficié de ce mouvement, Rio Tinto a gagné 5,19 %, à 1 115 pence, et Anglo American 3,58 %, à 3 760 pence. Certains sidérurgistes ont également été favorisés, le titre Corus s'est apprécié de 9,25 %, à 62 pence. Les actions de SmithKline Beecham et de GlaxoWellcome ont chuté, mardi, de respectivement 4,61 %, à 890 pence, et de 4,06 %, à 1 984 pence, après la publication des résultats des deux sociétés qui doivent fusionner. Le titre Deutsche Telekom a cédé 0,23 %, à 43,90 euros. Après l'annonce de bénéfices en ligne avec les attentes du marché. L'action avait gagné près de 20 % depuis le 17 octobre.

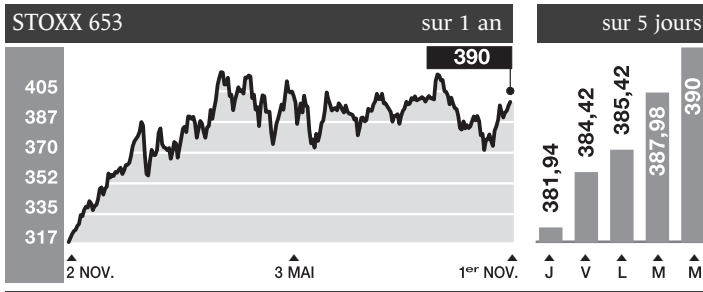


Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le pays, le code, le cours et la variation.

Tableau de l'ALIMENTATION ET BOISSON avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

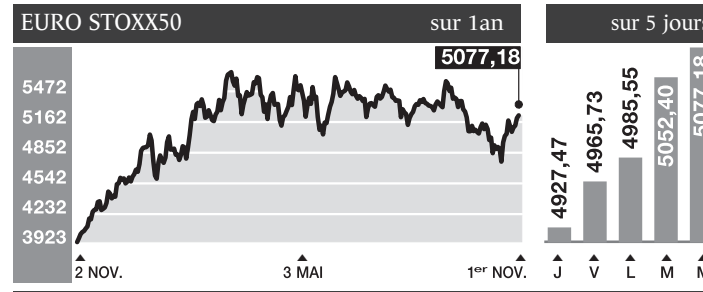


Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau du COMMERCE DISTRIBUTION avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

01/11 10h08 Code pays Cours en euros % Var. 31/10

Tableau de l'AUTOMOBILE avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau des CONGLOMÉRATS avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau de la PHARMACIE avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau de l'ALIMENTATION ET BOISSON avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau des ASSURANCES avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau de la HAUTE TECHNOLOGIE avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau des BANQUES avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau des TÉLÉCOMMUNICATIONS avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau des BIENS D'ÉQUIPEMENT avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau des BIENS D'ÉQUIPEMENT avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau des BIENS D'ÉQUIPEMENT avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau des BIENS D'ÉQUIPEMENT avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau des BANQUES avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau des TÉLÉCOMMUNICATIONS avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau des BIENS D'ÉQUIPEMENT avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau des BIENS D'ÉQUIPEMENT avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau des BIENS D'ÉQUIPEMENT avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau des BIENS D'ÉQUIPEMENT avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau de la CONSTRUCTION avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau de la CONSTRUCTION avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau de l'ÉNERGIE avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau de l'ÉNERGIE avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau de l'ÉNERGIE avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau de l'ÉNERGIE avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau des PRODUITS DE BASE avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau des PRODUITS DE BASE avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau des SERVICES FINANCIERS avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau des SERVICES FINANCIERS avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau des SERVICES FINANCIERS avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau des SERVICES FINANCIERS avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau de la CHIMIE avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau de la CHIMIE avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau de la CHIMIE avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau de la CHIMIE avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau de la CHIMIE avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau de la CHIMIE avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Publicité pour 'Le Monde DATÉ VENDREDI' avec le slogan 'Chaque jeudi avec Le Monde DATÉ VENDREDI' et 'retrouvez LE MONDE DES LIVRES'.

Tableau des MEDIAS avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau des MEDIAS avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau des MEDIAS avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

Tableau des MEDIAS avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau des BIENS DE CONSOMMATION avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau des SERVICES COLLECTIFS avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Tableau de l'AMSTERDAM avec colonnes pour le pays, le cours et la variation.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANCE

● L'action **Multimania** était suspendue, mercredi 1^{er} novembre, en début de matinée, sur un dernier cours de 21,50 euros atteint en clôture mardi. Lycos Europe a annoncé mercredi l'acquisition de Multimania, premier site de communauté français sur Internet, dans le cadre d'un échange d'actions d'un montant de 222 millions d'euros. Lycos propose sept de ses actions contre trois titres Multimania, ce qui, sur la base des cours de clôture de mardi, valorise chaque action Multimania à 23,57 euros. Les fondateurs, dirigeants et actionnaires de référence du site français, représentant 31,7 % de son capital, se sont engagés à apporter en nature leurs actions sur la base de cette parité d'échange.

● L'action **LibertySurf** s'appréciait de 0,76 % à 14,74 euros. Selon le *Figaro*, le fournisseur d'accès à Internet pourrait racheter le spécialiste des cartes de téléphone pré-payées Intercall qui est menacé de redressement judiciaire. Ce rachat permettrait à la filiale europ@web de se renforcer dans les services de télécommunications.

● Le titre **Geophysique** gagnait 2,21 % à 74,75 euros. Le groupe parapétrolier a annoncé l'acquisition de deux actifs dans les activités de sismique maritime auprès de Louis Dreyfus Armateurs et d'Aker Maritime. Il a, d'autre part, indiqué que son chiffre d'affaires avait progressé de 16 % au troisième trimestre.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 1^{er} NOVEMBRE Cours à 9 h 57
 Dernier jour de négociation des OSRD : 24 novembre

France	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (t)
ACCOR	46,80	306,99	-1,89	14/06
AGF	65	426,37	+0,78	31/05
AFFINE(EXIMM)	37,81	248,02	...	01/06
AIR FRANCE G	20,80	136,44	-0,95	29/09
AIR LIQUIDE	139,70	916,37	+0,29	11/05

ALCATEL	72,40	474,91	+0,70	18/05
ALCATEL O	72	472,29	+2,71	...
ALSTOM	26,76	175,53	+3,32	11/09
ALTRON TECHN	242	1587,42	+0,46	30/06
ATOS CA	98,50	646,12	+1,86	...
ARCEL	01/07
AVENTIS	82,95	544,12	-2,41	05/06
AXA	156,40	1025,92	+0,26	09/05
AZEO(EXG.ET)	76,80	503,77	+0,39	19/06
BIC	41	268,94	+0,37	15/06
BAIL INVESTI	114,80	753,04	...	22/06
BAZAR HOT. V.	13/06
BIS	151,10	991,15	+4,93	01/07
BNPPARIBAS	101,40	665,14	-0,20	26/05
BOLLORÉ	03/07
BOLLORÉ INV.	03/07
BONGRAIN	32	209,91	...	12/05
BOUYGUES	59,85	392,59	-0,25	02/06
BOUYGUES OFF	58	380,45	...	26/05
BULL	6,64	43,56	-1,04	...
BUSINESS OBJ	92,20	604,79	+1,32	...
BUT (LA CI)	15/07
BURELLE (LY)	13/06
CANAL +	173,80	1140,05	+1,94	03/07
CAP GEMINI	190	1246,32	+1,06	26/05
CARBONE-LORR	52	341,10	+3,38	09/06
CARREFOUR	79,70	522,80	+0,76	10/04
CASINO GUICH	102	669,08	-0,87	09/06
CASINO GUICH	66,70	437,52	-1,26	09/06
CASTORAMA DU	237	1554,62	-1,09	26/05
CEA INDUSTRI	150,60	987,87	-0,46	17/07
CEGID (LY)	92	603,48	-2,59	26/05
CFR.RECYCLIN	40,10	263,04	+0,50	30/03
CGIP	48,66	319,19	-1,50	09/06
CHARGEURS	65,50	429,65	-0,76	22/06
CHRISTIAN DI	03/07
CHRISTIAN DA	60,20	394,89	+0,50	05/06
CIC-ACTIONS	112,80	739,92	...	02/06
CIMENTS FRAN	55	360,78	+0,36	21/06
CLARINS	88,50	580,52	-2,85	21/07
CLUB MEDITER	93,60	613,98	+0,65	02/05
CNP ASSURANC	36,27	237,92	-0,87	15/06
COFACE	108,90	714,34	+2,64	31/03
COFLEXIP	135,50	888,82	-0,73	06/06
COLAS	23/08
CONTIN.ENTRE	22/06
CPR OPA	58	380,46
CRED.FON.FRA	03/07
CREDIT LYONN	40,60	266,32	+0,72	15/05
CS.COM.ET SV	37,80	247,95	-9,13	05/07
DAMART	20/12
DANONE	163,40	1071,83	-0,85	30/05
DASSAULT-AVI	09/05
DASSAULT SYS	89,70	588,39	-0,17	01/07
DE DIETRICH	19/05
DEVEAUX (LY)	76,35	500,82	+0,33	03/07
DEV.R.N-P.CA	14,90	97,74	...	16/06
DMC (DOLLFUS)	8,30	54,44	+0,97	20/06
DYNACTION	10/07
EIFFAGE	65	426,37	-0,31	30/06
ELIOR	12,40	81,34	+0,08	...
ELEC.MADAGAS	24,90	163,33	+7,33	...
ELF AQUITAIN	163,50	1072,49	-4,94	...
ENTENAL(EX)	31,10	204	-2,81	...
ERAMET	44,50	291,90	-1	30/06
ERIDANIA BEG	89	583,80	-1,82	17/07
ESSILOR INTL	280,50	1839,96	-0,88	05/06
ESSO	28/06

EULER	51,75	339,46	+0,29	...
EUROFRANCE	709	4650,74	+0,07	27/12
EURO DISNEY	0,59	3,87	+1,72	30/09
EURO TUNNEL	1,09	7,15	+1,87	...
FAURECIA	43,20	283,37	+0,58	06/07
FIMALAC SA C	35,90	235,49	+1,99	09/06
F.F.P. (NY)	131,90	865,21	-0,15	14/06
FIVES-LILLE	20/06
FONCLYON	114,90	753,69	-0,09	05/06
FONCE TELECOM	122,80	805,52	-0,32	22/06
FRONAGERIES	19/07
GALERIES LAF	194,50	1275,84	+2,31	13/06
GAUMONT	54,20	355,53	+3,24	11/05
GENCIA	101,70	667,11	+0,69	11/07
GEOPHYSIQUE	73,95	485,08	+2	12/07
GFI INFORMAT	30,83	202,23	+3,04	16/06
GRANDVISION	23,23	152,38	+1	30/06
GROUPE ANDRE	123,50	810,11	+2,07	31/05
GROUPE GASCO	78	511,65	+1,30	30/05
GR.ZANNIER	53,20	348,97	-0,65	03/07
GROUPE GTM	30/06
GROUPE PARTO	59	387,01	+0,85	18/04
GUYENNE GASC	13/06
HAVAS ADVERT	18,90	123,98	-0,47	24/05
IMERYS	115,60	758,29	-0,77	03/07
IMMOBANQUE	03/07
IMMOBILIES DE	19	124,63	...	02/06
INCOFRAMES E	25,45	166,94	+3,25	...
IN.MARSEILLA	04/04
INGENICO	43,35	284,36	-1,14	04/07
ISIS	80	524,77	-1,23	30/06
KAUFMAN ET B	18,80	123,32
KLEPIERRE	99,90	655,30	+5,16	28/04
LABINAL	125,50	819,95	+1,30	...
LAFARGE	87	570,68	...	06/07
LAGARDERE	67,20	440,80	+0,45	31/05
LAPEYRE	63,85	418,83	-1,39	31/05
LEBON (CIE)	50,50	331,26	-0,98	08/06
LEGRAND	189,10	1240,41	-0,47	13/06
LEGRAND ADP	107	701,87	...	13/06
LEGRIS INDUS	39	255,82	+1,64	10/07
LIBERTY SURF	14,38	94,33	-0,83	...
LOCINDUS	03/07
L'OREAL	89,75	588,72	-0,28	15/06
LOUVRE	65,50	429,65	...	09/06
LVMM MOET HE	86,35	566,42	+0,41	05/06
MARINE WENDE	86,30	566,09	-0,12	29/11
METALEUROP	6,82	44,74	+1,79	04/07
MICHELIN	33,73	221,25	-1,09	30/05
MONTUPET SA	25,50	167,27	-0,70	30/06
MOUNEX	4,08	26,76	+0,99	14/09
MATEXIS BO P	91	596,92	+0,55	28/07
NEOPOST	22,75	149,23	+0,62	...
NORBERT DENT	15,70	102,99	...	05/06
NORD-EST	26,80	175,80	+0,79	20/06
NRJ GROUPE	39	255,82
OBERTHUR CAR	23,99	157,36	+0,38	...
OLIPAR	7,49	49,13
OXYG.EXT-ORI	420	2755,02	+1,20	22/06
PECHINEY ACT	44,03	288,82	+0,07	30/06
PECHINEY B P	30/06
PENAUILLÉ PO	66,60	436,87	+1,91	15/06
PERNOD-RICAR	54,10	354,87	+0,19	10/05
PEUGEOT	215	1410,31	-0,92	02/06
PINAUILLÉ-PRN	212,40	1393,25	+1	03/07
PLASTIC OMN	114,50	751,07	...	22/05
PSB INDUSTRI	02/06

International	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (t)
ADECCO	791	5188,62	+1,35	02/05
AMERICAN EXP	10/11
AMVASCAP EXP	34	223,03	-0,44	22/09
ANGLOGOLD LT	34	223,03	-0,44	22/09
A.T.T.	26,90	176,45	-0,74	01/11
BARRICK GOLD	16,08	105,48	-2,43	15/06
COLGATE PAL	15/11
CROWN CORK O	21/08
DE BEERS	32,01	209,97	+2,20	18/10
DIAGO PLC	15/11
DOW CHEMICAL	30/10
DUPONT NEMO	12/09
ECHO BAY MIN	0,75	4,92	+7,14	31/12
ELECTROLUX	04/05
ELF GABON	134,80	884,23	+4,17	19/06
ERICSSON	16,21	106,33	+4,24	10/04
FORM MOTOR	25/10
GENERAL ELEC	63,65	417,52	-1,24	25/10
GENERAL MOTO	09/09
GOLD FIELDS	24/03
HARMONY GOLD	08/09
HITACHI	12,51	82,06	-3,77	10/12
HSC HOLDING	17,10	112,17	+1,60	05/10
I.B.M.	117,90	773,37	+2,08	11/09
I.C.I.	04/10
ITO YOKADO	01/11
I.T.T. INDUS	31/10
KINGFISHER P	7,13	46,77	+1,42	17/11
MATSUHITA	31/12
MC DONALD'S	36,01	236,21	+0,56	15/12
MERK AND CO	105	688,75	+1,55	02/10
MITSUBISHI C	31/12
NESTLE SA	2426	15913,52	-1,68	31/05
NORSK HYDRO	18/05
PFIZER INC	07/09
PHILIP MORRI	42,31	277,54	-1,70	10/10
PROCTER GAMB	79,70	522,80	-8,97	15/11
RIO TINTO PL	18,60	122,01	-1,54	15/09
SCHLUMBERGER	87	570,68	-0,80	06/10
SEGA ENTERPR	31/12
SINCLAIR GROUP	15,67	102,79	+1,95	04/07
SHELL TRANSP	20/09
SONY CORP	100,10	656,61	+3,73	31/12
T.D.K.	31/12
TOSHITA	8,60	56,41	-3,26	10/12
UNITED TECHNO	81	531,33	-0,98	10/09
ZAMBIA COPPE	0,64	4,20

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; L = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ;
 ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ;
 o = offert ; d = demandé ; † offre réduite ; ‡ demande réduite ;
 ◆ cours précédent ; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1):

Lundi date mardi : % variation 31/12 ; Mardi date mercredi : montant du coupon en euros ; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi date vendredi : compensation ; Vendredi date samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 31 OCTOBRE
 Une sélection. Cours relevés à 18 h 10

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM	14,50	95,11	-2,95
AB SOFT	6,50	42,64	...
ACCESS COMMME	23,60	154,81	+13,03
ADL PARTNER	24,70	162,02	...
ALGORIEL	13,55	88,88	-0,73
ALPHAMEDIA	5,40	35,42	+1,89
ALPHA MOS	7,35	48,21	

SCIENCES Moins d'un chercheur français sur trois est une chercheuse. Cette sous-représentation se double d'une accession plus lente et plus rare aux postes de responsabilité. Le

constat est le même chez nos voisins ● **POUR LE SOCIOLOGUE Christian Baudelot, « parents, filles et système scolaire sont objectivement complices »** de cette discrimination

● **LA CAUSE** des femmes progresse néanmoins. Elles sont de mieux en mieux représentées dans les jeunes générations de chercheurs. L'Union européenne souhaite encourager ce

mouvement vers la parité ● **DEPUIS** quatre mille ans, rares sont les femmes qui ont réussi à s'imposer dans l'univers masculin des sciences. Quelques-unes, de la Babylonienn

En Hedu'Anna à Marie Curie, double Prix Nobel, ont néanmoins laissé à l'Histoire leur nom et leur exemple ● **QUATRE** chercheuses d'aujourd'hui racontent leurs parcours.

La longue marche des femmes contre le sexisme de la recherche

Si l'Histoire a retenu le nom de savantes illustres, le « deuxième sexe » continue d'être sous-représenté parmi les chercheurs. Son combat pour l'égalité commence cependant à porter ses fruits, encouragé par l'Union européenne

LA SCIENCE, dernier bastion masculin ? A l'heure où la politique, depuis toujours chasse gardée des hommes, s'apprête à s'ouvrir à la parité, la recherche continue de faire figure de citadelle défendue, sinon tout à fait impenable. « Dans le monde académique (par quoi j'entends les universités, les laboratoires de recherche scientifique, les revues savantes, les réunions syndicales, etc.), la rumeur circule en boucles paresseuses : il y aurait un problème entre les femmes et les sciences, voire entre les femmes et le fait de savoir en général. Le bruit en court jusqu'à devenir une sorte de sens commun », observe la philosophe Michèle Le Dœuff, directrice de recherche au CNRS, dans son essai sur *Le Sexe du savoir*.

L'Observatoire des sciences et des techniques (OST) vient de réaliser une étude édifiante sur la place du « deuxième sexe » dans la recherche publique française. Moins d'un chercheur sur trois est une chercheuse : les femmes ne sont ainsi que 29 % à l'université et 30 % au CNRS. Sans doute quelques établissements sont-ils davantage féminisés : l'Inserm (médecine) se singularise avec un très équilibré 50 % et l'INED (études démographiques) se détache également du lot (46 %). Mais, à l'opposé, l'IRD (développement des pays du Sud) et le Cemagref (génie agricole) comptent moins de 15 % de femmes, l'Inria (informatique) faisant tout juste mieux.

Les femmes sont mieux représentées dans les sciences de la vie (39 %) et les sciences humaines et



sociales (37 %), tandis qu'elles restent largement minoritaires en mathématiques et en physique (environ 20 %) ou, de façon encore plus extrême, dans les sciences pour l'ingénieur (17 %). Encore la recherche publique apparaît-elle résolument féministe, si on la compare avec celle du secteur privé : 17 % de femmes seulement participent aux activités de recherche des entreprises, soit presque deux fois moins que dans le public.

La sous-représentation des femmes dans les institutions scientifiques s'y double d'une progression de carrière plus lente. L'exemple du CNRS a des allures de caricature : les femmes y forment plus du tiers des chargés de recherche (le bas de l'échelle), mais seulement 23 % des directeurs de recherche de 2^e classe, 13 % de ceux de 1^{re} classe et... 4 % de ceux de classe exceptionnelle. Leurs chances de promotion ne sont guère meilleures à l'université, où

elles forment moins de 14 % du contingent des professeurs.

Une telle disparité ne constitue nullement une exception française. Un rapport européen – le premier du genre – présenté au Parlement fin 1999 montre que, pour le pourcentage de femmes professeurs (seul critère de comparaison entre des systèmes disparates), la plupart des Etats font preuve d'une misogynie encore plus affirmée. C'est le cas notamment du Royaume-Uni, mais aussi des pays

germaniques. « Au sommet de la hiérarchie académique figurent en moyenne, dans l'Union, moins de 10 % de femmes », constate la Commission européenne. Et la comparaison avec les Etats-Unis, le Canada ou l'Australie révèle que la discrimination y est presque aussi forte.

« Le phénomène idéologique qui cherche à toute force à réinscrire dans la culture un prétendu problème entre femmes et savoirs semble répondre, sur le mode du déni fantasmagorique, à l'entrée en masse des femmes dans l'univers des éprouvettes et des simulations numériques », analyse Michèle Le Dœuff. Car les choses commencent à changer. L'étude de l'OST fait apparaître que le taux de femmes recrutées dans la recherche publique française ces dernières années est en progression. Elles ont même atteint la parité des recrutements en sciences de la vie et en sciences sociales, et n'en sont plus très éloignées en chimie. Toutefois, les mathématiques, la physique et les sciences pour l'ingénieur leur restent aussi fermées, ou presque, que par le passé.

PRISE DE CONSCIENCE

Les récentes nominations de femmes – Catherine Bréchnignac, puis Geneviève Berger – à la direction générale du CNRS, fait sans précédent dans l'histoire, peuvent sans doute être interprétées comme l'exception qui confirme le machisme du milieu scientifique. Mais elles peuvent aussi être analysées comme l'indice d'une évolution. D'autant qu'elles ne sont pas tout à fait isolées : deux autres établissements publics, l'INRA (agronomie) et l'Inrets (transports) sont eux aussi dirigés, depuis peu, par des femmes, Marion Guillou et Elisabeth Dupont-Kerlan. La très virile Académie des sciences elle-même (144 membres masculins sur 148) vient d'élire la biologiste Nicole Le Douarin au poste de secrétaire perpétuel.

« La prise de conscience de la discrimination dont les femmes sont l'objet dans le monde de la recherche est très récente. Au niveau de l'Union européenne, elle a commencé au milieu des années 90, peut-être à la faveur de l'adhésion de pays nordiques », commente la physicienne Claudine Hermann, qui représente la France au sein du groupe européen « Femmes et sciences ». Signe de cette prise de conscience, la Commission européenne a présenté un plan d'action qui prévoit notamment d'atteindre un pourcentage de 40 % de femmes dans les comités d'experts du prochain programme-cadre de recherche et de développement.

C'est que l'une des clés de la faible réussite des femmes dans les carrières scientifiques est leur mise à

l'écart des instances chargées du recrutement et de l'évaluation. Une étude suédoise, parue en 1997 dans la revue *Nature*, avait fait sensation en montrant que, pour obtenir une bourse de post-doctorat, une femme devait avoir publié deux fois et demie plus d'articles qu'un homme. D'autres études, dans d'autres pays, ont, elles aussi, mis en évidence cette forme de loi salique. « La dimension sexuelle intervient clairement dans les titularisations, l'allocation de bourses et les promotions », note le rapport européen.

« Une représentation plus équilibrée des femmes dans les comités scientifiques est une condition essentielle pour faire évoluer leur place dans la recherche », affirme Laurence Esterle, directrice adjointe de

Cinq mesures ministérielles

Le ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, a annoncé, jeudi 26 octobre, cinq actions en faveur de l'égalité des chances des femmes et des hommes dans le domaine des sciences et des technologies : améliorer l'information et l'orientation vers les études supérieures scientifiques ; attribuer davantage d'allocations de recherche aux jeunes filles ; assurer un meilleur équilibre des sexes dans les jurys de recrutement et de promotion ; favoriser la création d'entreprises technologiques innovantes par des femmes ; relancer l'opération 1 000 classes - 1 000 chercheurs, qui permet la rencontre d'élèves et de scientifiques, en faisant en sorte que ceux-ci soient pour moitié des femmes. Le ministre a par ailleurs indiqué que les départs à la retraite prévus dans les organismes de recherche « doivent être mis à profit pour non seulement rééquilibrer la pyramide des âges, mais aussi rendre plus paritaire la répartition des sexes ».

l'OST. Avec d'autres, elle prône donc le principe de quotas féminins pour ces comités, visant à terme à la parité. L'idée d'un contingent de postes réservés à des femmes aux concours scientifiques eux-mêmes est, en revanche, rarement défendue par les chercheuses. Dans leur longue marche vers l'égalité scientifique, elles misent davantage sur des politiques publiques incitatives, passant par un enseignement des sciences rénové, une orientation scolaire plus ouverte, ainsi que des aides financières spécifiques. Elles croient, par-dessus tout, à « l'exemplarité » et au pouvoir de contagion des femmes de science.

Pierre Le Hir

Christian Baudelot, sociologue, professeur à l'Ecole normale supérieure

« Parents, filles et système scolaire sont objectivement complices »

« Dans *Allez les filles*, écrit en 1992 avec Roger Estabiet, vous avez analysé la ségrégation dont sont victimes les femmes dans le domaine des sciences. L'idée d'une inégalité « naturelle » a la vie dure... »

– Les théories biologiques sur une infériorité organique des femmes vis-à-vis des sciences n'ont plus cours, mais elles continuent à affluer : plus personne n'ose dire que les filles ont un cerveau plus petit que celui des garçons, mais on parle toujours de la bosse des maths. Les dispositions pour les mathématiques apparaissent toujours comme une faculté supérieure de l'esprit humain et l'idée d'une infériorité naturelle des femmes dans ce domaine perdure.

– **Les résultats scolaires des filles et des garçons sont comparables en mathématiques. Pourquoi leurs trajectoires professionnelles divergent-elles ?**

– Tout le monde est objectivement complice. Les parents, qui, en donnant dès le premier âge des formes d'éducation extrêmement différenciées aux garçons et aux filles, concourent à l'acceptation des modèles traditionnels de division du travail. Les filles elles-mêmes, dans la

mesure où elles intériorisent la norme et s'interdisent de faire des sciences, parce qu'elles intègrent très tôt l'idée qu'elles devront mener de front une activité de mère de famille et une activité professionnelle et préfèrent s'orienter vers des professions réputées comme laissant plus de temps. Le système scolaire, enfin, qui, à niveau égal, oriente davantage les garçons vers les sciences et les filles vers les lettres.

– **L'enseignement serait donc sexiste ?**

– Disons que, depuis les années 60, le système scolaire français a fait des mathématiques un outil de sélection. Il contribue par là à renforcer la division du travail entre les sexes. Dans la compétition vers les filières d'excellence – avec la vision un peu monomaniaque que suppose cette expression –, les filles ont toujours été moins armées que les garçons : non pas parce qu'elles sont moins bonnes scolairement, mais parce qu'elles ont moins confiance en elles.

» Voyez ce qui s'est passé avec les écoles normales supérieures ! Du temps où elles étaient distinctes, il y avait dans toutes les disciplines scientifiques autant de normaliennes que de normaliens, dont toutes ont fait des carrières

remarquables. Aujourd'hui, la proportion de filles est d'environ une sur dix en maths-physique, deux sur dix en physique-chimie et six sur dix en biologie et en sciences de la Terre. Encore une fois, ce ne sont pas leurs compétences qui sont en jeu, mais leur moindre esprit de compétition.

– **Vous êtes donc favorable à l'instauration de quotas de postes réservés aux femmes ?**

– Cette idée suscite bien sûr une levée de boucliers, au nom de l'égalité républicaine. Mais on peut se demander si, pour une durée limitée, il ne serait pas intéressant de rétablir des concours scientifiques séparés pour les hommes et les femmes, avec un nombre égal de postes.

– **Etes-vous optimiste quant à une évolution du système ?**

– L'expérience prouve que partout où elles ont fait irruption en masse dans la vie sociale et professionnelle, les femmes sont parvenues à transformer la donne, à réorganiser le travail et à le plier à leurs contraintes. Le monde social n'est jamais figé. »

P. L. H.

De la Babylonienn En Hedu'Anna à Marie Curie, quatre mille ans de lutte pour l'égalité

« **Laissez entrer tout le monde, sauf les femmes !** » Le président de l'Académie des sciences a tranché. Peu courageux, les académiciens suivront. Malgré l'appui d'Henri Poincaré et celui du secrétaire perpétuel Gaston Darboux, Marie Curie, couronnée par le prix Nobel à deux reprises (physique en 1903 et chimie en 1911), ne sera pas reçue sous la coupole du quai Conti. Au premier tour de scrutin, elle a recueilli vingt-huit voix, contre vingt-neuf à Edouard Branly et une à Marcel Brillouin. Au second, Branly, découvreur de la radio-conduction, en obtient trente, « dans des conditions, rapporte un témoin, à faire rougir un singe ».

Humiliée, Marie Curie ne présentera plus jamais sa candidature. C'est surtout la nature des arguments employés par ses adversaires qui l'affectera. « Branly, professeur à l'Institut catholique, était le candidat de la droite nationaliste et antisémite », expliquait, en mars 1979, Françoise Giroud, dans *Le*

Monde. Marie Curie, « soutenue par les libéraux, les féministes et les anticléricaux », fut donc attaquée « avec une extraordinaire violence par L'Action française et L'Intransigeant. Non seulement il allait de soi, à les lire, que Marie Curie n'avait rien découvert du tout, sinon un époux de génie assez bon pour faire réjaillir sur elle sa gloire, mais elle était étrangère ».

MOINS FRILEUSE

Au début de ce siècle, il ne fait pas bon être femme, compétente, et chercheur de talent, dans un monde colonisé depuis des lustres par des hommes. Même si, après la guerre, les mentalités changent, même si les femmes envahissent les domaines de la physique, de la chimie et de la médecine, l'Académie des sciences, mieux inspirée en d'autres temps – elle récompensa les mathématiciennes Sophie Germain en 1815 et Sofia Kovalevskaïa en 1888 – résiste et fait le gros dos. Irène Joliot-Curie, pourtant elle

aussi Prix Nobel (chimie 1935), reste à la porte du temple. Des décennies plus tard les biologistes Marianne Grunberg-Manago et Arlette Nougarede échouent à leur tour dans leurs tentatives. De peu.

Moins frileuse ou plus audacieuse, l'Académie des sciences morales et politiques accueille, en 1971, dans ses rangs, Suzanne Bastid. L'Académie des inscriptions et belles lettres suit, en 1975, avec Jacqueline de Romilly. Mais l'Académie des sciences n'entrouvre ses portes à Yvonne Choquet-Bruhat qu'en 1979. Clin d'œil de l'Histoire, Marianne Grunberg-Manago les franchit à son tour en 1982 et devient plus tard présidente de la noble assemblée ! Presqu'un siècle pour en arriver là, grâce à la volonté de quelques hommes plus soucieux de reconnaître le talent et la compétence que de s'interroger sans fin sur le sexe de la science.

Victoire modeste. Mais quel hommage aux femmes de science ! La première d'entre elles fut la Ba-

bylonnienn En Hedu'Anna, fille de Sargon l'Ancien – premier roi d'Akkad –, prêtresse de la déesse de la Lune et, à ce titre, observatrice privilégiée de la marche des astres. Plus tard, Aganice (Aglaoïne), sans doute la première astronome, qui avait, dit-on, le don de prédire les éclipses. Hypatie d'Alexandrie encore, philosophe, astronome et mathématicienne reconnue pour ses travaux sur les coniques et l'astrolabe. Sophia Brahe, Caroline Herschel, Mary Fairfax Somerville, enfin, dont la renommée fut considérable dans les années 1830.

Ces quelques réussites ne sauraient faire oublier combien il était difficile à une femme de partir en exploration vers d'autres mondes. Une étude menée par Danuta Bois sur quatre mille ans d'histoire (www.distinguishedwomen.com) en témoigne : moins de cent cinquante élues, pour celles nées avant 1900. La plupart ont exercé leur art au XIX^e siècle, avec une préférence marquée pour les ma-

thématiques (22), la biologie (21), l'astronomie (18) et la santé (49). Les raisons de la faible présence des femmes dans toutes ces disciplines ? Des obstacles sans nombre, en France comme à l'étranger : impossibilité d'accéder à des postes officiels dans la recherche ; interdiction de participer à l'enseignement des sciences dans l'université impériale, créée en 1808 par Napoléon, etc.

TRISTE BILAN

Ce n'est qu'après la révolution de 1848 que les revendications pour l'égalité des femmes, notamment dans l'accès à l'éducation et aux professions, créent enfin le terreau nécessaire à leur véritable entrée en science. Mais les premiers fruits ne seront récoltés qu'à la fin du XIX^e. La guerre est-elle gagnée pour autant ? Certainement pas. Au petit jeu des statistiques, le sort des femmes scientifiques n'est pas encore tout à fait réglé. Certes, on se gargarise au tournant du siècle de

la double consécration de Marie Curie, Prix Nobel de physique, en 1903, avec son mari Pierre Curie et Henri Becquerel, puis Prix Nobel de chimie en 1911. On se réjouit encore de celle de sa fille Irène Joliot-Curie, Prix Nobel de chimie en 1935, également avec son mari Frédéric Joliot.

Mais, sur plus de 650 prix décernés en quatre-vingt-dix-neuf ans, trente seulement – toutes catégories confondues – sont allés à des femmes. Et, sur ce total, onze étaient des scientifiques. Triste bilan que beaucoup aimeraient modifier. Comment ? En poussant « les filles à entreprendre et poursuivre des études scientifiques », martèle, dans *La Recherche* (avril 2000), Claudine Hermann, directrice adjointe du laboratoire de physique de la matière condensée à l'Ecole polytechnique. Mais aussi en leur donnant « d'autres exemples que l'inaccessible Marie Curie ».

Jean-François Augereau

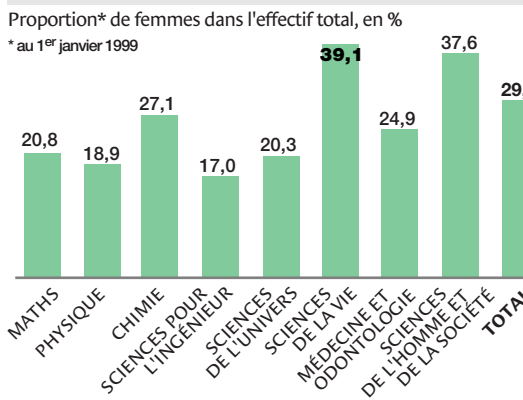
Une disparité variable mais commune à tous les pays

UNE MEILLEURE REPRÉSENTATION CHEZ LES JEUNES en pourcentage

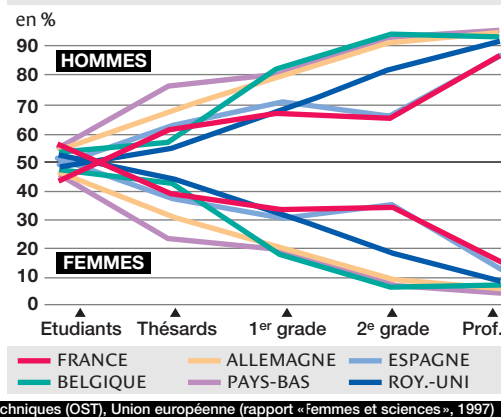
Proportion* de femmes dans l'effectif total		Proportion* de femmes parmi les moins de 35 ans	
29,1	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	38,7	
30,2	CNRS	32,7	
50,1	INSERM (santé)	46,7	
31,1	INRA (agronomie)	55,1	
13,0	IRD (développement)	25,0	
17,2	INRIA (informatique)	13,8	
26,9	INRETS (transports)	35,0	
12,5	CEMAGREF (génie agricole)	12,5	
46,2	INED (démographie)	83,3	
11,4	LCPC (ponts et chaussées)	21,7	
29,7	ENSEMBLE	38,0	

* au 1^{er} janvier 1999

UNE PRÉSENCE INÉGALE SELON LES DISCIPLINES



DES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE DIVERGENTES



Geneviève Berger, directrice générale du CNRS

« D'aucuns diront que nous avons de la chance »

« **MON HISTOIRE** : celle d'une histoire parmi d'autres histoires de femmes et de la science. Janvier 1955, je nais dans un monde qui a été façonné par une science omniprésente. En ai-je déjà conscience ? Les objets qui m'entourent, les facilités offertes me sont naturels et évidents. Un souvenir fort, j'avais quatorze ans, je l'ai partagé avec des millions de jeunes, les premiers pas d'un homme sur la Lune : un fait de science qui me semblait devoir bouleverser l'avenir... »



GENEVIÈVE BERGER

« Passage au lycée, classe de première, première scientifique oblige : je suis «bonne en maths». On entretiendra longtemps cette confusion : hors mathématiques, pas de sciences. On l'entretient encore aujourd'hui. Discipline de sélection, pourquoi pas ! Mais il y a autre chose : les mathématiques sont et restent LA discipline dans laquelle nos jeunes CROIENT lire leur aptitude à être de «bons scientifiques».

« Je choisis alors la voie des sciences dures. Sous-jacent, pour moi, conscient ou inconscient, l'objectif : «qui peut le plus peut le moins». Constat : il y a moins de filles que de garçons... Mais l'internat et la cantine des classes préparatoires où je me suis inscrite sont réservés aux garçons ! Pourtant je ne suis ni émue ni révoltée par cet état de fait. Pis, c'est pour moi la marque de l'élite et de la sélection

positive. Aujourd'hui je sais que j'avais tort ! L'Ecole normale supérieure d'Ulm, la plus prestigieuse, est alors uniquement réservée aux garçons. J'intégrerai la seule Ecole normale supérieure mixte. Ce n'était qu'il y a vingt-six ans.

« Etape suivante, je suis maintenant lancée dans les sciences, je les aimerai toutes, j'en étudierai beaucoup. J'ai l'impression d'apprendre des langues vivantes, j'en retire l'impression de mieux comprendre le monde qui m'entoure, j'ai le sentiment de contribuer aux besoins de la société en développant notamment des techniques d'imagerie médicale. Et puis, quelle jubilation dans la découverte, quel plaisir et quelle excitation à exposer ses résultats et à répondre aux invitations de l'étranger. Mais quel nouveau constat : il y a toujours peu de femmes autour de moi.

« Créer un laboratoire de recherche est pour moi la suite de l'aventure. Mon refus obstiné au professeur de médecine qui exigeait d'en être le directeur (mais qui m'en concédait la liberté scientifique) marquera le début de ma carrière... Autre constat : de 1991 à 1998, alors membre du conseil de département des sciences pour l'ingénieur du CNRS, j'y serai la seule femme. J'y serai parfaitement acceptée et unanimement respectée... »

« Etape finale, j'accepte, et j'en suis fière, de jouer un rôle dans l'administration et l'élaboration de la stratégie de recherche pour notre pays. Je suis désormais au service de nouveaux objectifs : mettre la recherche au service de la société, capitaliser sur la connaissance, reconnaître l'innovation comme moteur de l'économie. Je comprends cependant que, à côté de l'enthousiasme et du progrès que génère la science, il y a les craintes qu'elle engendre et auxquelles il nous faudra, plus qu'hier, répondre. Cette fois-ci, un constat différent : de nombreuses femmes partagent ce niveau de responsabilités et d'engagement. Dans tous les domaines, on les cherche, on les recherche et... on les trouve. D'aucuns diront que nous avons même beaucoup de chance d'être des femmes. Ils ont raison... »

Geneviève Berger

Margaret Maruani, sociologue, directrice de recherche au CNRS

« Conquérir une lecture sexuée du monde social »

« **LE CNRS** est un des lieux où l'on étudie les disparités entre hommes et femmes. Au sein du département des sciences de l'homme et de la société, de nombreuses chercheuses (et de moins nombreux chercheurs) travaillent à traquer, décortiquer, décrypter les différentes formes d'inégalités entre hommes et femmes, les différences de genre. Mais quel est le statut de ce domaine de recherche, quelle est sa légitimité scientifique ? »



MARGARET MARUANI

« De ce point de vue, il faut savoir que nous revenons de loin. Le retard français en la matière est considérable. Longtemps, très longtemps, il a fallu s'expliquer, s'excuser, presque, de travailler sur cet objet douteux qu'est la différence des sexes, sur cette catégorie si particulière que sont les femmes.

« Pour rompre le silence, pour briser l'invisibilité, il a été nécessaire, dans un premier temps, de justifier des évidences. Dans mon propre domaine, la sociologie du travail et de l'emploi, j'ai le souvenir d'avoir dû longtemps expliquer, «démontrer», des faits simples et établis : prouver que, dans le monde du travail, les femmes ne constituaient pas une «minorité», qu'il y avait des écarts entre les salaires masculins et féminins, que le chômage des femmes était quantitativement plus important que celui des hommes, etc. - toutes choses parfaitement lisibles dans les statistiques de l'emploi les plus basiques.

« Nous n'en sommes plus là au-

jourd'hui, et c'est heureux. Le genre fait partie des objets identifiés et admis. Mais sa légitimité est toujours inachevée, de même que son utilité demeure contingente.

« Il faut savoir tout d'abord que sur ce domaine de recherche pèse toujours le soupçon du militantisme, le reproche du parti pris : étudier la construction sociale des inégalités du sexe serait un travail «militant» du fait même de l'objet. J'ai souvent entendu cet argument, je l'ai vu fonctionner comme un déni de légitimité ou de scientificité. Il est vrai que nous sommes dans un domaine où la question de la recherche n'est jamais très loin du problème social et où des dérives idéologiques sont toujours possibles. Mais est-ce spécifique à la différence des sexes ? Est-on plus «neutre», plus «objectif», plus «scientifique», lorsque l'on traite du chômage, de l'école, de l'immigration, de la famille ? De ce point de vue, ce n'est pas le genre qui est spécifique, ce sont les sciences hu-

maines et sociales - que l'on pourrait peut-être un jour cesser de nommer sciences de l'homme.

« L'autre élément qui, me semble-t-il, reste à conquérir est celui d'une lecture sexuée du monde social. Je ne reviens pas sur l'époque, pas si lointaine d'ailleurs, où l'on pouvait, sans vergogne, parler des ouvriers de l'habillement ou des employés de bureau au masculin, où l'on pouvait en toute quiétude réduire la question de l'origine sociale à celle de la profession du père..., bref où l'on pouvait imperturbablement omettre la dimension sexuée du sujet étudié.

« Je souhaiterais juste évoquer un épisode récent, symptomatique de cette capacité d'oubli. Lorsqu'en mai 2000 l'Insee, le Cserc, le Commissariat au plan et l'université d'Evry organisent un grand colloque sur les «working poors» (les travailleurs pauvres), aucune femme n'est invitée à intervenir. Pis, la question de la différence entre les sexes n'apparaît nulle part, alors qu'elle est un élément essentiel à la compréhension du phénomène : les trois quarts des travailleurs pauvres, en France, sont des femmes.

« Oublier le genre, ici comme en bien d'autres cas, confine à la faute professionnelle. Le jour où tous les chercheurs en seront convaincus, nous aurons franchi une étape décisive : sortir des sciences de l'homme déclinées au masculin. »

Margaret Maruani

Catherine Cesarsky, directrice de l'Observatoire européen ESO
« Je n'ai renoncé à rien d'important dans la vie, sauf parfois à me reposer »



CATHERINE CESARSKY

« **AU COLLÈGE** français de Buenos-Aires, j'étais la seule fille en section mathém. Ce fut une année formidable, beaucoup de fraternité et de complicité avec mes camarades. Mais après l'annonce des résultats du bac, où j'avais devancé de beaucoup le groupe, une forte gêne s'installa. Du coup, à l'université de Buenos-Aires, je souhaitais être parmi les bons, voire les très bons, mais pas «la meilleure»; souhait facile à exaucer car j'avais de très brillants camarades ! Je me suis mariée avant de partir pour les Etats-Unis, mon mari et moi avions tous les deux obtenu des bourses pour préparer un doctorat à Harvard.

« A Harvard, où tous les ans il y avait seulement une fille parmi la dizaine de nouveaux étudiants de doctorat en astronomie, nous étions deux en 1966, ce qui nous légitimait fortement à nos propres yeux et nous donna d'emblée la dose de confiance en soi indispensable pour réussir. Ma condisciple, Sandra Faber, est aujourd'hui une astrophysicienne de très haut niveau en Californie. Elle a, comme moi, élevé deux enfants, je viens de la retrouver avec grand plaisir à un congrès à Munich.

« Après la thèse, mon mari et moi avons travaillé quelques années au California Institute of Technology (Caltech). Je pense que c'est là que j'ai été le plus crûment confrontée à la misogynie dans mon milieu professionnel. A Caltech, il n'était pas possible d'être «naturellement» une femme. Et pourtant, j'avais le grand avantage d'avoir un mari visible et bien identifié. Le plus souvent, mes professeurs et collègues me traitaient soit trop bien, soit trop mal. Lorsque j'ai été enceinte, le directeur du laboratoire a souhaité mettre fin à mon contrat ; heureusement, les professeurs qui m'avaient engagée m'ont bien défendue. Je n'avais évidemment pas droit à un congé de maternité ; j'ai travaillé jusqu'à la veille de l'accouchement, et pris juste mon mois annuel de vacances après la naissance, qui a eu lieu début août. Néanmoins, la période passée à

Caltech a été merveilleuse pour moi, avec des ouvertures scientifiques fascinantes au contact des meilleurs cerveaux et, de plus, le bonheur d'avoir un enfant.

« Je considère sincèrement que, en ce qui concerne ma carrière, les avantages et les inconvénients liés à mon sexe se sont exactement compensés »

« A Caltech précisément, avec deux autres jeunes femmes, nous avons mené une enquête en soumettant un questionnaire à toutes les femmes et à un échantillon représentatif d'hommes sur les attitudes envers les femmes sur le campus. En 1973, nous avons également convié les jeunes étudiantes, qui étaient des pionnières (car Caltech venait de s'ouvrir aux filles) à participer à des réunions dans mon appartement. La maigre population féminine de Caltech était composée exclusivement d'éléments triés sur le volet. Pourtant, les ambitions et les attentes des jeunes étudiantes étaient nettement inférieures à celles de leurs

collègues masculins de même niveau.

« Etait-ce du réalisme (un seul professeur femme dans l'université), un réel manque d'ambition, ou bien plutôt la crainte de perte de féminité en quittant la position traditionnelle des femmes, la peur du succès ? Je continue à trouver que, dans les milieux scientifiques, les femmes ont tendance à avoir moins confiance en elles-mêmes que les hommes. En tant que responsable, je me suis toujours attachée de façon discrète mais, je crois, efficace, à promouvoir les femmes, non seulement en leur proposant des postes ou des travaux intéressants, mais également en les aidant à prendre conscience de leurs capacités et à s'affirmer.

« Bien que je n'aie été ni normienne ni, encore moins, X-Mines, au Commissariat à l'énergie atomique, que j'ai rejoint en 1974, je me suis sentie acceptée et reconnue, avec courtoisie et simplicité. En vingt ans, je suis passée par tous les niveaux avant d'accéder à la tête de la Direction des sciences de la matière. Cinq ans après, je suis venue à Munich pour diriger l'Observatoire européen austral (ESO).

« Etre une femme dans un milieu majoritairement masculin, cela aide à sortir rapidement de l'anonymat. Je considère sincèrement que, en ce qui concerne ma carrière, les avantages et les inconvénients liés à mon sexe se sont exactement compensés. Je n'ai jamais revendiqué ; j'ai toujours pris. Je me suis attribué à moi-même le droit d'être une femme, un chercheur, une mère, une dirigeante, puisant vraisemblablement dans un fond de volonté, une bonne santé, une puissance de travail non négligeable, une passion pour mon métier, une heureuse éducation que je dois à mes parents et à mes sœurs (j'étais la benjamine). Et puis, j'ai trouvé dans mon mari un allié, un complice. Je pense que je n'ai renoncé à rien d'important dans la vie, sauf parfois à me reposer. »

Catherine Cesarsky

Claudine Laurent, vice-présidente du Conseil supérieur de la recherche

« Nous devons trop souvent prouver notre compétence "a priori" »



CLAUDINE LAURENT

« **JE DEVAIS** être un garçon prénommé Claude ; j'ai toujours remercié mes parents d'avoir féminisé mon prénom. Fut-ce un heureux présage ? »

« Que je sois une fille n'a pas empêché mon grand-père paternel [Jean Bouhey, député socialiste de Côte-d'Or] de m'emmener dans ses campagnes électorales, ni de m'initier à la politique. Après mon bac, je souhaitais faire médecine. Mon père s'y est opposé, car il voulait préserver ma féminité. Je suis donc allée en classe préparatoire. Et de là datent mes premiers souvenirs vraiment désagréables : bizutage à connotation sexiste suivi d'une année entière de mise en quarantaine (nous étions trois filles pour quarante-cinq garçons) sous prétexte que nous usurpions la place d'un garçon qui, lui, aurait eu une d'activité professionnelle, contrairement à nous. Cela s'est révélé tellement injuste : toutes les trois nous avons exercé un métier.

« Fort heureusement, je n'ai pas vraiment retrouvé cette ambiance à l'Ecole supérieure d'optique où j'ai poursuivi mes études. Je dois dire que j'y ai trouvé beaucoup de solidarité. Mais est-ce parce que j'avais laissé entrevoir quelques compétences par mon succès au concours d'entrée ? »

« Le mot est lâché : compétences ! L'un des grands problèmes pour une femme. Il nous est trop souvent demandé de prouver notre compétence «a priori». Alors que vous, messieurs, vous êtes forcément compétents.

« Grâce à un camarade de promotion, je suis embauchée comme ingénieur dans un laboratoire du CNRS. Je passerai sur les avatars que m'a valu la naissance de mes deux enfants. Mais je me suis rendu compte que j'aurais vite des problèmes de carrière si je restais ingénieur : j'avais de nombreux collègues masculins qui, à l'évidence,

méritaient d'être promus avant moi. Et puis, j'avais envie d'être libre. Libre de choisir mes thèmes de recherche, libre de changer de laboratoire ou de type d'activité. J'ai donc demandé et obtenu un poste de chercheur en astrophysique.

« De classe préparatoire datent mes premiers souvenirs vraiment désagréables : bizutage sexiste, suivi d'une année entière de mise en quarantaine »

« Heureusement que nous rencontrons des personnes qui savent faire confiance, quel que soit le sexe. C'est comme cela que j'ai pu envisager de faire une thèse et de devenir chargée de mission à l'Institut des sciences de l'univers du CNRS : c'était une première ; cela s'est perpétué et, aujourd'hui, il y a même une directrice adjointe.

« M'étant toujours intéressée à la politique, me passionnant pour la recherche, je me suis tout naturellement tournée vers la politique de recherche en France. Là aussi, j'ai trouvé des hommes qui m'ont fait confiance et m'ont donné des responsabilités : déléguée nationale pour la recherche au Parti socialiste, puis membre du cabinet de Claude Allègre. Et je dois dire que j'ai apprécié la composition de ce cabinet où nous étions pratiquement autant femmes que d'hommes et, de plus, d'âges très variés. Pour moi, cela donnait un équilibre que tous n'ont peut-être pas perçu. Cela amène tout naturellement à la question qui a fait couler beaucoup d'encre : faut-il des quotas ? Je suis contre le principe, mais je pense que c'est une étape indispensable pour faire évoluer des systèmes conçus par et pour d'autres. Et ensuite, à celles qui sont choisies de faire preuve de la volonté et de la ténacité nécessaires.

« Aujourd'hui, je suis vice-présidente du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie, instance de dialogue et de concertation placée auprès du ministre chargé de la recherche. Pour la première fois, onze de ses membres sont des femmes. Nous n'avons pas abordé le problème de la place des femmes dans la recherche car d'autres s'en préoccupent. Mais nous suivons de près leurs réflexions. De plus, nous nous préoccupons de la désaffection pour les sciences qui semble se manifester, et pas seulement en France. Comment rendre plus attractives les carrières scientifiques ? Un des éléments de réponse ne serait-il pas d'ouvrir les postes de responsabilité aux femmes ? Il y a encore trop peu de directrices de recherche dans les organismes et de «professeures» dans les universités. »

Claudine Laurent

New York des lofts et des galeries

De Soho à Chelsea,
en passant
par Williamsburg,
la nouvelle
géographie
des amateurs
d'art contemporain

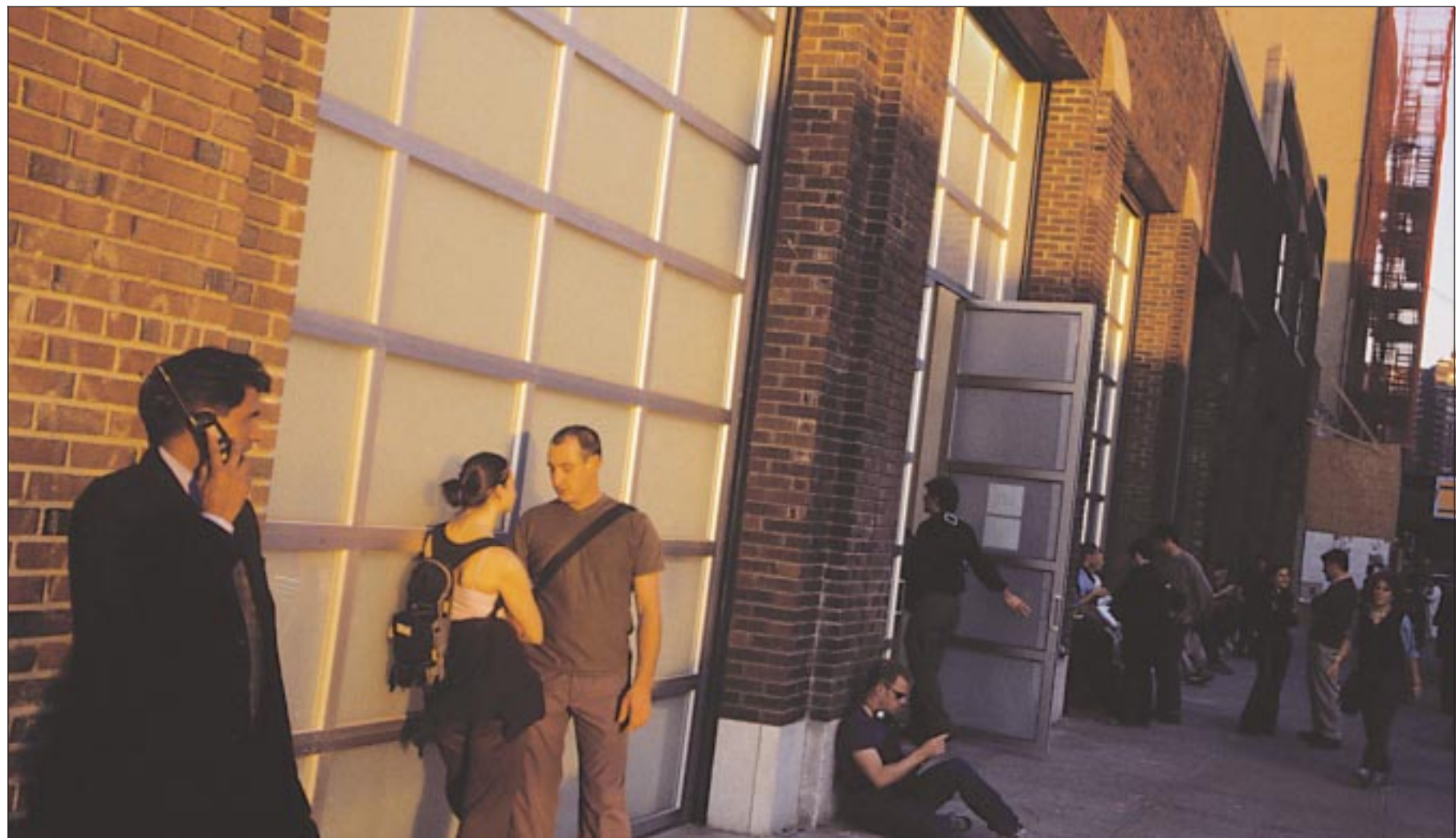
NEW YORK

de notre envoyée spéciale

L'art peut se révéler un moyen privilégié de se rapprocher au plus près de la réalité d'une ville, de ses habitants, de son décor. Ainsi, explorer New York sur les pas de ses artistes, au fil de ses galeries d'art, c'est l'aborder de manière inédite, opter pour une approche intimiste, loin de celle, classique et conformiste, du touriste qui déambule de gratte-ciel en musée. Avec le privilège d'en saisir toute la diversité et tous les contrastes.

Balises de cette promenade inspirée, les galeries sont installées aussi bien au cœur de quartiers cossus que, et c'est le cas de la majorité d'entre elles, dans des quartiers où fleurissent les entrepôts. Les plus anciennes, les plus classiques, celles qui offrent leurs cimaises à l'art ancien et moderne plus qu'à l'art contemporain, se concentrent sur Madison Avenue, entre le Guggenheim et le Whitney Museum, ou à trois ou quatre blocs du Musée d'art moderne, sur la 57^e Rue, dans les étages feutrés de grands immeubles luxueux aux entrées monumentales et aux portes d'ascenseurs encadrés tels des tableaux de maître. Les jeunes galeries, elles, celles qui se consacrent à l'art d'aujourd'hui et ne sont pas forcément riches ont investi des lofts, hier à Soho, aujourd'hui à Chelsea ou à Williamsburg, un quartier de Brooklyn, demain, peut-être à Harlem.

Depuis dix ans, on assiste à la valse frénétique des ateliers d'artistes et des galeries d'art, une valse orchestrée par la hausse vertigineuse des loyers dans Manhattan : l'an dernier, ils ont augmenté de 30 % portant ainsi un coup fatal à ce qui subsistait du Soho des créateurs. Pendant vingt-cinq ans, ce quartier, entre West Broadway et Broadway, le Village et Canal Street, a été le haut lieu des galeries d'art contemporain. Un quartier où collectionneurs, marchands, critiques ou photographes en quête de bonnes images de Warhol ou de Basquiat, se croisaient devant le 420 West Broadway, là où était la galerie de Leo Castelli, le premier marchand des artistes du pop art, et la très conceptuelle galerie Sonnabend. Dans les années 80, entre West Broadway et Broadway, sur Wooster et Green Avenues, sur Prince, Spring et Broome Streets, les galeries poussaient comme des champignons. Y aller faire un tour donnait l'occasion de découvrir des rues bordées d'immeubles en fonte datant du début du siècle. Telle ou telle exposition permettait d'entrer dans cette architecture de grands espaces scandés par des colonnettes, toujours en fonte, dont les galeristes européens bavaient d'envie. Des couloirs étroits et des escaliers intérieurs de gros bois permettaient de passer d'un étage de



galerie à l'autre. On butait sur des fenêtres ouvrant sur des arrières-cours barrées de tuyauteries rouillées, vestiges des anciennes fabriques. Le fond de New York était là. Celui des accès réservés aux pompiers, des trappes dans les trottoirs défoncés, des bouches de chauffage fumantes, des entrées de métro rouillées et des poubelles débordant de cartons, de chiffons et de papiers d'emballage.

En tant que fief des artistes et de la création, Soho n'est plus. Barbouillé de tags, coiffé d'un échafaudage, le 420 West Broadway, symbole de cet âge d'or, est à présent fermé. Et toutes les grandes galeries, celles qui font la pluie et le beau temps sur le marché de l'art contemporain, ont vendu très cher les espaces qu'elles occupaient dans ce quartier pour aller s'installer à Chelsea. Aujourd'hui, à Soho, ne restent plus pour l'amateur d'art contemporain qu'une petite poignée de galeries dignes de ce nom, une annexe du Musée Guggenheim et son voisin, le très branché New Museum où les duettistes français Pierre et Gilles font, cet automne, un tabac avec leurs images homosexuelles kitsch. Désormais, le quartier a été investi par les boutiques de luxe, de mode, de design et de parfums. Quant aux cafés et restaurants, c'est à qui sera le plus chic.

Trop maquillé, Soho a perdu de son charme et de son âme, mais on peut encore y trouver les jeans les moins chers de Manhattan.

En 1987, le DIA Center for the Arts, une importante fondation qui supervise de grands projets d'artistes, s'installait dans une rue de Chelsea bordée d'entrepôts et de garages. C'était le premier lieu d'art contemporain de ce quartier sans fioritures, qui allait voir affluer les galeries, entre la 10^e et la 11^e Avenue, la 27^e et la 17^e Rue. En 1997, il y en avait une cinquantaine qui avaient déserté Soho et l'East Village. Aujourd'hui, on en compte plus de cent trente, les dernières arrivées comptant parmi les plus importantes. Par exemple, les galeries Gagolian et Sonnabend.

INCONTOURNABLE

En septembre, le Tout-New York s'est précipité chez Gagolian, sur la 24^e. Celui-ci inaugurerait son nouvel espace dans un ancien garage de taxis. En vedette, les dernières œuvres de Damian Hirst, la coqueluche anglaise qui, à grands renforts de squelettes et d'aquariums géants, y exprimait son humour noir et son cynisme à l'encontre de la société. Autre institution, la galerie Sonnabend faisait elle aussi sa rentrée sur la 22^e, à deux pas du DIA Center. Sur le même trottoir, Mat-



Chelsea : la galerie Gagolian nouvellement installée sur la 24^e rue, dans un ancien garage de taxis, photo du haut. Une des pièces de l'exposition de l'artiste anglais Damian Hirst, chez Gagolian, ci-dessus. L'horloge géante de Darren Almond dans la galerie Matthieu Marks, ci-dessous. Bedford Avenue à Williamsburg (Brooklyn) page de droite.

PHOTOGRAPHIES
JEAN-CHRISTIAN BOURCART



thew Marks mettait en vitrine l'horloge géante d'un jeune artiste de Londres, Darren Almond, et confirmait ainsi la vogue des Anglais à New York. D'une rue à l'autre, cependant, les galeries et leur public se révèlent plutôt cosmopolites et reflètent une création éclatée et éclectique où l'on ne décèle pas plus de ligne dominante qu'à Berlin, Londres ou Paris.

Devenu incontournable pour l'amateur d'art contemporain, Chelsea ne figure pas pour autant parmi les quartiers les plus agréables de la ville. La visite peut même devenir fastidieuse pour qui explore consciencieusement les immeubles

d'émigrés originaires d'Europe centrale, de Portoricains, d'Italiens et d'une colonie d'artistes venus de partout. Ils seraient aujourd'hui entre 5 000 et 10 000 ! De quoi animer les rues bordées de petits immeubles d'habitations de deux ou trois étages, pas plus, donc généreusement éclairées toute la journée. On se croirait dans une petite ville de province où le temps s'est presque arrêté. Où les loyers sont encore raisonnables. Au début des années 90, à la sortie du métro de Bedford Avenue, le « L Café » affichait la liste des lofts à vendre ou à louer. A présent, ce sont des agences qui s'en chargent mais les

L'art en gants blancs

A Williamsburg, à trois minutes à pied du métro, en empruntant Bedford Avenue vers le nord, on croise la 9^e Rue, sur laquelle est située Pirogi 2000, la galerie pionnière de ce quartier de Brooklyn. Son patron, Joe Amrhein, un artiste, l'a ouverte en 1994. Il habite l'étage supérieur de cette ancienne maison d'un fabricant de bouchons dont les pièces du rez-de-chaussée sont désormais vouées aux expositions temporaires, aux archives, à la vidéo et aux œuvres sur papier de quelque 500 artistes installés dans le secteur. Là réside l'originalité de cette galerie pas tout à fait comme les autres. Son objectif : exposer le plus grand nombre d'artistes possible, dont les dessins, gravures, peintures et photographies sont soigneusement rangées dans des tiroirs. Pour les regarder, on est prié d'enfiler des gants blancs. On peut ensuite acquérir les œuvres moyennant quelques centaines de dollars.

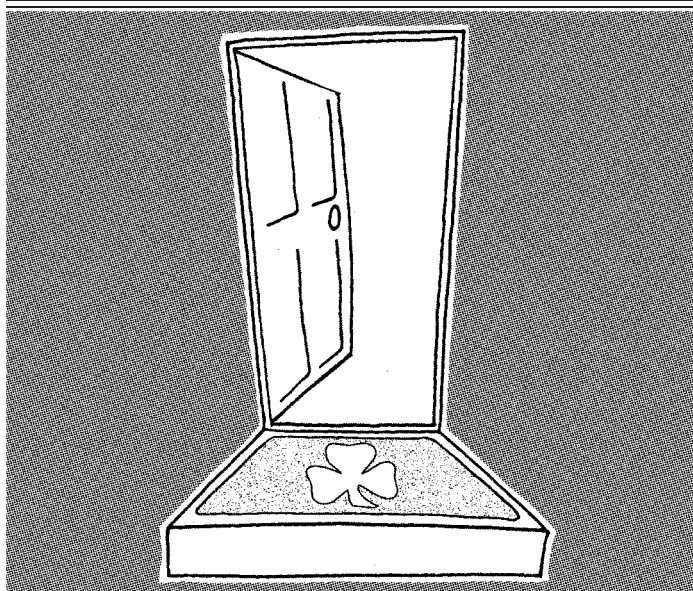
où dix, quinze, parfois vingt-cinq galeries sont installées. Malgré le pittoresque des monte-charge et des ascenseurs du début de l'ère industrielle, malgré la vue que certaines galeries offrent sur les entrepôts, les installations portuaires et l'Hudson River, les murs de parpaings gris, les couloirs sans fin, les portes de plomb peuvent finir par donner le bourdon. D'autant qu'il n'y a pas vraiment d'autres raisons d'aller flâner dans ce quartier.

Il y a dix ans, personne ne parlait de Williamsburg et de son « désert » peuplé d'anciennes brasseries, de chocolateries, d'huileries et d'entrepôts désaffectés après la fermeture des chantiers navals de Navy Yard, au sud du pont de Williamsburg, le deuxième pont construit à New York après celui de Brooklyn. Le vent a tourné et la mode s'est emparée de ce quartier de Brooklyn peuplé

prix restent abordables. Ici, on peut trouver 100 mètres carrés pour 1 500 dollars par mois. A Chelsea, ce serait le double.

Du côté de Bedford Avenue, là où les nouveaux bistrotts alternent avec de vieilles boutiques qui affichent leurs bonnes affaires en polonais, l'atmosphère est autrement plus sympathique qu'à Chelsea. Mais l'amateur d'art risque de rester sur sa faim. Les meilleurs artistes de Williamsburg n'y exposent pas forcément. Et puis, il faut du temps et de bonnes chaussures pour faire le tour à pied de ces galeries éparpillées un peu partout, et qui ne sont pas ouvertes tous les jours. C'est le week-end qu'il faut y aller si on veut dénicher ces œuvres et ces espaces alternatifs qui ont fait de Williamsburg un quartier branché.

Geneviève Breerette



L'Irlande
C'est la porte à côté.

Dublin n'est qu'à 1 heure et 40 minutes de Paris. Avec des vols à partir de

c'est la destination rêvée pour un week-end.

Contactez Aer Lingus tél:

Minitel 3615 Aer Lingus (2,23F/mn.) ou votre agence de voyages.



Carnet de route

● **ACCÈS.** Air France (tél. : 0820-820-820), 7 vols quotidiens, à partir de 2 565 F TTC (391 €) A/R.
 ● **FORFAITS.** La Compagnie des Etats-Unis, tél. : 01-55-35-33-55) propose aux amateurs d'art contemporain des week-ends de 5 jours/3 nuits à New York à partir de 9 990 F (1 522 €), forfait incluant les vols et transferts en limousine, l'hébergement en hôtels 4 ou 5 étoiles luxe (Sofitel, W New-York, The Pierre ou The Mark).
 ● **VOIR.** A Manhattan, le Museum of Modern Art (MOMA), 11 West 53rd St, tél. : 212-708-9400. De 10 h30 à 17 h 45, du samedi au mardi, ainsi que le jeudi. Nocturne le vendredi jusqu'à 20 h 15. Fermé le mercredi. Ouvert en 1929 et maintes fois rénové, ce musée est en pleine mutation. Il s'agrandit en gagnant sur les immeubles voisins, mais aussi en annexant PS1, le

centre d'art aménagé dans une ancienne école publique du Queens.
 Le Whitney Museum of American Art (845, Madison Avenue et 75^e Rue, tél. : 212-570-3676) de 11 à 18 heures, du mardi au jeudi, ainsi que le vendredi, et le jeudi de 13 à 20 heures. Fermé le lundi. Créé en 1931 dans le Village, rouvert en 1966 dans un édifice signé Marcel Breuer, ce musée est entièrement consacré à l'art américain du XX^e siècle. Jusqu'au 4 février, rétrospective du photographe Edward Steichen.
 Le Solomon R. Guggenheim Museum (1071 Fifth Avenue et 89^e Rue, tél. : 212-423-3500), de 9 à 18 heures, du dimanche au mercredi, et jusqu'à 20 heures le vendredi et le samedi. Fermé le jeudi. Le musée, célèbre pour son architecture hors normes, ses Kandinsky et bien d'autres pionniers de l'art moderne

européen, est pris dans une étrange spirale qui lui fait exposer des motos ou, comme actuellement, les créations de Giorgio Armani.
 Le Guggenheim Museum Soho (574, Broadway à Prince Street, tél. : 212-423-3500), de 11 à 18 heures, du jeudi au lundi. Fermé le mardi et le mercredi.
 Le New Museum of Contemporary Art (583, Broadway à Houston Street, tél. : 212-219-1222), de midi à 18 heures le dimanche et le mercredi, de midi à 20 heures les jeudi, vendredi et samedi. Fermé lundi et mardi.
 Pierre et Gilles jusqu'au 7 janvier.
 A Chelsea, le DIA Center for the Arts (548 W 22nd, tél. : 212-989-55-66), de midi à 18 heures, du mercredi au dimanche. Fermé lundi et mardi.
 Œuvres de Rodney Graham et Bruce Nauman (jusqu'au printemps 2001), de Bridget Riley et de Jorge Pardo (jusqu'en juin). La Gagosian Gallery (555 W 24th, tél. : 212-741-1111), de 10 à 18 heures, du mardi au samedi. Fermé dimanche et lundi.
 Exposition Damian Hirst jusqu'au 23 décembre. Soirée (536 W 22nd, tél. : 212-627-1018), de 10 à 18 heures, du mardi au samedi. Fermé dimanche et lundi.
 Œuvres de Robert Morris, Bruce Nauman, Donald Judd, Richard Artschwager, etc.
 A Williamsburg, Pierogi (177 North 9th Street, Brooklyn, tél. : 718-599-2144), de midi à 18 heures, du vendredi au lundi et sur rendez-vous. Galapagos Art Space (70, North 6th Street, Brooklyn, tél. : 718-782-5188), ouvert du samedi au jeudi, de 18 à 2 heures du matin, le vendredi et le samedi jusqu'à 4 heures.
 ● **GUIDES.** Gallimard, Hachette et Le Petit Futé.
 ● **S'INFORMER.** Auprès du Visit USA Committee, 24, rue Pierre-Sémard, 75009 Paris, du lundi au vendredi, de 13 à 17 heures. Site Internet : visitusfrance.com.



Week-end esthétique et mystique à Bled

Bled, un nom à faire fuir le touriste français ! Il désigne pourtant, autour du lac slovène éponyme, un lieu proprement magique. Il suffit, pour s'en convaincre, de mettre ses pas dans ceux de Charles Nodier, le chantre de l'onirisme, qui s'y rendait souvent pour voir de ses yeux la conjonction du rêve et de la réalité. Les Habsbourg en avaient fait leur villégiature favorite, et Tito, qui se tenait, paraît-il, pour leur héritier, y eut naguère ses habitudes. Et dire qu'à la fin du XVIII^e siècle, un original avait conçu le projet saugrenu de vider le lac ! La mésaventure lui fut épargnée de justesse et il bénéficia aujourd'hui d'une protection si draconienne que les bateaux à moteur y sont proscrits. Seul le curé, dans l'incapacité de ramer, s'y déplace dans une barque propulsée par un générateur électrique. Pour prendre la mesure de ce lac de poche, on peut parcourir à pied les 6 km du chemin de halage en s'accordant une pause devant les magnifiques façades pastel des villas à tours d'angle et clochetons construites au siècle dernier par des familles patriciennes. Ou effectuer le même trajet en calèche, conduit par un cocher à chapeau tyrolien qui, sur un ton mi-impérieux, mi-caressant, susurre des ordres à l'ami Fritz, son cheval pommelé.
 Mais c'est le fort médiéval, juché au sommet d'une falaise, qui offre sur le site un point de vue idéal. Encaissé entre plusieurs sommets des Alpes juliennes, celui-ci évoque une exquise vignette. On croit alors la saisir d'un regard d'oiseau. Qu'il fasse soleil, et le soleil siéra à Bled, mais un ciel plombé l'ombrera de mystère et d'une furtive mélancolie.
 Reste à voguer sur le lac, à bord d'une *pletna*, gondole à la proue fleurie et baptisée *Erika*, *Andrejka* ou *Antonia*. Destination : Blejski Otok, l'unique île de la Slovénie. Un escalier monu-



mental y conduit à l'église de l'Assomption – autel doré, madone en bois du XV^e siècle –, édifée à l'emplacement d'un temple païen dont on aperçoit les vestiges sous une dalle de verre. Aucun des 2 850 clochers du pays n'a sans doute la notoriété de son beffroi. Les pèlerins qui, suspendus à une corde au milieu de la nef, parviendraient à faire retentir son carillon verdraient en effet tous leurs vœux exaucés. Ils sont nombreux à sillonner le lac à bord de leurs gondoles, et entendre leurs cantiques monter dans l'air bleuté du soir est un vrai moment de grâce. Gagné par leur ferveur, on se sent d'humeur presque mystique. Mais, sitôt débarqué, la tentation guette au premier coin de rue sous la forme du « gâteau de Bled » ou *kremšnita*, pléthore de crème entre deux biscuits feuilletés ! Qui a jamais su résister au « gâteau de Bled » ?

de notre envoyée spéciale
Mirèze Akar

★ Paris-Ljubljana par Adria Airways (tél. : 01-47-42-95-00) et Air France (tél. : 0802-802-802). Vol A/R à partir de 2 185 F (333 €). Grand Hôtel Toplice (tél. : 386-64-79-10), un vieil établissement aristocratique, avec vue sur le lac. Environ 500 F (76 €) par personne. La Vila Bled (tél. : 386-64-79-15), un 5-étoiles membre des Relais & Châteaux, avec parc de 5 ha, plage privée et embarcadère. Tito y occupait la suite 320. Le mobilier des années 50 a été conservé. Environ 1 000 F (152 €) par personne. Parmi les restaurants, citons Okarina pour sa choucroute originale, Pri Planicu pour sa soupe aux champignons, et celui, très chic, de la Vila Bled. A lire, le guide *Petit Futé et Slovenia* (en anglais), chez Lonely Planet. Renseignements à l'ambassade de Slovénie à Paris (tél. : 01-47-55-65-90). Office de tourisme à Ljubljana (tél. : 386-611-89-18-40). Site internet www.tourist-board.si.

A tous prix

■ **60 F. (9 €) : la Fête des fruits et légumes** du domaine de Saint-Jean-de-Beauregard, dans l'Essonne, à 28 km au sud de Paris, près des Ulis, les 10, 11 et 12 novembre, de 10 à 18 heures. Pépiniéristes et spécialistes des variétés anciennes y proposeront fruits et légumes d'hier et d'aujourd'hui, plantes et arbres fruitiers ou décoratifs. Au programme, conférences, démonstrations, ateliers pour enfants et exposition de mobilier, de matériel et d'outils de jardin. Tarif réduit 40 F (6 €), gratuit pour les moins de 10 ans. Renseignements au 01-60-12-00-01 et www.domsaintjeanbeauregard.com (Internet).
 ■ **6 418 F (978 €) : une semaine au bord de l'océan Indien**, à 24 km de Mombasa (Kenya), à l'hôtel Tiwi Beach (210 chambres et deux suites, climatisées et offrant un confort « 4 étoiles »), un établissement du voyageur FRAM. Les pavillons, inspirés par l'architecture locale, sont disséminés dans un parc de 5 hectares où plusieurs piscines d'eau douce s'étagent jusqu'à

une terrasse dominant la plage et l'océan. Bars, salons, boutiques, coiffeur, massage, sauna et bains de vapeur, installations sportives et nautiques complètent l'ensemble ainsi qu'un éventail de restaurants proposant buffets, poissons et fruits de mer, cuisines italienne, indienne ou chinoise. Le forfait comprend 7 nuits en demi-pension, boissons et taxes incluses, au départ de Paris, chaque mercredi jusqu'au 6 décembre. A noter qu'une équipe de « pilotes-vacances » francophones s'occupe de l'accueil et de l'animation tant pour les adultes que pour les enfants. Egalement proposées, des escapades dans le pays dont de mini-safaris. Renseignements à Paris (tél. : 01-40-26-30-31) et à Toulouse (tél. : 05-62-15-16-17).
 ■ **13 700 F (2 088 €) : un vertigineux circuit au Népal** pour contempler les cimes himalayennes depuis Nagarkot, petit village situé à quelque 2 000 m d'altitude, et Pokhara, ville de charme posée au bord d'un lac étincelant, au pied des Annapurna. On s'enfoncé ensuite dans la jungle du parc national de Chitwan, au cœur du Terai,

royaume de l'éléphant, du rhinocéros, du tigre et du léopard. Entre ces deux extrêmes, la vallée et ses anciennes capitales royales, Katmandou, Patan, Bhaktapur, leurs places royales et leurs temples de pierre, de brique et de bois sculpté. Ici, les stupas tibétains de Bodnath et de Swayambunath s'accommodent du site hindou de Pashupatinath, un Bénarès en miniature avec ses bûchers fumants au bord de la rivière Bagmati. Sans omettre la vie traditionnelle du Népal rural sur fond de champs en terrasses. Ainsi va ce circuit contrasté et complet proposé au prix raisonnable de 13 700 F (2 088 €) tout compris, par Tirawa (tél. : 04-79-33-76-33), un fin connaisseur de la destination.
 ■ **22 835 F (3 481 €) : un tour du monde** via La Nouvelle Orléans, Las Vegas, Los Angeles, Hawaï, Guam et Hong Kong. Le forfait d'Hotelplan (tél. : 01-42-33-71-71) inclut les vols au départ de Zurich (pré-acheminement de Paris et de province à partir de 1 210 F, 184 €, A/R), 11 nuits en chambre double et petits déjeuners en hôtels de première catégorie. Départs les 11 et 18 novembre.

EVASION
Publicités

PROMOTIONS SPECIALES
Pekin 5j/3n : 3 090 F TTC
 Vol régulier au départ de Paris et grandes villes de Province + transferts + séjour en chambre double hôtel 3* (Hôtel 4* ou 5* possibles - nous consulter). Valable du 01/12/00 au 31/03/01 (sauf périodes de Noël et du Nouvel An). Réduction enfant : 600 F. 7j/5n : 3290 F TTC.
Bali 10j/7n : 4 990 F TTC
 Vol régulier de Paris + séjour en chambre double hôtel 3* + petits-déjeuners buffet + transferts + 3 excursions (2 journées + 1/2 journée). Sup Single : 1150 F. Départs du 19/01 au 30/03/01 (hôtels 4* ou 5* : nous consulter).
www.directours.com
 Minitel 3615 Directours 2.21 F/mn et 01.45.62.62.62
 AGENCE ouverte 6j/7 au 90 Av. des Champs-Élysées Paris 8e.
Directours
 Membre SNAV - Garantie APS

Pourquoi la Bourgogne a-t-elle été créée ?
 pour votre prochain week-end gourmand !
 41 idées coup de cœur au bout du fil :
N° Indigo 0 825 00 21 00
 0,99 F TTC/MN
 Comité Régional du Tourisme de Bourgogne

ANYWAY.com
VOLS ALLER/RETOUR*
 Taxes aéroport comprises

LOS ANGELES @ 2300F	MIAMI @ 2500F
SAN FRANCISCO @ 2300F	PORTO @ 1370F
MARRAKECH @ 1170F	BOSTON @ 2090F
PALMA @ 1286F	WASHINGTON @ 2250F
ISTANBUL @ 1670F	DJERBA @ 1490F
ATHENES @ 1509F	DAKAR @ 2490F
ATLANTA @ 2250F	

www.anyway.com
0 803 008 008 - 3615 ANYWAY*****

* Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter.
 ** 0,99 F/mn, *** 2,25 F/mn
 Anyway lic 075960011, RCS Paris B391482452, Caution Bancaire Banque de Banque de Beau. ARCP : Général Assurance et APS

PARIS
Hôtel Boileau**
 Calme et sérénité en plein cœur du 16^{ème}
 Sélectionné - Gault millau 2000, Hôtels de charme à Paris 2000
 Proximité de Roland Garros, P^{le} Versailles
 81, rue Boileau - 75016 PARIS
PRIX : 420 F à 485 F
 Tél. 01.42.88.83.74 - www.hotel-boileau.com

"Bon pour" dormir sous les étoiles...
 Promos s'arrêtent en nov-déc.
 ...sur l'un de nos 150 voyages d'aventure dans les montagnes & déserts à pied ou en 4x4 à prix très malins
NOMADE AVENTURE
 "bon pour" une brochure gratuite : 01 46 33 71 71
www.nomade-aventure.com

Delta Vacations
 LE SPÉCIALISTE DES ETATS UNIS
 Aller retours TTC à partir de :
 New York 2 030 F
 Miami 2 650 F
 Los Angeles 2 760 F
 San Francisco 2 760 F
 Circuits, autotours, hôtels, locations de voiture demandez notre brochure
 Tél. 01 42 77 50 50
 34 bd Sébastopol, 75004 PARIS
www.maisonamericains.com

SKI DE FOND & RAQUETTES - Haut-Jura, 3h Paris TGV
 Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme Comtoise du XVII^e. Grand confort, ambiance conviviale. Table d'hôte, produits maison et régionaux, chambre avec salle de bains + wc.
Tarifs selon période : 2 950 F à 3 500 F semaine/pers.
 tout compris (pension complète + vin au repas, moniteur et matériel de ski...)
03.81.38.12.51 - LE CRÊT L'AGNEAU - 25650 LA LONGEVILLE

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : 01.42.17.39.63

Pluie et vent

JEUDI. Une nouvelle dépression à 980 hectopascals circulant sur l'Angleterre va générer un épisode pluvieux et venteux assez marqué. Les vents les plus forts sont attendus sur le nord-ouest du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - La journée commence sous une pluie soutenue de l'Anjou à la Normandie. Plus à l'ouest, le ciel est plus changeant, mais déjà porteur d'averses. Ces averses se généralisent en cours de journée. Le vent atteint 100 km/h sur les côtes, 80 dans les terres. Il fait de 12 à 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - La pluie arrose copieusement ces régions le matin. L'après-midi, les pluies sont plus intermittentes. Le vent de sud-ouest balaie le littoral à 100 km/h, mais ne dépasse pas 80 dans les terres. Il fait de 11 à 13 degrés.

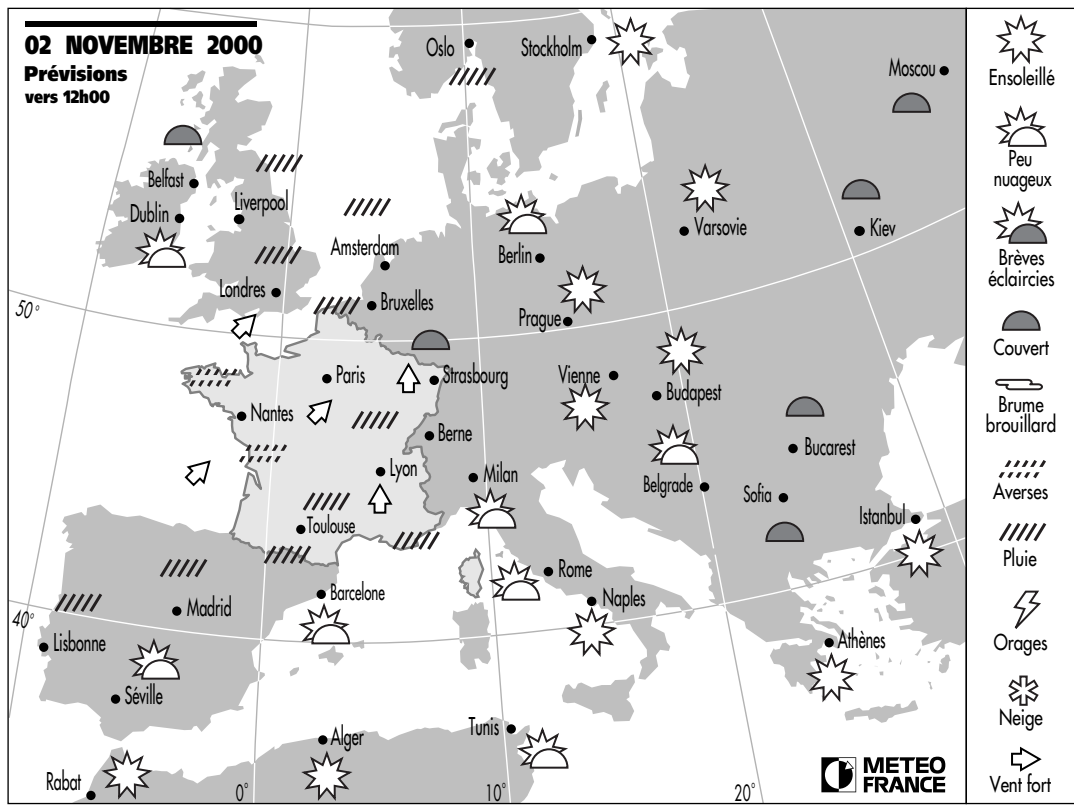
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Les pluies se généralisent à l'ensemble des régions en matinée.

Elles s'atténuent dans l'après-midi en Bourgogne et Champagne. Le vent atteint 80 km/h en rafales. Il fait de 13 à 15 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Un passage pluvieux balaie ces régions en affectant Poitou-Charentes et Aquitaine en matinée, Midi-Pyrénées dans l'après-midi. Le vent est également de la partie avec des pointes à 90 km/h sur le littoral. Il fait de 14 à 17 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - La pluie qui s'abat dès le matin dans les terres du Massif Central s'étend dans l'après-midi jusqu'aux Alpes. Le vent de sud-ouest atteint 80 km/h dans le Bourbonnais et les hauteurs du Lyonnais. Il fait de 12 à 16 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le ciel se couvre en matinée et des pluies se produisent sur le relief provençal et corse. Ces pluies se renforcent l'après-midi et elles affectent aussi le Languedoc-Roussillon. Il fait de 17 à 20 degrés.



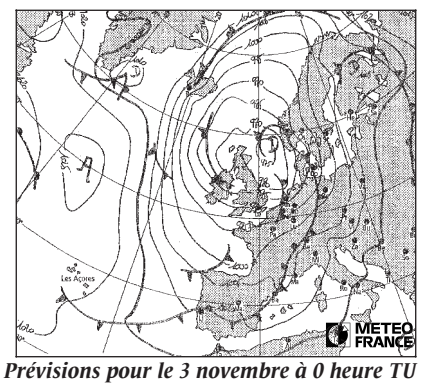
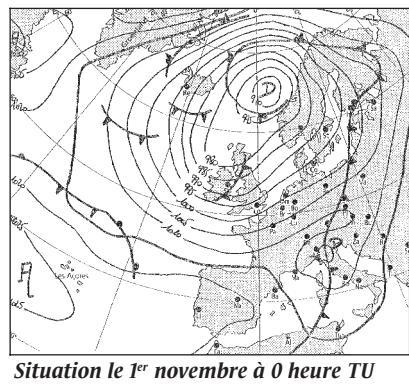
KELKOO
COMPARE TOUS LES PRIX D'UN COUP

www.kelkoo.com
Votre Guide d'Achat sur Internet

PRÉVISIONS POUR LE 02 NOVEMBRE 2000
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	11/20 N	NANCY	9/13 P
BIARRITZ	13/17 P	NANTES	10/13 N
BORDEAUX	10/16 P	NICE	12/18 C
BOURGES	9/13 P	PARIS	9/13 P
BREST	9/12 N	PAU	9/16 P
CAEN	8/13 N	PERPIGNAN	11/19 C
CHERBOURG	8/11 N	RENNES	8/12 N
CLERMONT-F.	8/16 P	ST-ETIENNE	8/16 P
DIJON	8/13 P	STRASBOURG	9/15 P
GRENOBLE	6/14 P	TOULOUSE	10/17 P
LILLE	8/11 P	TOURS	8/12 P
LIMOGES	8/12 P	FRANCE outre-mer	
LYON	8/15 P	CAYENNE	23/33 S
MARSEILLE	12/20 P	FORT-DE-FR.	24/30 P
		NOUMEA	22/26 S

PAPEETE	24/30 P	KIEV	8/13 C	VENISE	11/16 S	LE CAIRE	16/24 S
POINTE-A-PIT.	23/30 P	LISBONNE	12/19 P	VIENNE	6/12 S	NAIROBI	17/29 S
ST-DENIS-RE.	21/25 S	LIVERPOOL	6/10 P	AMÉRIQUES		PRETORIA	15/22 P
EUROPE		LONDRES	6/10 P	BRASILIA	18/23 C	RABAT	9/20 S
AMSTERDAM	8/12 P	LUXEMBOURG	7/10 P	BUENOS AIR.	14/24 S	TUNIS	14/23 S
ATHENES	16/23 S	MADRID	4/15 P	CARACAS	25/26 P	ASIE-Océanie	
BARCELONE	12/17 S	MILAN	9/15 S	CHICAGO	11/18 P	BANGKOK	20/28 S
BELFAST	5/7 C	MOSCOW	8/10 C	LIMA	14/20 S	BEYROUTH	18/23 S
BELGRADE	10/17 S	MUNICH	3/12 S	LOS ANGELES	13/18 S	BOMBAY	24/33 S
BERLIN	7/14 S	NAPLES	12/20 S	MEXICO	10/22 C	DIJAKARTA	28/31 P
BERNE	3/13 S	OSLO	3/7 P	MONTREAL	-2/11 S	DUBAI	23/33 S
BRUXELLES	8/11 P	PALMA DE M.	11/21 S	NEW YORK	7/16 S	HANOI	15/25 S
BUCAREST	6/17 C	PRAGUE	6/12 S	SAN FRANCISCO	12/17 C	HONGKONG	14/23 S
BUDAPEST	5/14 S	ROME	13/19 S	SANTIAGO/CHI	9/20 S	JERUSALEM	17/23 S
COPENHAGUE	7/11 S	SEVILLE	11/21 S	TORONTO	4/15 S	NEW DEHLI	17/30 S
DUBLIN	4/7 S	SOFIA	7/16 C	WASHINGTON	6/17 S	PEKIN	3/17 S
FRANCFORT	6/14 C	ST-PETERSB.	5/9 P	AFRIQUE		SEOUL	10/13 P
GENEVE	6/14 C	STOCKHOLM	6/9 S	ALGER	11/23 S	SINGAPOUR	25/30 P
HELISINKI	6/7 C	TENERIFE	13/19 C	DAKAR	25/29 S	SYDNEY	16/21 S
ISTANBUL	14/20 S	VARSOVIE	3/10 S	KINSHASA	22/29 P	TOKYO	15/20 P



JARDINAGE

Des périls à planter des arbustes achetés en conteneurs de plastique

LES RAFALES de vent ont défeuillé quelques arbres avec un peu d'avance, fait chuter ceux qui avaient été fragilisés par la tempête de décembre 1999, renversés les pots, les jardinières mal accrochées aux rambardes des balcons et des appuis de fenêtres. Dans une rue parisienne, deux cyprès dorés, plantés dans des poteries posées de part et d'autre de la porte d'entrée d'un magasin, ont versé sur le trottoir.

Il y avait deux ans qu'ils étaient là, et on avait été intrigué par la lenteur avec laquelle ils se développaient. Tout s'explique : aucune racine n'était sortie de la motte restée intacte pour conquérir le terrain dans lequel ils avaient été plantés. Le substrat est éparpillé sur les dalles du granit gris dont on fait les trottoirs parisiens des beaux quartiers, semblable à du marc de café, noir, humide, aggloméré en petits tas. Aucune trace de chignonage, aucun feutrage épais ne donne l'indice que les cyprès auraient été trop longtemps laissés dans le même conteneur chez le pépiniériste qui les a élevés. Les deux mottes sont impeccables, et sèches comme des coups de

trique. Que s'est-il donc passé ? Comment remédier à ce qui se produit très souvent dans les jardins : un arbuste planté en conteneur ne se développe pas, et parfois crève en l'espace de deux ou trois ans, bien qu'il soit régulièrement arrosé. L'adoption de la culture hors sol a généralisé l'utilisation de mélanges de tourbes blonde et brune, d'écorces de pin broyées, de petites billes de terre cuite. Ces substrats très peu nutritifs ont l'avantage pour les producteurs d'être légers, poreux, de ne pas se compacter sous l'effet des arrosages au goutte-à-goutte d'eau et d'engrais qu'ils mettent en œuvre afin de pousser leurs plantes pour qu'elles grandissent le plus vite possible. Pour le jardinier amateur, ils ne présentent aucun intérêt, pis, ils obèrent les chances de reprise des arbustes dans la terre franche d'un jardin dont la consistance, la composition chimique n'ont que peu de choses en commun avec le mélange dans lequel les arbustes ont été élevés - depuis quelque temps, des producteurs consciencieux ajoutent un peu de glaise dans leur mélange, ce qui est un bien.

Mis à part les rhododendrons, les azalées et les bruyères, et dans une moindre mesure les camélias, qui sont plantés dans des fosses emplies de terre dite de bruyère, vendue en sacs tout prêts et dont la composition est proche, voire identique, de celle utilisée par les producteurs - et qui ne souffrent donc pas dans leur nouvel habitat - la quasi-totalité des arbustes et arbres éprouvent de grandes difficultés à s'enraciner dans des terres plus lourdes, plus compactes. L'autre problème vient aussi de ce que les mélanges utilisés par les professionnels

sont très difficiles à réhumidifier quand ils contiennent une part importante de tourbe : il n'est pas rare qu'un arbuste crève de soif dans une terre régulièrement arrosée à l'entour car l'eau glisse autour de la motte sans la pénétrer !

La première chose à faire quand on plante un arbuste - y compris ceux de terre de bruyère - qui sort de son pot de plastique noir, c'est de plonger sa motte dans un seau plein d'eau pendant deux ou trois heures, voire pendant une journée ou une nuit entière, afin qu'elle soit totalement

imbibée. Elle devra être maintenue de force sous l'eau pendant quelques minutes, car, malgré son poids, il arrive qu'elle flotte. Souvent, il faudra rajouter de l'eau dans le seau pour compenser ce que la terre a absorbé. Cette première préparation est indispensable. Ensuite, il faudra désagréger, quand il s'agit d'arbustes persistants ou de conifères, cette motte d'un bon tiers et faire en sorte qu'elle ressemble à une boule dont de nombreuses racines s'échappent vers l'extérieur, voire à la tête du personnage d'un dessin animé qui se serait mis les doigts dans une prise électrique. Si l'arbuste planté est une espèce caduque, par exemple, une boule de neige, un groseiller à fleurs, un sering, un corète du Japon, un tout jeune lilas, et s'il est planté à la bonne saison, soit d'octobre à mars, le mieux sera de le traiter comme s'il était planté à racines nues. Il ne faudra donc pas hésiter à le débarrasser de la quasi-totalité du substrat d'origine, à raccourcir légèrement les racines les plus longues, à le plonger dans une boue faite de terre et d'eau et à tailler ses branches en les rédui-

sant d'un tiers. A cet égard, rappelons que plus une plante cultivée en conteneur est grande, plus ses chances de reprise au jardin sont compromises. Pour les arbustes classiques de diffusion courante, solides et qui ont fait leurs preuves, il vaut mieux acheter deux touffes de 60 centimètres de hauteur qu'une de 1,50 m.

Pour le même prix, le jardinier achète deux plantes qui rattraperont l'autre en deux saisons et la dépasseront en taille et beauté dès la troisième année.

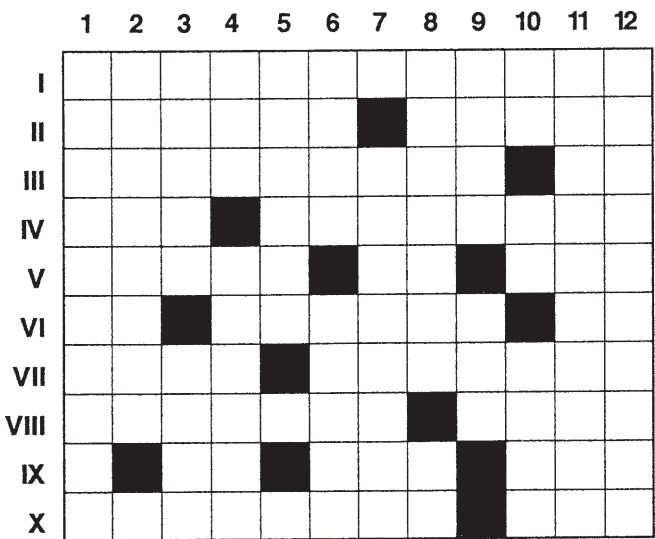
Les rosiers seront traités de cette façon. Notre expérience nous a montré que ceux qui sont vendus dans des mottes maintenues par des filets élastiques meurent rapidement, quand ceux qui sont plantés à racines nues reprennent toujours. Filet impitoyablement découpé, tourbe éliminée, les racines seront étalées dans le trou de plantation après avoir été raccourcies d'un tiers avec un sécateur bien affûté, puis plongées dans de la boue. Le trou sera rebouché et le rosier bien arrosé.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 262

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Aurait pu faire encore moins bien. - II. Assurait une bonne exposition publique. Moment de récupération. - III. Les plus petites finissent par compter. En avant. - IV. Possessif. Etoile chez les amateurs d'occultisme. - V. Fait des trous dans la ceinture. Mettent fin à la dictée. Quelle chance d'en avoir. - VI. Fatale chez Zola à condition de trouver son double. Les rapports ne le concernent pas. Le double que l'on cherchait. - VII. Allure cava-

lière. Battu. - VIII. Donne de l'espoir aux auteurs. Sautai le pas. - IX. Négation. Arc brisé. Sujet. - X. Ramassées à travers champs. Dans les bourses nippones.

VERTICALEMENT

1. Vous met dans un drôle d'état. - 2. Rusé et souvent pervers. - 3. Fraye dans les rivières au printemps. Graisse. - 4. Refus. Entrelacée. - 5. Synecdoque, catchrènes et autres métaphores. - 6. Remplissait les caisses de

l'Eglise. Mise à plat des trois dimensions. - 7. Sans expérience. - 8. Préfère le beau au vrai. Arrive en tête. - 9. Ouvre la route des étoiles aux Américains. Peuple du Nigeria. - 10. Personnel. Bande pour les particuliers. Dieux guerriers. - 11. Prend les bonnes mesures. - 12. Lumière intérieure.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 261

HORIZONTALEMENT
I. Boustifaille. - II. In partibus. - III. Eviers. DAT. - IV. Ogres. Mec. Ir. - V. Naït. Cénacle. - VI. Sire. Trust. - VII. Agée. Ruser. - VIII. Narrent. Sade. - IX. Ti. Décision. - X. Entrée. Lests.

VERTICALEMENT

1. Bidonnante. - 2. On. Ga. Gain. - 3. Upériser. - 4. Savetier. - 5. Tris. Ede. - 6. Ite. Cernée. - 7. Firme. UTC. - 8. Absents. Il. - 9. Iu. Caresse. - 10. LSD. Curais. - 11. Ails. Dot. - 12. Entretien.

BRIDGE PROBLÈME N° 1917

LA LEVÉE INCROYABLE

Un Ecosais, Robert Gray, a bâti une donne qui a été reprise par Alan Truscott, le chroniqueur du *New York Times*. Celui-ci a montré qu'avec une main extrêmement faible en Est on pouvait réaliser une levée !

♠ ARDV 10
♥ 75
♦ V 76
♣ 876

♠ 9876
♥ 84
♦ RD 10
♣ DV 109

♠ 5432
♥ 6
♦ 5432
♣ 5432

♠ -
♥ ARDV 10932
♦ A98
♣ AR

Voici les annonces (S. don., tous vuln.) proposées par Truscott :

Sud	Ouest	Nord	Est
3 ♣	3 ♠	2 ♠	3 ♠
2 ♣	3 ♠	3 ♠	3 ♠
4 ♣	3 ♠	4 ♥	3 ♠
5 ♦	3 ♠	5 ♠	3 ♠
6 ♥	3 ♠	3 ♠	3 ♠

Ouest ayant entamé la Dame de Trèfle, comment Sud peut-il gagner ce PETIT CHELEM à CŒUR contre toute défense ?

Que peut-il se passer pour que le déclarant chute ce contrat ?

Réponse

Avec seize levées potentielles, Sud constate qu'il n'en a que onze s'il ne peut pas monter au mort. Le Valet de Carreau pourrait-il servir de reprise ? Il faudrait trouver Roi et Dame secs dans une main ou bien un gros honneur sec en Est (en jouant l'As de Carreau et ce 8 vers le Valet). Mais ces conditions sont peu probables, alors que le 7 de Cœur du mort est une rentrée certaine si Ouest a le 8 de Cœur ou si ce 8 de Cœur est en Est sans le 6.

Maintenant, comment Est peut-il faire le 6 de Cœur, cette carte minuscule mais la plus forte de son jeu blanc ? Lorsque Sud joue le 2 de Cœur, Ouest, s'il peut imaginer ce qui va se passer, va mettre sans hésitation le 4 de Cœur. Alors le déclarant, s'il croit que Ouest aurait fourni le 8 s'il l'avait eu, va jouer le 5 de Cœur en pensant que sa meilleure chance est qu'Est ait le 8 sec...

Et voilà comment l'incroyable levée du 6 de Cœur a vu le jour sans que personne ait mal joué !

LES FRANÇAIS À DEAUVILLE

Voici la donne la plus importante du match France-Italie du Festival de Deauville en 1995, ce grand chelem

dont la chute faillit nous éliminer de la finale.

♠ ARD 1063
♥ ARDV 4
♦ -
♣ DV

♠ 987
♥ 109
♦ AV 6
♣ R 10984

♠ 5
♥ 8732
♦ 109543
♣ 652

♠ V 42
♥ 65
♦ RD 872
♣ A 73

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Chemla	Lanz'ti	Perron	Buratti
3 ♣	3 ♣	2 ♣	3 ♣
3 ♣	3 ♣	3 ♣	3 ♣
4 ♦	3 ♣	4 ♠	3 ♠
5 ♠	3 ♠	7 ♠	3 ♠

Est ayant, évidemment, entamé Trèfle, comment jouez-vous en Nord ce PETIT CHELEM à PIQUE quand vous ne voyez pas les mains d'Est-Ouest ? Pourquoi Nord a-t-il chuté ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 2 Trèfles » forcé de manche, avec réponse à l'As, était utilisée par Chemla-Perron. Ensuite, « 4 Carreaux » ainsi que « 5 Piques » étaient naturels. Avec les Cœurs, qui peuvent permettre de défausser les Trèfles du mort, Perron essaya « 7 Piques ».

Philippe Brugnol

BIENNALE Plus de soixante expositions participent à l'édition 2000 du Mois de la photo à Paris. ● LA PLUS ambitieuse, présentée au Musée Carnavalet, « Paris en 3D »,

révèle, grâce à la stéréoscopie et aux différentes inventions qui ont cherché à représenter le réel en relief, des aspects oubliés de la ville au XIX^e siècle. Le thème retenu cette

année – Paris – est traité au travers d'œuvres anciennes ou contemporaines dont nous présentons une sélection. ● LANCÉE en 1980, la manifestation dirigée par Jean-Luc Monterosso

a été depuis imitée par d'autres villes. Galeries privées et institutions publiques apprécient cette opération médiatique qui fait désormais partie du paysage. ● SI ON peut regretter

qu'il n'ait pas pour but principal d'encourager la création, le Mois de la photo a développé l'intérêt du public pour cet art qui a fait dans le même temps son entrée dans les musées.

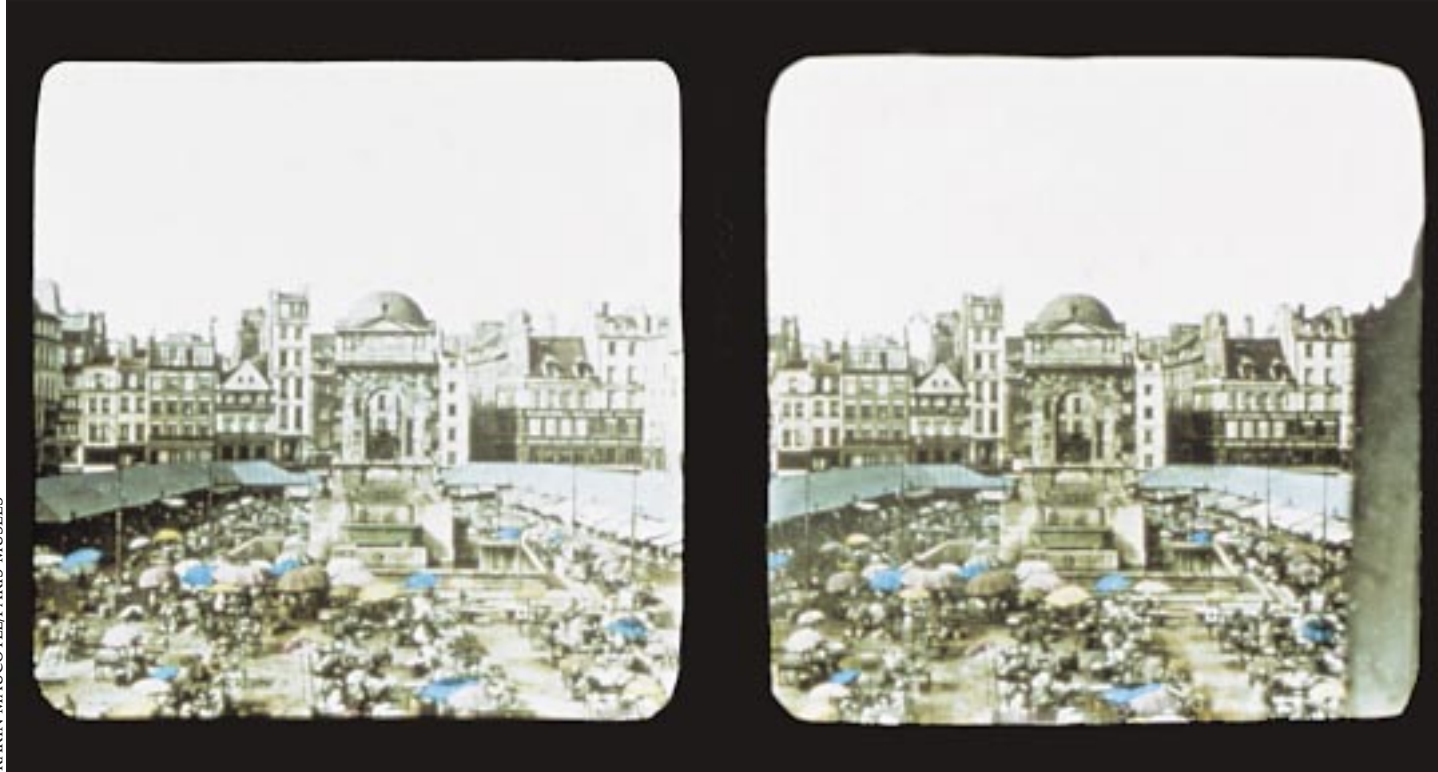
Pour les vingt ans du Mois de la photo, Paris prend du relief

Avec l'exposition « Paris en 3D », le Musée Carnavalet propose une exploration scientifique et artistique des procédés mis en œuvre depuis 1850 pour restituer le réel dans toutes ses dimensions. L'occasion de redécouvrir les visages passés de la capitale

PARIS EN 3D, DE LA STÉRÉOSCOPIE À LA RÉALITÉ VIRTUELLE, DE 1850 À NOS JOURS, Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, 75003 Paris. Tél. : 01-44-59-58-58. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 17 h 40. 50 F et 35 F. Catalogue collectif, éd. Booth-Clibborn/Paris-Musées, 292 p., 350 photos, en partie visibles en relief accompagnées d'un stéréoscope, d'un réseau lenticulaire, d'un lorgnon anaglyphique et d'un lorgnon ChromaDepth 3D, 450 F (68,60 €). Conférences sur la vision en relief à la Maison européenne de la photographie, les 4 et 5 novembre. Réservation, tél. : 01-44-78-75-08.

Avant d'aborder « Paris en 3D », le visiteur doit traverser un jardin et passer devant une série de sphères de verre, disposées par Patrick Bailly-Maitre-Grand, qui renvoient l'image inversée de l'hôtel Carnavalet. Illusion d'optique ? Sans doute, mais aussi vision d'un œil de mouche, introduction ironique à la manifestation phare du 11^e Mois de la photo. La plus ambitieuse des expositions qui entrent dans le thème « Paris », choisi pour célébrer les vingt ans de cette biennale, fait pénétrer le visiteur dans l'univers de la troisième dimension, avec Paris pour fil conducteur.

Savante, proliférante, déroutante, l'exposition tient à la fois de la rétrospective historique, de la leçon de choses à l'ancienne, de l'exploration scientifique, de l'expérimentation artistique et du concours Lépine. Carrousel d'inventions inutiles et pourtant toujours vivantes, ce bricolage de fête foraine débouche parfois sur des techniques de pointe. Tout au



« Le marché des Innocents », vers 1855. Réputé pour ses parasols colorés, le marché était situé entre la rue Saint-Denis et les halles centrales que Victor Baltard, entre 1854 et 1870, couvre de parapluies métalliques aujourd'hui détruits. En 1865, il fut supprimé et la fontaine fut déplacée au milieu de la place où elle se trouve désormais (collection Serge Kakou).

long du parcours, conçu par Architecture studio, le visiteur devra jongler avec des lunettes de toutes formes et de couleurs différentes, accommoder longuement, au risque d'un strabisme ; il peut en ressortir avec un début de mal de mer. Qu'importe, l'exposition, qui demande du temps et de la patience, est une vraie réussite.

Restituer le réel à l'identique est un souhait presque aussi vieux que la photographie. « La vision en relief repose sur le fait que cha-

ques centimètres, donne deux vues légèrement différentes et décalées, explique Françoise Reynaud, l'une des commissaires de « Paris en 3D ». Le cerveau analyse ces deux vues et en recrée une seule en volume. » La stéréoscopie, mise au point dès 1850, donne l'illusion de la troisième dimension, en juxtaposant deux vues, l'une correspondant à l'œil droit et l'autre au gauche.

Cette petite invention tourne vite à la folie : en 1868, 40 % des images du dépôt légal à la Biblio-

thèque nationale sont des vues stéréoscopiques. Grâce à cet engouement, nous disposons aujourd'hui d'une mine inépuisable pour l'histoire de Paris. Carnavalet en présente une partie, notamment celle qui concerne les grands travaux haussmanniens. Nous découvrons ainsi le Paris de Balzac et de Nerval, celui des *Misérables* de Victor Hugo. Voici la tour Saint-Jacques et sa ceinture de maisons, la butte Montmartre couronnée de ses moulins de bois, la Bièvre encore à ciel ouvert, le

marché des Saints-Innocents avant Baltard, l'île de la Cité et son lacis d'étroites ruelles, ou un incroyable canyon : les carrières de Plaisance...

Toutes ces vues grouillent de monde, ce qui est aussi une surprise. La petite taille des clichés autorise, en effet, un temps de pose assez bref, qui permet de saisir les passants en mouvement : flâneurs du quai des Grands-Augustins, musiciens ambulants avec leur harpe sur le dos, les élégantes de l'avenue de l'Impératrice (l'actuelle avenue Foch) tout juste ouvertes, troupes défilant après la campagne d'Italie. Les photographes s'essaient aussi aux scènes de genre : images érotiques pour les amateurs, saynettes reconstituées, comme cette coupe d'un immeuble, à la manière de Georges Perec. Plus tard, des événements sont fixés : la Commune, avec les fédéraux abrités entre des tronçons de la colonne Vendôme ; le kitsch triomphal des funérailles de Victor Hugo, avec le « corbillard des pauvres » flanqué de soldats en armes qui défile devant une foule immense.

Au début du XX^e siècle, le jeune Lartigue, féru de nouveautés, s'essaiera à composer des images en relief grâce à un autre procédé. Il cadrera avec la même gourmandise les dames du bois de Boulogne et un concours de bicyclettes volantes. Car les inventeurs de tout calibre vont continuer à vouloir apprivoiser la troisième dimension. La photo-sculpture, née en 1859, devait permettre la réalisation d'un buste de façon quasi automatique. Le procédé est si compliqué qu'il ne sera appliqué qu'une douzaine de fois. Il

réapparaît, en revanche, avec l'utilisation du laser.

Tout aussi complexe, la photostéréosynthèse – l'art de faire du relief avec des images floues – est mise au point par Louis Lumière vers 1920. Elle n'aura qu'une très brève existence. Plus simples, les anaglyphes, avec lunettes bicolores, sont inventés dès 1893. A partir des années 1930, l'utilisation de réseaux lignés donne l'illusion du relief sans appareil d'aucune sorte. De la carte postale à l'astronomie, cette technique connaît des applications diverses. Georges Brassens et Juliette Gréco se font tirer le portrait grâce à ce procédé très utilisé par la publicité.

Vers 1960, les premiers lasers suscitent l'holographie, qui aura son musée en 1980, derrière le Centre Pompidou. L'image en 3D, désormais assistée par l'ordinateur, n'est plus une curiosité, mais, pour beaucoup de professionnels, des militaires aux architectes, des urbanistes aux fabricants de jeux vidéo, un outil quotidien.

Pour apprivoiser la troisième dimension, les inventeurs de tout calibre créent la stéréoscopie, la photostéréosynthèse, la photostéréosynthèse, l'anaglyphe...

Le Musée Carnavalet présente certains bricolages échevelés ou ingénieux, pas toujours convainquants sur le plan plastique. Gérard Boisard expose une maquette en acier de la place de la Bastille, où apparaissent en filigrane les contours de la vieille forteresse ; l'Allemande Dagmar Sippel utilise des réseaux lenticulaires pour photographier différents monuments de Paris devant lesquels elle se met en scène avec humour ; Michael Snow n'en finit pas d'explorer les arcanes de l'holographie, etc.

L'exposition qui envahit le vieux musée parisien est aussi l'occasion de le redécouvrir, de le regarder d'une autre manière. La chambre de Léautaud est signalée par un hologramme de chat et celle de Proust par une série de vues stéréoscopiques de Fernand Zacoat sur le thème de la madelaine. L'exposition s'achève dans la grande salle de bal de l'hôtel Wende, décorée par Sert, où un carrousel fait défiler des vues de Paris fournies par le Stéréoclub français, association fondée à la fin du XIX^e siècle. Des images en couleurs, et en relief.

Emmanuel de Roux

L'œil de trois professionnels sur un festival populaire

SITUATION cocasse que celle d'Agathe Gaillard, qui tient la plus ancienne galerie de photographie en France, rue du Pont-Louis-Philippe, à Paris (4^e arrondissement). Elle est comme toujours au programme du Mois de la photo, avec une exposition de Krzysztof Pruskowski ; elle est au jury du Grand Prix photographique de la Ville de Paris, et, dans le même temps, sa galerie est menacée d'expulsion par la Sagi, société immobilière qui gère l'immeuble pour le compte de la Ville (*Le Monde* du 22 septembre).

« Ma situation n'a pas changé, la Sagi me laisse dans le brouillard », explique Agathe Gaillard. Le 27 octobre, j'ai reçu une lettre de la mairie dans laquelle Jean Tiberi affirme que, soit j'accepte un nouveau lieu qui me convient, soit on me fera un nouveau bail. » Ce même 27 octobre, pour la première fois en vingt-cinq ans, la vitrine de la galerie a été brisée. « Je trouve cela troublant. Même la police a trouvé cela suspect. C'est la guerre des nerfs. »

Quant au Mois de la photo, son jugement est nuancé : « C'est un truc pas désagréable, qui fait partie du paysage, même si quasiment plus personne n'y attache de l'importance – les animateurs du Mois de la photo en premier –, sauf les galeries, qui présentent épisodiquement de la pho-

to pour se faire connaître. Cela attire des amateurs de Salons, qui les font tous, comme le Salon de l'auto. On reçoit plus de visiteurs et moins d'acheteurs. »

Michel Durand-Dessert, de la galerie du même nom, figure respectée de l'art contemporain, a fraîchement adhéré au Mois de la photo. Il présente Victor Burgin, « un artiste qui utilise la photographie », pour reprendre une formule consacrée.

« PROFITER DE L'INTÉRÊT MÉDIATIQUE »

« Burgin, nous l'aurions présenté même s'il n'y avait pas le Mois. Et si cette œuvre a un lien avec Paris, thème de l'édition, c'est pure coïncidence. Nous venons pour une raison : profiter de l'intérêt médiatique. Nous sommes dans le catalogue, le programme, et basta. Il y a des visiteurs étrangers et des jeunes, passionnés de photo, avec leur appareil en bandoulière. Ils n'achètent pas et disparaissent de la galerie en attendant l'édition suivante. C'est bien de leur montrer des images qui échappent à la photo traditionnelle. Disons qu'on profite du Mois sans chercher désespérément à en être. »

Suzanne Pagé dirige le Musée d'art moderne de la Ville de Paris, prestigieuse figure de proue de l'art moderne et contemporain dans la capitale. Ce musée a accompagné et « porté » le

Mois de la photo durant ses premières éditions. Ce n'est plus le cas. « Pierre Gaudibert, mon prédécesseur, a inscrit la photographie dans le musée à une époque où tout était à faire ; on nous agressait dès qu'on accrochait une photo au mur. Aujourd'hui, plus personne n'oserait faire de discrimination. Nous montrons beaucoup de photographies – cette année, Rebecca Horn, Douglas Gordon, Fischli-Weiss, l'exposition « Voilà » – mais nous la défendons comme un art contemporain et sans nous poser la question de savoir s'il s'agit vraiment de photographie. »

Pourquoi ne pas être dans le Mois de la photo ? « Je ne me suis pas posé la question, mais il existe tellement de lieux spécifiques qui montrent de la photographie, et ceux qui s'en occupent à la ville ne nous le demandent pas. Nous n'avons pas, non plus, de salles disponibles, car il y a des logiques de production. Une exposition historique, telle que je la conçois, c'est trois ans de travail. Donc on en fait peu, et donc nous ne pouvons être dans ce festival. Nous préparons une exposition sur l'école de Paris, qui comprendra une soixantaine de photographies, ce qui est une approche nouvelle de ce mouvement. Ce sera, en quelque sorte, notre participation au Mois de la photo. »

M. G.

Pionnière dans les années 80, la manifestation parisienne est devenue un label

VINGT ANS ! Le Mois de la photo à Paris est toujours là, tout comme son directeur, Jean-Luc Monterosso, qui fête l'anniversaire d'une biennale qu'il a créée en

ANALYSE

Les grandes expositions s'écartent du thème imposé, « Paris », un peu falot

1980 pour le compte de la municipalité parisienne. Ce festival rassemble un nombre fleuve d'expositions – 50 en 1980, 98 en 1996, 60 en 2000 –, des photos anciennes ou actuelles, de tous styles, avec pour ambition de glorifier un art longtemps méprisé.

Faire masse est un moyen de faire entendre sa voix. En 1980, le Mois accueillait l'exposition « Mirrors and windows », de John Szarkowski, du Musée d'art moderne de New York. « Je lui ai demandé ce qu'il pensait de la jeune photo française, raconte Jean-Luc Monterosso. Il m'a répondu : « Quelle photo française ? Elle n'existe pas. » C'était dur à avaler. Sa réflexion traduisait la faible lisibilité de la photo en France. » Il se souvient aussi d'un conseiller de Paris qui lui avait emprunté un tirage de la destruction des Halles de Baltard, par Jean-Claude Gautrand. « Il me l'a renvoyé plié en deux dans une enveloppe ! J'étais fou. On m'a répondu : « Mais ce n'est qu'une photo. »

Deux mésaventures aujourd'hui improbables. La photographie est partout, elle est devenue un objet respecté et cher ; elle est étudiée dans les facultés et donne lieu à une littérature foisonnante. La petite association Paris Audiovisuel, d'où est issu le Mois, gère aujourd'hui la majestueuse Maison européenne de la photographie (MEP), installée depuis 1996 dans l'immeuble rénové et agrandi par Yves Lion, rue de Fourcy (4^e arrondissement de Paris).

OPÉRATION DE COMMUNICATION

Le Mois de la photo a rempli sa fonction, attirant 500 000 visiteurs, ce qui en fait le premier festival en France, copié par vingt métropoles dans le monde. Il a contribué à faire découvrir des

noms et des fonds cachés sous la poussière. « Nous sommes des pionniers, constate Jean-Luc Monterosso. Nous avons accompagné le public pour que le document d'archive soit considéré comme une œuvre au mur. »

La photographie a fait un bond vertigineux en France, mais le Mois n'a pas bougé en vingt ans. D'où sa mauvaise image chez les professionnels. N'est-il pas devenu une habile mais simple opération de communication ? N'est-il pas inadapté aux enjeux – faire moins mais mieux ? Sous la pression du succès, l'opération est plus désormais un label collectif que le résultat d'une vraie réflexion.

Contrairement aux autres festivals qui bâtissent un programme autour d'une idée avec les crédits

qu'on leur alloue, le Mois se contente de sélectionner des expositions qui lui sont fournies clés en main.

Il y a bien un thème à respecter, cette année « Paris », mais les expositions majeures s'en échappent : Araki (Centre national de la photographie), Curtis (Patrimoine photographique), Germaine Krull (Centre Pompidou), Thomas Demand (Fondation Cartier)... Même Jean-Luc Monterosso n'applique pas toujours sa propre règle, accueillant dans sa MEP, quartier général du festival, Irving Penn puis Raymond Depardon, laissant les galeries, mairies et centres culturels – certains sont agacés par ce double jeu – se dépatouiller avec ce thème.

Au-delà du réflexe de courtoisie, les grandes institutions, si elles se sentent peu concernées par le festival, espèrent en tirer un bonus de visiteurs. En échange, le Mois peut s'offrir pour pas un rond un casting prestigieux, mais fait de bric et de broc.

« Je suis plus coordinateur que directeur artistique », répond Jean-Luc Monterosso. Nous avons reçu 250 propositions d'expositions. Beaucoup ont été recalées. Et puis, on ne peut comparer des lieux qui n'ont pas les mêmes moyens. La thématique est adaptée aux galeries et centres culturels alors que les musées ont d'autres contraintes. »

Le catalogue et le petit guide gratuit et bien fait, disponible dans les expositions et tiré à 200 000 exemplaires – indispensable pour se lancer dans le parcours

Une sélection d'expositions

PARIS-GODARD

Quel usage Godard fait-il de Paris, comment la défait-il et la reconstruit-il ? A partir des films « Alphaville » (1965) et « Deux ou trois choses que je sais d'elle » (1966) (photo), une exposition sous-titrée « La ville, la politique, le langage » montre comment le cinéaste transforme la « Ville lumière » en « capitale de la douleur ». Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris-3^e. Tél. : 01-42-71-44-50. M^o Saint-Paul. Du 4 novembre au 7 janvier 2001.



ARGOS FILMS



THOMAS DEMAND

THOMAS DEMAND
Drôle de bonhomme que ce Thomas Demand, qui offre des images spectaculaires, à la fois hyperréalistes et complètement fabriquées. L'artiste allemand construit des architectures urbaines, monumentales et familières, avant de les photographier en oblitérant l'échelle et le contexte. Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14^e. Tél. : 01-42-18-56-50. M^o Raspail. Du 24 novembre au 28 janvier 2001.



PARIS : TABLEAUX D'EXPOSITIONS
Paris a été le théâtre d'expositions universelles, entre 1855 et 1900, qui témoignent des découvertes du siècle. La photographie permettait de reproduire des projets d'architectes, de documenter ces Salons, mais elle était aussi une œuvre exposée, notamment en 1867. Images inédites. Musée de l'histoire de France-hôtel de Soubise, Centre historique des archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris-3^e. Tél. : 01-40-27-60-00. M^o Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. 20 F et 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

CHANDIR



LIFE/ARCHIVES DE PARIS

PARIS, LA RUE : UN AUTRE 1900
En marge du Paris glorieux de 1900, une association ouvrière, l'Union photographique française, observe une ville populaire, travailleuse, où la campagne est encore dans la ville. Soixante-dix images dans lesquelles la sociabilité est une réponse à la précarité. Archives de Paris, 18, bd Sérurier, Paris-19^e. Tél. : 01-53-72-41-23. M^o Porte-des-Lilas. Du 16 novembre au 20 décembre.



TORE JOHNSON

TORE JOHNSON (ci-dessus)
Photographe et « flâneur » suédois, Tore Johnson (1928-1980) a passé dix ans à Paris, entre 1948 et 1958. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, Paris 3^e. Tél. : 01-44-78-80-20. M^o Saint-Paul. Du 10 novembre au 14 janvier 2001.
L'ŒIL DU NORD (ci-contre)
Une des rares commandes spécifiques pour la biennale : douze jeunes photographes néerlandais ont battu le pavé de Paris. Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris-7^e. Tél. : 01-53-59-12-40. M^o Assemblée-Nationale. 20 F et 10 F. Du 9 novembre au 31 décembre.

MARK VAN DEN BRINK



plutôt qu'un soutien à la création photographique

du combattant -, donnent une cohérence apparente au festival.

Le budget est aussi là pour cela. Les 7 millions de francs servent essentiellement à monter les trois expositions de la seule MEP, à financer le catalogue, le guide, les animations (films, colloques) et la communication.

Le programme étant peu soudé, les dates s'en trouvent brouillées. Novembre est le mois fort, mais il arrive au moment où les grosses expositions touchent à leur fin (Penn), sont largement entamées (Araki) ou loin d'être commencées (Krull, Demand). Quant aux lieux, certains qui ont fait le prestige du Mois sont depuis longtemps absents, comme le Musée d'art moderne de la Ville de Paris et le Grand Palais,

laissant la place à des « lieux photos », alors que l'ouverture à des espaces métissés, donc à conquérir, a stimulé l'image photographique.

Reste à savoir ce que ce cru 2000 a dans le ventre au-delà des expositions-phares qui auraient eu lieu même si le Mois n'existait pas. Le thème de « Paris » est-il d'abord malvenu, comme le suggèrent des mauvaises langues, à quelques mois des municipales ? « Le politique n'est jamais intervenu dans notre programmation », s'indigne Jean-Luc Monterosso.

SUJET FÉDÉRATEUR

Ce thème géographique et décoratif est surtout falot, si loin des enjeux photographiques et artistiques d'aujourd'hui. Là encore, le

fonctionnement du Mois en label appelle un thème large pour fédérer le programme.

« C'est un thème apparemment banal, mais pas si évident », plaide Jean-Luc Monterosso. Alain Paviot dit joliment dans le catalogue ce que tout le monde pense tout bas sur ce « Paris en forme de devoir surveillé. (...) Pour obtenir un résultat satisfaisant avec un sujet aussi facile, il ne sera pas obligatoire de déployer le tapis rouge de l'originalité ». Et ce dernier, dans la galerie Françoise Paviot, de délivrer un service minimum avec Atget, Brassai, Doisneau, Bovis, René-Jacques.

Nombre d'expositions s'engouffrent en toute logique dans un Paris passé, littéraire et populaire, dont le public est friand. A

côté de ce Paris usé, il y a toujours des découvertes à faire, notamment « Paris en 3D » au musée Carnavalet, et des images inédites à explorer que nous proposons dans ces pages. Mais le Mois donne l'image d'un festival aujourd'hui encombrant. « C'est toujours un plaisir de l'organiser », assure Jean-Luc Monterosso, dont l'art de la diplomatie a permis de forcer bien des portes. Ce dernier est conscient des limites de son festival. Aussi envisage-t-il de le confier à la génération montante d'historiens qu'il estime et qui devront trouver un avenir au Mois, au moment où ce serviteur de l'image fixe a déjà tant à faire avec sa Maison européenne.

Michel Guerrin

Au programme

● **Expositions** : soixante et une expositions et des rencontres avec les artistes sont au programme du 11^e Mois de la photo. Novembre est le temps fort, mais certaines manifestations durent jusqu'au début de février 2001. « Paris » est le thème de la biennale, qui fête son 20^e anniversaire, accueillant des œuvres historiques et de jeunes auteurs, dans des musées, galeries, institutions, centres culturels, Fnac, etc.

● **Le cinéma des photographes** : plus de cinquante films réalisés par des artistes, entre photographie et cinéma, témoignent des rapports étroits entretenus par les disciplines. Etienne-Jules Marey, Chris Marker, Eugène Atget, Lartigue, Doisneau, Depardon, Klein, Pierre et Gilles, Fleischer, Matton, etc. sont au programme. Le film de Patrick Jeudy Robert Doisneau, tout simplement est présenté le 15 novembre à 19 heures. (Forum des Images, Forum des Halles, porte Saint-Eustache, Paris 1^{er}. Réservation : 01-44-76-62-00. 30 F et 25 F. Du 7 novembre au 14 décembre.)

● **Raymond Depardon, Robert Frank, William Klein, « photographes-cinéastes »** : Sélection de films par trois auteurs dont deux (Depardon et Klein) seront présents aux projections de leurs œuvres et d'autres qu'ils ont choisies mais pas signées. (Elysées-Biarritz, 22-24, rue Quentin-Bauchart, Paris 8^e. Réservation : 01-44-78-75-08. Les 10, 11 et 12 novembre, en après-midi et en soirée.)

● **Symposium** : des photographes et des écrivains sont réunis par Léo Scheer et Sam Stourdzé pour débattre sur le thème « Le silence de la photographie ». (Maison européenne de la photographie, les 18 et 19 novembre. Tél. : 01-44-78-75-00.)

● **Lomo vues de Paris** : appareil rudimentaire proche de l'Instamatic, créé en ex-Union soviétique, le Lomo incite au mitraillage instinctif. Seize artistes, du groupe BP à Isabelle Watermaux, proposent un parcours visuel dans Paris, à découvrir dans les galeries Anne Barrault, Chez Valentin, Evelyne Camus et Gilbert Brownstone Family Fondation. (Jusqu'au 25 novembre. Rens. : 01-44-78-75-26 ou 01-40-41-80-80.)

● **Renseignements** : Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4^e. M^o Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-75-26 (ou à la Fnac Forum des Halles : 01-40-41-80-80, jusqu'au 26 novembre). Du mercredi au dimanche, de 11 heures à 20 heures. 30 F et 15 F. Catalogue général du « Mois de la photo », éd. Paris Audiovisuel, 372 p., 195 F.

Après "SALTO"

CIRQUE D'HIVER BOUGLIONE

du 28 OCTOBRE 2000 au 28 JANVIER 2001

Présente

ALISTAR

Le Nouveau Spectacle du Cirque BOUGLIONE

110 Rue Amelot, PARIS 11^e

Réservations : 0 892 680 892*

Billets en vente : FNAC - CIRQUE D'HIVER CARREFOUR - RÉSEAU FRANCE BILLET

Métro : Filles du Calvaire / République / Oberkampf - Bus 20-65-96

MANAGER DE PARIS, SCOPE, NOSTALGIE, France Billet, GIRAUDY

Le voyage multicolore de Paul Simon

Dans le cadre intime de l'Olympia, le chanteur a montré l'étendue de sa palette mélodique, influencée par l'Afrique et les Caraïbes

PAUL SIMON, Olympia, Paris, le 30 octobre.

Casquette rouge de camionneur, T-shirt à manches longues, le petit homme – cinquantenaire – prend des poses de rocker. Il chante le delta du Mississippi qui « brille comme une guitare National », conte un pèlerinage de Memphis (Tennessee), berceau du blues et du rock'n'roll, jusqu'à Graceland, la propriété du roi Elvis, qui donne son titre à cette chanson. Une fois encore, Paul Simon transforme ce fantasme américain en un voyage immense.

Avec onze compagnons de route, il tire les racines des musiques de sa jeunesse jusqu'à l'Afrique, marie les glissandos du *bottle-neck* aux syncopes du *mbaqanga* sud-africain, danse au son d'une farandole kaléidoscopique. Quatorze ans après la sortie de *Graceland*, album pionnier de la « sono mondiale », cette dérive des continents musicaux continue d'éblouir par sa force visionnaire et son évidence festive.

Paul Simon ne remplit plus Bercy. Tant mieux. Sur la scène plus intime de l'Olympia, le New-Yorkais se livre avec plus de décontraction, plus de convivialité. Comme s'il avait pris le parti de s'amuser et de séduire après les déboires de *The Capeman*, la comédie musicale – si on peut appeler ainsi

l'histoire d'un jeune Portoricain condamné à la chaise électrique – qu'il avait créée à Broadway en 1998. Ce concert permet d'écouter les chansons d'un nouvel album, *You're The One*, qui renoue avec la simplicité du conteur folk sans renoncer au dépassement.

Enregistré en partie au Brésil, l'album *The Rhythm Of The Saints* (1990), successeur de *Graceland*, se perdait un peu dans la sophistication des formes. Paul Simon retravaille aujourd'hui sur le naturel des correspondances. Jamais, peut-être, il n'a pioché dans un répertoire aussi vaste de cultures et de sons – Afrique, Caraïbes, Amérique latine entrelacés aux traditions et héritages de l'Amérique du Nord –, jamais pourtant ces fusions n'ont paru autant couler de source. Une fluidité d'écriture et de mélanges qui répond à celle de sa voix et de sa science mélodique.

MÉLANCOLIE ET AUTODÉRISION

Morceau de bravoure du disque, moment de grâce du concert, *Darling Lorraine* concentre cet art du syncrétisme en un scénario quasiment cinématographique. Une histoire de couple déchiré – thème récurrent chez Simon, autobiographie oblige. La mélancolie et l'autodérision du narrateur (« *Toute ma vie, j'ai été un aventurier/Enfin pas vraiment, j'ai toujours habité près de chez mes parents* »), ses souvenirs d'émerveillements amou-



LYNN GOLDSMITH/WEA

Privé de son complice Art Garfunkel, Paul Simon se fait plus terrien, évolue vers un dépouillement accru, force le rapprochement avec Dylan, un de ses premiers modèles.

reux sont d'abord retranscrits par le miroitement d'une guitare qui croise délicatement folk et doux éclat africain. Une nostalgie, un deuil secoué par l'irruption d'un refrain sautillant, évoquant une dispute conjugale au rythme d'une danse zoulou. Parfois, nous parvenons à l'écho lointain des premiers succès, ceux d'un duo – Simon & Garfunkel – qui composa une partie de la bande-son des années 60.

Dans la pénombre, le chanteur suspend ses mosaïques musicales pour un dépouillement qu'accompagne la gravité d'un violoncelle. En *medley, Old Friends, Homeward Bound, I Am A Rock...* Privé des hauts lieux angéliques de la voix de son blond complice, Paul Simon se fait plus terrien, force le rapprochement avec Bob Dylan, un de ses premiers modèles. Cela paraît très ancien et en même temps très proche. Car même dans le foisonnement de ses nouvelles compositions, cet incomparable artisan n'a pas brisé le lien avec la subtilité et le talent de conteur des origines.

Dans le multicolore, Paul Simon demeure un chanteur américain qui conçoit sa culture sans hégé-

monie. Sa cohorte de musiciens – au premier rang desquels l'inventif et sobre guitariste camerounais Vincent Nguini – déploie une palette inouïe. *The Boy In The Bubble, You Can Call Me Al, 50 Ways To Leave Your Lover, Kodachrome, The Late Great Johnny Ace...* De Rio à La Nouvelle-Orléans, de Johannesburg à Broadway, en passant par Kinshasa, Kingston, Nashville et Trinidad, cuivres, accordéon, banjo, washboard, claviers, guitares, basse ondulante trouvent des voies et des tournures nouvelles.

Pas moins de quatre percussionnistes gèrent l'alchimie rythmique. Pour le final de *Diamonds On The Soles Of Her Shoes*, l'un frappe des peaux, un autre du métal, avant que le batteur, Steve Gadd, n'entraîne l'ensemble dans une transe bahianaise. Le concert se referme dans la communion du souvenir (*The Boxer*). On aura surtout retenu le titre du classique fredonné juste avant, une expression devenue presque proverbiale, *Still Crazy After All These Years* (« encore fou après toutes ces années »).

Stéphane Davet

La sagesse inventive d'Hermeto Pascoal

HERMETO PASCOAL Y GRUPO au New Morning, Paris, mardi 31 octobre.

D'abord on entend le vent, une vibration qui sort de petites boîtes retenues par une ficelle et que les musiciens font tourner au-dessus de leur tête. C'est un jouet vieux comme le monde. Comme le sont des bouts de métal et de ferraille qui servent d'instruments de percussions ou des appeaux pour imiter le chant des oiseaux. Pour son nouveau passage en France, mardi 31 octobre, au New Morning, salle parisienne où il a ses habitudes et ses habitués, Hermeto Pascoal n'a toutefois pas déballé toute sa malle aux merveilles. Ni bassines en plastiques ni passoirs, pas de structures à base de bouteilles ou de boîtes métalliques, pas de sacs de légumes secs.

Hermeto, le Brésilien, longue chevelure blanche nouée vers l'arrière, barbe imposante, tout aussi immaculée, yeux fragiles d'albinos, est plutôt sage. Il sait qu'il en faut peu pour détourner l'attention de l'acte artistique. Lors de certains de ses concerts il a poussé le bouchon du comique un peu loin ; d'autres fois il est resté au milieu de ses musiciens, son Grupo, impassible, intervenant à peine. Un verre ou une bouilloire en métal remplis d'eau lui suffisent

ce soir pour montrer, encore une fois, que tout, avec les bons gestes, peut devenir musique.

Sinon, Hermeto Pascoal joue beaucoup de clavier, s'arrête pour tourner sur lui-même comme le faisait Thelonious Monk, dirige du bout des doigts son Grupo qui a répété des journées, des semaines, pour apprendre le mieux possible les partitions virtuoses, truffées de notes en suspension, de rythmes contrariés, de mélodies qui se déroulent en va et vient à la manière des reptiles. La musique d'Hermeto Pascoal est très écrite et, comme les musiques écrites les plus passionnantes, elle donne en permanence l'impression de venir spontanément d'une expression improvisée.

Ce soir, Hermeto, métis indien, né à Lagoa da Canoa, district d'Arapiraca, dans le Nord-est brésilien, probablement en juin 1936 – mais il lui arrive de dire 1937 –, va prendre son temps pour amener son orchestre au bouillonnement, entre le jazz (tendances free et rock), les multiples folklores de son pays natal et une sorte de chant de la nature évocateur des éléments et des créatures animales. Musicien autodidacte qui débute par l'accordéon, se retrouve pianiste dans des boîtes de nuit à Rio, apprend la flûte et le saxophone à ses heures perdues et perfectionne, au quotidien, l'harmo-

nie et l'orchestration, Hermeto Pascoal est un cas unique, comme le sont tous les grands artisans de la musique brésilienne.

On a appris à ne plus se passer de lui. Puisqu'il ne vient pas si souvent jouer en France, on lui pardonne tout. Cette fois, c'est un saxophoniste au phrasé un peu anonyme. Il ne loupe pas une entrée, se faufile dans tous les pièges de l'écriture mais, pour l'émotion, ce n'est pas ça. Du coup, lorsque Hermeto Pascoal, comme chaque fois qu'il joue au New Morning, fait monter sur scène Cacao, honnête saxophoniste à la surface coltranienne, la musique prend de l'ampleur. On lui pardonne aussi les solos qui s'étirent et qu'il laisse filer : la batterie, la basse à six cordes d'Ítiberê Luiz Zwarg, compagnon de quelques siècles.

Hermeto Pascoal a avec lui un jeune pianiste de haut vol, Andre Pereira Marquez, et surtout Fabio da Silva Pascoal aux percussions. Ils pourraient bien ne jouer que tous les trois, ils ont en eux suffisamment d'énergie, d'idées, de désirs de musique. Au sortir de la salle, dans les rues parisiennes, l'obligation de fête a pris les atours peu spontanés de Halloween. La musique du petit homme aux cheveux de neige n'en paraît alors que plus nécessaire. Comme antidote.

Sylvain Siclier

Chung et Berio font la fête à la tête de l'Orchestre philharmonique de Radio-France

LUCIANO BERIO : Récit, Chemin VII, Solo (création française). Sinfonia. Claude Delangle (saxophone), Christian Lindberg (trombone), Neue Vocalsolisten Stuttgart, Orchestre philharmonique de Radio-France, Myung-Whun Chung, Luciano Berio (direction). Maison de Radio-France, le 28 octobre. Concert diffusé sur France-Musiques, le 18 novembre à 23 heures.

Des compositeurs appartenant à la fameuse génération des années 20 – celle de Boulez, Stockhausen, Ligeti et Nono –, qui a pris les rênes de l'avant-garde musicale après la seconde guerre mondiale, Luciano Berio est celui auquel Radio-France semble, ces derniers temps, le plus attaché. Peut-être parce que ses œuvres, d'hier et d'aujourd'hui, ne posent aucun problème d'accès au public. Tête d'affiche du festival Présences, il y a trois ans, le séduisant Italien attirait un millier de personnes au concert d'ouverture consacré à ses *Sequenze* (*Le Monde* du 14 février 1997).

Invité d'honneur de l'Orchestre philharmonique de Radio-France à l'occasion de ses soixante-cinq ans (Berio est né le 24 octobre 1925), il a, une fois encore, saturé la

capacité d'accueil (neuf cents places) de la salle Olivier-Messiaen.

Constitué de deux pièces récentes très ouvragées et d'une contribution majeure au répertoire du XX^e siècle, l'hommage rendu à Luciano Berio promettait d'être édifiant. Il l'a été, sans toutefois se situer toujours au niveau musical attendu. De ce point de vue, le meilleur a figuré en ouverture avec la magnifique exécution de *Récit, Chemin VII* (1996). Conformément au principe fondateur du cycle concertant des *Chemins*, cette œuvre passionnément itinérante a pour origine une *Sequenza* (*LXb*, écrite en 1981 pour saxophone alto) dont le soliste reprend le détail et que l'orchestre dote d'un environnement non contraignant, habillage léger mais luxueux. La communication entre les deux sources est longtemps différée et l'on assiste pendant les premières pages à une ambiguïté expressive captivante.

Selon qu'elle est déterminée par le soliste (auteur de circonvolutions solitaires) ou par l'orchestre (artisan d'une texture frémissante), la musique se déroule dans l'expectative ou dans l'extase. Le jeu du soliste consiste ensuite à se découvrir toujours plus, en se dégageant de l'étoffe orchestrale comme d'une cape devenue inutile et en se livrant, de plongée en contre-plon-

gée, à une lumineuse révélation de son paysage intérieur. La dramaturgie (pointée par le titre de *Récit*) l'emporte finalement sur la sensation (rayonnement de matière à l'orée de *Chemin VII*) dans un parcours que les interprètes rendent littéralement fabuleux ; Claude Delangle (créateur de l'œuvre) dans le registre du mystère et Myung-Whun Chung, dans celui du prodige.

PASSAGE EN FORCE

L'Orchestre philharmonique de Radio-France brille encore plus dans *Solo*, « faux » concerto pour trombone composé par Berio en 1999. Il accompagne idéalement le soliste Christian Lindberg dans une succession de fanfares à caractère perforant et... perforant. Comme *Récit, Chemin VII, Solo* est une œuvre de passage dans une contrée impressionnante. Passage en force, cependant, dû à la qualité pénétrante de l'instrument soliste (prolongé par une pléiade de vents dans l'orchestre) autant qu'à la virilité affirmée (pantalon de cuir noir, chemise de même couleur déboutonnée sur un imposant médaillon) du jeune Suédois à l'origine de l'œuvre.

Si la musique de *Solo* éblouit par l'éclat de ses multiples trouées, elle déçoit à chacune de ses stations sur des plages de repos qu'un triste

clair-obscur présente comme des impasses.

Après l'entracte, Luciano Berio prend la place de Myung-Whun Chung sur l'estrade pour diriger la *Sinfonia* de 1968, un classique toujours difficile à monter en raison de l'interpénétration continue de matériaux composites. Trois quarts d'heure plus tard, tandis que le public, debout, fait une ovation au compositeur en train de souffler les bougies de son gâteau d'anniversaire avec refrain de circonstance entonné par l'orchestre, on ne peut s'empêcher de trouver frustrante l'interprétation du jour, et l'on s'interroge. Pourquoi avoir réparti les chanteurs en trois groupes, dont deux sur les côtés, alors que leurs voix nous parviennent toutes du centre par le biais de haut-parleurs ?

Pourquoi s'être contenté d'une sommaire et rigide articulation des événements quand leur interaction, notamment lors du travestissement du *Scherzo* de la *Deuxième Symphonie* de Mahler, commandait une hauteur de vue libre et spirituelle ? Pour avoir fêté le compositeur en lui laissant la direction de la *Sinfonia*, Radio-France venait de privilégier l'émotion liée à l'homme au détriment de celle liée à l'œuvre.

Pierre Gervasoni

SORTIR

PARIS

Lang, un et douze

C'est d'abord l'un des plus étonnants westerns de toute l'histoire du genre, à vrai dire pas du tout un western malgré les chapeaux, les chevaux et les pistoleros – un mélodrame flamboyant et bariolé, à la limite du mauvais goût, mais porté par une tension dramatique, érotique et ironique sidérante. Dans *L'Ange des maudits*, réalisé par Fritz Lang en 1952, Marlene Dietrich en chef de gang tenancière d'un casino du Wild West pulvérise le kitsch du décor, des costumes et de l'histoire, tandis que la précision et la perversité de la mise en scène construisent la structure implacable de ce rêve (européen) d'un Ovest de légende. En plus de la « légende de chuck-a-luck » chantée sur la bande-son, les très excellentes salles Action permettront de retrouver douze autres films du cinéaste. Il ne suffit pas de dire que Lang est l'un des inventeurs de l'art du cinéma, il faut voir et revoir ces films pour comprendre en quoi cela est vrai : trois chefs-d'œuvre de sa période allemande (*Metropolis, M le maudit, Le Testament du docteur Mabuse*) et neuf titres essentiels de sa carrière américaine (dont *Le Secret derrière la porte, Les Contrebandidiers de Moonfleet, La Femme au portrait, L'Invraisemblable Vérité, J'ai le droit de vivre...*) mettent en

évidence la puissance artistique, la complexité thématique et l'inventivité stylistique d'un des premiers et des plus grands à avoir compris ce que pouvait le cinéma. *Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris 5^e. M^e Maubert-Mutualité. A partir du 1^{er} novembre. Tél. : 01-43-29-79-89. 30 F et 40 F.*

Franck II Louise

Pionnier du mouvement hip-hop au début des années 80, Franck II Louise poursuit une double carrière musicale et chorégraphique avec une énergie et une détermination réjouissantes. Sa seconde pièce, *Drop it*, met en scène des hommes caparaçonnés comme des héros de science-fiction, qui se libèrent de leurs chaînes. D'une gestuelle cassante et robotique, ils vont se glisser dans les subtilités d'une écriture souple et ondulante, dont la sensualité ouvre un nouvel horizon. Quant aux enfants et adolescents du Groupe Grenade, piloté depuis dix ans par la chorégraphe Josette Baiz, ils ont intégré tous les styles de danse, du hip-hop à la danse orientale et cambodgienne, pour déverser dans *Trafics*, comédie musicale haute en couleur, un flot de sensations neuves. *Dans le cadre de Rencontres 2000 Cultures urbaines et nouvelles initiatives artistiques, jusqu'au 12 novembre au parc de La Villette. Tél. : 01-40-03-75-75. De 70 F à 130 F.*

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Hommage à Otto Preminger

Tempête à Washington (1962) ; *Sainte Jeanne* (1957) ; *La Lune était bleue* (1953) ; *Le Cardinal* (1963) ; *L'Homme au bras d'or* (1955) ; *The Human Factor* (inédit, 1979).

Action Christine Odéon, 4, rue Christine, Paris 6^e. M^e Saint-Michel. Du 1^{er} novembre au 6 décembre. Tél. : 01-43-29-11-30.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Chine : la gloire des empereurs

Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8^e. M^e Champs-Élysées-Clemenceau. Tél. : 01-42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40 ; nocturne jeudi jusqu'à 20 heures. Fermé lundi et fêtes. Du 2 novembre au 28 janvier. De 25 F à 50 F.

Anne Deguelle : Paris vu de ma fenêtre. 1992-2000

Galerie Anne Barrault, 22, rue Sainte-Claude, Paris 3^e. M^e Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-44-78-91-67. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 2 novembre au 2 décembre. Entrée libre.

Bogdan Konopka : Paris en gris

Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon, Paris 8^e. M^e Alma-Marceau. Tél. : 01-53-93-90-13. Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10 heures à 17 heures ; mercredi de 10 heures à 19 heures. Du 2 novembre au 16 décembre. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

A Historia do tigre

de Dario Fo, mise en scène de Filipe Crawford, avec Filipe Crawford. *Kiron Espace, 10, rue de la Vacquerie, Paris 11^e. M^e Voltaire. Le 2, 20 h 30. Tél. : 01-44-64-11-50. 30 F et 50 F. En portugais.*

Un putain de conte de fées

de Gérard Pinter, mise en scène de Gérard Pinter et Guy Louret, avec Gérard Pinter. *Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17^e. M^e Rome. Le 2, 18 heures et 21 heures. Tél. : 01-56-89-90-05. De 50 F à 160 F.*

William Forsythe

In the Middle Somewhat Elevated, The Vertiginous Thrill of Exactitude, Woundwork 1, Pas parts (chorégraphies). Thom Willems (musique). *Opéra de Paris, Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9^e. M^e Opéra. 19 h 30, les 2, 3, 4, 6, 8, 9 et 11 novembre ; 15 heures, le 5. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 260 F.*

Jan Lauwers

DeadDogsDon'tDance, DJamesDjouce-Dead (chorégraphies). Viviane de Muynck (texte). *Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4^e. M^e Châtelet. 20 h 30, les 2, 3 et 4. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.*

Jean-Philippe Audin (violoncelle)

Bach : *Suites pour violoncelle seul. Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 1^{er}. M^e Cité. 19 h 15, le 2 ; 21 heures, les 3, 4 et 5. De 100 F à 150 F.*

Heinrich Schiff (violoncelle)

Leif Ove Andsnes (piano) *Bach : Sonates pour viole de gambe et clavier BWV 1028 et 1029. Webern : Petites Pièces pour violoncelle et piano op. 11. Lutoslawski : Grave. Brahms : Sonate pour violoncelle et piano op. 99. Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^e Porte-de-Pantin. 20 heures, le 2. Tél. : 01-44-84-44-84. De 85 F à 130 F.*

The Hard Boppers

Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^e Châtelet. 21 h 30, le 2. Tél. : 01-42-33-37-71. 100 F.

Benjamin Henocq

Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^e Châtelet. 22 heures, les 2, 3 et 4. Tél. : 01-40-26-21-25. De 80 F à 100 F.

FFF

Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^e Porte-de-Pantin. 20 heures, le 2. Tél. : 01-42-08-00-00.

Les Yiddishe Mamas et Papas

Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6^e. M^e Odéon. 20 h 30, les 2, 3, 4 et 5. Tél. : 01-44-07-37-43. De 90 F à 130 F.

RÉSERVATIONS

Juste la fin du monde (1)

de Jean-Luc Lagarce, mise en scène Joël Jouanneau.

Le Cochon noir (2)

de et par Roger Planchon. (1) Du 9 novembre au 17 décembre ; (2) Du 17 novembre au 15 décembre.

Théâtre de la Colline.

Tél. : 01-44-62-52-52.

Baal

de Bertolt Brecht, mise en scène Arpad Schilling

Du 10 au 19 novembre. *Ateliers Berthier, Paris 17^e (Théâtre de l'Odéon).* Tél. : 01-44-41-36-36. En hongrois, surtitré.

Un trait de l'esprit

de Margaret Edson, mise en scène Jeanne Moreau.

Du 10 novembre au 23 décembre. *Théâtre national de Chaillot.* Tél. : 01-53-65-30-00.

Animaux suivis d'autres animaux

d'Alain Enjary, mise en scène Arlette Bonnard.

Du 14 novembre au 17 décembre. *Théâtre Paris-Villette.* Tél. : 01-42-02-68-68.

Auprès de la mer intérieure

d'Edward Bond, mise en scène Stuart Seide.

Du 17 novembre au 17 décembre. *Théâtre de Gennevilliers (92).* Tél. : 01-41-32-26-26.

Bill T. Jones et Arnie Zane Dance

Maison des arts, Créteil (94). Du 21 au 25 novembre. Tél. : 01-45-13-19-19.

DERNIERS JOURS

5 novembre :

Biographie : un jeu

de Max Frisch, mise en scène de Frédéric Bélière-Garcia.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, Aubervilliers (93). Tél. : 01-48-33-93-93. De 50 F à 130 F.

La Dernière Lettre

d'après Vassili Grossman, mise en scène de Frederick Wiseman, avec Catherine Samie.

Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1^{er}. Tél. : 01-44-58-95-58. De 50 F à 85 F.

Anselm Kiefer

Installations, peintures, sculptures. *Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris 13^e.* Tél. : 01-42-16-04-24. Entrée libre. Dans le cadre du Festival d'automne.

Irving Penn

Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4^e. Tél. : 01-44-78-75-00. 15 F et 30 F.

MERCREDI 1^{er} NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 20.45 et 1.00 Le Club LCI.
L'origine égyptienne des Hébreux. LCI
- 21.00 Israël, les dangers intérieurs. Forum
- 22.00 La culture est-elle universelle ? Forum

MAGAZINES

- 18.30 L'Invité de PLS. Edgar Morin. LCI
- 18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Roland Jourdain ; Henri Salvador. Canal +
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les mutineries de 1917 au Chemin des Dames : Adieu la vie, adieu l'amour. Arte
- 20.55 Combien ça coûte ? Où passe l'argent de la République ? TF 1
- 22.35 Ça se discute. Maladies, guérisons : que révèle notre mental ? France 2
- 23.10 Le Droit de savoir. Police, baie des Anges. TF 1
- 23.10 Zone interdite. Un surdoit dans la famille ! M 6

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Les Cinglés du désert. Arte
- 20.30 Sans frontières. Un village dans le ciel du Pakistan. Odyssee
- 21.00 La Guerre civile d'Espagne. [3/6]. Histoire
- 21.55 Les Présidents américains et la Télévision. [2/2]. Histoire

Le Monde
TELEVISION

ARTE

20.45 **Les Mercredis de l'histoire**
L'émission présentée par Alexandre Adler propose ce soir un documentaire de Gérard Raynal, *Les Mutineries de 1917 au Chemin des Dames : adieu la vie, adieu l'amour*. Au matin du 16 avril 1917, après Verdun et la Somme, plus d'un million de soldats français, concentrés sur 30 kilomètres de front à peine, s'attendent à une nouvelle « boucherie ». En face, les Allemands aussi. Oublié, l'élan

- 22.15 Ils ont tué Rabin. Planète
- 22.30 John Wayne, le héros américain. Ciné Classics
- 23.15 Profil. John Maynard Keynes. Arte
- 23.30 Billie Holiday. The Long Night of Lady Day. Muzik

SPORTS EN DIRECT

- 20.25 Football. Championnat d'Italie : Inter Milan - AS Rome. Canal + vert
- 20.30 Basket. Euroligue masculine (3^e journée) : Taugres Vitoria - Virtus Bologne. Pathé Sport

DANSE

- 21.00 « A Folk Tale ». Ballet. Musique de Gade et Hartmann. Chorégraphie d'August Bournonville. Par le Royal Danish ballet. Muzik

MUSIQUE

- 18.55 Dvorak. *Symphonie n° 9* en mi mineur du *Nouveau Monde* opus 95. Enregistré en 1966. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. Mezzo
- 19.35 Edgar Varèse par Pierre Boulez. Enregistré en 1991. Par la Junge Deutsche Philharmonie. Mezzo
- 19.55 Soirée spéciale hommage à Jean-Pierre Rampal. *Concertos brandebourgeois n°s 2, 4 et 5*, de Bach. *Concerto pour flûte et orchestre*, de Stamitz. Canal Jimmy
- 22.40 New York Police Blues. Des nus et des morts. Canal Jimmy
- 23.45 The Practice. Causes perdues (v.o.). Série Club

- 0.55 Copland. *Symphonie n° 3*. Par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein. Mezzo

THÉÂTRE

- 23.00 Indépendance. Pièce de Lee Blessing. TMC

TÉLÉFILMS

- 20.45 Au-dessus des lois. Walter Grauman. RTL 9
- 20.50 Un homme à la maison. Michel Favart. France 2
- 20.55 La Maison sur la falaise. John Korty. France 3
- 22.30 Papa veut pas que je t'épouse. Patrick Volson. Téva
- 0.05 Une femme dans la tourmente. Serge Moati. Festival

COURTS MÉTRAGES

- 1.35 Libre court. *La Carte postale*. Vivian Gofette. France 3

SÉRIES

- 20.30 Quai n° 1. Meurtre entre les lignes. Festival
- 20.40 Homicide. La famille. Série Club
- 20.50 Ally McBeal. Eaux troubles. M 6
- 21.00 Star Trek, Deep Space Nine. L'ascension. Canal Jimmy
- 22.40 New York Police Blues. Des nus et des morts. Canal Jimmy
- 23.45 The Practice. Causes perdues (v.o.). Série Club

FRANCE 2

20.50 **Un homme à la maison**
Franck, maquettiste, se partage entre Paris, où il travaille, et Angers, où il réside avec sa famille. Un jour, son entreprise lui impose de travailler à domicile, ce qui ne tarde pas à mettre en péril l'équilibre familial. Au-delà de la petite histoire, ce téléfilm de Michel Favart pose des questions sur les nouvelles façons de travailler et sur le difficile mélange entre vie professionnelle et vie privée.

JEUDI 2 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 20.45 et 1.00 Le Club LCI.
L'origine égyptienne des Hébreux. LCI
- 21.00 Que nous apprennent les volcans ? Forum
- 22.00 Le Retour du loup. Forum
- 23.00 Les Fous de bagnoles. Forum

MAGAZINES

- 10.00 Arrêt sur images. Israël-Palestine, contrechamps. Invités : Laurent Abadjian ; Jérôme Delay ; Patrick Chauvel. La Cinquième
- 13.05 Petites histoires du cinéma. Le cinéma sous l'Occupation. Ciné Classics
- 14.35 La Cinquième rencontre... Santé - Science : L'ethnographie locale. Invités : André Burguière ; Christian Pelras. La Cinquième
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Maurice Chevalier. Patricia Kaas. Paris Première
- 17.10 LCA, la culture aussi. LCI
- 18.15 et 23.45 Procès Barbie. Histoire
- 18.30 L'Invité de PLS. LCI
- 18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Patrick Poivre d'Arvor ; Claire Nebout ; Dave Stewart ; Lisa Ekdahl. Canal +
- 19.00 La Quotidienne. Un jour, un thème : mon corps, ma tête. Téva
- 19.15 Jeudi, c'est Julie. Invité : Jean-Pierre Coffe. France 2
- 19.30 et 0.40 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. TV 5
- 20.05 Temps présent. Spécial USA. La ruée vers l'ordre moral. Les armes pour cible. TSR
- 20.50 Envoyé spécial. A armes égales. Etats-Unis : erreurs capitales. P-s : Les ailes de l'espoir. France 2
- 21.35 Le Club. Invitée : Dora Doll. Ciné Classics
- 22.20 Ushuaïa nature. Des origines aux mondes perdus, Kamtchatka (1). Invités : Yves Paccalet ; Euguény Lobkov ; Boris Chichlo. Odyssee
- 22.40 Zig Zag café. Et si on allait au cinéma ce soir ? : Ça s'est passé près de chez nous !!! Invités : Maria Metral ; Brigitte Rosset ; Anthony Mettler ; François Roch ; Ginger. TSR
- 22.55 Soirée passion. Boléro. Invitée : Isabella Rossellini. TMC
- 23.05 Courts particuliers. Avec Claude Chabrol. Paris Première
- 23.15 Prise directe. Grève : droit ou privilège ? France 3
- 23.20 Dites-moi. Avec Claude Njiké Bergeret. RTBF 1

DOCUMENTAIRES

- 18.30 Le Monde des animaux. L'Oiseau Hybride de l'Orénoque. [8/13]. La Cinquième
- 18.30 L'Actors Studio. Peter Falk. Paris Première
- 19.00 Voyages, voyages. Le Pérou. Arte
- 20.15 Reportage. Folles de foot. Arte
- 20.30 Les Ailes de légende. L'Apache, un hélicoptère dans la tempête. Planète
- 21.05 Soldats des mers. TV 5
- 21.20 Les Colères de la Terre. [3/4]. Les volcans. Planète
- 21.55 Titanic, au-delà du naufrage. Les lendemains. Odyssee
- 22.15 Les Cendres de Pasolini. Planète
- 22.35 Légendes. Vanessa Williams. Indira Gandhi. Téva
- 22.40 Thema. Kirghizstan. Kirghizstan, les retrouvailles. Où le ciel touche la terre. Arte
- 23.45 Après la tempête. L'exil américain de Béla Bartók. Mezzo
- 23.50 Les Couples de légende du XX^e siècle. Ingrid Bergman et Roberto Rossellini. TMC
- 0.00 Ils ont tué Rabin. Planète
- 0.30 Un siècle d'écrivains. Nazim Hikmet, camarade poésie. France 3
- 1.00 La Vie en face. Ouvrières du monde. Arte

SPORTS EN DIRECT

- 14.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Stuttgart (4^e jour). Pathé Sport
- 18.00 Basket-ball. SuproLigue (1^{re} phase, 3^e journée) : Poule B : Planjia Lulea - Pau-Orthez. 20.30 Poule A : Asvel - Rytas Vilnius. Eurosport

DANSE

- 18.00 « Clavivo ». Ballet. Chorégraphie de Roland Petit. Musique de Yared. Par le ballet de l'Opéra national de Paris. Avec Nicolas Le Riche (Clavivo), Clairemarie Osta (Marie), et l'Orchestre de l'opéra de Paris, dir. Richard Bernas. Mezzo

MUSIQUE

- 19.25 La Folle Journée de Nantes. En 1999. Avec Régis Pasquier, violon ; Roland Pidoux, violoncelle ; Christian Ivaldi, piano. Mezzo
- 20.15 « Sonate pour viole de gambe et basse continue », de Bach. Avec Emmanuelle Guigues ; A.-C. Vinay, clavecin. Mezzo

Le Monde
TELEVISION

PARIS PREMIÈRE

21.00 **Le Faucon Maltais** ■ ■ ■
Le hasard fait que, pour ouvrir un cycle Humphrey Bogart, Paris Première programme le premier film de John Huston réalisé en 1941, peu après avoir présenté le dernier, *Gens de Dublin* (1987). Or nous assistons ici à la naissance d'un grand réalisateur et d'un genre, le film noir. Dès 1929, l'écrivain Dashiell Hammett avait substitué au roman policier traditionnel le roman d'aventures criminelles, où l'intrigue n'est ja-

mais construite sur l'explication d'une énigme mais sur une série d'actions violentes. Son troisième roman, *The Maltese Falcon* (1930), avait eu un tel succès qu'Hollywood s'en empara l'année suivante pour une adaptation sous le titre original, tournée par Roy del Ruth. Une seconde version suivit, puis vint celle de John Huston qui devint, à trente-cinq ans, metteur en scène de film, pour la référence parfaite de la transposition cinématographique du *Faucon Maltais*.

CINÉSTAR 1

22.20 **Nénette et Boni** ■ ■ ■
Au Canet, à Marseille, Boni vend des pizzas tout en vivant de petits trafics. Nénette, sa sœur de quinze ans, s'évade d'un pensionnat et arrive chez lui, enceinte. Film de relations, de comportements, que la mise en scène montre sans les expliquer. On reconnaît le style de Claire Denis dans sa façon de suggérer ce qui peut exister derrière des êtres, des choses banales. Scénario un peu mince.

FILMS

- 18.20 **Nénette et Boni** ■ ■ ■
Claire Denis (France, 1996, 105 min) O. Cinéstar 2



- 20.30 **La Piste des géants** ■ ■ ■
Louis R. Loeffler et Raoul Walsh. Avec John Wayne, Frederick Burton (Etats-Unis, 1930, N., v.o., 120 min) O. Ciné Classics

- 20.30 **Le Jardin du diable** ■ ■ ■
Henry Hathaway (Etats-Unis, 1954, 100 min) O. Ciné Cinémas 2

- 20.45 **Abyss (version longue)** ■ ■ ■
James Cameron (Etats-Unis, 1989, v.o., 165 min) O. Cinéfaz

- 21.00 **Europa** ■ ■ ■
Lars von Trier (France - Danemark, 1991, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 3

- 21.20 **En plein cœur** ■ ■ ■
Pierre Jolivet (France, 1998, 108 min) O. TSR

- 22.30 **Trois vies et une seule mort** ■ ■ ■
Raoul Ruiz (France, 1995, 125 min) O. Cinéstar 2

- 22.50 **Frissons** ■ ■ ■
David Cronenberg (Canada, 1975, 94 min) O. Canal +

- 22.50 **Deux** ■ ■ ■
Claude Zidi (France, 1988, 95 min) O. Cinéstar 1

- 22.50 **Minuit dans le jardin du bien et du mal** ■ ■ ■ ■ ■
Clint Eastwood (EU, 1998, v.o., 150 min) O. Ciné Cinémas 3

- 22.55 **Le Désert rouge** ■ ■ ■ ■ ■
Michelangelo Antonioni (France - Italie, 1964, v.o., 125 min) O. Cinétoile

- 23.30 **La Chevauchée fantastique** ■ ■ ■ ■ ■
John Ford (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 0.35 **Le Don du roi** ■ ■ ■ ■ ■
Michael Hoffman (Etats-Unis, 1995, v.o., 115 min) O. Cinéstar 2

FILMS

- 13.50 **Fiancées en folie** ■ ■ ■ ■ ■
Muette de Buster Keaton (Etats-Unis, 1925, N., v.o., 60 min) O. Ciné Classics

- 14.00 **Poussière d'ange** ■ ■ ■ ■ ■
Edouard Niermans (France, 1987, 95 min) O. Ciné Cinémas 2

- 15.35 **Minuit dans le jardin du bien et du mal** ■ ■ ■ ■ ■
Clint Eastwood (Etats-Unis, 1998, 150 min) O. Ciné Cinémas 2

- 16.05 **Antonia et ses filles** ■ ■ ■ ■ ■
Marleen Gorris (Pays-Bas, 1994, 100 min) O. Cinéstar 1

- 17.35 **Woody et les robots** ■ ■ ■ ■ ■
Woody Allen (Etats-Unis, 1973, v.o., 85 min) O. Cinéfaz

- 18.30 **Une époque formidable** ■ ■ ■ ■ ■
Gérard Jugnot (France, 1991, 95 min) O. Ciné Cinémas 3

- 19.35 **Deux** ■ ■ ■ ■ ■
Claude Zidi (France, 1988, 100 min) O. Cinéstar 2



- 20.40 **Pleasantville** ■ ■ ■ ■ ■
Gary Ross. Avec Tobey Maguire, Reese Witherspoon, William H. Macy (Etats-Unis, 1999, 120 min) O. Canal +

- 20.50 **Annie Hall** ■ ■ ■ ■ ■
Woody Allen (Etats-Unis, 1977, 105 min) O. Téva



- 21.00 **Le Faucon Maltais** ■ ■ ■ ■ ■
John Huston. Avec Humphrey Bogart, Mary Astor (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 100 min). Paris Première

- 21.15 **Trois vies et une seule mort** ■ ■ ■ ■ ■
Raoul Ruiz (France, 1995, 120 min) O. Cinéstar 2

- 22.45 **Le Désordre et la Nuit** ■ ■ ■ ■ ■
Gilles Grangier (France, 1957, N., 90 min). 13^{ème} rRUE

- 22.50 **Du côté d'Orouet** ■ ■ ■ ■ ■
Jacques Rozier (France, 1973, 155 min) O. Cinétoile

- 23.55 **Les Démons de la nuit** ■ ■ ■ ■ ■
Mario Bava (Italie, 1977, 90 min) O. Cinéfaz

- 0.15 **L'Enjeu** ■ ■ ■ ■ ■
Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, 100 min) O. Ciné Cinémas 2

- 0.30 **La vie ne me fait pas peur** ■ ■ ■ ■ ■
Noémie Lvovsky (France, 1999, 110 min) O. Canal + Vert

- 0.40 **Dernières heures à Denver** ■ ■ ■ ■ ■
Gary Fleder (Etats-Unis, 1995, v.o., 115 min) O. Ciné Cinémas 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.45 **Sunset Beach**.
18.30 **Exclusif**.
18.58 **Etre heureux comme...**
19.00 **Le Bigdil**. Spéciale magie.
19.55 **Hyper net**.
20.00 **Journal, Tiercé, Météo**.
20.55 **Combien ça coûte ?**
Où passe l'argent de la République ?
23.10 **Le Droit de savoir**.
Police, baie des Anges.
0.35 **Exclusif**.

FRANCE 2

- 16.55 **Qui est qui ?**
17.30 **JAG**.
18.15 **Le Dernier Train de Gun Hill**
Film. John Sturges.
19.50 **Un gars, une fille**.
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto**.
20.00 **Journal, Météo**.
20.50 **Un homme à la maison**.
Téléfilm. Michel Favart.
22.35 **Ça se discute**. Maladies, guérisons : que révèle notre mental ?
0.40 **Journal, Météo**.

FRANCE 3

- 17.50 **C'est pas sorcier**. Le cerveau.
18.15 **Un livre, un jour**.
18.20 **Questions pour un champion**.
18.50 **Le 19-20 de l'information, Météo**.
20.10 **Tout le sport**.
20.20 **C'est mon choix... ce soir**.
20.55 **La Maison sur la falaise**.
Téléfilm. John Korty O.
22.30 **Météo, Soir 3**.
23.05 **Ciné mercredi**.
23.10 **Brazil** ■
Film. Terry Gilliam (v.o.).
1.35 **Libre court**.
La Carte postale. Vivian Gofette.

CANAL +

- **En clair jusqu'à 21.00**
18.20 **Les Simpson** O.
18.50 **Nulle part ailleurs**.
20.30 **Le Journal du cinéma**.
21.00 **Docteur Patch**
Film. Tom Shadyac O.
22.50 **Frissons** ■ ■ ■ ■ ■
Film. David Cronenberg O.
0.25 **Surprises**.
0.30 **Doggy Bag**
Film. Frédéric Comtet O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 14.50 **Rick Hunter, inspecteur choc**.
15.45 **Les Dessous de Palm Beach**.
16.35 **7 à la maison**.
17.30 **Sunset Beach**.
18.20 **Exclusif**.
18.58 **Etre heureux comme...**
19.00 **Le Bigdil**.
19.55 **Hyper net**.
20.00 **Journal, Tiercé, Météo**.
20.55 **Les Cordier, juge et flic**.
Lames de fond.
22.50 **Made in America**.
Danger à domicile.
Téléfilm. Paul Lynch O.
0.35 **Histoires naturelles**. Insolites 2000.

FRANCE 2

- 15.35 **Tiercé**. A Vincennes.
15.50 **La Chance aux chansons**.
16.40 **Des chiffres et des lettres**.
17.10 **Un livre**.
17.15 **Qui est qui ?**
17.55 **70's Show**.
18.25 **JAG**.
19.15 **Jeudi, c'est Julie**.
20.00 **Journal, Météo**.
20.45 **Point route**.
20.50 **Envoyé spécial**. A armes égales.
Etats-Unis : erreurs capitales.
PS : Les ailes de l'espoir.
23.00 **Pensées mortelles**
Film. Alan Rudolph O.
0.45 **Journal, Météo**.

FRANCE 3

- 14.55 **Chasseurs d'ivoire**.
Téléfilm. Joseph Sargent.
16.30 **MNK vacances**.
17.50 **C'est pas sorcier**. Les crocodiles.
18.15 **Un livre, un jour**.
18.50 **Le 19-20 de l'information, Météo**.
20.10 **Consumag**.
20.15 **Tout le sport**.
20.25 **C'est mon choix... ce soir**.
20.55 **Retour vers le futur 2**
Film. Robert Zemeckis O.
22.45 **Météo, Soir 3**.
23.15 **Prise directe**.
Grève : droit ou privilège ?
0.30 **Un siècle d'écrivains**.
Nazim Hikmet, camarade poésie.

CANAL +

- 13.45 **Le Journal du cinéma**.
14.05 **Beloved**
Film. Jonathan Demme O.
16.55 **Madeline**
Film. Daisy von Scherler Mayer O.
► **En clair jusqu'à 20.40**
18.20 **Les Simpson** O.
18.50 **Nulle part ailleurs**.
20.40 **Pleasantville** ■ ■ ■ ■ ■
Film. Gary Ross O.
22.40 **Rush Hour**
Film. Brett Ratner (v.o.) O.
0.20 **Mickro ciné**. Magazine.
0.45 **Cinéma de quartier**.
La Vengeance du Masque de fer.
Film. Francesco De Feo O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA**
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 **Connaissance**. [4/6] Exode.
19.45 **Météo, Arte info**.
20.15 **Reportage**.
Les Cinglés du désert.
20.45 **Les Mercredis de l'Histoire**.
Les mutineries de 1917 au Chemin des Dames : Adieu la vie, adieu l'amour.
21.45 **Musica**. Violons célestes et autres... Musiciens de mariage et d'enterrement en Allemagne.
22.30 **Georges Prêtre répète Debussy**.
Prélude à l'après-midi d'un faune.
23.15 **Profil**. John Maynard Keynes.
0.10 **La Lucarne**. Vive la mort !

M 6

- 19.00 **Charmed** O.
19.54 **Le Six Minutes, Météo**.
20.05 **Notre belle famille** O.
20.40 **Décrochages info, Jour J**.
20.50 **Les Filles du mercredi**.
Aly McBeal. Eaux troubles O.
Changement O. 22.35 **Sex and the City**.
La baie des cochons mariés O.
23.10 **Zone interdite**.
0.59 **La Minute Internet**.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 21.00 **Mesures, démesures**.
22.12 **Multipistes**.
22.30 **Surpris par la nuit**.
0.05 **Du jour au lendemain**. Yves Bichet.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 **Concert**. Par l'Orchestre national de France, dir. Jesus Lopez-Cobos : Œuvres de Tanguy, Lalo, De Falla, Saint-Saëns.
22.30 **Jazz, suivez le thème**.
23.00 **Le Conversatoire**. A Paris.
0.00 **Tapage nocturne**.
Invités : le Quatuor Helios.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 **Les Rendez-vous du soir**. *Merlin*. Opéra d'Albeniz. Par l'Ensemble Alfonso X El Sablo, le Chœur national d'Espagne, par le Chœur de la Comunidad de Madrid et l'Orchestre symphonique de Madrid, dir. José De Eusebio, Carlos Alvarez (Merlin), Plácido Domingo (le roi Arthur).
23.00 *Il Giudizio Universale* (Le Jugement dernier), de Cavallo, dir. Antonio Florio.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.35 **La Cinquième rencontre...**
16.00 **France/Etats-Unis 2000**.
16.30 **Les Ecrans du savoir**.
17.55 **Familles**. [2/8] Inuit.
18.25 **Météo**.
18.30 **Le Monde des animaux**. [8/13].
19.00 **Voyages, voyages**. Le Pérou.
19.45 **Météo, Arte info**.
20.15 **Reportage**. Folles de foot.
20.45 **Thema**. Le Kirghizstan.
20.46 **Kisvilmá**, terre d'espoir.
Film. Marta Mézaros.
22.40 **Kirghizstan, les retrouvailles**.
23.35 **Où le ciel touche la terre**.
1.00 **La Vie en face**. Ouvrières du monde.

M 6

Le chant des styrènes

par Pierre Georges

MAIS que fait le gouvernement ! Voici un bateau italien qui part, contre vents et avis de tempête, d'un port anglais vers les eaux internationales. Et vogue le « chimiquier » ! Joli néologisme pour dire que ce fer à couler transporte toutes sortes de produits d'appellations diverses, styrène, méthyl-éthyl-cétone et alcool isopropylique, et de toxicité variable.

Voici l'*Ievoli-Sun*, un bateau bien sous tous rapports d'expertise affirme son armateur. C'est-à-dire en fort « moyen » état confirme le bureau d'expertise italien, Rina, renommé désormais pour sa virtuosité dans l'usage de l'euphémisme flottant. Voici donc notre chimiquier qui fait route au Sud. La mer est très forte, comme annoncé. Un vrai temps de chien. A ne pas mettre dehors un bateau en état « moyen ».

Mais la chimie reste la chimie. Comme les affaires, maritimes, sont les affaires. C'est curieux d'ailleurs. Partout des avions flambant neufs, des TGV impeccables seront ici cloués au sol, là consignés en gare, en attendant que tempête passe. Mais ce qui vaut en l'air ou sur terre, ne vaut pas sur mer. La mer est à tout le monde. Et d'abord aux armateurs qui peuvent se passer et se passent totalement de l'opinion des autorités portuaires et maritimes. Chimiquier est seul maître à bord, dès lors que les experts estiment, dans ce qu'il faudra bien finir par appeler l'expertise de complaisance comme le pavillon du même nom, qu'un bateau « moyen » c'est-à-dire moyennement mité par la rouille et l'usure, peut encore flotter sur une mer, fût-elle tempétueuse.

Donc, ne résistant pas au chant économique de la styrène, l'*Ievoli-Sun* prend la mer. Au sens littéral

du terme. C'est-à-dire que très vite il va prendre l'eau. Classique scénario. L'histoire des naufrages raconte, depuis que la marine est la marine, que les bateaux trop « moyens » ne gagnent pas toujours contre les mers trop fortes. Et non moins classique, l'*Ievoli-Sun* qui commence nettement à naviguer en semi-immersion, - c'est dire si les experts sont experts ! -, lance un SOS.

Pour qui l'*Ievoli* ? Pour la France évidemment. Pour son gouvernement qui, n'y étant pour rien, devra être tenu pour responsable de tout. C'est une loi d'airain de la bataille navale politique, pratiquée en Chambre, touché-coulé ! : tenir le pouvoir pour responsable des naufrages qui le dépassent. L'*Ievoli-Sun* est sorti d'un port anglais ? C'est la faute à la gauche française ! L'*Ievoli-Sun* italien va couler, coule, a coulé ? C'est la faute à Jospin !

Admirable fortune de mer politique ! A l'abordage ! Peu importe que les autorités françaises et d'abord les sauveteurs français fassent leur devoir. Qu'ils sauvent l'équipage, faute de pouvoir sauver le bateau. Peu importe que depuis l'*Erika*, le gouvernement français ait fait un certain nombre de propositions à Bruxelles pour mettre hors d'état de naviguer, de couler et de polluer les rafiots de tous pavillons. Ces propositions n'ont pas, encore, été ratifiées. Donc, c'est la faute à la France, vaine maîtresse des océans et règlements !

Mais de qui se moque-t-on ? La France reine des mers européennes et dictant sa loi sur la Manche où passent, chaque jour, 600 bateaux plus ou moins bien expertisés ? Cela se saurait ! Cette mer-là est à tout le monde. Et d'abord à l'Europe qui ferait bien de s'en apercevoir.

Au moins 77 morts dans l'accident d'un Boeing de Singapore Airlines à Taïwan

Le pilote pourrait s'être trompé de piste au décollage

UNE ERREUR de piste et le heurt d'un objet sur le tarmac pourraient être à l'origine de l'accident d'un Boeing 747 des Singapore Airlines qui s'est écrasé et s'est embrasé au décollage, mardi 31 octobre, sur l'aéroport de Taïpei, faisant au moins soixante-dix-sept morts, selon un dernier bilan prenant en compte les cent soixante-dix-neuf personnes - principalement des Américains et Taïwanais - à bord de cet appareil. Soixante-seize personnes sont mortes sur le coup et une femme enceinte a succombé à ses blessures à l'hôpital, ont rapporté des responsables taïwanais de l'aviation. Au total, cent deux personnes ont été blessées, dont cinquante-huit restaient hospitalisées mercredi matin, selon ces sources.

L'avion s'est cassé en trois et a pris feu sur la piste juste après avoir décollé dans la nuit de mardi à mercredi à 23 h 18 locales (15 h 18 GMT) alors qu'un typhon balayait Taïwan. Peu après l'accident, un porte-parole de la police avait attribué le crash aux vents violents au moment du décollage du vol SQ006 reliant Taïpei à Los Angeles. Mais la chaîne

de télévision locale TVBS s'est demandé si l'appareil n'avait pas emprunté une piste fermée pour des travaux d'entretien et des réparations au lieu de la bonne piste, parallèle à la piste fermée. Des images de TVBS ont montré une pelle mécanique et des blocs de béton sur la piste close. La pelleteuse mesurant 2 mètres de haut avait visiblement été heurtée par quelque chose à l'avant.

UN VÉHICULE OU UN PNEU

La compagnie a déclaré ne pas être en mesure de commenter ces affirmations, mais des témoignages de passagers et du pilote, qui a survécu, semblent abonder dans ce sens. Des passagers ont rapporté à TVBS qu'ils avaient senti l'avion emprunter une piste à la surface irrégulière. A Singapour, le vice-président de Singapore Airlines pour les affaires publiques, Rick Clements, a déclaré que le pilote, C. K. Foong, un Malaisien avec une expérience de plus de 11 000 heures de vol, avait dit avoir vu « quelque chose, un véhicule ou un pneu » sur la piste avant de le heurter.

Un membre de l'équipe d'enquête taïwanaise n'a pas exclu que la mauvaise piste ait été empruntée par erreur dans la nuit et les très mauvaises conditions météo. Les enquêteurs ont déjà interrogé les trois membres du poste de pilotage et obtenu une copie des conversations entre les pilotes et la tour de contrôle. Les sauveteurs recherchaient toujours les deux boîtes noires.

Sur le lieu de la catastrophe, la scène présentait un spectacle apocalyptique de carlingue en flammes au milieu d'un déluge de vents et d'eau. Des passagers ont raconté l'horreur du brusque plongeon sur la piste : « J'ai entendu un craquement au moment où l'avion a commencé à décoller. L'avion a ensuite penché vers la gauche et quelques secondes après, des boules de feu ont surgi sur nous, venant de l'avant de l'appareil. J'avais tellement peur que j'ai commencé à courir. J'ai pensé : on est morts », a déclaré à l'AFP Yu Yen-hui, une passagère de trente ans légèrement blessée. Elle se rendait à Los Angeles en voyage de nocces avec son

mari. Celui-ci, Chen Tien-hsueh, trente-quatre ans, a reconnu avoir eu peur avant même le décollage. « J'ai demandé à l'équipage si c'était prudent de voler par un temps pareil. Ils m'ont dit qu'il n'y avait pas de problème, mais j'ai senti l'avion trembler contre le vent. On avait choisi cette compagnie parce qu'on pensait qu'elle avait un bon bilan question sécurité », a-t-il dit.

Selon Singapore Airlines, le 747 avait été fabriqué en janvier 1997 et son dernier contrôle remontait à septembre 1999. La compagnie n'avait enregistré aucun accident mortel depuis sa création en 1972. - (AFP)

■ **AUSTRALIE : un Airbus A340-300** de la compagnie China Eastern Airlines en provenance de Shanghai, avec deux cent dix personnes à bord, a dérapé, mercredi 1^{er} novembre, à son atterrissage sur l'aéroport de Sydney, finissant sa trajectoire dans l'herbe au bord de la piste. L'incident n'a fait aucune victime. Le pilote avait signalé des problèmes avec le train d'atterrissage à l'approche de l'aéroport. - (Reuters.)

Vladimir Kramnik proche du titre

LONDRES

de notre envoyé spécial

Alors que l'Angleterre comptait ses morts et ses inondations après la violente tempête du dimanche 29 octobre, c'est à une tornade d'une tout autre dimension qu'a dû résister Vladimir Kramnik, mardi 31, au cours de la quatorzième partie du championnat du monde d'échecs qui l'oppose, à Londres, au tenant du titre Garry Kasparov. En retard de deux points au score, ce dernier s'est déchaîné bien qu'il eût le désavan-



ÉCHECS

tage de jouer avec les pièces noires. Plus question de calculer, de finasser : il fallait frapper, cogner, désarçonner le géant placide qu'est Kramnik. Il fallait aussi profiter du fait que le challenger, au bord de décrocher le titre suprême, allait voir sa main trembler, connaître la peur de vaincre.

Et, de fait, le jeune Russe a vite semblé nerveux, donnant enfin à Kasparov la possibilité d'user de ses ruses tactiques, de s'installer dans les grands espaces. La précision légendaire de Kramnik s'estompait, son sang-froid voulait s'enfuir. Sur la scène spécialement installée dans un studio de télévision à deux pas de la Tamise, l'immense garçon à lunettes s'affalait sur la table, plongé dans des abîmes de perplexité. Comme il le reconnut après la partie, « quelques-unes de mes décisions ont été étranges ». Comme s'il existait un Kramnik spectateur, déconnecté de sa propre main qui poussait les pièces...

Résultat de cette relative fébrilité : un pion de moins et une finale de tours qui s'annonçait difficile pour le challenger. L'ouragan Kasparov avait fait des dégâts mais rien n'était irrémédiablement détruit. D'autant plus que, lorsqu'il s'agit de combler les brèches, Kramnik est depuis longtemps déjà champion du monde. Son aîné avait beau essayer de le torturer, il ne pouvait plus avancer et mettre en valeur son pion surnuméraire, la tour de Kramnik, telle la mouche du coche, ne cessant d'importuner le roi noir.

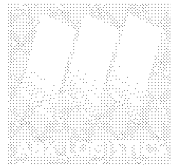
La nullité fut conclue quand la même position apparut pour la troisième fois sur l'échiquier. Kasparov ne cachait pas son dépit. Mené 8 points à 6 à deux parties de la fin, il sait qu'il lui faut remporter ces deux rencontres pour conserver son titre. Par le passé, on l'a déjà vu, presque par miracle, réaliser l'exploit de gagner une partie pour ainsi dire sur commande. Une partie, pourquoi pas ? Mais deux ? Première réponse, jeudi 2 novembre pour le 15^e round de ce match palpitant.

Pierre Barthélémy

Dubois change de signature

DUBOIS

Depuis janvier 2001, DUBOIS ne s'appellera plus DUBOIS, mais ANX LOGISTICS. L'une des 10 sociétés de transport et de logistique les plus importantes dans le monde. Présente avec plus de 450 bureaux dans 33 pays et forte de plus de 16 000 collaborateurs, ANX LOGISTICS offre maintenant à DUBOIS des moyens et des services supplémentaires. Pour en savoir plus contactez nos bureaux et un spécialiste de votre région. Une nouvelle signature pour un grand avenir.



ANX LOGISTICS ET VOUS MULTIPLIEZ VOS FORCES
www.anxlogistics.co.fr